



Rapport des **Délégués** de **Services Publics**

Rapport des délégués – Exercice 2020

Sommaire

- Société Nantaise de Fourrière Automobile.....page 5
Délégation de la fourrière automobile
- ACCOORD.....page 33
Délégation des accueils de loisirs et séjours de vacances
- Nantes métropole Gestion des Equipements (NGE).....page 118
Délégation du Centre de Loisirs du Petit Port

Exercice 2020

Délégation de service public pour la gestion de la fourrière automobile

*SOCIETE NANTAISE DE FOURRIERE AUTOMOBILE
SNFA*



SOMMAIRE

CADRE GENERAL

1/ Les principales caractéristiques du contrat de délégation de service public

- 1.1 Caractéristiques générales
- 1.2 Caractéristiques du service délégué

2/ L'analyse de la qualité du service

- 2.1 Compte rendu statistique
 - 2.1.1 Activité 2020
 - 2.1.2 Détail de l'activité par mois
- 2.2 Rapport social
 - 2.2.1 Statut et qualification du personnel
 - 2.2.2 Organisation sur site
 - 2.2.3 Formation professionnelle / hygiène & sécurité
 - 2.2.4 Absentéisme

3/ Rapport technique

- 3.1 Moyens techniques d'exécution de la mission
- 3.2 Inventaire du stock de véhicules

4/ Qualité & évolution du service rendu aux usagers...

- 4.1 L'accueil sur le site de la fourrière
- 4.2 Le règlement des frais de fourrière
- 4.3 Autre canal d'information du public
- 4.4 Service d'enlèvement des VHU auprès des particuliers

5 / Rapport financier :

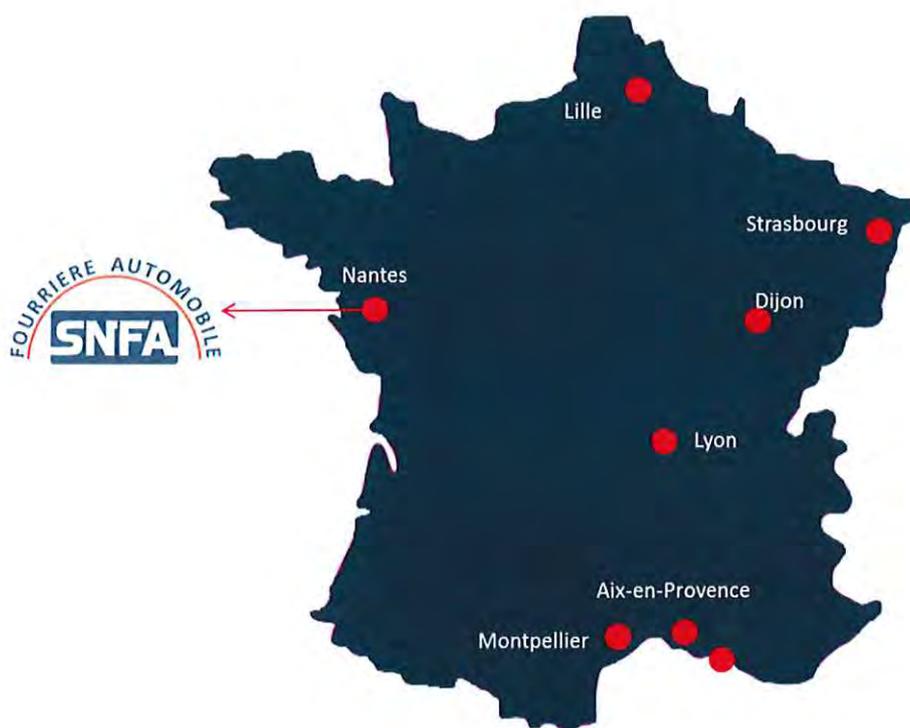
- 5.1 Le compte de résultat
- 5.2 Le compte rendu bilantiel

6/ Annexes

CADRE GENERAL

La société EGS, filiale d'EFFIA Stationnement exploite le service public de fourrière automobile de la Ville Nantes dans le cadre d'un contrat de délégation de service autorisé par délibération du conseil municipal en date du 11 octobre 2013.

Cette exploitation se réalise par l'intermédiaire de la Société Nantaise de Fourrière Automobile (SNFA).



SOMMAIRE

1/ Les principales caractéristiques du contrat de délégation de service public

1.1 Caractéristiques générales

Objet de la délégation	Exploitation de la fourrière automobile sur le territoire de la commune de Nantes 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7
Nature de la convention	Délégation de Service Public
Date signature de la convention	24 octobre 2013
Date de prise d'effet de la convention	1 ^{er} janvier 2014
Echéance de la convention	31 décembre 2021
Durée de la convention	8 années
<hr/>	
Dénomination sociale du délégataire	Société Nantaise de Fourrière Automobile
Coordonnées	28 rue de la Dutée 44 803 Saint Herblain Tél : 02.28.27.07.60
Organigramme nominatif des dirigeants	Gérant : Fabrice LEPOUTRE Directeur : Arnaud LABBE Responsable d'exploitation : Sébastien AUDES-MARTI
Répartition du capital social	Les parts sont détenues à 100% par la société : Effia Stationnement

1.2 Caractéristiques du service délégué

<p>Les services fournis</p>	<p>Exploitation d'une fourrière automobile sur le territoire de la commune de Nantes, fonctionnant : Tous les jours 24h/24 et 7j/7 : enlèvement, gardiennage et restitution de véhicules</p>
<p>Les tarifs des services fournis</p>	<p>Les nouveaux tarifs maxima des frais de fourrière ont été fixés dans un arrêté publié au Journal officiel du 03 août 2020.</p> <p>Les montants maxima des frais de fourrière pour les voitures particulières sont les suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>Immobilisation matérielle</i> : 7,60 euros, - <i>Opérations préalables à la mise en fourrière</i> : 15,20 euros, - <i>enlèvement</i> : 121.27 € depuis le 03/08/2020, - <i>garde journalière</i> : 6,42 euros, - <i>expertise</i> : 61 euros. <p>Ci-joint en annexe 1, la totalité des tarifs 2020.</p>
<p>Les installations</p>	<p>La Ville met à disposition du délégataire, le terrain nécessaire à l'exploitation du service délégué situé : 28 rue de la Dutée à Saint-Herblain.</p> <p>Ce terrain est d'une surface de 6 297 m² et se compose d'un hangar de 1 415 m², dont 215 m² de bureaux sur 2 niveaux.</p> <p>Ce terrain est clôturé et muni d'un dispositif de vidéosurveillance, de détection d'intrusion, d'un séparateur d'hydrocarbures.</p> <p>La ville met également à disposition, en extension de la fourrière principale, un parking sis 26 rue de la Dutée à Saint-Herblain. Cette surface est d'environ 2000 m² et permet un stationnement de 130 véhicules.</p>
<p>Le partage des charges entre le délégataire et le délégant</p>	<p>Comme indiqué précédemment, la Ville met à disposition du délégataire, les terrains nécessaires à l'exploitation du service délégué.</p> <p>De plus :</p> <p>1/ Dans l'hypothèse où le contrevenant s'avèrerait inconnu, introuvable ou insolvable, la ville verse au délégataire une indemnisation forfaitaire fixée à 25 € HT par véhicule.</p> <p>2/ Au cas où le propriétaire obtiendrait une remise gracieuse par décision judiciaire ou administrative (Commission Communale de Recours Gracieux), celui-ci sera remboursé par la Ville des seuls frais relatifs à l'enlèvement et au gardiennage.</p>

2/ L'analyse de la qualité du service

L'analyse de la qualité du service se matérialise par un compte-rendu d'activité. L'ensemble de l'activité de la délégation pendant l'année écoulée doit être présentée de manière synthétique.

Ce compte-rendu doit être complété par des indicateurs permettant une évaluation qualitative :

2.1 Compte rendu statistique

2.1.1 Activité 2020

Opérations réalisées

- 6101 Véhicules ont été mis en fourrière
- 80... Véhicules ont fait l'objet d'une restitution sur le lieu de l'intervention
- 57... Véhicules on fait l'objet d'une opération préalable
- 58... Véhicules ont fait l'objet d'un déplacement technique

Soit 6362 Opérations au total

- 2343 Véhicules ont été mis en destruction
- 16... Véhicules ont été vendus par les domaines

Annexe n°2 : Statistiques d'activité 2020 pour la ville d'Orvault

Annexe n°3 : Statistiques d'activité 2020 pour la SNFA

2.1.2 Détail de l'activité par mois

Synthèse statistique d'activité de la SNFA pour l'année 2020 :

Fourrière de NANTES	REEL : 2020												
ENTREES - EN NOMBRE DE VEHICULES	JANVIER	FEVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOUT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DECEMBRE	TOTAL
ENLEVEMENTS	575	521	411	189	274	543	505	478	724	807	517	557	6101
ENCAISSEMENTS/PLACE (RESTITUTIONS SUR PLACE)	14	17	5	2	4	6	7	4	7	8	4	2	80
OPERATIONS PREALABLES	10	5	1	1	6	2	7	3	7	9	2	4	57
DEPLACEMENTS TECHNIQUES	4	6	7	11	5	4	4	3	6	4	1	3	58
DESTRUCTIONS VOLONTAIRES "VLDV" / "VHU"	8	10	5	1	1	9	11	7	2	4	6	2	66
TOTAL ENLEVEMENTS	611	559	429	204	290	564	534	495	746	832	530	568	6362
VEHICULES EXPERTISES	212	228	244	140	113	258	267	242	280	360	308	318	2970

SORTIES - EN NOMBRE DE VEHICULES	JANVIER	FEVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOUT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DECEMBRE	TOTAL
ENLEVEMENTS PAYES	387	343	237	76	153	343	270	294	478	474	319	302	3676
ENCAISSEMENTS/PLACE (RESTITUTIONS SUR PLACE)	14	17	5	2	4	6	7	4	7	8	4	2	80
OPERATIONS PREALABLES	10	5	1	1	6	2	7	3	7	9	2	4	57
DEPLACEMENTS TECHNIQUES	4	6	7	11	5	4	4	3	6	4	1	3	58
TERRAINS PRIVES													0
JUDICIAIRES ENTREES (REMORQUAGE)													0
TOTAL SORTIES	415	371	250	90	168	355	288	304	498	495	326	311	3871
EXPERTISES VENDUES	90	89	88	56	87	65	94	87	99	119	131	123	1128
DESTRUCTIONS EPAVES + CARAVANES FACTUREES A LA VILLE	172	181	94	208	88	79	192	161	123	184	261	232	1975
AUTRES FACTURATIONS VILLE (3I, PRISE EN CHARGE,...)	172	181	94	208	88	79	192	161	123	184	261	191	1934
DOMAINES	2	8	1	0	0	0	0	0	0	0	5	0	16
RELIVRAISONS	0	0	0	3									3
FERRAILLES - VEHICULES	181	181	124	181	75	61	212	180	130	224	230	198	1977
FERRAILLES - VEHICULES (DEUX ROUES)	14	32	8	14	11	8	15	19	24	25	31	31	232
TOTAL VEHICULES SORTIES	612	592	383	285	254	424	515	503	652	744	592	540	6096

FACTURATIONS ANNUEES	JANVIER	FEVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOUT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DECEMBRE	TOTAL
MISES A DISPOSITION													0

GARDIENNAGE	JANVIER	FEVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOUT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DECEMBRE	TOTAL
NB. DE JOURS DE GARDIENNAGE	2 058	2 452		1 297	2 509	2 409	2 219	2 208	3 005	2 447	2 484	2 817	25 905
Dont NB. JUDICIAIRES STOCKS (JOURS DE GARDE)													0
NB. DE JOURS DE GARDIENNAGE MOYEN/ENLEVEMENT	5	7	0	17	16	7	8	8	6	5	8	9	7

Le service fourni aux usagers :

- Présentation et évolution des indicateurs de qualité mis en place pour suivre le service
Un taux d'efficacité est calculé par le rapport entre les réquisitions adressées et les interventions effectives. Il est de 98,6% pour 2020.
- Evolution des prestations (quantités, horaires...)
- Suivi de la fréquentation
- Synthèse des enquêtes de satisfaction menées

2.2 Rapport social

EGS accorde une grande importance à la gestion du personnel, dont la compétence et le professionnalisme sont essentiels à l'accomplissement des missions qui lui sont confiées.

2.2.1 Statut et qualification du personnel

Statut collectif

Les personnels de la SNFA sont rattachés à la Convention Collective Nationale des services de l'automobile du 15 janvier 1981

2.2.2 Organisation sur site

Sur la période, les effectifs de la SNFA sur le site s'élevaient à 9 salariés :

- 1 responsable d'exploitation,
- 1 chef de parc,
- 2 agents administratifs
- 5 ETP chauffeurs titulaires des permis de conduire nécessaires

Personnel en renfort :

CDD remplacement :

Agent administratif et Conducteur levagiste en remplacement d'arrêts maladie et de congés payés

CDD surcroît d'activité :

Agent administratif et Conducteur levagiste liés à la prise en charge de la procédure des véhicules volés et à l'augmentation de l'activité sur certaines période d'activité

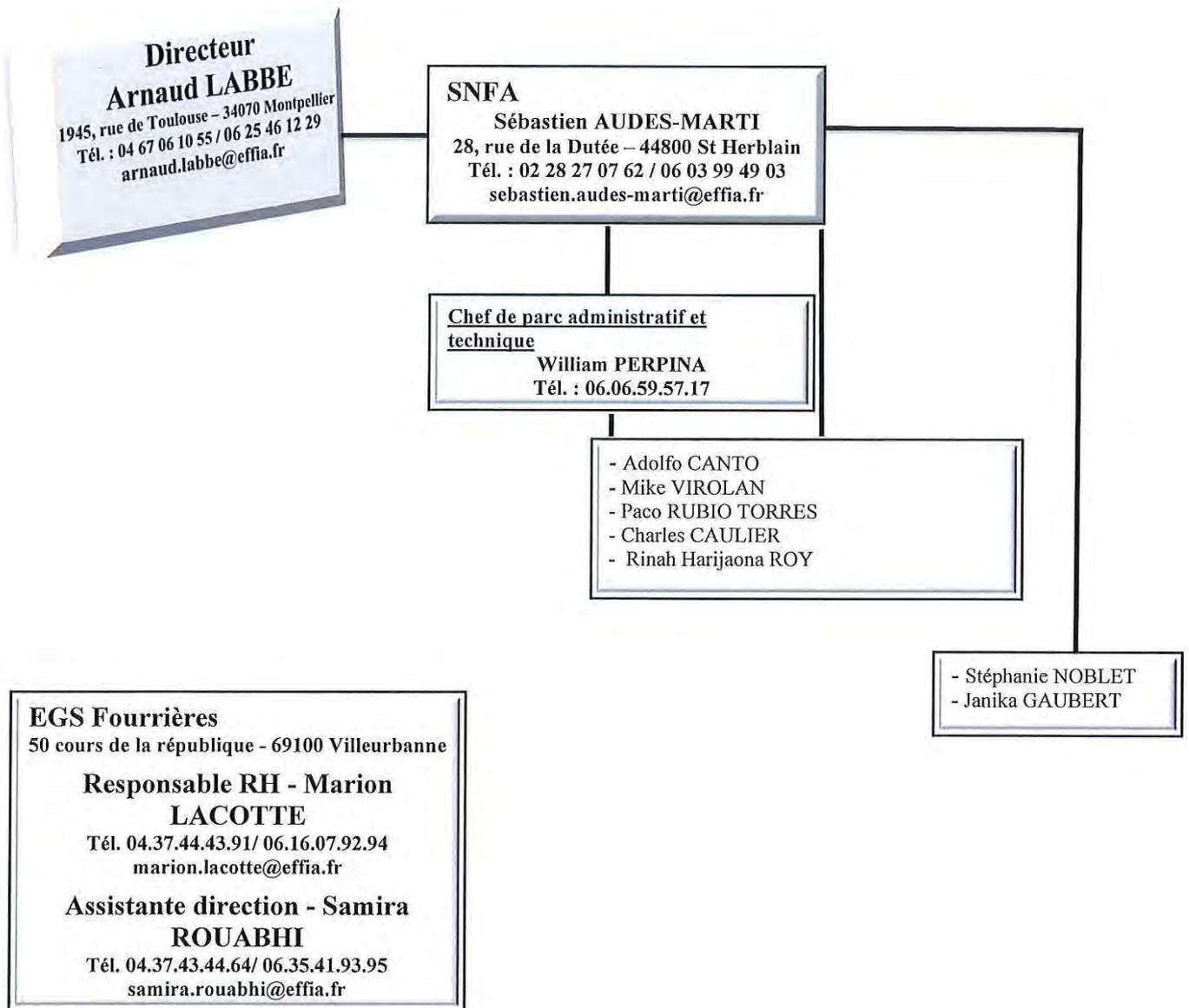
Chef d'exploitation : c'est le premier interlocuteur des autorités locales. Il est en charge de la gestion administrative et économique de la fourrière

Chef de parc : adjoint du chef d'exploitation, il est en charge du bon fonctionnement technique de la fourrière ; gestion de la flotte, maintenance du site. Il réalise toutes les missions d'enlèvement

Chauffeurs levagistes : ils réalisent les missions d'enlèvement sur réquisitions des autorités de police. Ils sont aussi en charge de la maintenance des véhicules qui leur sont affectés.

Personnel administratif : en charge de l'accueil du public et de la gestion des procédures administratives prévues au code de la route

Organigramme



2.2.3 Formation professionnelle / hygiène & sécurité

L'intégralité du personnel a fait l'objet d'un recrutement externe. Nous avons donc déployé une importante politique de formation dès cette première année. Ces formations, pour la plupart d'entre elles, s'inscrivent dans le cadre des actions portant sur l'hygiène et la sécurité :

-PAS DE FORMATION CETTE ANNEE COVID

2.2.4 Absentéisme

Le taux d'absentéisme cumulé pour la SNFA à fin Décembre 2020 est de 11,1 % (contre 13 % en 2019)

SITES	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept	Oct	Nov	Décembre	Moyenne à fin dec 2020
S.N.F.A.	11,8%	10,7%	18,7%	20,0%	20,0%	14,7%	9,4%	2,5%	3,8%	2,9%	10,0%	10,0%	11,1%

Afin de lutter contre l'absentéisme injustifié, notre société collabore avec la société spécialisée Securex. Cette société est habilitée à effectuer, à notre demande, des contre-visites médicales

La contre visite médicale est un droit, issu de la Loi de Mensualisation du 19 janvier 1978. Cette loi, autorise tout employeur à avoir recours au contrôle médical privé pour vérifier l'arrêt de travail d'un salarié en respectant le secret médical. Ce droit intervient en contrepartie du versement du complément de salaire par l'employeur.

Les réclamations et contentieux :

- Modalités de réclamations offertes aux usagers

En supplément du traitement classique des réclamations adressées par voie postale, une adresse mail est spécialement dédiée à cet usage : <https://www.nantes-fourriere.fr/>

- Analyse et suivi des réclamations et des contentieux

Il existe classiquement deux types de réclamation :

- ✓ **Sur la légitimité de la mise en fourrière** : dans ce cas, la personne est renvoyée vers l'autorité de police ayant ordonné la mise en fourrière
- ✓ **Sur l'état du véhicule lors de la restitution** : Chaque cas fait alors l'objet d'un traitement personnalisé en fonction de l'incident.

3/ Rapport technique

3.1 Moyens techniques d'exécution de la mission



28 rue de la Dutée
CS 50 301
44803 Saint HERBLAIN Cedex
Téléphone: 02 28 27 07 60
Fax: 02 40 76 65 15

Listing vehicules fourriere de NANTES

<i>Marque</i>	<i>Modèle</i>	<i>CODE</i>	<i>Immatriculation</i>	<i>Mise en service</i>	<i>Equipement</i>	<i>DATE DU DERNIER CT</i>
RENAULT	ZOE	LOC				
RENAULT	MIDLUM	21	DE-498-TA	15/06/2005	plateau et panier	17/03/2019
RENAULT	MIDLUM	22	AC-530-SH	07/09/2009	plateau et panier	24/03/2019
RENAULT	MIDLUM	30	EK-661-WM	17/03/2017	plateau et panier	14/07/2019
NISSAN	PRIMASTAR	23	BL-817-FJ	30/03/2011	utilitaire pour zone sensible	30/08/2018
LAND ROVER	DEFENDER	25	AC-716-NF	25/08/2009	panier	01/08/2019
ACMAT	ALTV	26	CJ-628-HG	31/01/2012	panier	05/09/2019
RENAULT	MIDLUM	29	DH-762-WQ	23/07/2014	plateau et panier	16/10/2019
ISUZU	DMAX	28	DH-758-PD	11/07/2014	panier	19/08/2019
TOYOTA	ELEVATEUR		33748	INCONNUE		

3.2 Inventaire du stock de véhicules

Un inventaire du stock sur le parc de la SNFA s'est déroulé le 08/03/2021. Cet inventaire se renouvelle au moins une fois par an. Il n'a pu avoir lieu en 2020 du fait de la COVID.

4/ Qualité & évolution du service rendu aux usagers...

4.1 L'accueil sur le site de la fourrière

Pendant la crise sanitaire, les horaires d'ouverture au public ont été modifiés plusieurs fois afin de les adapter aux mesures gouvernementales.

Le propriétaire d'un véhicule se présentant à l'accueil de la fourrière :

L'agent d'exploitation :

- Se libère de la tâche qu'il accomplit dans les meilleurs délais afin de limiter au maximum le temps d'attente,
- Renseigne précisément la personne sur les conditions de restitution de son véhicule :
 - Documents à présenter pour obtenir une main levée indispensable à la restitution
 - Montant à régler et conditions de règlement acceptées

4.2 Le règlement des frais de fourrière

Nous offrons aux usagers la possibilité régler leurs frais de fourrière en espèces ou par cartes bancaires.

Aux propriétaires de véhicule dépourvus de moyen de paiement, nous offrons une solution de « paiement à distance » permettant d'effectuer un règlement à partir d'un appel téléphonique. Cette solution est particulièrement utile dans le cas de règlement sur le lieu de l'enlèvement (restitution sur place ou opérations préalables)

Les tarifs sont définis par un **arrêté du 3 août 2020** fixant les tarifs maxima des frais de fourrière pour automobiles dans les communes les plus importantes.

4.3 Autre canal d'information du public

Ce dispositif d'accueil est renforcé par un site web « fourrière de Nantes », qui permet de confirmer la mise en fourrière d'un véhicule et de connaître, sans délai, les conditions de sa restitution. Ce site permet donc une information du public 365 jours par an et 24H/24.

<https://www.nantes-fourriere.fr/>

- Vérification de la présence d'un véhicule en fourrière grâce à un moteur de recherche
- Adresse, moyens de paiement, jours et heures d'ouverture au public,
- Documents à présenter pour la restitution d'un véhicule
- Procédure en vue de la destruction volontaire d'un véhicule entré en fourrière

Mon véhicule est-il en fourrière ?

Vous pensez que votre véhicule a pu faire l'objet d'une mise en fourrière, vous pouvez effectuer une recherche à partir du numéro d'immatriculation du véhicule.

Saisissez le numéro d'immatriculation

VÉRIFIER

Comment récupérer mon véhicule ?

4.4 Service d'enlèvement des VHU auprès des particuliers

Les particuliers nantais ont la possibilité de faire enlever et détruire gratuitement leur véhicule (article 33 du contrat de délégation)

- Les particuliers qui souhaitent la destruction de leur véhicule prennent rendez-vous avec notre service afin de constituer le dossier administratif correspondant et transmettre à ce moment les pièces demandées.
- Une fois le dossier complet et validé, l'enlèvement de l'épave est effectué rapidement, le propriétaire est destinataire d'un certificat de cession
- Les véhicules sont acheminés vers notre prestataire VHU, qui se charge de la destruction physique

5 / Rapport financier :

Les comptes de la délégation de service public

Conformément à l'article L 1411-3 du Code Général des Collectivités Territoriales complété par le décret du 18 mars 2005*, le délégataire doit transmettre chaque année « à l'autorité délégante un rapport comportant notamment les comptes retraçant la totalité des opérations afférentes à l'exécution de la délégation de service public et une analyse de la qualité de service. Ce rapport est assorti d'une annexe permettant à l'autorité délégante d'apprécier les conditions d'exécution du service public ».

**applicable de manière obligatoire à partir du 1^{er} janvier 2006*

5.1 Le compte de résultat

Le compte de résultat retrace l'ensemble des produits et des charges rattachables à la délégation et rappelle les données présentées l'année précédente au titre du même contrat. Les comptes sont établis conformément au plan comptable en vigueur et selon les mêmes principes que les comptes sociaux du délégataire.

Le délégataire présentera en annexe une présentation des méthodes et des éléments de calcul économique retenus pour déterminer les produits et les charges directs et indirects imputés au compte de résultat de l'exploitation.

En € courant HT	2 019	2 020	Ecart
Recettes	1 234 827	1 032 688	-202 139
Opérations préalables	1 264	4 282	3 018
Enlèvements	580 116	412 457	-167 659
Garde	153 608	168 446	14 838
Récupération de frais auprès des propriétaires (véhicules non retirés)	53 001	57 663	4 662
Récupération de frais auprès du service des Domaines	22 449	7 905	-14 544
Ferrailles	310 959	306 558	-4 400
Autres produits (villes, refacturation expertises, etc..)	64 547	70 611	6 064
Judiciaire	48 883	4 766	-44 117
Charges	-1 007 346	-851 188	156 158
Achats	-7 302	-9 893	-2 591
Loyers	-10 146	-19 437	-9 292
Charges locatives	-	-1 168	-1 168
Assurances	-28 458	-21 698	6 761
Carburants	-55 417	-45 339	10 078
Entretien véhicules	-32 456	-32 779	-324
Fluides (électricité, gaz, eau)	-11 575	-2 658	8 917
Frais de télécommunications	-11 773	-8 433	3 340
Frais postaux	-18 332	-17 342	991
Honoraires	-41 260	-51 731	-10 472
Gros entretiens	0	-183	-183
Maintenance	-8 582	-12 839	-4 257
Publicité	-71	-	71
Frais de gardiennage	-62 362	-28 490	33 872
Charges de personnel	-529 249	-420 564	108 685
Frais de structure	-75 126	-81 246	-6 121
Charges financières	-1 061	-470	591
Impôts et taxes	-16 114	-18 588	-2 474
Dotations aux amortissements	-69 057	-50 444	18 613
Autres (Informatique)	-3 578	-4 691	-1 113
Autres (Nettoyage)	-5 193	-6 224	-1 031
Autres (Frais bancaires CB)	-5 838	-5 379	459
Frais d'avocat	-	-	-
Frais de déplacement	-6 645	-3 825	2 820
Location véhicule de service	-5 285	-5 447	-163
Location matériel exploitation	-	-	-
Produits / Charges relatifs vente véhicule	-	-	-
Charges de gestion courante	-	-	-
Transport de fonds	-2 465	-2 319	146
Résultat brut	227 481	181 500	-45 981
Redevance à verser au déléguaunt	-173 328	-70 551	102 777
IS	-	-	-
Résultat net	54 153	110 949	56 796

Recettes:

En 2020, l'activité est en baisse par rapport à 2019 avec un impact de -202 139€ sur le chiffre d'affaires réalisé. Cette diminution est concentrée sur trois postes de chiffre d'affaires principaux : les enlèvements (-168K€), le judiciaire (-44K€) et les ventes aux Domaines (-15K€). Le nombre d'enlèvements est en diminution par rapport à 2019 de -1 277.

Indemnisation du délégataire:

La Ville verse au délégataire une indemnisation fixe de 25€HT par véhicule au titre des propriétaires inconnus, introuvables ou insolvable.

Le nombre de véhicules de prise en charge par la ville cette année s'élève à 1 864 enlèvements soit une indemnisation s'élevant à 46 600€.

Loyer/location matériel d'exploitation :

Dans la continuité de 2019, la hausse des charges de location s'explique par le recours à la location d'un chariot élévateur mais pour une année complète en 2020.

Assurances :

Cette ligne comprend les assurances de la flotte automobile, les assurances Dommages aux biens et Responsabilité civile et des remboursements de sinistres clients.

Carburant :

Le poste est en diminution par rapport à 2019 du fait de la baisse d'activité constatée.

Entretiens et maintenance :

Les entretiens et maintenance correspondent aux lignes suivantes du compte de résultat :

- Entretien véhicules
- Gros entretiens
- Maintenance

Ces charges sont en augmentation de 4 764€, ce dépassement est justifié par des surcoûts de remise en état de la flotte de la fourrière qui est vieillissante.

Frais postaux :

Le poste est en économie de 991€ par rapport à 2019. Malgré la baisse d'activité, le nombre de recommandés envoyés n'a pas diminué expliqué par un nombre d'enlèvements de véhicules abusifs plus important que les années précédentes.

Honoraires :

Les charges d'honoraires représentent les frais d'expertise. Ces frais sont en augmentation par rapport à 2019 de 10 472€ car des factures 2019 ont été réceptionnées en 2020 et n'avaient pas été provisionnées. Cela impacte les comptes pour un total de 6 384€.

Frais de gardiennage :

L'économie de 33 872€ constatée sur les frais de gardiennage se justifie par la réduction des horaires d'ouverture de la fourrière du fait de la crise sanitaire.

Les charges de personnels

La masse salariale est répartie comme suit :

	2 019	2 020	Ecart
CHÔMAGE PARTIEL		12 826	12 826
Salaires + charges sociales	-509 457	-435 580	73 877
FORMATION	-8 949	0	8 949
MEDECINE DU TRAVAIL	-1 391	-1 177	214
Participation / Intéressement	-9 081	1 160	10 241
RETRAITE	-298	1 027	1 325
MEDAILLE DU TRAVAIL	-72	1 179	1 251
Total	-529 248	-420 564	108 684

Les charges de personnels sont en diminution comparé à l'exercice 2019 de 108 685€, expliqué par :

- La mise en place du chômage partiel
- Une diminution du nombre d'Equivalent Temp Plein de l'exercice en cours par rapport au précédent (11,04 ETP en 2019 contre 10,81 en 2020)
- Un impact positif sur la masse salariale 2020 dû à la reprise des provisions intéressement et participation.

Les frais de structure

Les frais de structure facturés à la SNFA correspondent au taux prévu au CEP soit 8% du CA.

Les charges financières et dotations aux amortissements

La SNFA n'a acquis aucun bien au cours de cet exercice, de plus la fin d'amortissement de certains investissements entraînent des économies sur les lignes charges financières et dotations aux amortissements du compte de résultat.

Les redevances

Le montant de redevance finale pour l'année 2020 est de 74 872€. Il se décompose comme suit :

- Redevance fixe : 32 812€.
- Redevance variable : 42 060€.

Par ailleurs, le montant comptabilisé est de 70 499€ soit un écart de +4 373€ par rapport au montant dû. Lors du calcul de redevance à fin décembre 2020, la valorisation de la variation du stock de véhicule n'avait pas été intégrée au chiffre d'affaires. Ainsi, la variation représentant un montant supplémentaire de chiffres d'affaires de 17 492€, cela vient augmenter le montant de la redevance due.

5.2 Le compte rendu bilantiel

Le compte rendu bilantiel permet de suivre l'actif immobilisé et son financement en opérant une distinction entre les biens de retour et les biens de reprise.

Le compte rendu bilantiel doit présenter :

- Le mode de financement des investissements, acquisition de matériel (fonds propres, emprunts...) :
Le financement est fait par du cash pooling (convention de trésorerie) auprès de la société mère Keolis SA.
- L'encours de la dette en capital et ses échéances de remboursement :
Aucune dette en capital, le financement des investissements est réalisé par le cash pooling (convention de trésorerie maison mère)
- Le détail des immobilisations : la durée, les modalités et le montant des amortissements
Ci-dessous, le tableau d'amortissements des investissements.
- L'évolution du stock des provisions pour renouvellement et grosses réparations.
Aucune provision pour renouvellement et grosses provisions.

Tableau des amortissements

Famille	Libellé (Bien)	Valeur d'acquisition	Durée amort. Comptable	Amortissements (fin de l'exercice antérieur)	Amortissements (variation sur l'exercice)	VNC
	ICRH NET CREATION HR	2 100	3	2 100	0	0
	LOGOL CONNEXION POLICE MUNICIPALE	1 000	1	1 000	0	0
	LOGOL DROIT UTILISATION	10 000	3	10 000	0	0
	LOGOL LOGICIEL FACTURES JUDICIAIRES	1 500	1	1 500	0	0
	LOGOL SITE WEB	3 125	3	3 125	0	0
Total Logiciel et développement informatique		17 725		17 725	0	0
	ALTEA ENROBE	5 795	30	1 088	193	4 514
	ALTEA FINITION ENROBE	27 490	30	4 968	916	21 605
	ALTEA FINITIONS ENROBE	2 284	30	426	76	1 782
	ALTEA SEPARATEUR HYDROCARBURE	24 430	30	4 716	814	18 899
Total VRD - assainissement - rétention		59 999		11 198	2 000	46 801
	ATTS KITCHENETTE	940	10	551	94	295
	ATTS PT D'EAU LOCAL	290	10	170	29	91
	VILLEMONTAIL TRVX	18 768	10	11 045	1 877	5 846
Total Local d'exploitation - algeco		19 998		11 766	2 000	6 232
	DIFAC NETOYEUR HAUTE PRESSION	2 164	5	2 164	0	0
	EQUIP'MEN DIVERS OUTILLAGES	1 642	5	767	328	546
	ORANGE AUTOCOM	4 789	5	4 789	0	0
Total Autres matériels industriels		8 595		7 720	328	546
	BURGAUD RAMPE MARCHE	1 590	20	445	80	1 066
Total Maçonnerie		1 590		445	80	1 066
	EIAD CABLAGE	1 403	20	417	70	916
	EIAD ELECTRICITE	1 879	20	562	94	1 223
	EIAD RESEAU ECLAIRAGE	2 528	20	752	126	1 650
	EIAD RESEAU INFO	3 273	20	980	164	2 130
	EIAD TVX ELECTRIQUES RAPPORT SOCOTE	6 265	20	1 566	313	4 385
Total Cablage et électricité		15 348		4 277	767	10 303
	ATLANTIQUES PORTE ENTREE PMR	2 442	20	602	122	1 718
	EIAD FINITION PORTAIL	1 711	20	466	86	1 159
	EIAD MOTORISATION PORTAIL	5 507	20	1 648	275	3 583
	EIAD PORTAIL COULISSANT	16 081	20	4 426	804	10 851
	EIAD PORTAIL/PORTILLON	2 970	20	883	149	1 939
	EIAD REMISE EN ETAT DE LA CLOTURE	2 032	20	203	102	1 727
	EIAD REMPLACEMENT DU PORTAIL	7 458	20	746	373	6 340
Total Menuiserie		38 201		8 974	1 910	27 317
	EIAD MISE EN PLACE INTERPHONIE	641	7	490	92	60
	ISO MATERIEL	692	7	590	99	4
	ISO RAJOUT CAMERA	3 296	7	2 807	471	18
	ISO SECURITE CAMERA ENTREE	1 727	7	312	247	1 169
	ISO SECURITE CHANGT STOCKEUR	2 301	7	484	329	1 488
	ISO SYSTEME DE VIDEO	10 300	7	8 470	1 472	359
	ISO SYSTEME RADIO	1 837	7	1 564	262	10
	ISO SYSTEME VIDEO	24 034	7	19 764	3 433	837
Total Caméra		44 829		34 481	6 404	3 944
	CATRA 67 CHASSIS DEPANNEUSE	63 389	5	36 957	12 678	13 755
	ESTMT JIGE LAND ROVER 89A775604	7 594	1	7 594	0	0
	JIGE ACMAT VHCBVND40U0452249 OCCAS	46 662	3	46 662	0	0
	JIGE DEPANNEUSE 4X4	65 000	5	65 000	0	0
	MILTI TRUCKS TRVX MIDLUM AC 530 SH	14 602	5	14 602	0	0
	RENAULT DEPANNEUSE	57 100	5	57 100	0	0
	SEG TRVX MIDLUM DE 498 TA	6 919	5	6 919	0	0
	WAGREEN ACHAT VEHICULE D'OCCASION	5 000	5	3 682	1 000	318
Total Dépanneuse		266 266		238 516	13 678	14 072
	JIGE EQUIPT DEPANNAGE SIMPLEX 5T	34 500	5	34 500	0	0
	JIGE INTERNATIONAL EQUIPEMENT DEPAN	44 500	5	25 944	8 900	9 656
	JIGE REMORQUAGE	3 783	5	3 783	0	0
	ORNICAR KIT GPS ORNIBOX7	3 852	5	3 852	0	0
	SEG/RENAULT CAMERA DE RECOL	650	5	650	0	0
Total Autres véhicules de transport		87 285		68 729	8 900	9 656
	EFFIA FRAIS PROJIXI	868	5	539	174	156
	EFFIA RENOUVELLEMENT ORDIBNATEURS	931	5	571	186	175
Total Autres matériels informatiques > 500 €		1 799		1 109	360	330
	SND AMEUBLEMENT	2 664	10	1 599	266	799
Total Mobilier de bureau > 500 €		2 664		1 599	266	799
	Autres Matériels informatiques > 500 € (INVEST)	1 295	5	0	127	1 168
Total Equipement réseau		1 295		0	127	1 168
Total général		565 594		406 540	36 820	122 234
Amortissements de caducité				61 144	13 624	
Total général avec amortissements de caducité		565 594		467 683	50 444	47 466

6/ Annexes

Annexe 1 :

Arrêté du fixant les tarifs maxima des frais de fourrière automobile

Annexe 2 :

Statistiques d'activité 2020 pour la ville d'Orvault

Annexe 3 :

Statistiques d'activité 2020 pour la SNFA

Annexe 1

Arrêté du 03 août 2020 fixant les tarifs maxima des frais de fourrière automobile

Décrets, arrêtés, circulaires

TEXTES GÉNÉRAUX

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DES FINANCES ET DE LA RELANCE

Arrêté du 3 août 2020 modifiant l'arrêté du 14 novembre 2001 fixant les tarifs maxima des frais de fourrière pour automobiles

NOR : ECOC2013715A

Publics concernés : professionnels, services déconcentrés, administrations.

Objet : fixation des prix maxima des frais de fourrières des véhicules automobiles.

Entrée en vigueur : le lendemain de la publication.

Notice : l'arrêté a pour objet la revalorisation des frais d'enlèvement et de garde journalière des voitures particulières sur le territoire national, à l'exception des communes soumises à l'arrêté du 28 novembre 2003 fixant les tarifs maxima des frais de fourrière pour automobiles dans les communes les plus importantes (Paris, Lyon et Marseille).

Références : le présent arrêté modifie l'arrêté du 14 novembre 2001 modifié fixant les tarifs maxima des frais de fourrière pour automobiles ; ce texte et le texte qu'il modifie peuvent être consultés sur le site Légifrance (<https://www.legifrance.gouv.fr>).

Le ministre de l'économie, des finances et de la relance et le ministre de l'intérieur,

Vu le code de la route, notamment ses articles L. 325-9 et R. 325-41 ;

Vu l'arrêté du 14 novembre 2001 modifié fixant les tarifs maxima des frais de fourrière pour automobiles,

Arrêtent :

Art. 1^{er}. – L'annexe II de l'arrêté du 14 novembre 2001 susvisé est remplacée par l'annexe suivante :

«

FRAIS de fourrière	CATÉGORIES DE VÉHICULES	MONTANT (en euros)
Immobilisation matérielle	Véhicules PL 44 t ≥ PTAC > 19 t	7,60
	Véhicules PL 19 t ≥ PTAC > 7,5 t	7,60
	Véhicules PL 7,5 t ≥ PTAC > 3,5 t	7,60
	Voitures particulières	7,60
	Autres véhicules immatriculés	7,60
	Cyclomoteurs, motocyclettes, tricycles à moteur et quadricycles à moteur non soumis à réception	7,60
Opérations préalables	Véhicules PL 44 t ≥ PTAC > 19 t	22,90
	Véhicules PL 19 t ≥ PTAC > 7,5 t	22,90
	Véhicules PL 7,5 t ≥ PTAC > 3,5 t	22,90
	Voitures particulières	15,20
	Autres véhicules immatriculés	7,60
	Cyclomoteurs, motocyclettes, tricycles à moteur et quadricycles à moteur non soumis à réception	7,60
Enlèvement	Véhicules PL 44 t ≥ PTAC > 19 t	274,40
	Véhicules PL 19 t ≥ PTAC > 7,5 t	213,40
	Véhicules PL 7,5 t ≥ PTAC > 3,5 t	122,00

FRAIS de fourrière	CATÉGORIES DE VÉHICULES	MONTANT (en euros)
	Voitures particulières	121,27
	Autres véhicules immatriculés	45,70
	Cyclomoteurs, motocyclettes, tricycles à moteur et quadricycles à moteur non soumis à réception	45,70
Garde journalière	Véhicules PL 44 t \geq PTAC > 19 t	9,20
	Véhicules PL 19 t \geq PTAC > 7,5 t	9,20
	Véhicules PL 7,5 t \geq PTAC > 3,5 t	9,20
	Voitures particulières	6,42
	Autres véhicules immatriculés	3,00
	Cyclomoteurs, motocyclettes, tricycles à moteur et quadricycles à moteur non soumis à réception	3,00
Expertise	Véhicules PL 44 t \geq PTAC > 19 t	91,50
	Véhicules PL 19 t \geq PTAC > 7,5 t	91,50
	Véhicules PL 7,5 t \geq PTAC > 3,5 t	91,50
	Voitures particulières	61,00
	Autres véhicules immatriculés	30,50
	Cyclomoteurs, motocyclettes, tricycles à moteur et quadricycles à moteur non soumis à réception	30,50

».

Art. 2. – La déléguée à la sécurité routière et la directrice générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes sont chargées, chacune en ce qui la concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait le 3 août 2020.

*Le ministre de l'économie,
des finances et de la relance,*
Pour le ministre et par délégation :
*La directrice générale de la concurrence,
de la consommation et de la répression des fraudes,*
V. BEAUMEUNIER

Le ministre de l'intérieur,
Pour le ministre et par délégation :
La déléguée à la sécurité routière,
M. GAUTIER-MELLERAY

Annexe 2

Statistiques d'activité 2020 pour la ville d'Orvault

ACTIVITES DES FOURRIERES POUR AUTOMOBILES

Pour la période du 01/01/2020 au 31/12/2020

SOCIETE NANTAISE DE FOURRIERE AUTOMOBILE

PAGE: 1

LA PROCEDURE DE MISE EN FOURRIERE

A) Mises en fourrière prescrites :

a) Total des prescriptions-----	63
b) Nombre de prescriptions par auteurs :	
POLICE MUNICIPALE ORVAULT-----	63
c) Cas justificatif de prescriptions :	
STATIONNEMENT GENANT-----	1
STATIONNEMENT ABUSIF-----	1
EMPLACEMENT RESERVE-----	2
ABUSIF-----	24
ARRETE MUNICIPAL-----	6
DEFAUT ASSURANCE-----	1
DEFAUT DE PERMIS + ASSURANCE-----	1
STAT. GENANT AUTRE VEHICULE-----	1
STAT.GENANT ENTREE CARROSSABLE-----	6
STAT GENANT ACCES POMPIERS-----	1
STATIONNEMENT RESERVE MARCHÉ-----	6
TROTTOIR-----	1
VEHICULE EPAVE-----	10
VEHICULE INCENDIE-----	2

B) Prescriptions non suivies d'enlèvement

Véhicules faisant l'objet d'une prescription de mise en fourrière :

- repris par leurs conducteurs avant commencement d'exécution de la mise en fourrière :-----	3
- restitués après commencement d'exécution et règlement des frais d'opérations préalables, mais sans transfert du véhicule :-----	0

TOTAL-----

3

C) L'enlèvement en fourrière des véhicules

a) - Total des véhicules enlevés en fourrière :-----	60
- dont MOTO-----	1
- dont VEHICULE LEGER-----	59

D) Véhicules transférés en fourrière et restitués

a) - avant notification :-----	16
b) - après notification :-----	6
c) - Total des véhicules restitués :-----	22

E) Véhicules transférés en fourrière

a) - restitués sans expertise ni classement-----	16
b) - expertisés et classés :	
* A restituer en l'état :-----	0
* A restituer après réparation :-----	2
* A détruire :-----	31
c) - Total des véhicules expertisés et classés-----	33

F) Véhicules mis en fourrière et réputés abandonnés par constat de l'autorité fourrière

a) - 30 jours après notification (ou après constat d'impossibilité de notifier)-----	11
b) - 10 jours après notification (ou après constat d'impossibilité de notifier)-----	21
c) - Total des véhicules réputés abandonnés:-----	32

Annexe 3

Statistiques d'activité 2020 pour la SNFA

ACTIVITES DES FOURRIERES POUR AUTOMOBILES

Pour la période du 01/01/2020 au 31/12/2020

SOCIETE NANTAISE DE FOURRIERE AUTOMOBILE

PAGE: 1

LA PROCEDURE DE MISE EN FOURRIERE

A) Mises en fourrière prescrites :

a) Total des prescriptions-----	6362
b) Nombre de prescriptions par auteurs :	
POLICE NATIONALE-----	1944
POLICE MUNICIPALE-----	4243
GENDARMERIE-----	1
POLICE MUNICIPALE ORVAULT-----	63
DESTRUCTION VOLONTAIRE-----	64
HUISSIER-----	45
PROPRIETAIRE-----	2
c) Cas justificatif de prescriptions :	
ACCIDENT-----	28
STATIONNEMENT GENANT-----	43
PARTIES SAILLANTES-----	46
VEHICULE PLEINE VOIE-----	3
GENANT SUR BANDE CYCLABE-----	5
STATIONNEMENT GENANT HORS EMPL-----	19
STATIONNEMENT ABUSIF-----	15
CONDUITE SOUS STUPEFIANT-----	1
VOL DANS UN CHANTIER-----	2
STATIONNEMENT PLEINE VOIE-----	8
EMPLACEMENT RESERVE-----	23
STAT. GENANT TRANSPORT COMMUN-----	1

STAT GENANT VIDE GRENIER-----	1
STAT GENANT PIST CYCL-----	18
ENLEVEMENT SUITE ACCIDENT-----	1
STATIONNEMENT DANGEREUX BAU-----	13
STAT. GENANT SUR ZTL-----	1
ABUSIF-----	1083
ABANDON VOLONTAIRE-----	88
ARRETE MUNICIPAL-----	477
CEEA-----	2
DEFAULT ASSURANCE + CEEA-----	4
DEFAULT ASSURANCE + CARTE GRISE-----	7
DEFAULT ASS. + PERMIS + C.T-----	18
DEFAULT ASS+PERMIS+IMMATRICULAT-----	4
DEFAULT ASSURANCE-----	767
DEFAULT DE CONTROLE TECHNIQUE-----	3
DEFAULT CT + ASSURANCES-----	19
DELIT DE FUITE-----	6
DEFAULT IMMATRICULATION-----	3
DEPLACEMENT VL-----	41
DEFAULT DE PERMIS-----	5
DEFAULT DE PERMIS + ASSURANCE-----	30
EPAVE BRULEE-----	114
FAUSSE PLAQUE-----	9
GENANT L'ACCES D'UN VEHICULE-----	4
GENANT-----	17

GENANT ET PLAQUE NON CONFORME-----	1
ST GENANT PROPRIETE PRIVEE-----	4
GENANT EMPLAC. RESERV. MANIFES-----	29
ST RESERVE GIG-GIC-----	24
CONDUITE MALGRE IMMOBILISATION-----	19
IMMOBILISATION-----	10
STATIONNEMENT INTERDIT-----	8
JUDICIAIRE-----	3
EMPRISE MARCHE-----	6
MESURE CONSERVATOIRE-----	29
MISE EN SECURITE-----	88
NON MAITRISE DE VEHICULE + DEG-----	2
NON PAIEMENT CONSIGNATION-----	5
PROCEDURE JUDICIAIRE-----	2
VL AVEC PARTIES SAILLANTES-----	29
REQUISITION-----	7
REQUISITION SYNDIC-----	8
REQUISITION A PERSONNE-----	24
RESERVE-----	1
RESERVE LIVRAISON-----	11
RUPTURE D'IMMOBILISATION-----	1
REQUISITION NANTES HABITAT-----	2
REFUS D'OBTEMPERER-----	27
RODEO-----	4
RECEL DE VOL-----	4
STATIONNEMENT DANGEREUX-----	11

STAT. EMLAC. RESERVE DEMENAG.-----	195
STAT. GENANT AUTRE VEHICULE-----	104
STAT.GENANT ENTREE CARROSSABLE-----	349
STAT.GE.RESERVE AUX COMMERCANT-----	12
STAT GENANT SORTIE CHANTIER-----	3
STAT.GENANT SUR VOIE DE CIRLCU-----	7
STATIONNEMENT GENANT TRAVAUX-----	139
STAT. HORS EMLAC. LIMITE SOL-----	122
STAT. PLEINE VOIE-----	38
STATIONNEMENT COULOIR BUS-----	3
STATIONNEMENT DANGEREUX-----	13
ST. GENANT SUR CHAUSSEE-----	2
STAT.GENANT EN DOUBLE FILE-----	2
STAT GENANT ACCES POMPIERS-----	12
STAT. TRES GENANT VOIE VERTE-----	1
STAT. INTERDIT MATERIALISE-----	6
STATIONNEMENT RESERVE MARCHE-----	804
STAT SUR PASSAGE PIETONS-----	18
STATIONNEMENT RESERVE BROCANTE-----	94
STAT. SUR EMLACEMENT RESERVE-----	29
STAT. GENANT ACCES SERV.PUBLIC-----	4
STATIONNEMENT ZONE PIETONNE-----	25
TROTTOIR-----	132
VEHICULE EPAVE-----	345
VEHICULE INCENDIE-----	136

VL LAISSE SANS DROIT NI TITRE-----	4
VÉHICULE VOLE-----	473
ZONE PIETONNE-----	2

B) Prescriptions non suivies d'enlèvement

Véhicules faisant l'objet d'une prescription de mise en fourrière :

- repris par leurs conducteurs avant commencement d'exécution de la mise en fourrière :-----	57
- restitués après commencement d'exécution et règlement des frais d'opérations préalables, mais sans transfert du véhicule :-----	80

TOTAL-----	137
------------	-----

C) L'enlèvement en fourrière des véhicules

a) - Total des véhicules enlevés en fourrière :-----	6225
--	------

- dont CYCLOMOTEUR NON IMMATRICULE-----	520
---	-----

- dont MOTO-----	134
------------------	-----

- dont VEHICULE LEGER-----	5571
----------------------------	------

D) Véhicules transférés en fourrière et restitués

a) - avant notification :-----	2922
b) - après notification :-----	867
c) - Total des véhicules restitués :-----	3789

E) Véhicules transférés en fourrière

a) - restitués sans expertise ni classement-----	2900
--	------

b) - expertisés et classés :	
* A restituer en l'état :-----	0
* A restituer après réparation :-----	380
* A détruire :-----	2609

c) - Total des véhicules expertisés et classés-----	2989
---	------

F) Véhicules mis en fourrière et réputés abandonnés par constat de l'autorité fourrière

a) - 30 jours après notification (ou après constat d'impossibilité de notifier)-----	127
--	-----

b) - 10 jours après notification (ou après constat d'impossibilité de notifier)-----	1669
--	------

c) - Total des véhicules réputés abandonnés:-----	1796
---	------

Association
ACCOORD

**Accueils de Loisirs et
Séjours de Vacances**

Exercice 2020

Sommaire

1 Les principales caractéristiques du contrat de délégation de service public

1.1 Caractéristiques générales

1.2 Caractéristiques du service délégué

2 Les comptes de la délégation de service public

2.1 Le compte de résultat

2.2 Le compte rendu bilantiel

3 L'analyse de la qualité du service

4 Les conditions d'exécution du service public

4.1 Les faits marquants de l'exercice

4.2 Le suivi des obligations de service public

1 Les principales caractéristiques du contrat de délégation de service public

1.1 Caractéristiques générales

Objet de la délégation	Elle règle les conditions d'application de la délégation de service public des accueils de loisirs et des séjours de la Ville de Nantes et décrit les obligations des deux parties entre elles et leurs rapports avec les tiers. Le délégataire gère personnellement les équipements mis à sa disposition. Il est l'interlocuteur unique auprès de délégant.
Nature de la convention	Contrat de concession de Service Public
Date signature de la convention	27 novembre 2017
Date de prise d'effet de la convention	1 ^{er} janvier 2018
Echéance de la convention	31 décembre 2021
Durée de la convention	4 ans
Dénomination sociale du délégataire	ACCOORD
Coordonnées	10 rue d'Erlon – BP 22329 – 44023 NANTES CEDEX 1 Tél. : 02 40 74 02 52 Fax : 02 51 76 71 11 Site internet : www.accoornantes.info
Organigramme nominatif des dirigeants	Présidente : Michèle GUILLOSSOU Directeur Général : Mathias CADOT
Répartition du capital social	NEANT

1.2 Caractéristiques du service délégué

Les services fournis

Les activités du contrat de Délégation de Service Public signé entre la Ville de Nantes et l'Accoord le 27 novembre 2018 sont celles des accueils de loisirs et des séjours de vacances pour les enfants de 3 à 15 ans.

Ces actions sont des activités qui visent un double objectif social et éducatif.

Social, comme structure d'accueil (un mode de garde) qui complète et poursuit les autres formes d'accueil de la petite enfance.

Educatif, et c'est là un élément fondamental car fondé sur un projet éducatif général déclinée par des projets pédagogiques mis en actions par chaque équipe et chaque équipement dans une visée d'éducation (non-formelle) complémentaire et concertée aux autres formes, formelle lorsqu'il s'agit de l'école et informelle lorsqu'il s'agit de l'éducation familiale cœur de vie de l'enfant ou adolescent.

Les accueils de loisirs Enfants

De nouvelles places d'ALE malgré la crise sanitaire

2020 a été marquée par une année de crise sanitaire majeure qui a eu des répercussions importantes et imprévisibles sur notre activité. Celle-ci a logiquement fortement baissé, de -28%.

Malgré tout, nous avons ouvert les places supplémentaires prévues initialement avec la ville de Nantes et financées dans le cadre de l'avenant n°2 au contrat

Les mercredis et vacances scolaires, soit environ 110 jours chaque année, les centres de loisirs accueillent un peu plus de 10 000 enfants différents.

En 2020, deux nouveaux lieux d'accueils ont ouvert à la rentrée : Léon Say (68 places financées dans le cadre du contrat) et les Agenêts (68 places). Le centre de Lermite Lamoricière (96 places) avait déjà quant à lui ouvert début 2020 en centre-ville.

En janvier 2020, nous avons aussi ré-ouvert le centre de Grandchamp des Fontaines à la journée afin de soulager certains accueils de loisirs de proximité accueillant des enfants le mercredi matin, saturés. Cela a rajouté 140 places.

Nous proposons donc désormais 372 places supplémentaires pour les familles nantaises, soit 2 762 places disponibles le mercredi après-midi.

Accueil des personnels mobilisés

Dès le début du confinement, l'Accoord a accueilli dans le centre de « La Manu » les enfants des personnels mobilisés dans la gestion de la crise sanitaire (équipes soignantes, pompiers, services municipaux, salarié.e.s de l'alimentaire), le mercredi et les weekends. Pendant les vacances scolaires, c'est l'accueil de loisirs du Martray qui est venu en renfort de la Manu. Sur une période de 85 jours d'ouverture, ce sont 30 enfants en moyenne par jour qui ont été accueillis. Les équipes d'animation ont su s'adapter rapidement pour mettre en place les protocoles sanitaires et les mesures de distanciation sociale...tout en préservant la qualité des animations auprès d'enfants ravis de profiter d'une bulle de respiration. Cet accueil représente 2 711 journées enfants.

Mode de garde solidaire

À Nantes, l'école a repris le 12 mai. Les conditions sanitaires ont imposé une reprise partielle des activités et de nombreuses familles se sont retrouvées sans mode de garde. C'est pourquoi, en collaboration avec la Ville de Nantes, l'Accoord a proposé un service de garde gratuit et complémentaire de l'école et de l'Éducation Nationale. Dès la mi-mai, 500 places ont été ouvertes dans 14 centres de l'Accoord. En juin, ce dispositif a été étendu aux enfants des écoles privées nantaises. Ce résultat est le fruit d'une collaboration entre tous les équipements qui a mobilisé des dizaines de personnes en interne, depuis les secrétaires jusqu'aux responsables de centres en passant par les équipes d'animation et les personnels de ménage.

Cette action représente 5 883 journées enfants.

Des règles sanitaires strictes

L'accueil des enfants pendant la crise sanitaire et depuis la fin du confinement a été encadré par un protocole sanitaire strict qui a régulièrement évolué et auquel nous avons dû nous adapter : port du masque pour les équipes d'animation, lavage des mains régulier, désinfection des jeux, plan de circulation, constitution de petits groupes, encadrement renforcé et exclusion de toute forme de contact entre eux. Ces règles sont également suivies dans les centres socioculturels depuis leur réouverture pour l'ensemble de nos activités accueillant du public. Ces mesures visent à éviter la propagation du virus tout en nous permettant d'accueillir les usagers dans de bonnes conditions.

Fréquentation des accueils de loisirs

La période du premier confinement a neutralisé l'équivalent de 37 000 journées (base réalisation de 2019), soit 73% de la baisse de fréquentation enregistrée en 2020. Sur le mois de juillet, l'Accoord a également enregistré une baisse de 7 500 journées (réduction de la capacité d'accueil), soit 15% de la baisse globale. À elles-seules, ces 2 périodes concentrent donc 88 % de la baisse observée sur l'année. L'impact de la crise sanitaire est donc évident.

Multiposts

Pour autant, l'Accoord a initié cet été dans cette période de crise un accueil éducatif de proximité et innovant, gratuit, pour les enfants de 6 à 11 ans : entre animation de rue et ALE classique, « les Multiposts » ont connu un vrai succès. Près de 700 enfants, principalement dans les QPV, ont ainsi pu profiter de cette action gratuite hybride mêlant animation et prévention-médiation. Cela a représenté 3 216 journées enfants sur l'été et les vacances d'automne et de Noël.

Les fréquentations cibles inscrites au contrat de Dsp ne prévoyaient pas ces nouvelles actions mises en place de manière exceptionnelle au cours de l'année 2020. Néanmoins, les moyens déployés dans le contrat et non mobilisés en raison de la fermeture des accueils de loisirs ont pu être réorientés sur ces actions (service d'accueil enfants des personnels prioritaires, service de garde solidaire, multiposts...) notamment.

Laïcité

2020 fut également une année particulièrement éprouvante pour les valeurs de la République, du vivre ensemble et de tolérance. Vivre et faire vivre la laïcité dans les espaces éducatifs est une ambition au cœur du projet pédagogique des accueils de loisirs. Nos centres disposent de nombreux leviers pour se saisir de cet enjeu. Vivre ensemble, c'est aussi faire et agir ensemble. Il faut être attentif aux demandes particulières et ne pas transiger avec les principes universels des Droits de l'Homme et du Citoyen et les Droits de l'Enfant. En ce sens, l'Accoord propose un cycle de formations à destination des professionnels et des bénévoles sur la laïcité et les valeurs de la République.

Une fin d'année sous le signe de la culture

Pour conclure cette année 2020 particulière et pour permettre aux enfants d'assister à des temps de spectacle vivant, l'Accoord a organisé une trentaine de spectacles dans les accueils de loisirs, pendant les mois de novembre et décembre. Une action permise grâce à la mobilisation des équipes pour faire vivre le secteur culturel durant la crise sanitaire.

L'ouverture des premiers modules du eService d'accueil de loisirs

2020 a vu le développement du eService de réservation et de paiement en ligne des accueils de loisirs nantais, projet conduit dans un partenariat avec les services de la Ville de Nantes et de Nantes Métropole. Son développement a été retardé par la crise sanitaire mais nous avons cependant pu ouvrir le module « du dossier famille » dans le dernier trimestre. Le paiement et la réservation sont prévus au printemps 2021. Pour l'été et les périodes suivantes, afin de limiter les flux de circulation de personnes dans les secrétariats (protocoles sanitaires), nous avons mis en place un service de demande de réservation en ligne, « à mi-chemin » d'un eService. Les familles étaient ensuite recontactées pour finaliser leurs inscriptions : une facilitation pour les familles, un travail de back-office très important pour les équipes.



Les actions ados

Tout au long de l'année, l'Accoord et la Ville de Nantes proposent une offre culturelle, sportive et de loisirs spécialement adaptée aux adolescent.e.s. En tout, 18 espaces 11/15 sont répartis dans les quartiers nantais. Un de plus que l'année précédente puisque le nouvel agrément du CSC de Beaulieu a permis de renforcer l'équipe et de rouvrir un accueil pendant les vacances scolaires. En 2020, ce sont près de 2000 ados qui ont été accueillis. Cependant, comme toute activité, la crise sanitaire a fait baisser l'activité, - 39,21% par rapport à l'année précédente (en équivalent journées enfants)

Les activités des espaces 11/15 ans sont animées par les équipes de l'Accoord. Les activités sont encadrées par nos équipes et le programme est co-construit avec les ados. Dans cet esprit, certaines sorties et activités sont planifiées en amont...et d'autres sont construites en fonction de ce que souhaitent les ados. Objectif : ne pas venir simplement pour "consommer" une activité mais être capable de concrétiser, à plusieurs, un programme d'activités sur-mesure.

Garder le lien avec les ados pendant le confinement

La période du confinement est venue perturber le fonctionnement des espaces ados. Du jour au lendemain, les centres ont dû fermer leurs portes. Pour autant, les équipes se sont fortement mobilisées pour garder le lien avec les ados entre mars et mai 2020. Du Breil, au Clos, en passant par le Studio et le Port-Boyer, cela a été l'occasion d'affirmer leur présence sur les réseaux établis et de se développer sur Instagram ou WhatsApp en testant de nouveaux formats : quizz, séances de discussion, jeux et défis en tous genres. Les équipes se sont aussi emparées de ces outils pour proposer un accompagnement scolaire à distance et maintenir le lien aux familles.

Favoriser l'expression des jeunes

A la rentrée de septembre 2020, les jeunes ont exprimé leur besoin de parler de l'actualité. Des ateliers radio ont ainsi été organisés dans une dizaine d'espace ados. Autre lieu, même démarche : aux Dervallières, dans le cadre de l'accompagnement à la scolarité, des ateliers débats ont été menés avec les ados sur des sujets de leurs choix (ex : la liberté d'expression, les discriminations...). La démarche pédagogique des animateur.ice.s de l'Accoord est la suivante : les jeunes sont encouragé.e.s à s'exprimer et à construire un raisonnement. Un temps de médiation est ensuite prévu pour cadrer le débat, approfondir certains sujets vus en classe et, au besoin, déconstruire les fausses informations.

Les ados au LUNe

Lors des vacances de février, puis d'octobre, 80 ados ont pu découvrir Le LUNe, un laboratoire dédié au numérique, mis en place par le département pour tou.te.s les collégien.ne.s. Trois stages ont été organisés par les clubs des différents territoires. Les ados ont eu l'occasion de découvrir la robotique et l'impression 3D avec l'intervention d'Efferv&Sciences, d'expérimenter la vidéo sur fond vert ou encore d'utiliser des drones et des écrans tactiles géants, le tout en étant sensibilisés à la désinformation et aux fake news.

Les ados engagés pour plus de solidarité

Égoïstes et individualistes les ados ? C'est tout le contraire ! L'année 2020 aura illustré l'élan de solidarité dont ont fait preuve les ados pendant la crise sanitaire, et le tout, avec talent, créativité et détermination.

***A Malakoff**, les ados se sont mobilisé.e.s concrètement pour les habitant.e.s du quartier en cuisinant des repas. Ils faisaient les courses avec leur animatrice, Annie, puis se retrouvaient sur WhatsApp pour cuisiner à distance. Les repas étaient ensuite remis à La Croix Rouge.*

***Aux Bourderies**, les ados du centre ont fabriqué des boîtes contenant des produits de première nécessité pour les femmes sans abri. Les jeunes ont aussi rédigé des mots de soutien pour rompre l'isolement. Cette action a été menée en partenariat avec l'Action contre le Froid et Féminité sans Abri.*

***Au Studio 11/15**, des centaines de masques ont été fabriqués tout au long de l'année 2020 par les ados.*

***À Nantes Nord**, les jeunes des clubs ados et des Bout-des-Pavés et de la Boissière ont décidé d'agir pour rompre l'isolement des résidents en Ehpad. Les adolescent.e.s ont réalisé des cartes et des enveloppes dans lesquelles ils ont glissé des lettres de vœux personnalisées pour les personnes âgées.*

***Au Breil**, les jeunes ont distribué des paniers solidaires, achetés par les bénévoles du centre, avec l'enveloppe de leur budget participatif. Les ados ont distribué directement aux habitant.e.s ces paniers qui contenaient des denrées non périssables.*

***À la Bottière**, l'association « Smile Is the Life » s'est associée à la maison de quartier pour préparer des repas solidaires. Les ados ont livré à domicile les repas chauds, tous les vendredis, aux personnes isolées du quartier. Plus de 20 jeunes ont très vite adhéré au projet et n'ont pas hésité à transmettre leur énergie au profit de 80 personnes.*

Les séjours

Faire vivre le droit aux vacances

Comme les autres activités de l'Accoord, les séjours ont été fortement impactés par la crise sanitaire. L'objectif de l'association a été de tout mettre en œuvre pour maintenir une offre de séjours et permettre ainsi aux enfants de partir en vacances. Les annonces gouvernementales ayant tardé à arriver, il a fallu que les équipes soient très réactives pour remodeler l'offre de séjours. En quelques jours, l'Accoord a adapté son offre et les conditions d'accueil des enfants. L'ensemble des demandes de réservation se sont faites en ligne. Chaque famille pouvait formuler jusqu'à 3 vœux par enfant et était ensuite recontactée par les secrétaires de l'Accoord qui ont accompli un énorme travail de suivi en peu de temps. L'Accoord a été un des rares organisateurs de séjours à maintenir une offre, qui plus est importante.

Une offre remodelée pour une organisation repensée

En quelques semaines, les équipes d'animation ont été formées au respect des gestes barrières et une série de mesures a été appliquée sur chaque séjour :

- Groupes restreints
- Équipes d'animations dotées de masques et de gels hydroalcooliques
- Lavage des mains très régulier
- Ménage approfondi et désinfection régulière des points de contact
- Organisation adaptée des activités par petit groupe

Résultat : les premiers départs ont eu lieu, comme prévu, le lundi 6 juillet. Les séjours pour les 6-15 ans ont duré au maximum 5 jours, dans un périmètre de 200 kms autour de Nantes, notamment en partenariat avec la FAL 44 à Préfailles. Au vu des contraintes sanitaires, il nous a malheureusement été impossible d'accueillir les enfants de moins de 6 ans pour cette saison 2020. Pour autant, près de 1 500 enfants ont pu partir en séjour cette année, encadrés par une soixantaine d'animateur.ice.s. Ce sont près de 7 000 journées enfants qui ont été réalisées sur les 10 000 initialement prévues

Vacances Apprenantes

L'opération Vacances Apprenantes est un dispositif créé par l'Etat pour répondre au besoin de remobilisation des savoirs mais aussi d'expérience collective des jeunes après la période de confinement. Pendant le temps des vacances, l'objectif est donc de proposer une offre d'activités, spécifique et renouvelée, centrée sur la culture, le sport et le développement durable. Ce dispositif s'inscrit pleinement dans la démarche pédagogique de l'Accoord ce qui a permis à 9 séjours de l'association de recevoir le label Vacances Apprenantes en 2020.

Gratuité pour les plus bas quotients familiaux

Autre mesure importante prise en 2020 : la gratuité pour les quotients familiaux 1, 2 et 3. Cette mesure est directement liée à la crise sanitaire et économique. Peu avant l'été, le constat était le même partout : des enfants qui d'ordinaire partaient en vacances risquaient de ne pas pouvoir profiter d'un séjour cette année. Grâce au dispositif Vacances Apprenantes et au soutien de la CAF et de la Ville de Nantes, l'Accoord a mis en place la gratuité pour les quotients familiaux 1, 2 et 3, en lien avec les équipes sur le terrain et en déployant une communication ciblée. Cette mesure a permis aux enfants de 617 familles de partir gratuitement en séjour et a probablement permis de stabiliser le niveau de fréquentation des QF 1-2 et 3. Ainsi, ces enfants ont représenté 54,3 % des séjours en 2020 (contre 56,89 % en 2019 et 58,4 % en 2018).

Les Vacances des Nantais

Chaque année, Mathilde Chevré, une formatrice médias, part à la rencontre des Nantais.es en vacances. Accompagnée de jeunes de l'Accoord, elle interroge petits et grands sur leurs activités estivales. Cette année, les Vacances des Nantais était dans un partenariat enrichi avec Ouest France. Tous les podcasts étaient disponibles dès le lendemain sur le site de Ouest France, accompagnés d'un article avec photo. Ce partenariat a permis de gagner en visibilité.

Les bivouacs ados

200 jeunes de l'Accoord, âgé.e.s entre 11 et 15 ans, sont parti.e.s durant l'été 2020 en bivouac. Les ados ont pu découvrir les joies du camping, des activités en plein-air mais surtout de l'autonomie sur une durée de 2 à 3 jours. Entre Piriac-sur-Mer, Préfailles, la Turmelière et Iffendic, les ados ont eu l'opportunité de s'évader de leur quartier en réalisant des activités comme le vélo, l'accrobranche ou encore la voile.

Les tarifs des services fournis (2020)

Depuis 2012, la Ville de Nantes a mis en place pour les accueils de loisirs et les séjours de vacances, les mêmes tranches de quotient familial et le même mode de calcul des tarifs que ceux appliqués pour les accueils périscolaires de l'Education. Cette convergence de la grille tarifaire permet une plus grande équité.

Le barème tarifaire des accueils de loisirs et des séjours de vacances se compose de 6 tranches de quotient familial CAF.

Il a été décidé de maintenir un tarif unique et solidaire pour les usagers de la 1ère tranche disposant des plus bas revenus. A partir de la 2ème tranche, la grille tarifaire retenue applique un lissage : le tarif maximum d'une tranche sera le tarif minimum de la tranche suivante, supprimant, de fait, les effets de seuil au passage des tranches. Le tarif maximum est appliqué pour les non-nantais.

Pour exemple au 1^{er} janvier 2020 le tarif d'une journée avec repas est compris entre 2.62 € pour les quotients familiaux les plus bas et 22.60€ pour les quotients familiaux les plus élevés ou hors Nantes.

Lors de la première réservation pour l'année scolaire, chaque famille acquitte des frais de dossier fixés à 6,20 euros pour 2020. Ces frais sont forfaitaires et indépendants du nombre d'enfants inscrits aux activités.

Les grilles tarifaires suivantes ont été appliquées en 2020, hormis la gratuité appliquée pour les séjours proposés aux QF 1-2 et 3.

▪ **Journée avec repas**

	Tranche 1	Tranche 2	Tranche 3	Tranche 4	Tranche 5	Tranche 6
Tranches de QF CAF	0 à 444 €	445 € à 608 €	609 € à 851 €	852 € à 1 441 €	1 442 € à 2 034€	2 035 € à 2 626 € et +
Tarifs 2020	2,62 €	2,62 € à 5,29 €	5,29 € à 8,07 €	8,07 € à 13,68 €	13,68 € à 19,02 €	19,02 € à 22,60 €

▪ **Journée sans repas**

	Tranche 1	Tranche 2	Tranche 3	Tranche 4	Tranche 5	Tranche 6
Tranches de QF CAF	0 à 444 €	445 € à 608 €	609 € à 851 €	852 € à 1 441 €	1 442 € à 2 034€	2 035 € à 2 626 € et +
Tarifs 2020	1,60 €	1,60 € à 2,98 €	2,98 € à 5,28 €	5,28 € à 9,40 €	9,40 € à 13,36 €	13,36 € à 16,06 €

▪ **Demi-journée avec repas**

	Tranche 1	Tranche 2	Tranche 3	Tranche 4	Tranche 5	Tranche 6
Tranches de QF CAF	0 à 444 €	445 € à 608 €	609 € à 851 €	852 € à 1 441 €	1 442 € à 2 034 €	2 035 € à 2 626 € et +
Tarifs 2020	1,82 €	1,82 € à 3,80 €	3,80 € à 5,43 €	5,43 € à 8,98 €	8,98 € à 12,34 €	12,34 € à 14,57 €

▪ **Demi-journée sans repas**

	Tranche 1	Tranche 2	Tranche 3	Tranche 4	Tranche 5	Tranche 6
Tranches de QF CAF	0 à 444 €	445 € à 608 €	609 € à 851 €	852 € à 1 441 €	1 442 € à 2 034 €	2 035 € à 2 626 € et +
Tarifs 2020	0,80 €	0,80 € à 1,49 €	1,49 € à 2,64 €	2,64 € à 4,70 €	4,70 € à 6,68 €	6,68 € à 8,03 €

▪ **Accueils du matin et du soir**

	Tranche 1	Tranche 2	Tranche 3	Tranche 4	Tranche 5	Tranche 6
Tranches de QF CAF	0 à 444 €	445 € à 608 €	609 € à 851 €	852 € à 1 441 €	1 442 € à 2 034 €	2 035 € à 2 626 € et +
Tarifs 2020	0,37 €	0,37 € à 1,39 €	1,39 € à 2,05 €	2,05 € à 2,42 €	2,42 € à 2,68 €	2,68 € à 3,03 €

▪ **Séjours courts, de 5 nuits maximum (tarif à la journée)**

	Tranche 1	Tranche 2	Tranche 3	Tranche 4	Tranche 5	Tranche 6
Tranches de QF CAF	0 à 444 €	445 € à 608 €	609 € à 851 €	852 € à 1 441 €	1 442 € à 2 034 €	2 035 € à 2 626 € et +
Tarifs 2020	11,99 €	11,99 € à 19,01 €	19,01 € à 26,86 €	26,86 € à 42,55 €	42,55 € à 58,46 €	58,46 € à 70,71 €

▪ **Séjours longs, de 6 nuits minimum (tarif à la journée)**

	Tranche 1	Tranche 2	Tranche 3	Tranche 4	Tranche 5	Tranche 6
Tranches de QF CAF	0 à 444 €	445 € à 608 €	609 € à 851 €	852 € à 1 441 €	1 442 € à 2 034€	2 035 € à 2 626 € et +
Tarifs 2020	27,09 €	27,09 € à 32,91 €	32,91 € à 38,13 €	38,13 € à 46,82 €	46,82 € à 63,94 €	63,94 € à 76,04 €

Pour les séjours, courts ou longs, une majoration tarifaire de 20% sera appliquée si le coût de revient moyen par journée-séjour est supérieur ou égal à 45 euros TTC.

▪ **Stages Port-Barbe (tarif à la journée)**

	Tranche 1	Tranche 2	Tranche 3	Tranche 4	Tranche 5	Tranche 6
Tranches de QF CAF	0 à 444 €	445 € à 608 €	609 € à 851 €	852 € à 1 441 €	1 442 € à 2 034€	2 035 € à 2 626 € et +
Tarifs 2020	7,89 €	7,89 € à 12,47 €	12,47 € à 17,70 €	17,70 € à 27,86 €	27,86 € à 38,49 €	38,49 € à 45,76 €

▪ **Ateliers Port-Barbe (tarif au trimestre)**

	Tranche 1	Tranche 2	Tranche 3	Tranche 4	Tranche 5	Tranche 6
Tranches de QF CAF	0 à 444 €	445 € à 608 €	609 € à 851 €	852 € à 1 441 €	1 442 € à 2 034€	2 035 € à 2 626 € et +
Tarifs 2020	27,50 €	27,50 € à 43,08 €	43,08 € à 59,59 €	59,59 € à 91,09 €	91,09 € à 125,86 €	125,86 € à 149,86 €

▪ **Adolescents**

Valeur du point (carte à points – minimum 10 points, par tranche de 10 points)

	Tranche 1	Tranche 2	Tranche 3	Tranche 4	Tranche 5	Tranche 6
Tranches de QF CAF	0 à 444 €	445 € à 608 €	609 € à 851 €	852 € à 1 441 €	1 442 € à 2 034€	2 035 € à 2 626 € et +
Tarifs 2020	0.31 €	0.31 € à 0.36 €	0.36 € à 0.41 €	0.41 € à 0.51 €	0.51 € à 0.67 €	0.67 € à 0.77 €

Activités (nombre de points) :

Accueil de proximité : soirées, mercredis, samedis, vacances. Intervention collège/hors les murs	Gratuité
ATELIER ¹ Animé par le délégataire Animé par un prestataire extérieur	Gratuité 5 points par séance
STAGE ² Animé par le délégataire Prestation à la demi-journée Prestation à la journée	Gratuité 5 points par demi-journée 10 points la journée
Forfait repas Forfait minibus	3 points 3 points
Temps forts sur site avec prestations (concert)	Gratuité
Entrées culturelles, sportives... (cinéma, parc aquatique, parcs loisirs, places de concert...)	Valeur en points = coût de l'activité (Ex. 8 € l'entrée de cinéma = 8 points)
Bivouacs dans la région Pays de Loire Bivouacs hors la région Pays de la Loire	Tarif séjours courts ALE au QF (2 journées) Tarif séjours courts ALE au QF majoré de 20 % Soit 2 journées séjours + 20 %.
Bivouacs sur site du délégataire	3 JAR TARIF ALE au QF
SEJOURS	Application des tarifs SEJOURS (courts et longs) ALE au QF

¹ ATELIERS : Hors vacances scolaires avec une récurrence (ex. : séance chaque mardi pendant 1 trimestre) ou animations ponctuelles (ex. : une séance pendant les vacances).

² STAGES : (hors Port-Barbe) : pendant les vacances ou WE, en continu sur plusieurs jours.

▪ **Atelier (9 personnes)**

	Tranche 1	Tranche 2	Tranche 3	Tranche 4	Tranche 5	Tranche 6
Tranches de QF CAF	0 à 444 €	445 € à 608 €	609 € à 851 €	852 € à 1 441 €	1 442 € à 2 034€	2 035 € à 2 626 € et +
Tarifs 2020	2,18 €	2,18 € à 3,47 €	3,47 € à 4,79€	4,79 € à 8,48 €	8,48 € à 9,78 €	9,78 € à 11,12 €

▪ **Atelier (9-15 personnes)**

	Tranche 1	Tranche 2	Tranche 3	Tranche 4	Tranche 5	Tranche 6
Tranches de QF CAF	0 à 444 €	445 € à 608 €	609 € à 851 €	852 € à 1 441 €	1 442 € à 2 034€	2 035 € à 2 626 € et +
Tarifs 2020	1,66 €	1,66 € à 2,65 €	2,65 € à 3,63 €	3,63 € à 6,44 €	6,44 € à 7,42 €	7,42 € à 8,46 €

▪ **Atelier (+ de 16 personnes)**

	Tranche 1	Tranche 2	Tranche 3	Tranche 4	Tranche 5	Tranche 6
Tranches de QF CAF	0 à 444 €	445 € à 608 €	609 € à 851 €	852 € à 1 441 €	1 442 € à 2 034€	2 035 € à 2 626 € et +
Tarifs 2020	1,18 €	1,18 € à 1,87 €	1,87 € à 2,57 €	2,57 € à 4,58 €	4,58 € à 5,28 €	5,28 € à 6,02 €

Les installations

Siège ACCOORD

Quartier	Usage	Adresse	Propriétaire
ERLON	Siège - Immeuble de bureaux	10 rue d'Erlon RDC	VDN
ALLONVILLE	Services Généraux	54 rue d'Allonville	VDN

Territoire Est-Erdre

Quartier	Usages	Adresses	Propriétaire
BOTTIERE	Maison de Quartier	1 rue Germaine Tillion 147 rte de sainte Luce	VDN
	C. L. Ecole Julien Gracq	3 mail Haroun Tazieff	VDN
	Effervesciences (appartement)	2 rue Urbain Leverrier	Nantaise Habitation
PILOTIERE	Centre socio-culturel	31 rue des Platanes	VDN
	Local Ados	29 rue des Platanes	VDN
	Ecole Urbain Leverrier	11 rue Urbain Leverrier	VDN
PERRAY	Centre socio-culturel	1 rue Jules Grandjouan	VDN
	Local Perray	7 rue Frédéric Mistral	Nantes Habitat
DOULON	Maison de Quartier	1 rue Basse Chesnaie	VDN
	Ecolé Maurice Macé	14 rue du Pontreau	VDN
	Labo 188	Atelier Maurice Parois - rte de Ste Luce	VDN
PORT BOYER	Centre socio-culturel	7 rue de Pornichet	VDN
	Local Ados	77 bis rue du Port boyer	VDN
	A.L. Ecole du Port Boyer	53 rue de l'Eraudière	VDN
HALVEQUE	Maison de Quartier	23 rue Léon Serpolet	VDN
	Accueil de loisirs Halvêque	23 rue Léon Serpolet	VDN
	Logement gardien	21 rue Léon Serpolet	VDN
	Annexe M.Q. (LCR)	3 bis square Bernard Lijot	Nantaise Habitation
Rattaché à Halvêque	Centre Grand Air Aubinière	Chemin du château de l'Aubinière	VDN
ST JOSEPH	Espace d'Animation Saint-Jo	478 route de St Joseph	VDN
	A.L. Ecole du Linot (petits)	45 rue du Port des Charettes (maternelle)	VDN

Territoire Centre-Sud

Quartier	Usages	Adresses	Propriétaire
HAUTS PAVES SAINT FELIX	Centre socio-culturel	9-11 rue du trépied	VDN
Félix Thomas	A.L. Félix Thomas	39 rue Félix Thomas	VDN
Rattaché à F. Thomas	A.L. Ecole Fellonneau	15 rue Fellonneau	
Martray	A.L. du Martray	8 allée Maud Mannoni	VDN
Rattaché au Martray	A.L. Jeux de Mômes	Rue Noire	VDN
Rattaché au Martray	A.L. Jean Jaurès	11 rue Jean Jaurès	VDN
Rattaché au Martray	A.L. Ecole Frédureau	2 rue Frédureau	VDN
Sully	A.L. Sully	5 rue Henri Cochard	VDN
CENTRE VILLE	Centre socio-culturel	12 rue Armand Brossard	VDN
Histoire de Jouer	A.L. Histoire de Jouer	12 rue Armand Brossard	VDN
Rattaché à H.D.J.	A.L. Ecole Emile Péhant		
	Pôle associatif Désiré Colombe	8 rue Arsène Leloup	VDN
	A.L. Ecole André Lermite-Lamoricière	1 rue Evariste Luminais	VDN
MANU	Centre d'Animation Manu IV	1 place de la Manu	VDN
Rattaché à Manu IV	A.L. Ecole Stalingrad	12 bd Stalingrad	VDN
	A.L. Manu VI	7 cours Jules Durand	VDN
	A.L. Manu VII	Place de la Manu	VDN
	A.L. Ecole Les Agenêts	31 rue des Agenêts	VDN
MALAKOFF	Maison des Haubans	1 bis bd de Berlin	VDN
(Provisoire)	Appartement n°1	1 rue d'Angleterre	VDN
(Provisoire)	Appartement n°2	1 rue d'Angleterre	VDN
(Provisoire)	Appartement n°4	1 rue d'Angleterre	VDN
(Provisoire)	Ludothèque	2 bis rue d'Irlande	VDN
(Provisoire)	Cave	1 rue d'Angleterre	VDN
	A.L. Ecole Ange Guépin	6 rue de la révolution des Œillets	VDN
	A.L. Ecole Jean Moulin	5 rue de Chypre	VDN
CLOS TOREAU	Maison des Confluences	4 place du Muguet Nantais	VDN
	A.L. Graine de Cosmos	38 rue de la Ripossière	VDN
ILE DE NANTES	Maison de Quartier	2 rue Conan Mériadec	VDN
	Local musique Les Ponts	14 rue Michel Rocher	VDN
	A.L. Ecole Aimé Césaire	9 esplanade Edouard Glissant	VDN
BEAULIEU	Espace d'Animation	4 rue Vaubourgoin	VDN
	A.L. Ecole Louise Michel	21 rue Paul Ramadier	
STUDIO 11/15	A.L. Studio 11/15 (Eurêka)	1 mail du Front Populaire 7 boulevard Léon Bureau	VDN

Territoire Nord

Quartier	Usages	Adresses	Propriétaire
BOISSIERE	Centre socio-culturel	9 bis rue J. de la Bruyère	VDN
	A.L. Cloé-Le-Baut (petits)	4 bis rue des Renards	VDN
	A.L. du Baut (grands)	2 rue des Renards	VDN
Rattaché à la Boissière	A.L. Observatoire	4 bis Bd des Tribunes	VDN
Point de ramassage	Ecole Charles Lebourg	5 rue Charles Lebourg	VDN
BOUT DES PAVES	Centre socio-culturel / MANO	3 rue Eugène Thomas	VDN
	A.L. Paul Gauguin	14 rue de la Coulée	VDN
	C.U.B. / Winnipeg	1 rue Winnipeg	VDN
BOUT DES LANDES	Centre socio-culturel	12 rue de Concarneau	VDN
	A.L. Ecole Française Dolto	11 rue de Concarneau	VDN
PETITE SENSIVE	Centre socio-culturel	48 rue du Lieutenant de Sesmaisons	VDN
	A.L. Ecole Georges Sand	83 rue des Renards	VDN

Quartier	Usages	Adresses	Propriétaire
PORT BARBE	Espace de Plein Air	La Haute Gournière	VDN
	Centre Equestre	La Chapelle sur Erdre	VDN
	C.L. Port Barbe	La Haute Gournière	VDN
GRANDCHAMP	C.L. Grandchamp	Chemin de la Vinçais	VDN
JULES RIEFFEL	Lycée St Herblain	Saint Herblain	Lycée J. Rieffel
	Lycée Grand Blottereau	Parc du Grand Blottereau	Lycée J. Rieffel

Territoire OUEST

Quartier	Usages	Adresses	Propriétaire
Territoire Ouest	Bureau responsable	2 rue de St Brévin	Nantes habitat
BELLEVUE	Centre socio-culturel	25 rue du Jamet	VDN
META	Maison de l'Enfance	20 rue Firmin Colas	VDN
BOURDERIES	Centre socio-culturel	2A rue de St Brévin	VDN
	A.L. Ecole Alain Fournier	Rue du Rhône - 87 rue du Bois Hardy	VDN
BREIL MALVILLE	Maison de Quartier	52 rue du Breil	VDN
	A.L. Ecole Jacques Prévert (petits)	34 rue du Breil (école maternelle)	
	A.L. Ecole Jacques Prévert (grands)	38 rue du Breil (école élémentaire)	VDN
Rattaché au Breil	A.L. du Grand Carcouët	1 rue Louis Brisset	VDN
Rattaché au Breil	A.L. de la Barberie	25 avenue de Tahiti	VDN
Rattaché au Breil	A.L. Léon Say	44 rue Léon Say	VDN
DERVALLIERES	Maison de Quartier	5 rue Auguste Renoir	VDN
	A.L. du Château (ex école mat.)	3 rue Auguste Renoir	VDN

Le partage des charges entre le délégataire et le délégant

I – Clos et couvert

NATURE	Répartitions interventions	
	ACCOORD	Ville de Nantes
COUVERTURE Travaux remplacement réparation, Nettoyage (couverture)		X
Menuiseries extérieures ère		
Protection de 1 urgence – Vitrage, serrure, ouvrants	X	
Entretien remplacement – Volets roulants, divers ouvrants		X
Divers Gros entretien Structure, peintures, maçonnerie...		X
RESEAUX Assainissement – Entretien regards, bacs à graisse, descentes EP	X	X
Entretien réseaux		X

II – Sécurité (ERP)

NATURE	Répartitions interventions	
	ACCOORD	Ville de Nantes
Alarme incendie Bon fonctionnement (contrôle visuel)	X	
Réparation – Entretien		X
Blocs secours Bon fonctionnement (contrôle visuel)	X	
Réparation – Entretien		X
Extincteurs Bon fonctionnement (contrôle visuel)	X	
Contrôle technique – Réparation – Entretien		X
Installations électriques (réseaux) Entretien courant (ampoules- appareillages- mécanismes)	X	
Réparation – Entretien		X
Fêtes et manifestations Branchements < 25A	X	
Branchements > 25A		X
Alarme intrusion	X	X*
Téléphone rouge	X	
*(si détection incendie)		
VMC nettoyage-bon fonctionnement	X	
VMC entretien dépannage		X
Désenfumage Bon fonctionnement	X	
Entretien dépannage		X
Hottes Nettoyage courant et annuel	X	X (annuel)
Dépannage		X
Plomberie – Chauffage Bon fonctionnement dépannage (uniquement sur convecteur élec)	X	
Réparation entretien		X
Chauffage Entretien dépannage (autre qu'électrique)		X
Divers Consignes et plans d'évacuation		
Contrôle Visuel	X	

Remplacement, mise à jour		X
Contrôles périodiques		X
Formation - Information	X	

III - Divers bâtiment et matériel

NATURE	Répartitions interventions	
	ACCOORD	Ville de Nantes
Menuiserie – Cloisonnement – Mezzanines		
Entretien courant	X	
Remplacement aménagement	X	X
Sols – Peintures – Faux Plafonds		
Entretien – rénovation	X	
Matériel Cuisine		
Entretien remplacement	X	
Electroménager - Mobilier		
Entretien - Remplacement	X	
Matériel scénique fixe		
Bon fonctionnement	X	
Contrôle Périodique réglementaire (ERP)		X
Mise aux normes		X
Ascenseurs – Monte-charge		
Contrôle technique – Entretien réparation		X
Réseaux Basse Tension		
Câblages d'accès télécoms (cuivre et/ou fibre – jusqu'aux têtes de ligne		X
Distribution interne – bâtiments mis à disposition	X	
Distribution interne – bâtiments gestion ville		X
Matériels actifs	X	

IV - Extérieurs

NATURE	Répartitions interventions	
	ACCOORD	Ville de Nantes
Clôture/Portails		
Bon fonctionnement – Dépannage	X	
Entretien		X
Jeux – Aires de jeux		
Bon fonctionnement	X	
Entretien – Réparation		X
Plateaux Sportifs		
Contrôle visuel	X	
Entretien	X	Contrôle
Plantations		
Contrôle visuel	X	
Entretien		SEVE
Allées – Parking – Voirie		
Contrôle Visuel	X	
Réparation		X
Eclairages extérieurs		
Contrôle visuel	X	
Entretien réparation		X
Divers		
Murs escalade		
Bon fonctionnement et entretien	X	

Manèges Bon fonctionnement et entretien	X	
Pontons flottants Bon fonctionnement et entretien	X	
Plage Bon état Entretien	X	X

2 Les comptes de la délégation de service public

Conformément à l'article L 1411-3 du Code Général des Collectivités Territoriales complété par le décret du 18 mars 2005*, le délégataire doit transmettre chaque année « à l'autorité délégante un rapport comportant notamment les comptes retraçant la totalité des opérations afférentes à l'exécution de la délégation de service public et une analyse de la qualité de service. Ce rapport est assorti d'une annexe permettant à l'autorité délégante d'apprécier les conditions d'exécution du service public ».

er

*applicable de manière obligatoire à partir du 1 janvier 2006

2.1 Le compte de résultat

 Comptes d'exploitation DSP Réalisé 2020		REA	REA	Variation	%
		31Dec-20	31Dec-19		
60	Total achats consommables	2 173 132	2 415 651	-242 519	-10,0%
61 - 62	Total achats sous-traitance et services extérieurs	1 469 752	1 540 753	-71 001	-4,6%
64	Total charges de personnel	14 502 163	13 891 386	610 777	4,4%
65 - 68	Total charges autres	410 762	450 908	-40 147	-8,9%
	TOTAL CHARGES	18 555 809	18 298 698	257 111	1,4%
751000	Participations des usagers individuels	1 962 220	2 613 772	-651 552	-24,9%
749003	CAF prestations services ordinaires	1 123 027	1 136 292	-13 265	-1,2%
749004	CAF prestations services majorées (handicap)	105 997	107 234	-1 238	-1,2%
749006	CAF fonds publics et territoires	31 594	18 045	13 549	75,1%
749007	CAF subventions diverses	10 956	28 333	-17 377	-61,3%
749008	Etat (Prefecture)	281 287	27 412	253 875	926,1%
70-79	Autres Recettes	189 512	123 666	65 846	53,2%
741001	VDN Subvention DSP	14 546 803	14 269 469	277 334	1,9%
742019	VDN Subvention Plan pauvreté	204 000		204 000	
	TOTAL PRODUITS	18 455 395	18 324 223	131 172	0,7%
	RESULTAT	-100 414	25 525	-125 939	-493,4%

2.1.0 Faits significatifs de l'exercice

Troisième année du Contrat de Délégation du Service Public (DSP)

C'est le troisième exercice de la nouvelle DSP qui court du 1er janvier 2018 au 31 Décembre 2021.

Une année « Stop and Go », une année sans précédent pour l'Accoord dans un contexte international inédit. Nous avons fait, défait, refait, redéfait...avec le sens du service public et une implication sans faille de l'ensemble des équipes.

Trois périodes auront été particulièrement marquantes :

- Le premier confinement de mi-mars à début mai avec comme effets la fermeture de l'ensemble des accueils de loisirs enfants et adolescents.
- Un effet sur l'été avec une jauge inférieure dans les accueils de loisirs au regard des protocoles sanitaires et un renforcement des actions estivales.
- Un confinement partiel et une longue période de couvre-feu sur le dernier trimestre 2020 avec pour effet notamment, une hausse des annulations de dernière minute pour les places d'accueils de loisirs.

Mais une offre renouvelée à nos Usagers et sans discontinuité après chaque fermeture sanitaire.

L'Accoord a démontré sa détermination à répondre aux attentes de la Ville : service de garde soignant, service de garde solidaire à la réouverture des écoles, les Multispots, ouverture tout l'été de tous les équipements, embauche de jeunes, des séjours adaptés aux mesures sanitaires et de non éloignement...

2.1.1 Analyse financière :

Le résultat de la DSP est déficitaire de -100k€. Il était excédentaire en 2019 à hauteur de +26 k€.

C'est une année de changements conjoncturels qui marquent nos recettes et dépenses en lien avec le nouveau contexte d'accueil sanitaires et les changements de comportements des Usagers.

Malgré le soutien notable de la Ville avec la non application des pénalités prévues au contrat et un avenant de 631k€ notre résultat n'atteint pas l'équilibre.

La participation de la Ville dite part C2 au titre de l'accessibilité sociale a été réduite de 932k€, conformément au contrat DSP, ce qui correspond à la baisse des fréquentations par rapport à la cible du contrat DSP.

A noter également le soutien de la CAF qui a maintenu la subvention des prestations en se basant sur notre activité de 2019.

Le contexte Covid a eu un impact notable sur notre masse salariale, malgré les mesures de chômage au premier confinement pour 408k€. En effet, la masse salariale concernant les animateurs d'activités DSP n'a pas baissé dans la proportion de la baisse de fréquentation. On a donc un nombre d'enfants moindre par animateur. Les causes sont plurielles :

- Les mesures sanitaires pour encadrer les enfants dans de plus petits groupes que les ratios habituels,
- La contrainte de limiter le nombre d'enfants total par site pour pouvoir répartir ces petits groupes,
- Le télétravail a, très probablement, été l'un facteur de la baisse de fréquentation, mais aussi de l'annulation ponctuelle,
- Et concernant les réservations, la facilitation d'annulation mise en place au dernier trimestre 2020 contribue, probablement aussi, à l'augmentation des annulations comparativement aux années précédentes.

2.1.2 La fréquentation

Les fréquentations 2019 atteignaient quasiment la cible du contrat de la DSP à 98,7%.
En 2020, les fréquentations atteignent 70% de la cible du contrat.

Fréquentations en Equivalent journées Réalisé 2020	Total DSP	AL Enfants	AL Ados	Séjours
Réalisé 31Dec-20	171 004	138 953	25 049	7 002
Cible DSP	242 451	190 251	42 200	10 000
Réalisé vs Cible	-71 447	-51 298	-17 151	-2 998
Réalisé vs Cible %	-29,5%	-27,0%	-40,6%	-30,0%

2.2 Le compte rendu bilantiel

L'Accoord est une seule et même entité, elle présente donc son bilan Actif et Passif comme présenté en Assemblée Générale et certifié, sans dissocier un compte rendu bilantiel DSP.

2.2.1 Mode de financement des investissements, acquisition de matériel

Les investissements 2020

Les projets d'investissements sont financés et définis en concertation avec la Ville de Nantes.

Néanmoins, cette année, des investissements ont dû être complétés compte tenu de faits majeurs :

- Le contexte Covid a contraint au télétravail, et donc renforcer la mobilité des salariés grâce aux ordinateurs portables,
- L'inondation à Erlon a endommagé définitivement le cablage informatique,
- La mise en place du E-Service a nécessité de l'équipement et un réseau adapté. La mise en place se poursuit en 2021.
- Le contexte de l'année précédente avait mis en exergue la nécessité d'un audit sécurité, l'Accoord s'est équipé selon le diagnostic.

Au total cette année 770 267 euros ont été réalisés.

ACCOORD - Suivi Annexe 7		
Destinataire		Projets réalisés
Equipement		
Renouvellement matériel et mobilier péda courant (table, chaises...)		151 507
Total Equipement		151 507
SI-Parc		
Parc et matériel informatique		105 584
Réseau informatique		29 658
Cablage Erlon		37 155
E.services		241 946
SI-Parc pédagogique		
Espace numérique (parc pédagogique)		47 726
Total Sce support SI		462 069
Services Generaux		
Parc automobile		49 600
Matériel Mutualisé camping & Vélos		41 313
Aménagements (Annexe 8)		34 059
Sécurité		31 720
Total Services Generaux		156 691
Total général		770 267

La subvention d'investissement

L'incidence des investissements acquis sur la subvention Ville de Nantes est neutre sur le compte d'exploitation de l'association.

Conformément à l'article 23 du contrat d'affermage, ces investissements font l'objet d'un amortissement de caducité de sorte qu'ils soient totalement amortis au terme normal du contrat.

En conséquence, la constatation de la dépréciation de la valeur des immobilisations s'impute par voie d'amortissements sur la valeur des subventions attribuées et ne constitue donc pas une charge.

Les investissements réalisés ont été financés par subvention de la ville de Nantes à hauteur de 682561, dont 221945€ pour le eServices.

La CAF a participé à ce financement pour 20 000€.

L'Actif immobilisé de l'ACCOORD

Le tableau ci-dessous détaille la totalité de l'Actif immobilisé de ACCOORD, il comprend les immobilisations antérieurement acquises à la DSP et tels qu'ils figurent dans les comptes annuels de l'ACCOORD.

Etat de l'actif immobilisé au 31 décembre 2020	Situation au 01-01-2020	Acquisitions	Acquisition par transfert cpte à cpte	Sortie par transfert cpte à cpte	Cessions	Situation au 31-12-2020
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES						
Droit au bail						
Logiciels	2 146,42					2 146,42
Logiciels DSP	1 460 975,76		22 053,90			1 483 029,66
Logiciels ACCOORD (dont logiciel e service a rattacher a dsp	268 851,13	149 013,90	94 720,10	1 788,00		510 797,13
Immobilisations incorporelles DSP en-cours	116 774,00	67 762,77	5 329,20	116 774,00		73 091,97
Avances & acomptes immobilisations incorporelles DSP						
Agencements des terrains	54 188,62					54 188,62
Constructions ACCOORD	36 397,11					36 397,11
Installations techniques	49 562,44					49 562,44
Installations techniques DSP	132 367,65	80 295,22			8 029,53	204 633,34
Installations techniques ACCOORD	24 572,97					24 572,97
Mat.de services et opérationnel	29 166,89					29 166,89
Mat.de services, opérationnel et pédag. DSP	826 973,55	115 681,82			13 736,63	928 918,74
Mat.de services et opérationnel (et pédag) ACCOORD	199 831,42					199 831,42
Installations générales	285 472,66					285 472,66
Installations générales DSP	441 322,58	87 222,32				528 544,90
Installations générales ACCOORD	35 353,27					35 353,27
Matériel de transport	213,27					213,27
Matériel de transport DSP	326 896,01	18 039,18				344 935,19
Matériel de transport ACCOORD	30 437,92		33 438,43			63 876,35
Aut.immob.(bureaux, inform., mobilier)	235 134,04					235 134,04
Aut.immob. DSP (bureaux, inform., mobilier)	1 236 072,28	171 589,73				1 407 662,01
Aut.immob. ACCOORD (bureaux, inform., mobilier)	337 403,72					337 403,72
Immobilisations corporelles en-cours	38 767,63		1 788,00	38 767,63		1 788,00
TOTAL	6 168 881,34	689 604,94	157 329,63	157 329,63	21 766,16	6 836 720,12
IMMOBILISATIONS FINANCIERES						
Titres immobilisés	7,50					7,50
Dépôts et cautionnements	9 692,00				1 810,68	7 881,32
Prêts accordés						
IMMOBILISATIONS	6 178 580,84	689 604,94	157 329,63	157 329,63	23 576,84	6 844 608,94

2.2.2 Les provisions

Les provisions ci-dessous révisées à la clôture de l'exercice s'inscrivent dans la continuité des méthodes de l'exercice précédent.

Etat des provisions au 31 décembre 2020	Situation au 01-01-2020	Dotations	Reprises	Situation au 31-12-2020
Dépréciations d'actif				
Fournitures d'atelier	18 221	838	94	18 965
Matériels pédagogiques	489 504			489 504
Créances diverses				
Usagers débiteurs	9 217	33 463	4 593	38 087
Subventions à recevoir				
PROVISIONS ACTIF CIRCULANT	516 942	34 301	4 687	546 556
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour litiges et risque prud'hommal	248 200	50 000	110 000	188 200
Provisions pour pensions et obligations	1 351 053	478 105	238 899	1 590 259
Provisions pour remise en état des locaux (DSP)				
Provisions pour charges diverses				
Provisions pour adaptation du système informatique				
PROV.POUR RISQUES & CHARGES	1 599 253	528 105	348 899	1 778 459
TOTAL	2 116 195	562 406	353 586	2 325 015

3 L'analyse de la qualité du service

3.1 Le service fourni aux usagers

3-1-1 – Accueil de Loisirs Enfants

L'année 2020 a été marquée par la prise en compte dans le contrat par avenant n°2 de 3 centres de loisirs supplémentaires et par l'ouverture de Grandchamp des Fontaines les mercredis pour les accueils à la journée.

- L'ouverture des accueils de loisirs Léon Say et Agenêts a permis de créer 136 places supplémentaires. Ces places nous ont permis de ne plus avoir de liste d'attente au Martray et à l'Observatoire.
- Ouvrir 140 places sur Grandchamp des Fontaines pour l'accueil à la journée nous a permis de réaffecter les écoles privées qui allaient sur Doulon, Port Boyer, Halvêque et Felix Thomas et donc de libérer autant de places réparties sur ces centres pour faire face là aussi aux listes d'attente.
- 96 places créées à la rentrée 2019/2020

Au total ces 372 places ont permis de réduire très fortement les tensions qui existaient sur Doulon et Félix Thomas. Pour autant, il faut noter que les locaux proposés sur l'école Léon Say ne sont pas très adaptés à l'accueil d'un centre de loisirs et que notre équipe compose avec manque de rangements et un espace exigü.

Chiffres de fréquentation – Le COVID et son impact

2020 est une année particulière puisque dès le mois de mars la situation sanitaire liée au COVID nous a obligés à fermer les accueils de loisirs.

Nous avons rapidement ouvert un accueil spécifique à la Manu, ouvert 7 jours sur 7 de 7h30 à 19h00 pour les enfants des personnels mobilisés pour la gestion de cette crise.

Cette coupure forte et les incidences provoquées par la situation font que les fréquentations 2020 ne sont comparables avec aucune autre année d'activité de notre association. La baisse d'activités par rapport à 2019 est de - 27% environ.

Nous avons également, au côté de la ville, fait face et adapté nos accueils pour passer de cet accueil d'urgence à une réouverture complémentaire au temps scolaire à partir du 11 mai sur les 5 jours de la semaine. Ces accueils complémentaires au temps scolaire permettaient à de nombreuses familles nantaises de reprendre leur activité professionnelle.

Ça n'est qu'à compter des vacances d'été que nous sommes revenus à un fonctionnement « plus normal » mais sous protocole sanitaire.

Pour résumer :

- Du 20 mars au 3 juillet nos activités enfance ont été fortement impactées par le confinement et l'interdiction d'ouvrir nos ALE.
- **Un service de garde (PCA)** pour les enfants des personnels soignants et « indispensables au fonctionnement de la nation » : jusqu'à 130 enfants par jour sur 2 sites. Cela représente 85 jours de fonctionnement avec 32 enfants accueillis en moyenne par jour. Ce service a été organisé à la demande de la ville de Nantes. Il a représenté l'équivalent de près de 2 700 journées enfants.
- **Et enfin, à partir du 18 mai, la mise en place progressive d'un service de garde solidaire de l'école**, en lien à la ville de Nantes et l'Éducation Nationale. Ce service a accueilli **jusqu'à 430 enfants par jour** et représente **environ 5 883 journées** enfant sur 24 jours d'ouverture, soit 310 enfants en moyenne par jour.

En détail :

DU 02 JANVIER AU 31 DECEMBRE 2020 (fermeture sanitaire du mercredi 18 mars au mercredi 1er juillet 2020)	2020				2019			OBJECTIF ANNUEL DSP 2020	
	Réel 2020 en JE	COMPARAISON CONTRAT DSP SUR LA PERIODE			COMPARAISON REELLE N-1 SUR LA PERIODE			Contrat DSP 2020 en JE	% réalisation DSP 2020
		Contrat DSP 2020 en JE	Variation DSP-Réel		Réel 2019 (n-1)	Variation DSP-Réel			
		Ecart au contrat en JE	Ecart au contrat en %			Ecart n-1 en JE	Ecart n-1 en %		
ALE - NBRE EQUIV. JOURNEES	130 377	175 476	-45 100	-25,70 %	173 503	-43 127	-24,86 %	175 476	74,30 %
AE - NBRE EQUIV. JOURNEES	1 852	4 083	-2 232	-54,66 %	3 810	-1 959	-51,41 %	4 083	45,34 %
CHRYSALIDES - NBRE EQUIV. JOURNEES	1 696	4 005	-2 309	-57,66 %	3 473	-1 777	-51,17 %	4 005	42,34 %
SOUS TOTAL ACCUEIL DE LOISIRS	133 924	183 565	-49 641	-27,04 %	180 786	-46 862	-25,92 %	183 565	72,96 %
PERISCOLAIRE - NBRE EQUIV. JOURNEES (1)	5 030	6 686	-1 656	-24,77 %	6 436	-1 406	-21,85 %	6 686	75,23 %
SOUS TOTAL ACCUEIL PERI MATIN-SOIR	5 030	6 686	-1 656	-24,77 %	6 436	-1 406	-21,85 %	6 686	75,23 %
SOUS TOTAL ENFANTS	138 953	190 251	-51 298	-26,96 %	187 222	-48 268	-25,78 %	190 135	73,08 %
ADOS - NBRE EQUIV. JOURNEES -12/17 ANS	25 049	42 200	-17 151	-40,64 %	41 206	-16 157	-39,21 %	42 200	59,36 %
SOUS TOTAL ADOLESCENTS	25 049	42 200	-17 151	-40,64 %	41 206	-16 157	-39,21 %	42 200	59,36 %
SEJOURS 5 NUITS ET MOINS - NBRE EQUIV. JOURNEES	6 158	10 000	-3 842	-38,42 %	4 612	1 546	33,52 %	10 000	61,58 %
SEJOURS PLUS DE 5 NUITS - NBRE EQUIV. JOURNEES	844				5 896	-5 052			
SOUS TOTAL SEJOURS	7 002	10 000	-2 998	-29,98 %	10 508	-3 506	-33,37 %	10 000	70,02 %
TOTAL FREQUENTATION	171 004	242 451	-71 447	-29,47 %	238 936	-67 931	-28,43 %	242 335	70,57 %

> Pour illustrer les effets de la fermeture des ALE entre mars et juin ci-dessous les chiffres de fréquentation 2019 de la période concernée.

REALISATION 2019 (base dates fermeture sanitaire, soit du 20 mars au 03 juillet 2019)	
ALE - NBRE EQUIV. JOURNEES	33 689
AE - NBRE EQUIV. JOURNEES	1 293
ACM - NBRE EQUIV. JOURNEES	532
PERISCOLAIRE - NBRE EQUIV. JOURNEES	1 489
ADOS - NBRE EQUIV. JOURNEES -12/17 ANS	12 251
SEJOURS 5 NUITS ET MOINS - vacances pâques	496
SEJOURS PLUS DE 5 NUITS - vacances pâques	96

La période de fermeture liée au COVID et la période estivale représentent 88% de la baisse du nombre de journée enfant réalisée.

ETE 2020 > Dans le contexte COVID, les « MULTISPOTS »

Nous avons ouvert en juillet et en août 21 lieux d'accueil « Multispots ».

Ce dispositif d'accueil hybride, entre animation de rue et ALE plus classique, à « la demi-journée », gratuit, visait à accueillir des enfants de 6/12 ans dans des lieux extérieurs (cours d'école ou jardins fermés) pour faire face à une double problématique : la situation sanitaire (respect des protocoles) et le fait que bon nombre de familles ne sont pas parties en vacances ainsi que la réduction du nombre de places d'accueil sur les ALE en raison du protocole sanitaire

685 enfants différents issus de 471 familles ont participé à cette action.

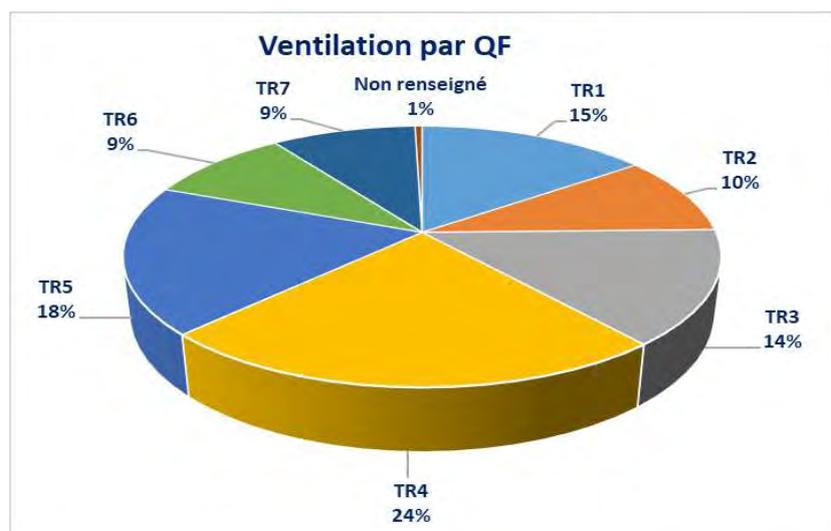
Cette action a été un vrai succès et a représenté l'équivalent de 2 647 journées enfants.

Il a surtout touché de nouveaux enfants.

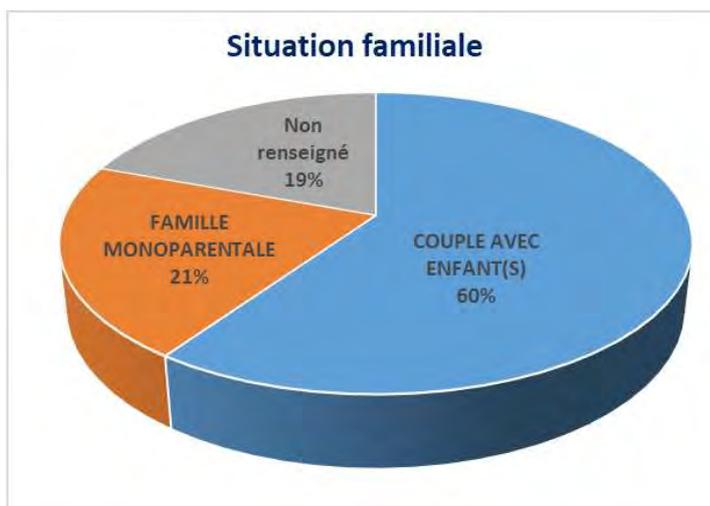
Plus de la moitié des enfants inscrits à « Multispot » n'étaient pas connus de l'Accoord et pour la seconde moitié, un tiers n'avait pas fréquenté une activité depuis plus de 2 ans. Multispot a trouvé un nouveau public, « les moineaux » comme les nomment les acteurs sur les quartiers.

Cela témoigne du besoin d'une offre éducative différente dans les quartiers, auquel l'ALE classique ne semble pas répondre dans la forme déployée aujourd'hui.

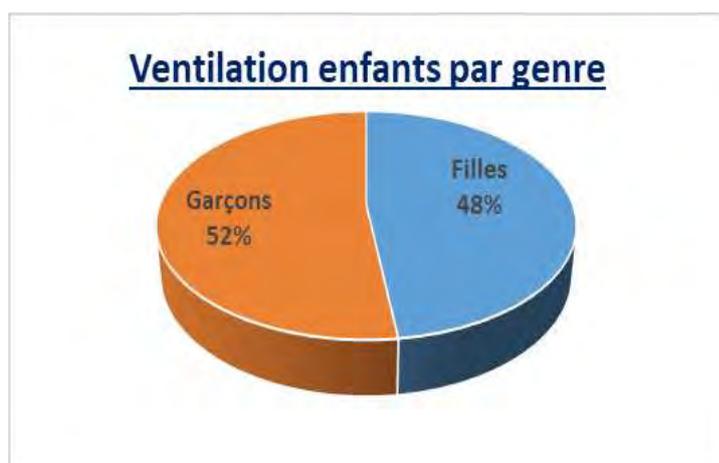
Éléments sur la représentativité du public en ALE en 2020



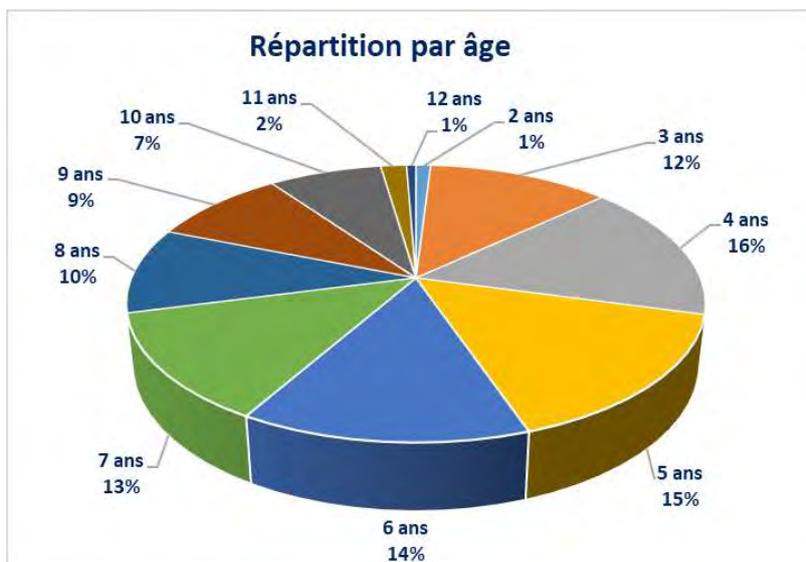
> La part des QF des tranches 1 à 3 représente 39% de l'ensemble > soit une diminution d'environ 4 points par rapport à 2019. **La baisse identifiée des plus bas QF se confirme. Elle était proche de 45% il y a 3 ans.**



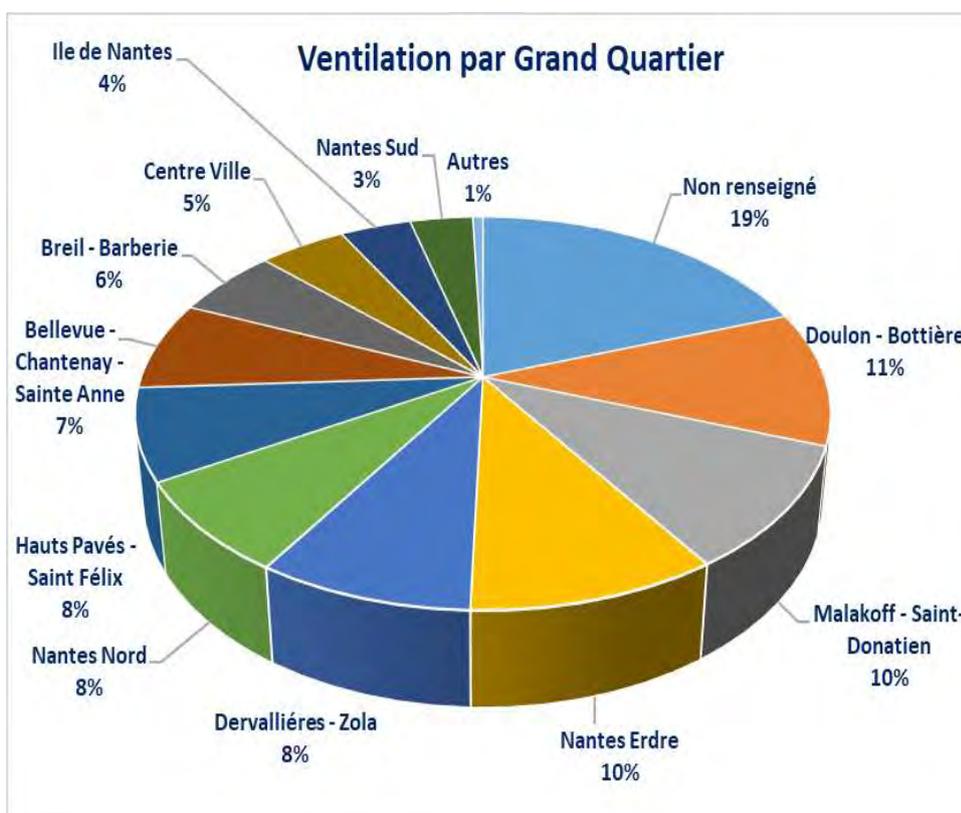
> La répartition par situation familiale reste plutôt stable d'une année sur l'autre.



> La répartition garçon/ fille est assez proche de la parité, avec une très légère progression de 0.4% de la part des filles.



> La part des enfants de 6 ans et moins est de 58% soit une baisse de 7 points par rapport à 2019 ; cette baisse est essentiellement liée à une forte diminution des enfants de moins de 3 ans.



> La répartition est quasi identique à 2019.

Ce graphique sur la représentation géographique des familles inscrites montre bien la couverture totale de la ville par nos accueils de loisirs. On peut aussi noter la part infime des familles « hors de Nantes ».

Doulon-Bottière, Malakoff St Donatien et Nantes Erdre sont les trois secteurs les plus représentés avec 31% de l'ensemble des quartiers mais la lecture de ce graphique montre, principalement, une représentativité assez équilibrée des quartiers de la ville. Rapprochée à la population des territoires de familles avec enfant, cette répartition est cohérente.

Organisation du calendrier

35 mercredis sur une base de 5.50h d'activités plus un accueil péri-centre de 17h30 à 18h30.

- 35 mercredis sur une base de 3.50h d'activités pour les accueils exceptionnels (Mercredi matin – enfants scolarisés en école privées).
- Pour les vacances scolaires 2020 nous avons :
 - o 2 jours en janvier 39 jours sur été
 - o 10 jours sur février 10 jours sur octobre
 - o 9 jours sur avril 8 jours sur décembre
 - o 2 journées de service minimum d'accueil (22 mai et 13 juillet) sur les mêmes amplitudes que les accueils de vacances.
 - o 5 journées de service minimum pour grève dans les écoles sur les mêmes bases horaires que les accueils de vacances.
- 90 jours de fonctionnement hors confinement (hors accueil PCA et service de garde solidaire - 112 jours de fonctionnement en 2019) vacances scolaires et mercredi sur une base de 9h/ jour plus accueil péricentre le matin (7h30-8h30) et soir (17h30-18h30)

Période d'ouverture 2020 des ALE	Nombre de jour d'ouverture
<u>Vacances Janvier 2020</u> du 2 au 3/01	2 jours
<u>Vacances de février 2020</u> du 17 février au 28 février	10 jours
<u>Vacances d'avril 2020</u> du 14 avril au 24 avril 2020	9 jours – période neutralisée par le confinement
<u>Vacances d'été</u> du 6 juillet au 31 août 2020	39 jours
<u>Vacances d'octobre 2020</u> du 19 octobre au 30 octobre	10 jours
<u>Vacances de décembre 2020</u> du 21 au 31/12	8 jours
TOTAL des ouvertures vacances	78 jours
Mercredi 2020	35 jours – 14 mercredis ont été neutralisés par le confinement
Service Minimum (SMA [Grève] + pont)	5+2 jours
TOTAL des jours d'ouverture 2020	90 jours hors confinement hors SM

Le Service Minimum

L'année 2020 aura été une année peu importante en terme de SMA pour faire face aux mouvements de grève dans les écoles. La période liée à la pandémie explique sans doute cela.
5 jours d'accueil organisés sur l'observatoire les 9, 14, 16 et 24 janvier puis le 6 février.

Travaux dans les locaux

Sur l'année 2020, les nombreux travaux dans les écoles ont eu un impact important et désorganisé un certain nombre d'accueils de loisirs avec parfois de réelles difficultés pour trouver des solutions de relogement satisfaisantes.

Les situations majeures ayant entraîné des réorganisations fortes sur 2020 :

Sur l'été 2020

- **Bout des Landes et Bout des Pavés** : en travaux > déplacement complet vers Georges Brassens pour les moins de 6 ans et Grand Blottereau (transport avec 1 car) pour les plus grands.
- **Doulon** : les petits transférés vers l'école Gay Lussac, les grands eux déjeunant sur Maurice Macé. Ces modifications ont entraîné le besoin de deux équipes de restauration et ménage.
- **Méta** : changement de restauration de Plessis Cellier vers Jean Zay > transport en car
- **Manu** : mise en place de deux services sur le foyer de la Cigarière car l'école Stalingrad était en travaux.
- **Félix Thomas** : barnums montés sur l'école Felloneau pour l'accueil des 6/12 ans.

Sur les mercredis

- Transfert des petits de Félix Thomas vers l'école Georges Laffont (1 car)
- Transfert des grands du Bout des pavés vers Port Barbe (1 car)

Sur Vacances Automne

- Transfert de Félix Thomas vers la Barberie (1 car)

Cartographie des centres et projets territoriaux (CSC)

Légende

-  CSC : Centre Socio-Culturel
-  AL : Accueil de Loisirs
-  MQ : Maison de Quartier

4 ESPACES « GRAND AIR » ACCOORD

AL GRANDCHAMP-DES-FONTAINES (hors Nantes)

AL JULES RIEFFEL (hors Nantes)

AL L'AUBINIÈRE

AL PORT-BARBE



Quelques éléments qualitatifs de l'activité des ALE en 2020

BEAULIEU

L'espace animation de Beaulieu a subi des travaux sur la structure, ce qui nous a obligés à nous éloigner du quartier de proximité durant l'été 2019 et d'emménager sur l'école Gustave Roch. Nous devons récupérer nos locaux à la rentrée 2019, mais un incendie n'a pas permis de nous réinstaller sur l'EAB. Suite au contexte, tous les enfants ont été accueillis sur l'école Louise Michel et le secrétariat et les bureaux des professionnels ont été installés sur la Maison de quartier de l'île.

L'équipe professionnelle de l'EAB a été marquée par ces faits de délinquances et un sentiment d'insécurité s'est installé. Il a fallu nous adapter à une nouvelle organisation afin d'accueillir au mieux les enfants, les familles et les professionnels.

L'accueil de loisirs de Beaulieu est un centre qui reçoit en moyenne 80 à 90 enfants le mercredi et vacances scolaires.

La demande est très importante en petite enfance avec une moyenne de 45 enfants. Cependant depuis que nous avons regagné nos locaux sur l'espace animation de Beaulieu pendant les vacances de février 2020, nous constatons une hausse de la fréquentation des plus de 6 ans.

Un des objectifs pour les mercredis et vacances scolaires est de créer un lieu de vie où l'enfant profite de son temps de loisirs, en respectant ses besoins, ses envies, son rythme et en appréciant son environnement. Dans cette optique, nous avons eu une réflexion constante quant à l'aménagement. L'équipe cherche à créer des espaces, des actions, des outils qui permettent aux enfants de s'exprimer, d'agir collectivement sur leurs loisirs. Nous constatons que ces projets sont toujours en mouvance et fragiles. Il semble important de travailler avec l'équipe sur les actions autour de la participation et de faire prendre conscience aux professionnels de l'importance de ce temps.

Nous sommes partis tout de même, sur des échanges en petits groupes, les animateurs ont joué un rôle important à l'écoute des enfants sur les différents temps informels de la journée.

Des aménagements ont été pensés : petits ateliers permanents, sécurisés en libre accès.

Au fur et à mesure, des discussions se sont créées et des propositions d'activités, de sorties ont été demandées par les enfants.

Des ateliers autour des sciences ont eu lieu régulièrement durant l'année. Ce projet a été construit avec des animateurs de Beaulieu, en collaboration avec Efferv&sciences.

Un des intérêts de cet été, était d'initier les enfants au plaisir de la pratique sportive ainsi que de valoriser le sport comme outil éducatif. Nous pensions qu'après 3 mois de confinement, il y avait un réel intérêt d'inciter les enfants à bouger et qu'ils y prennent surtout du plaisir.

Les enfants ont pu participer à un stage de Basket, en collaboration avec le club des Garennes, encadré par un éducateur sportif du club.

Un tournoi en juillet a été organisé par trois accueils de loisirs de l'Accoord, Beaulieu, Meta et les Bourderies. Mise en place également, d'animations sportives par les animateurs du centre et les éducateurs sportifs de la ville. Ils ont pu bénéficier aussi des animations de Port Barbe (Poneys, vélos et courses d'orientation)

L'été a permis de partager de bons moments avec les enfants et les familles, en proposant une veillée sur le centre : préparation du repas du soir, jeux et un temps convivial avec les parents.

Chez les plus petits (3/5 ans), l'équipe de la petite enfance s'appuie sur des projets relatifs à l'éveil de l'enfant.

Des ateliers bricolage et des petits jeux collectifs ont permis aux enfants de jouer ensemble, de savoir partager, savoir attendre et atteindre des aptitudes sociales.

De nombreuses animations autour de la lecture ont été proposées avec l'intervention d'adultes (ludothèque, conteurs).

Outre les projets sur l'accueil de loisirs, et malgré la crise sanitaire, les enfants ont participé activement au Voyage à Nantes. Ils ont participé à l'Escape Game organisé par la ville de Nantes.

Une sortie en bateaux électriques sur l'île de Versailles a été programmée, ainsi que des promenades dans les parcs de la ville.

CLOS TOREAU

Pour cette année particulière, l'action que nous souhaitons mettre en avant à Graines de Cosmos nous vient du pôle bricolage avec le projet Troll ball amorcé l'an dernier par un animateur 6-12 ans. L'engouement des enfants pour ce jeu a suscité l'envie de créer un « arsenal d'armes ». Cela a permis de mettre en place une vraie méthodologie de projet avec l'animateur et les enfants et des ateliers de réflexion pour définir l'univers et laisser place à leurs imaginations et leurs créativité. La forte implication des enfants et la volonté de l'animateur ont fait que le Troll ball est devenu une action phare que nous avons souhaité partager avec les autres accueils de loisirs notamment par le biais de On Clos l'été.

À la rentrée de septembre 2019, nous avons souhaité comme l'année passée allouer une enveloppe budgétaire destinée à l'espace livres et jeux de l'accueil de loisirs. Nous avons réuni notre commission d'enfants qui a souhaité investir cette enveloppe dans des jeux de société. Une majorité d'enfants a exprimé le souhait de compléter notre offre de jeux de logique et de coopération. Accompagnés par l'animateur référent, les enfants ont fait des recherches en s'aidant de plusieurs supports pour sélectionner une dizaine de jeux. La sélection a été présentée à l'ensemble des 6-12 ans pour finaliser le choix et définir ceux que nous allons acheter. Nous avons validé ces choix, d'abord pour respecter les décisions de la commission mais aussi au regard des intérêts pédagogiques que nous pouvions porter à ces jeux.

L'orientation du reste du budget a été donnée par l'équipe à des jeux destinés aux 3-4 ans et du matériel pédagogique Montessori. Nous avons fait ce choix car nous souhaitons appliquer un mode de fonctionnement similaire dans ce groupe à celui du reste du centre. L'objectif est de créer quatre pôles d'activité thématiques et un pôle d'activité libre. Ainsi, les enfants peuvent évoluer librement d'une activité à l'autre. Les enfants de cet âge ayant un temps de concentration limité (en moyenne à 15 mn), ce mode de fonctionnement est beaucoup plus souple et permet à chacun d'évoluer à son rythme. Pour correspondre à cette nouvelle façon d'animer, nous avons revu les fondamentaux avec l'équipe d'animation et imaginé de nouvelles méthodes d'animation. Nous avons malheureusement manqué de temps pour expérimenter.

En mars « la coupure COVID 19 » a stoppé toute la dynamique de travail entamée. Nous avons réouvert en mai avec un fonctionnement en groupe fermé pour répondre aux exigences de la situation. Pour suivre le protocole sanitaire, les enfants doivent désormais rester dans la même salle avec le même groupe toute la journée. Refusant l'idée de fonctionner par groupe d'âges et d'enfermer les enfants dans une seule proposition d'activité, nous avons fait le choix de garder ce qui fait sens dans

notre projet, garder une entrée thématique différente sur chaque salle. Ce qui permet aux enfants de conserver une part de choix dans l'orientation de la journée d'animation qu'ils vont vivre. Nous avons construit un kit d'animation « classique » dupliqué autant de fois que nous avons de salles ouvertes. Grâce à ce kit d'animation, nous permettons aux enfants de faire autre chose que l'animation proposée dans leur salle. Nous avons aussi la chance d'avoir des locaux dont la configuration permet d'avoir un accès indépendant à un espace extérieur, ce qui autorise aux enfants les allées et venues entre leur salle et le jardin sans entrer en interaction avec les enfants des autres salles.

FOCUS ETE ENFANCE 3 / 10 ANS

- Graine de cosmos service public : une équipe de 10 animateurs chaque jour
- Complet en juillet : 60 places, 45 du 1^{er} au 15 août, 60 du 15 au 30 août.
- Cour d'école Tati : une équipe de 3 animateurs a proposé chaque jour une action Multispots et accueilli 41 enfants différents de 30 familles différentes : gratuité / souplesse d'inscription / outil d'animation de quartier
- Séjours enfance : des accompagnements aux départs en séjour en ciblant certains enfants pour inciter au départ.

ILE DE NANTES – Aimé Césaire

Les excursions de l'été

Un des objectifs de l'été à l'ALE Aimé Césaire était l'évasion, sortir de Nantes, explorer la région. Lors de ces voyages en train et bus, les enfants ont notamment pu partir à la découverte du lac de Grand-Lieu, des bords de l'Erdre à la Chapelle-sur-Erdre ou du patrimoine de la ville de Clisson.

Lors de cette dernière expédition, l'animatrice a organisé la journée autour du jeu de piste « À la découverte de Clisson avec Zélie, la libellule ! ». Il s'agit d'une sorte de rallye photo, amenant les enfants à se rendre d'un point d'intérêt de la ville à un autre, en les identifiant sur tablette ou téléphone portable. A chaque étape, le personnage de Zélie leur racontait l'histoire des lieux et leur parlait de l'architecture des monuments. Cette balade à travers la ville était proposée via l'application de Baludik, par l'Office du tourisme du vignoble Nantais.

Cette expérience de journée avec pique-nique dans la nature ou dans une ville médiévale a permis aux enfants de sortir du quotidien de l'Accueil de Loisirs, mais également l'appropriation d'un nouvel outil de découverte des environs par les enfants. Les animateurs qui ont renouvelé l'expérience pour d'autres destinations.



Les randonnées en trottinettes

Durant l'été, des petites actions liées au développement durable ont été remises en route, comme l'utilisation d'un compost pour les déchets de la restauration. Mais la nouveauté concerne surtout les moyens de déplacements. Mis à part les transports en commun pour les sorties dans des lieux

éloignés de l'Accueil de Loisirs, les déplacements à pied ont été privilégiés. Afin de se rendre dans des parcs comme celui des Oblates ou du Crapa, des déplacements en trottinettes ont été organisés par les animateurs.

Les enfants étaient invités à venir à l'ALE avec leurs propres engins et casques, mais l'ALE fournissait les trottinettes, les protections pour ceux qui n'en avaient pas, ainsi que des gilets jaunes pour assurer la sécurité. Les effectifs réduits de la période, un animateur pour dix enfants, ainsi que la présence d'un animateur volant à l'Accueil de Loisirs, ont permis d'assurer un encadrement sécurisé des sorties en trottinettes sur le réseau cyclable de la ville.

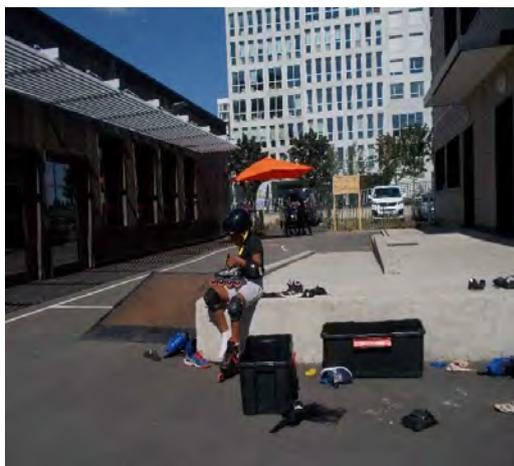
Cette action a permis de répondre aux besoins d'activités physiques des enfants, tout en réduisant l'impact écologique et économique des déplacements de groupes.

MALAKOFF – Ange Guepin / Jean Moulin

Pour cet été particulier (en raison de la pandémie et des contraintes sanitaires, nous avons moins de places en accueil de loisirs), l'Accoord a mis en place une nouvelle action à destination des enfants : les Multispots.

Le Multispot de Malakoff s'est déroulé dans la cour de l'école élémentaire Henri Bergson. Il a été organisé et animé par l'équipe d'animation de rue renforcée de deux autres animateurs.

Afin de répondre aux besoins moteurs des enfants, nous avons décidé de louer des modules de skate ainsi que des paires de roller, avec leurs équipements de protection, au skatepark « Le Hangar ».



Le fait d'avoir ces équipements, nous a permis de faire découvrir ou mieux connaître la pratique du skatepark. et de faire de la prévention. Chaque enfant voulant faire du skate devait avoir les protections. Au début nous avons dû le rappeler plusieurs fois puis, au fil de l'été les enfants les mettaient eux-mêmes et rappelaient à ceux qui ne les avaient pas de les mettre. Au regard de la forte demande de pratiquer le roller nous avons dû mettre en place un système de roulement du matériel afin que chaque personne qui le désire puisse en faire.

Nous pensons que la pratique de ce sport a aidé à la cohésion du groupe et avons remarqué également que cela a encouragé l'entraide entre enfants, ceux qui y arrivaient mieux aidaient les plus novices à progresser,

notamment en leur prenant la main afin qu'ils arrivent à passer la rampe de skate, en leur montrant comment s'arrêter...

Cette activité a aussi favorisé l'estime de soi des enfants car très souvent ils essayaient de nouvelles choses à faire en roller et une fois réussi le montraient aux animateurs.

Au fur et à mesure de l'été les enfants ont progressé, certains qui n'avaient pas ou peu fait de skate avant le Multispot, étaient devenus très à l'aise sur leur skate, et réalisaient des figures qui ont surpris les animateurs, les plus grands arrivant à sauter la rampe, par exemple. D'autres réalisaient des slaloms serrés, tandis que certains se défiaient à la course. Afin de répondre à l'envie des plus grands, nous avons également organisé une après-midi au skatepark.

MANU

L'ALE de la Manu accueille 116 enfants de 3 à 12 ans. Les enfants sont répartis en trois groupes d'âge. Chaque groupe d'âge a son propre lieu d'accueil. Les lieux se nomment Manu 4 pour les 6/12 ans (60), Manu 6 pour les 4/5 ans (40) et Manu 7 pour les 2 ans ½ et les 3 ans (16).

L'ALE de la Manu accueille les enfants des écoles publiques du quartier pendant les mercredis après-midi et les vacances : école élémentaire des Agenêts, école élémentaire Stalingrad, école maternelle Louis Guitton, école primaire Champenois.

Depuis l'ouverture des ALE à toutes les familles pendant les vacances scolaires, quel que soit le lieu de scolarisation, les enfants qui fréquentent les trois lieux de la Manu viennent du quartier mais pas seulement. Ils viennent aussi des quartiers environnants (Centre-ville, Doulon, Bottière).

Lors des vacances scolaires, les équipes d'animation proposent des thématiques à la semaine ou à la quinzaine pour mettre en place une dynamique de projets.

Cette dynamique demande l'adhésion et l'implication des enfants pour qu'ils soient acteurs de leurs loisirs. À chaque semaine de vacances est proposée **la commission goûter**. La commission goûter permet aux enfants présents pendant la semaine de choisir leur goûter et de mettre en place des ateliers cuisines pour faire le goûter pour l'ensemble du centre ou pour un petit groupe. Chaque enfant qui le souhaite propose une idée de goûter, puis un vote est organisé. Tous les enfants ont une voix. Des propositions de goûter sont retenus pour la semaine. Elles sont proposées pour l'ensemble du groupe ou pour un petit groupe en fonction des autres activités programmées dans la semaine et sa complexité à réaliser.

Les enfants qui souhaitent s'impliquer dans le groupe achats peuvent aller faire les courses au marché de Malakoff ou auprès des petits commerces de la rue Général Buat ou au Super U de Dalby.

L'idée est de rendre l'enfant autonome le plus possible : liste des produits, les quantités, le budget, réflexion sur la réalisation de la recette Pour toutes ces étapes, ils sont encadrés par un animateur qui les guide dans leurs démarches.

Le projet « commission goûter » est proposé à Manu 4 avec les enfants de 6/12 ans mais aussi à Manu 6 avec les enfants de 4/5 ans. Elle permet aux enfants de se responsabiliser et de gagner en autonomie et confiance en soi.

D'autres projet ou commission sont proposés mais en alternance en fonction des périodes de vacances :

- Commission lecture : projet des « Incorruptibles » en résidence, renouvellement des livres de la bibliothèque, réflexion sur les abonnements....
- Commission jeux société : renouvellement et entretien du stock de jeux, organisation d'une journée casino....

En dehors de ces commissions, des projets d'animations à la semaine sont proposés.

Ces projets peuvent être en lien avec les événements culturels nantais ou par rapport aux propositions extérieures que l'équipe peut recevoir.

Exemple des thèmes proposés lors des vacances scolaires d'hiver 2020



L'organisation bien rodée de l'ALE de la Manu a été fortement chamboulée par l'arrivée de la crise sanitaire due au COVID 19.

Dès la mi-mars, la structure de la Manu a été réquisitionnée pour être centre d'accueil d'urgence pour les enfants de soignants et personnels prioritaires.

La structure a fonctionné 7 jours sur 7 de 7h30 à 19h de la mi-mars à la mi-juin, vacances de printemps comprises.

Cette réquisition a demandé beaucoup d'adaptation à l'équipe permanente : personnel de service, ménage, animateurs, direction pour mettre en place les protocoles sanitaires et de fonctionnement. Une solidarité est née entre les différents ASC enfants-directeur d'ALE pour faire face aux besoins et répondre aux demandes.

Cette organisation COVID a perduré pendant la période estivale et a permis chez les plus jeunes de mettre en place des animations avec des groupes d'enfants plus petits et de même âges. Par contre chez les plus grands, la création de groupes fermés pour respecter la traçabilité des contacts a freiné l'autonomie.



HAUTS-PAVES/ST FELIX – ALE MARTRAY

Un stage théâtre d'improvisation durant les vacances de février 2020

12 enfants sur 25 déjà inscrits à l'ALE sur la première semaine, âgés de 8 et 11 ans, ont eu l'occasion de vivre une semaine à thème, de s'investir dans un projet motivant, et de s'épanouir à travers l'expression et la comédie. De la conception de l'histoire, à celle des décors et costumes, le jeu était à l'honneur.

Encadré par un animateur de l'ALE et coaché par une intervenante comédienne de profession, le groupe indépendant des autres enfants, a créé un spectacle et l'a présenté aux familles le vendredi soir.

À l'évaluation, les enfants étaient plus que satisfaits, et le moment de partage avec leur famille et les encadrants réussi.

Cette formule de groupe restreint, avec un fonctionnement différent du reste du projet pédagogique de la structure permet de varier les pratiques de l'équipe d'animation et apporte une spécificité pour les enfants, dans un domaine choisi.

L'ALE intégrera cette formule de « stage » dans son projet pédagogique dans le but d'enrichir l'équipe d'animation à de nouvelles pratiques pédagogiques, de toucher à tous les domaines d'activités.

L'ALE le Martray : lieu d'accueil permanent pour les enfants des familles « prioritaires » en période de COVID (19 d'avril à juin 2020).



Dès le début de cette période inédite de crise sanitaire mondiale, suite à l'épidémie du Coronavirus, la Ville de Nantes avec l'ACCOORD a organisé l'accueil gratuit des enfants de personnels soignants puis d'autres professions essentielles dans cette actualité de 1er confinement français.

Le multisites Martray/Frédureau a assuré 3 types d'accueils différents durant 3 mois en cette période aux conditions sanitaires inédites :

- l'ALE durant les 2 semaines de vacances scolaires de Printemps en avril (environ 100 enfants) de 8h15 à 18h30. (90 places)
- le Plan de Continuité d'Accueil (PCA) les mercredis de 7h à 19h, du 13 mai au 3 juillet (20 places) gratuit
- la Garde Solidaire les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 9h à 17h, du 22 mai au 3 juillet (40 places) gratuit.

Mesures exceptionnelles : réaménagement des espaces afin d'instaurer des distances physiques nouvelles à tous, formation de chaque encadrant ou visiteur des gestes barrières à imposer, le port du masque et son utilisation, mesures d'hygiènes incontournables... Malgré cela et pour cela, l'objectif de chaque salarié volontaire était de faire oublier aux

enfants cette actualité pesante et leur donner un lieu de faisabilité et de réels loisirs.

Des activités manuelles, des jeux d'expression, du tir à l'arc, un spectacle de théâtre en pleine air etc. Les enfants ont vécu des choses très variées et les familles ont fait des retours positifs, sous forme notamment de remerciements.

Les équipes de direction, d'animation et de service se sont adaptées à cette nouvelle organisation. Elles devaient répondre à des exigences sanitaires extrêmes et prioriser l'étanchéité des groupes de 10 enfants maximum par salle et avec une traçabilité efficace.

L'objectif était de réinventer une façon nouvelle de fonctionner dans l'urgence et la solidarité grâce à l'engagement et le soutien de nombreux professionnels de l'ACCOORD.

Aucun cas de COVID n'a été constaté au Martray durant ces 3 mois d'accueil permanent.

DOULON

L'année qui vient de s'écouler a connu un nombre important de difficultés. La première, qui n'est pas une nouveauté est le manque de place au sein de **l'accueil de loisirs de Doulon** en particulier les mercredis. Afin de satisfaire les familles sur liste d'attente, de septembre à décembre 2019, nous avons orienté un certain nombre de familles à s'inscrire sur le centre de Julien Gracq, ALE du territoire le plus proche de Doulon et où il restait des places.

A partir de janvier 2020, avec le soutien de la direction de l'Accoord et les financements de la Ville de Nantes, il a été mis en place une nouvelle proposition d'accueil de loisirs à la journée sur Grandchamp les Fontaines (48 places pour Doulon) pour les enfants scolarisés 4 jours semaine. Pour se rendre sur cet équipement, il faut un transfert en car d'environ 20 minutes. Doulon reste le lieu d'accueil pour le départ et le retour des enfants.

Avec cette proposition, il a fallu accompagner, informer les parents des enfants concernés. Nous avons donc informé les parents via un courrier. Nous avons invité les familles à une réunion d'information afin d'avoir un échange direct avec elle, accompagné du coordinateur enfance.

Cette nouvelle proposition a eu une incidence bien sûr pour les familles mais également pour le personnel ; cela impliquait que le centre de Doulon ne propose plus d'accueil à la journée. Au final, 2 animatrices ont accompagné cette proposition en intégrant une nouvelle équipe le mercredi. Le fait que ces deux animatrices fassent ce choix a permis de rassurer les parents et les enfants encadrés par des référents connus.

Ce changement a permis à ces deux équipements de travailler en lien pour la mise en place de l'accueil des enfants au départ de Doulon. Malgré un certain nombre de réticences émises par les parents, les 48 places pour Doulon sont toutes réservées. Les familles qui n'ont pas souhaité réserver à la journée sur Grandchamps des Fontaines pouvaient prétendre aux demi-journées sur le centre de Doulon ou ont trouvé un autre mode de garde.

Par conséquent, ces places libérées ont permis de réduire grandement le nombre de familles en liste d'attente pour les mercredis.

La seconde difficulté est liée au contexte sanitaire qui est survenu avec la crise du Covid.

Notre activité d'accueil a été interrompue tout le mois d'avril et a rouvert ses portes fin mai pour un accueil solidaire. Nous avons accueilli les enfants de grande section maternelle au CM2 du lundi au vendredi avec les conditions de protocole rédigées par l'ACCOORD et Jeunesse et sports.

Le projet de fonctionnement de l'accueil de loisirs a dû être repensé et adapté au protocole et aux gestes barrières. Nous avons donc travaillé sur un nouveau fonctionnement par groupe restreint, un animateur pour 10 enfants, sans cantine, et revoir le lien aux parents.

Malgré ce contexte pas simple, cette expérience a permis de faire des propositions d'animations différentes. Il a fallu repenser notre façon de structurer une journée pour limiter les croisements de groupe. Le point positif est, pour les animateurs, d'avoir un petit groupe favorisant une meilleure relation, plus individuelle. Nous avons fait venir des animateurs de Port Barbe, les enfants ont pu s'initier au tir à l'arc, au Slacine. La bibliothécaire du centre de la Pilotière est venue faire des lectures pour les plus jeunes.



Il a fallu recruter des animateurs en urgence, car l'équipe d'animateurs permanents en multi employeurs ne pouvaient être là en dehors des mercredis. Deux animateurs du centre de la Bottière ont travaillé sur cette période, ainsi qu'une personne de l'association Ablawa, conventionnée avec la Maison de quartier de Doulon.

Grace à cela, un nouveau souffle s'est engagé et cela a permis de préparer correctement l'été. L'autre aspect positif de cette période a été la création de liens avec les parents. En effet, nous avons pu constater que les échanges au moment des accueils matin et soir ont été riches. Les parents prenaient leur temps pour échanger avec le personnel qui était d'accueil. Ils nous ont beaucoup interrogé sur les autres activités de la maison de quartier. Pour certains enfants, c'était la première fois qu'ils fréquentaient l'accueil de loisirs. Ces échanges ont été positifs car certaines familles ont eu connaissance de nos propositions d'animations Paillotes ou des soirées « Faramineuses » du jeudi sur la période estivale et y ont participé.

La mutualisation des locaux scolaires rend parfois difficile l'aménagement et la préparation des espaces pour le centre de loisirs malgré un partenariat très agréable avec les différents utilisateurs (service bati, éducation, équipe pédagogique...). Il reste très peu de place pour l'aménagement et le déménagement des espaces, l'organisation des temps de ménage. Nous avons de bonnes relations avec l'école pour la mutualisation des locaux notamment, mais les espaces dédiés restent limités. Un projet de fonctionnement mutuel serait sans doute à réfléchir en concertation avec l'ensemble des utilisateurs.

LINOT ET AUBINIÈRE

Le Covid a jeté un coup d'arrêt brutal sur le centre de loisirs du Linot. Le plus difficile étant que l'on n'a pas pris de temps de se dire au revoir comme cela a pu se faire dans les écoles quand ils ont appris la fermeture des établissements. Ce temps dans la relation est très important surtout pour les enfants que l'on quitte et qui ne comprennent pas toujours pourquoi on ne se voit plus. Il nous fallait donc réagir de façon à conserver le lien entre les familles et le centre.

Dans un premier temps nous avons appelé toutes les familles afin de prendre de leurs nouvelles. Nous nous sommes inquiétés des conditions de confinements des enfants, des besoins particuliers dus à la crise, des besoins alimentaires, de la santé des enfants et de leur moral. Les familles étaient très touchées par la démarche et se livraient très facilement sur leurs doutes et leurs difficultés face à l'école à la maison.

Afin de renforcer le lien, tous les 3 jours, les enfants recevaient de notre part un défi à réaliser à la maison. Ils devaient le faire seul ou avec leurs parents et photographier leurs créations. Elles seront l'objet d'une exposition dès que les conditions sanitaires le permettront. L'idée était de créer un espace ludique pour les enfants. Cela a aussi permis d'entretenir une relation avec les familles qui à tout moment pouvaient nous interpeller si besoin. Les familles nous ont fait part de leurs inquiétudes quant à la réouverture du centre à venir. Les enfants nous remerciaient parfois en direct au téléphone ou par mail, ils écrivaient quelques petits mots.

Cette relation avec les familles s'est encore renforcée dès que nous avons pu recevoir les enfants du Linot en délocalisé. Nous avons rouvert dans le château de l'Aubinière car le centre du Linot situé au milieu d'une école n'était plus compatible pendant quelques temps à cause des mesures sanitaires avec l'école elle-même. Les parents, plutôt très heureux, ont inscrit leurs enfants et sont revenus dans ce nouveau lieu. La confiance, malgré les nouvelles mesures, n'a pas été entamée et les familles parlaient encore des défis qui avaient été proposés.

On peut noter une nouvelle relation de confiance empreinte de bienveillance de la part des parents qui ont apprécié les liens qui ont été tissés pendant le confinement. Cette confiance nous a permis de repartir sur des bases saines et sereines malgré le Covid. Les enfants ont écrit une chanson, les animateurs en ont fait un clip « Bienvenue à l'Aubi ». Le plaisir d'être à nouveau ensemble stimulait leur création et leur imagination. Loin d'avoir peur, les enfants ont surtout eu soif de jouer ensemble et de faire des activités. Les gestes barrières sont devenus un rituel voire des temps d'animations à part entière.

Correspondance filmée

Les vacances de février 2020 ont permis de faire une expérience originale en partenariat avec la Bouche d'Air. Nous avons proposé une animation autour du sens des mots. Elle se produisait aussi à la Réunion et au Québec. Les artistes musiciens du Groupe Bonbon Vodou ont choisi des mots originaux de chaque culture et les enfants ont réinventé des définitions. Ils ont ensuite, sous forme d'atelier théâtre, joué le sens inventé de ces mots. En préambule à cette animation, un concert, en créole, du groupe a été proposé à tous les enfants. Les 10 enfants participants du centre de l'Aubinière ont apprécié cette parenthèse, la présentation aux familles n'a pas pu avoir lieu, stoppée par l'épidémie. Ce sera donc sous forme de vidéo privée que cette correspondance filmée francophone sera présentée. Cette ouverture interculturelle linguistique et musicale est importante à mener dans un centre pour élargir les horizons.

Rencontre d'auteur : Benoît Jacques

Organisée tous les deux ans par Nantes Livres-Jeunes, la résidence d'Auteur de Benoît Jacques a été l'occasion cet hiver d'une belle synergie entre 2 écoles, le centre de loisirs, la bibliothèque et les cours de français au quotidien. L'auteur s'est déplacé, a rencontré chaque groupe et leur a proposé des ateliers d'illustration. Les productions ont été exposées à la bibliothèque. La posture très accessible de l'auteur et le choix des ateliers ont permis des créations très esthétiques et valorisantes pour les participants. Les 10 enfants du centre de loisirs qui ont pratiqué l'atelier ont été embarqués et sont restés deux heures assis et concentrés autour d'une grande table. Le vernissage final en juin au collègue Simone Veil n'a pas pu avoir lieu.

Accueil Solidaire (Accueil gratuit complémentaire à l'école)

Le premier confinement et le déconfinement qui a suivi ont déscolarisé ou isolé de nombreux enfants. La Maison de Quartier s'est mobilisée pour apporter des réponses.

La première, en réponse à la sollicitation de la Ville de Nantes et initiée dans ~~de~~ plusieurs lieux, a été de proposer un **Accueil solidaire** à la Maison de Quartier de la Halvêque et au Château de l'Aubinière pour les enfants ne pouvant pas fréquenter l'école tous les jours. Ce sont 140 enfants différents qui ont fréquenté nos accueils par petits groupes, la ville se chargeant de la restauration. Même si les règles de fonctionnement étaient nouvelles et inédites, (lavage des mains fréquent, désinfection du matériel, groupes sans contacts avec les autres) les enfants ont pu retrouver des espaces collectifs et ludiques après deux mois d'isolement. Les relations avec les familles étaient aussi très intéressantes.

Multispots (Accueils gratuits à l'après-midi)

Grande nouveauté de l'été 2020, et inspirés par les accueils solidaires, nous avons mis en place deux Multispots : l'un à l'école des Batignolles (quartier Halvêque), l'autre au Ranzay. Chaque lieu a accueilli près de 40 enfants différents (une moyenne de 10 par jour pour les Batignolles et de 20 par jour pour le Ranzay). Nous avons ainsi touché une quarantaine de familles qui ne fréquentaient pas ou plus le Centre de Loisirs. Le programme a bénéficié du soutien de plusieurs partenaires/projets (Animation sportive, Efferv&sciences, Port-Barbe, Jardins d'été, ludothèque, bibliothèque). La richesse du programme et la disponibilité des équipes (matin consacré aux relations familles et à la préparation) ont fait de ces expérimentations un franc succès. La localisation hors structure d'accueil du Ranzay accentue la nécessité de poursuivre cet accueil sur d'autres vacances.

PILOTIERE

Accueil de loisirs en lien avec le monde qui l'entoure

Les projets menés sur l'ALE sont souvent en lien avec des thématiques développées sur le CSC ou sur le monde environnant.

En amenant les enfants à découvrir des techniques d'expressions artistiques ou en faisant référence et en visitant les lieux culturels nantais, on se rend compte que pour certaines familles c'est le seul moment où les enfants auront pu avoir ce contact. Pour d'autres familles, c'est l'occasion pour les enfants de retourner avec eux sur ces lieux culturels.

Cette année les enfants ont pu découvrir, entre autres, les visites du Château de Nantes (Exposition sur le Rock, Cosmopolis et son exposition autour de bien nourrir le monde ...) Ces visites font souvent l'objet d'une exploitation pédagogique et artistique exposée dans le hall du centre socioculturel, nous permettant de valoriser nos créations



La thématique des pommes et épices a été retenue pour illustrer notre participation à Cosmopolis sur la thématique de bien nourrir le monde. Des ateliers multiples ont questionné autant nos pratiques de consommation alimentaire avec les enfants que la pratique du zéro déchet alimentaire.

À partir de l'exposition de Cosmopolis Bien Nourrir la planète, les enfants ont recherché avec les animateurs des artistes qui se sont inspirés de la nourriture pour leur création. Pour l'exposition sur le zéro déchet alimentaire, les parents ont été sollicités pour expliciter leurs pratiques.

PORT BOYER

L'accueil de loisirs de Port Boyer est engagé depuis plusieurs années autour de projets favorisant les différentes formes d'expression des enfants.

Cette ambition a pu s'animer sous différentes formes : critique d'art, mise en situation de problématique de cours d'école, la place des enfants dans le centre socioculturel, les interviews d'habitant de Port Boyer, l'édition d'un journal d'enfant...

Dans la continuité des projets engagés autour de l'expression des enfants au centre de loisirs, de nouvelles actions ont été réalisées. Dans la tranche d'âges des enfants de 8 à 11 ans, les enfants expriment leurs souhaits dans la construction de leur programme d'activité. Ils ont même tenu à tour de rôle celui de l'animateur d'activité en proposant au groupe une animation sur une après-midi. Lorsque l'animatrice de cette tranche d'âges a des projets culturels à leur proposer, les enfants prennent part au choix de ces derniers. Les enfants étant entendus et valorisés dans leurs choix, ils s'investissent davantage à la vie de leurs projets.

Cette année ayant été fortement impactée par les fermetures et mises en place de différents protocoles, certaines finalités du projet n'ont pas pu voir le jour. Nous sommes tout de même enthousiastes à cette amorce de projet. Certains effets ne se sont pas fait attendre. L'enthousiasme des enfants lorsqu'ils reviennent à la maison avec la plaquette de leurs programmes qu'ils ont eux-mêmes confectionné est remarquable. C'est aussi un bon moyen pour que les parents aient une attention renforcée sur ce que leurs enfants font lors de l'accueil de loisirs.

BOISSIERE : Observatoire et Cloé

Depuis 2 ans, nous mettons l'environnement au cœur de la vie de l'accueil de loisirs de l'Observatoire. Nous cherchons à sensibiliser les enfants à la protection de la nature, au développement durable, à la réduction et la réutilisation des déchets ...

Cette année, afin d'approfondir notre démarche, l'équipe a eu la volonté de mettre en place un compost. Nous avons posé les objectifs suivants : réduire la production de déchets de la restauration et sensibiliser au gaspillage alimentaire, comprendre l'intérêt du compostage et permettre la mise en place d'un composteur dans la durée.

Afin de mettre tout le monde au même niveau d'information, nous avons fait le choix de passer par la formation. L'équipe d'animation comprend la directrice, les animateurs, et les personnels de ménage et de restauration. L'association Compostri est intervenue sur une demi-journée à l'Observatoire auprès de l'équipe. Ce temps fut l'occasion de s'exercer à « bien faire le tri sélectif » afin de réduire sa poubelle, de réfléchir sur le cheminement « déchets-ressources », puis sur le compost.



L'équipe s'est entraînée à faire un bon compost, à comprendre l'équilibre nécessaire des matières organiques sèches et humides, à identifier le processus de décomposition, puis à observer les petites bêtes qui travaillent dans le composteur.

Les jours suivants, nous avons construit notre composteur, avec 2 bacs de récupération, adaptés à la taille de notre accueil de loisirs. Ce projet a également permis de consolider le lien que nous entretenons avec le SEVE. En effet, leurs services nous fournissent de la matière sèche pour alimenter le composteur.



Durant le mois de juillet, Compostri a mené 2 ateliers auprès des enfants petits et grands, afin de leur expliquer la provenance des déchets et les raisons pour lesquelles il faut les trier, l'observation des insectes du compost et le fonctionnement d'un composteur.

Comment faire vivre ce projet au sein de l'accueil de loisirs ? Les animateurs des 3/6 ans questionnent les enfants après chaque plat afin de savoir si les déchets du repas vont dans le seau à compost ou dans la poubelle. A l'aide de pictogramme, les enfants peuvent

trouver des réponses. Pour la suite, l'équipe va construire une fresque géante qui sera affichée dans la cantine. Sur les 4 panneaux de bois, les animateurs vont avec les enfants expliquer le trajet de la terre à l'assiette, et de l'assiette à la terre. Les animateurs des 6/12 ans ont mis en place un panneau dans la cantine afin que les enfants puissent voir visuellement ce qu'il faut mettre dans le seau à compost de manière autonome. Ces derniers ont maintenant l'habitude de trier leur déchet du repas. À la cantine, les enfants recyclent également l'eau des pichets pour arroser le potager !

La démarche de formation a permis de dynamiser l'équipe autour d'un projet commun, de maintenir la mise en place du compost dans la durée et de les soutenir dans leur rôle d'animer et de transmettre ce savoir auprès des enfants. Les enfants ont, eux, acquis l'habitude de trier les déchets alimentaires, expliquer à leurs pairs le fonctionnement du compost, et font un retour à leur famille.

Le compost est en bonne voie de devenir une habitude pour tous, et nous espérons vite utiliser ce dernier lorsqu'il sera arrivé à maturation !



Nous avons fait une première évaluation de notre action. Ce projet nécessite l'implication de tous pour que l'action soit pérenne. Nous avons pu remarquer que le composteur était alimenté chaque jour. Sa quantité augmente dans le bac. Le personnel de restauration a constaté qu'il y a moins de sac poubelles à jeter. Les enfants ont le réflexe de l'alimenter et sont motivés pour vider le seau.

Une perspective pour la suite, adopter une poule pour utiliser les déchets que nous ne pouvons mettre dans le composteur.

L'ouverture d'esprit et la curiosité :

Un grand axe autour de la nature avec 2 actions partagées entre l'Observatoire et Cloe :

En juillet, **la Ferme Vagabonde** est venue s'installer pendant 2 jours dans notre grand jardin ! Poules, Coq, Lapins, Chèvres, Mouton, Tourterelles ont partagé le quotidien des enfants des deux accueils de loisirs. La fermière explique comment nourrir les animaux, ce qu'on peut (ou ne pas) faire avec les animaux, laisse un courrier aux enfants, et revient le lendemain pour récupérer ~~la troupe~~ les animaux. Cette animation a rencontré un franc succès auprès des enfants, des animateurs et des parents. Les enfants ont pu caresser, promener, prendre dans leur bras les animaux, les nourrir avec des graines, granulés, légumes abîmés, restes de la cantine. Encore une manière de réduire les déchets ! Le vendredi soir, une déambulation dans la ferme mobile a été proposée aux familles. Les 9-12 ans ont servi des boissons aux parents.

En Août, le **Professeur Taupe** s'est posté avec sa roulotte, une journée entière dans le grand jardin pour les enfants des deux accueils de loisirs. Le Professeur Taupe a donné des missions aux groupes d'enfants pour qu'ils puissent découvrir, observer, explorer leur environnement naturel. Il s'est appuyé sur une multitude d'outils et techniques pour que les enfants soient acteurs de leur exploration et découverte. Tous les participants sont ravis de cette expérience.

Le fonctionnement de l'ALE revu en lien avec le COVID

Accueil famille : les parents ne pouvaient pas rentrer dans le centre. Ils ne l'ont pas mal vécu. Cela a entraîné une réflexion sur l'accueil, afin que ce dernier ne paraisse pas moins accueillant qu'avant le Covid. Nous avons donc demandé des grilles caddy aux Services Généraux de l'Accoord afin que chaque jour, nous affichions les réalisations des enfants, le retour sur les journées, en plus de l'accueil oral. Nous avons également organisé deux temps plus festifs en juillet. Le 1er abordé précédemment lors de la venue de la Ferme Vagabonde, le 2ème, afin de clôturer le mois de juillet, a fait l'objet d'une exposition de ~~panneaux~~ photos des actions réalisées pendant tout le mois, avec un jeu d'images cachées dans les panneaux afin de reconstruire une phrase et d'un spectacle de danse, chant et musique syriennes. Des boissons ont été servies aux familles par les 6/12 ans.

De très bons retours des familles sur le mois ont été observés. En août, un temps festif a également été organisé à la fin du mois, avec une exposition. Celle-ci a été repensée au dernier moment (cause météorologique). Les panneaux ont été installés dans le couloir intérieur. Le flux de parents a été maîtrisé (sens de circulation, masque, gel, nombre de personnes).

BOUT DES LANDES/BOUT DES PAVES

Animations d'expression proposées à l'ALE pendant les vacances d'automne

- Appui sur des compétences précises d'animateurs (MAO, arts plastiques) : 1 encadrant sur chaque atelier
- Déroulement sur 3 jours qui a permis une véritable progression dans les apprentissages mais aussi dans les productions (morceaux de musique et œuvres arts plastiques)
- En fin de semaine, écoute et exposition des productions auprès des autres enfants (tranches d'âges)
- Matériel spécifique emprunté + fourni en partie par le CSC



SENSIVE

L'accueil de loisirs de la Petite Sensitive a connu des difficultés de ressources humaines. Une directrice a été arrêtée quatre mois après sa nomination. Des remplacements successifs ont été effectués par plusieurs membres de l'équipe pour palier à cette absence. L'équipe s'est fortement mobilisée pour maintenir un accueil de qualité dans le respect des consignes sanitaires en vigueur très contraignantes et ne permettant pas de déployer des projets collectifs pour maintenir l'étanchéité des groupes. Il est important de saluer le travail de l'équipe dans ces conditions qui a su déployer des animations et mettre en place des projets de qualité.

L'équipe a fait le choix de se tourner vers l'environnement, l'équipement étant doté d'une parcelle de jardin, les enfants ont pu s'initier au jardinage. Ces temps, partagés avec les jardiniers présents sur leurs parcelles, favorisent les relations intergénérationnelles mais aussi font se croiser des publics qui se reconnaissent par la suite dans la rue.

Une action qui tend à se poursuivre et à se développer sur des espaces verts des micros quartiers.

BELLEVUE-META

Nom de l'action : Aménagement de l'ALE Meta pendant la crise sanitaire/ Accueil complémentaire

Nombre de personnes : de 80 à 100 enfants de 2,5 ans à 12 ans, 10 encadrants.

Situation : Le jour du déconfinement, le 11 mai 2020, l'état a annoncé qu'une dizaine d'enfants des écoles élémentaires serait accepté dans les classes. Il fallait un soutien aux familles qui pouvaient et devaient reprendre le travail. Ouvrir un accueil qui permettaient d'accueillir un maximum d'enfants et de suivre aux mieux les contraintes sanitaires imposées nous était primordial.



Action :

Nous avons aménagé les espaces de la Meta en conséquence. Les bâtiments de la Meta comptent 10 salles. Un animateur par salle encadrant un groupe de dix enfants permettait d'accueillir 100 enfants.



Nous avons ouvert le centre de loisirs du lundi au vendredi en mutualisant les équipes de la Meta et du centre de loisirs d'Aimé Césaire. Chaque salle correspondait à une école, en accueillant tous les niveaux dans une salle. Nous devions donc prévoir le matériel nécessaire pour chaque enfant sachant qu'un enfant restait aux maximum 3 jours sur 5. Il a fallu dispatcher les jouets, les livres, les jeux de société, le mobilier. Nous avons acheté du petit matériel pédagogique (colle, ciseaux, crayons feutre, couleurs feuilles...) pour que chaque enfant ait son « kit loisirs » afin de ne pas s'échanger le matériel. Un kit ménage pour les animateurs (gel hydro-alcoolique, produit désinfectant, lingettes...) a dû être mis en place dans chaque salle.

Les moyens humains ont dû être repensés. Les animateurs travaillaient sur des journées complètes de 8h30 à 17h30 avec 45 min de pause, qu'il fallait organiser aussi. L'équipe du centre socio culturel de Bellevue a été mobilisée pour le roulement des pauses des animateurs. Dans les moyens humains il faut aussi prévoir le temps d'organisation, de préparation à ces journées. L'équipe de direction se devait d'être encore plus rassurante et claire dans les règles d'hygiène et de fonctionnement qui changent trop souvent encore aujourd'hui. Les facultés psychologiques des professionnels étaient mises à rude épreuve sur ces moments si fragiles, si flous.

Toute cette organisation nous a pris beaucoup d'énergie et le travail fourni par tous les professionnels de l'animation doit être reconnu. La reconnaissance que nous avons eue en premier lieu est venue des enfants et de leurs familles. Quel plaisir qu'ils ont eu de se retrouver, de bidouiller, de jouer ensemble. Les équipes en central ont été un réel soutien et nous ont fait confiance pour cette ouverture en respectant les consignes sanitaires si lourdes.

BREIL MALVILLE

Projet autour du développement durable: En 2017, l'équipe du Grand-Carcouët ainsi qu'un groupe d'enfants âgés de 6 à 12 ans ont mis en place un potager au fond du jardin de l'ALE. Depuis ces 3 ans, les enfants ont agrémenté le jardin en y plantant des aromates, des fruits, des légumes, ...

Afin d'enrichir le projet, des temps d'échange ont été instaurés cet été ce qui nous a amenés à de nouvelles perspectives.

En effet l'idée dans un premier temps est de fabriquer un compost récupérateur d'aliments afin de sensibiliser les enfants et l'équipe d'animation sur le gaspillage alimentaire ainsi que de comprendre le circuit de renouvellement des aliments. De plus, nous avons acheté une balance qui nous permet de prendre conscience de la quantité des repas jetés. Ayant des locaux partagés avec l'école du Grand-Carcouët, nous souhaitons travailler en partenariat avec eux. Des échanges ont déjà eu lieu et l'idée serait d'intégrer l'association Séquoia et le SEVE au projet.

Dans un second temps les enfants ont pu visiter un jardin partagé sur le quartier du Breil, jardin mis en place par un jeune adulte, et ont eu l'occasion de s'inscrire dans une démarche collaborative avec des habitants. Des échanges de savoir-faire ont été plus qu'enrichissants et ont permis d'apprendre différentes variétés de plantes aromatiques et de techniques de culture. Un échange de graines a été mis en place et un avocatier qui a été fait germé durant l'été par des enfants a été offert aux habitants.

L'idée d'un temps convivial lors d'une sortie parents/enfants autour d'une cueillette collective chez un producteur local est en cours.

BOURDERIES

Nous avons participé au Plan Paysage et Patrimoine de la ville de Nantes. L'idée a été de travailler sur 3 mercredis avec une intervention d'un paysagiste des arts des villes et des champs en septembre et une restitution lors du forum de rentrée autour de :

« C'est mon quartier, demain... quand je serai grand, qu'est-ce que je souhaiterai ? »

- Qu'est-ce que le paysage celui dans 50 ans ?
- Qu'est-ce qu'on peut y trouver ? sous forme de promenades, de croquis, s'inspirer de tableaux aux Musée des Beaux-arts,
- Ce qui serait à améliorer, ce qui serait à créer...

Chaque enfant a été invité à donner tour à tour un lieu qu'il appréciait sur le quartier. Ces lieux ont servi à constituer un parcours avec un repérage sur carte où ils habitent pour définir un trajet. D'autres groupes ont travaillé sur ce qu'ils souhaiteraient avoir sur leur quartier et sur ce qui faisait paysage ou pas. Phrase de conclusion d'un enfant : « *c'est inutile d'envisager l'avenir du quartier car le monde est trop pollué de toute façon, il faut plus d'espaces verts pour compenser la pollution* » et pour d'autre : « *Sur le chemin de l'école, j'aime bien : les fleurs de toutes les couleurs, les escargots, M. Bourgogne dans sa tente accrochée sous l'immeuble, y aller à vélo ou trottinette* », « *voir les nuages et on sent presque le vent de l'école quand on arrive à côté dans la rue, la maison où il y a des bananiers* ».



Les enfants ont présenté leurs travaux sur les paysages et les patrimoines qu'ils imaginent sur leur quartier dans 50 ans au travers de cartes parlantes et de leurs paroles. Lors du forum en octobre, nous avons sollicité également la participation des parents sur cette projection. Et c'est une base que les architectes ont utilisé pour présenter leur futur plan à la ville de Nantes et les panneaux ont été empruntés pour des temps forts de la ville. Cela a permis aux enfants de mieux connaître leur quartier. Les productions des enfants sont valorisées et exposées à cette occasion. L'ingénieur paysagiste en profite pour interpeler les parents sur la question du futur aménagement de l'urbanisme de leur quartier.

DERVALLIERES

Cette première partie d'année a surtout été consacrée à la réorganisation du centre de loisirs tant sur la « restructuration » de l'équipe d'animation (nombreux postes à pourvoir avec embauche de CDI) que sur la réflexion pédagogique (réécriture et travail autour du projet).

Le traditionnel « Spectacle des enfants » du mois de mars qui mobilise l'ensemble de l'équipe professionnelle, ainsi que les bénévoles et les parents a dû être annulé la veille de son déroulement suite à l'annonce du premier confinement. Bien que construit/abouti, il n'a pas pu être reprogrammé.

La seconde partie de l'année (jusqu'à la fin de l'été) a principalement été dédiée dans l'urgence à l'adaptation de l'accueil des enfants, nécessitant de nombreux changements : aménagements, amplitudes, contenus pédagogiques... dans le respect des consignes sanitaires.

Deux animations significatives ont marqué cette période : Les ateliers d'expression avec Radio Alizé et le Spot Enfant de l'été. Bien qu'existant depuis plusieurs années, les ateliers radio en direction des enfants permettent de discuter, s'exprimer sans tabous autour des sujets d'actualités choisis par les enfants (acquisition de vocabulaires spécifiques, progrès dans l'expression orale, assurance dans la prise de parole en grand groupe, développement de l'esprit critique et regard singulier sur le monde qui nous entoure...).



Le « Spot Enfants de l'été » :

L'expérimentation des Multispots a aussi été un succès. Il s'agit d'une offre d'animation gratuite avec des modalités d'inscriptions simplifiées en direction des 6/11 ans.

Prévue pour une capacité d'accueil de 20 places, nous avons accueilli entre 20 et 24 enfants par après-midi de fonctionnement (43 enfants différents au total inscrits pendant l'été sur ce dispositif). L'animation de cet espace a été effectuée par trois animateurs spécialement recrutés, les temps de travail du matin étant dédiés à « l'aller vers ». Des semaines thématiques (stages) autour d'une pratique artistique (intervenants) ont été proposées (percussion sénégalaise, magie, danse hip hop, photographie, sciences et environnement). Elles ont souvent donné lieu à des moments de restitution parents/enfants. Nous envisageons de développer cette action (vacances d'automne, hiver, printemps, été).

3-1-2- Activités « Grand Air »

Pendant les vacances scolaires, l'Accoord offre aux parents la possibilité d'inscrire leurs enfants dans quatre centres Grand Air. Ces centres, situés en lisière de Nantes, permettent aux enfants de profiter d'activités en pleine nature. En 2020, ces centres ont de fait été très perturbés par la crise sanitaire.

La fermeture des vacances d'avril, la réduction des effectifs sur l'été et le fait que nous ayons transformé l'accueil sur Port Barbe l'été en lieu d'accueil pour les autres ALE ont engendré une forte baisse du volume d'activité de ce secteur.

Nous avons également noté une certaine forme de réticence des familles à prendre des bus en cette période de troubles sanitaires.

Ces 4 sites sont :

- **L'Aubinière** : le site de l'Aubinière est un îlot de verdure entre Nantes et Sainte-Luce. L'espace se compose d'un petit château et d'un grand parc avec une prairie, un bois et un étang. L'Aubinière est un accueil de loisirs qui met l'accent sur la nature, le vivre ensemble et l'autonomie.
- **Grandchamp-des-Fontaines** : le site est situé dans un cadre naturel et verdoyant à 35mn de trajet de Nantes. C'est un espace de loisirs centré sur la découverte de la nature et la prise d'autonomie des enfants. C'est le seul centre Grand Air de l'Accoord qui est ouvert aux tout-petits puisqu'il accueille des enfants dès l'âge de 3 ans.
- **Jules Rieffel** : situé à Saint Herblain sur le site d'un lycée agricole, Jules Rieffel est situé à 25 mn du centre-ville de Nantes. Les enfants peuvent faire des balades en vélo, apprendre le maniement des outils à l'atelier bois, participer à des grands jeux collectifs ou bien encore passer maître dans l'art de la recup'.
Grand Blottereau : Ce centre nous aura permis d'accueillir le déménagement de l'accueil du Bout des Pavés/Bout des Landes pendant l'été.
- **Port-Barbe** : classé Natura 2000, l'espace de plein air de Port-Barbe est situé sur les rives de l'Erdre, à 15mn de trajet de Nantes. Le centre propose un accueil à la journée où les enfants peuvent participer à des courses d'orientation, à des grandes chasses au trésor, pratiquer des dizaines d'activités sportives et se familiariser avec l'environnement naturel du site. Pendant l'été 2020, le centre accueillait chaque jour un car d'enfants venant des ALE de la ville de Nantes de manière à proposer des activités de pleine nature. Les animateurs de Port Barbe se sont également déplacés dans un certain nombre d'ALE au cours de l'été pour faire découvrir de nouvelles pratiques sportives et de plein air.

3-1-3 - Pôle Sciences

Nous animons un centre de ressources scientifiques intitulé « Efferv&sciences ». Ce dernier a pour objectifs de : permettre aux plus grands nombre d'accéder à la culture scientifique et contribuer au développement de l'esprit critique. C'est par la découverte ludique d'un certain nombre de sujets tels que l'électricité, l'astronomie, les fusées, la programmation numérique... que nous accompagnons nos animateurs afin qu'ils puissent animer avec les enfants ces activités dans le cadre de leurs projets pédagogiques.

Le pôle est un outil ressources pour l'ensemble de nos accueils par la mise à disposition de malles pédagogiques, par l'accompagnement et le suivi de projets, en facilitant la mise en lien avec des acteurs et partenaires du territoire, ~~par exemple.~~

Parmi les projets menés en 2020 quelques exemples :

- L'opération « science en vacances » durant l'été qui a permis d'animer un village des sciences itinérant sur tous les quartiers nantais. Ces animations ont par exemple tourné dans les espaces Multispots.
- La participation à l'événement incontournable de la Fête de la science.
- L'organisation de soirées d'astronomie destinées aux habitants des quartiers nantais et organisées sous forme d'animation parents/enfants.
- La mise en place de formations auprès de nos animateurs concernant l'agrément en astronomie « petite ourse » en partenariat avec le Planétarium de Nantes et celle sur la robotique. Nous sommes également intervenus auprès des bénévoles de l'accompagnement à la scolarité.
- Un partenariat également avec le Muséum d'histoire naturelle de Nantes concernant les sciences en vacances, le séjour « cap aventure », la Fête de la science, ainsi que la Nuit au Musée.
- Une semaine autour du numérique avec les ados en partenariat avec le LUNE (laboratoire des usages numériques du département). Cela fut l'occasion de découvrir des pratiques autour des imprimantes 3D, de la programmation de robot et pilotage de drones

À noter qu'en 2020 nous avons également pris le temps de réécrire notre projet de fonctionnement.

3-1-4 – Accueil de Loisirs Ados

Calendrier de fonctionnement

Fonctionnement maximum possible des Accueils de Loisirs Adolescents Accoord pour la période janvier 2020/ décembre 2019

Vacances Scolaires 2020	
Vacances janvier 2020 Le /2 et 3/01/2020	2 J
Vacances de de février (hiver) 2020 Du 17 Février au 28 février 2020	10 jours
Vacances de printemps 2020 (confinement) Du 11 04 au 27-04 2020	
Vacances d'été 2020 Du 04/07 au 31-08 (inclus)	40 Jours
Vacances d'automne 2020 19-10 au 30 -10	10 jours –
Vacances de fin d'année 2020 Du 21-12 au 31-12 (inclus)	8 jours –
Total Vacances	70jours Pour mémoire : 78 N-1 sur 12 mois

Hors vacances scolaire 2020		
	Après midi	Journée
Samedi (*)	19	/
Mercredi	28	/
Total	47	/

(*) – il n'y a pas de fonctionnement les samedis après-midis veilles de vacances scolaires

Soirée 2020	
Lundi	12 /
Mardi	30
Jeudi	28
Vendredi	29
Total Soirées	99

Reprise des activités ados septembre 2020 (après l'été)

Fréquentation, éléments quantitatifs

L'année 2020 a été une année marquée par la crise sanitaire. L'année s'annonçait pourtant dans la continuité de 2019, avec une hausse de 6.42 % sur les vacances de février avec même 13 % sur le centre-sud et 29 % sur le nord ;

La période du confinement a ~~considérablement~~ généré une baisse considérable des effectifs en présentiel car tous les espaces étaient fermés. Mais passée la phase de stupeur, les équipes ados se sont organisées pour garder le contact avec les ados, ainsi que leurs familles.

Quelques chiffres de l'activité pendant le confinement :

- Près de 400 jeunes ont été soutenus : accompagnement scolaire, lien social, parfois soutien psychologique via des interactions sur messageries de réseaux ou médias sociaux et par téléphone ou SMS.
- Environ 5 à 25 jeunes en ligne en même temps sur des animations en réseaux, mais de façon inégale à la fois dans la mobilisation des animateurs et dans la réactivité des ados. Environ une centaine d'actions de ce type.
- 7 interviews confinées : 17 ados et parents / Un micro trottoir : 7 interviews / 10 revues d'actualités : 42 jeunes. Une centaine de vues en moyenne pour les vidéos de l'Ouest pouvant même aller jusqu'à 568 vues pour une vidéo. La période post-confinement et sur le reste de l'année, nous avons pu progressivement reprendre l'accueil sur site, en réduisant le nombre d'ados accueillis en même temps et en évitant le brassage des publics.
- Sur la période de reprise scolaire, de nouveaux créneaux d'accueil ont été réorganisés pour assurer une offre complémentaire en accompagnement scolaire.

Entre mai et juin, la reprise a été timide mais la fréquentation de l'été a permis de retrouver un niveau d'activité quasi-normal (-32 % en juillet mais basé sur 3 semaines, et +20.37 % en août) sur les activités sur site > 10.479 J/E en 2020 contre 12 295 J/E en 2019 soit en moyenne une baisse de 14.7 % seulement.

À noter, près de 280 ados sont partis en bivouac l'été sur les bases séjours notamment (une centaine en 2019). L'offre séjours a été maintenue avec une gratuité possible pour les bas quotients 1,2, et 3.

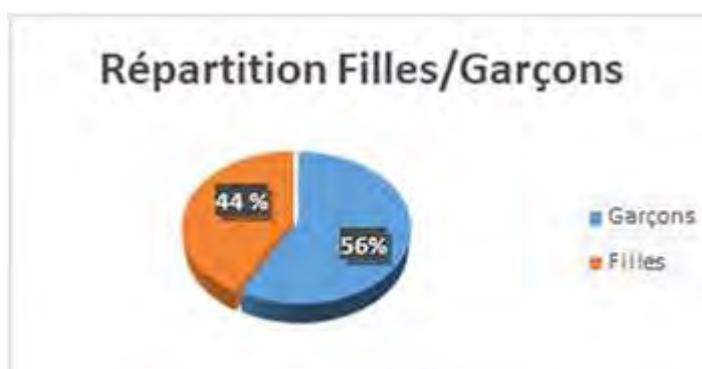
Également, une baisse significative des actions « hors les murs » partenariales car non autorisées (Bouge ton été, la plage etc.) au profit de d'actions plus locales et avec une jauge plus réduite sur l'espace public.

Nombre d'ados inscrits par espace d'animation : 2 000 ados inscrits

NANTES CENTRE SUD	648	NANTES OUEST	438	NANTES EST-ERDRE	608	NANTES NORD	313
CENTRE VILLE	48	BELLEVUE	137	PERRAY	62	BOISSIERE	157
MALAKOFF	189	BOURDERIES	81	PILOTIERE	64	BOUT DES PAVES	156
CLOS TOREAU	121	BREIL MALVILLE	105	PORT BOYER	112	Port barbe	
STUDIO 11-15	270	DERVALLIERES	115	BOTTIERE	120		
BEAULIEU	20			DOULON	130		
				HALVÊQUE-ST JO	120		

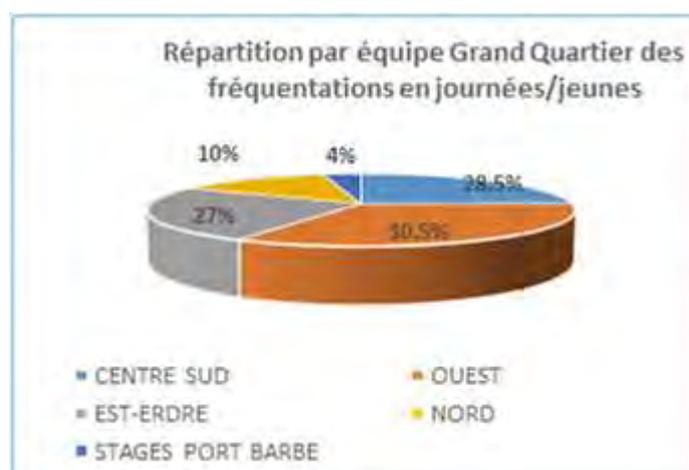
Le Studio 11-15 reste la structure la plus fréquentée avec 270 jeunes mais l'effet de la crise sanitaire a réduit significativement l'effectif non seulement en raison du non-brassage des publics mais aussi du fait de sa capacité d'accueil divisée par 2 (72 ados en février > entre 35 à 40 sur les autres périodes de vacances). Il accueille des jeunes issus de 12 collèges différents.

La mixité est en légère progression (42% de filles l'an passé)

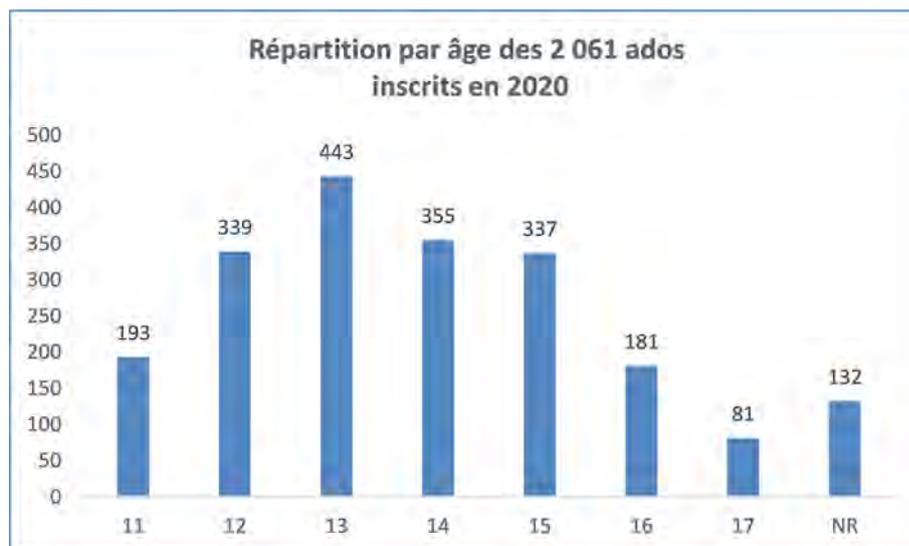


Répartition du nombre de journées/jeunes

CENTRE SUD	7 126
14 animateurs	
OUEST	7 645
12 animateurs	
EST-ERDRE	6 800
15 animateurs	
NORD	2 527
8 animateurs	
STAGES PORT BARBE	951
TOTAL E/J JEUNES	25 049



Age des ados inscrits



Le cœur de cible de l'action : « les 11/15 ans » sont bien les plus présents.

A. Fonctionnement en période scolaire :

Pendant l'année, les espaces d'accueil et d'activités sont animés par une quarantaine d'animateurs. Ils sont ouverts :

- Les mercredis et le samedi après-midi de 14h à 17h/18h selon les sites (fermeture cependant des samedis de mai à septembre et de novembre à décembre suite aux consignes gouvernementales)
- Les mardi, jeudi et vendredi en soirée (entre 16h30 et 19h selon les sites) et exceptionnellement une ouverture les lundis en plus de mai à juin et de novembre à décembre.

Dans chaque espace d'animations, nous retrouvons :

- Des ateliers de pratiques artistiques et culturelles
- Une programmation de sorties, de stages et d'ateliers de découverte ou d'initiation avec comme objectif prioritaire s'évader et donner une sensation de liberté
- Des animations « hors les murs » ouvertes à tous sur l'espace public avec des partenaires (Animation sportive, CSC, associations de quartier)
- Une implication dans les actions de solidarité, notamment en soutien aux habitants de leur quartier
- Une équipe d'animateurs à l'écoute des propositions, des besoins des ados et des questions des parents
- Des ateliers d'accompagnement à la scolarité renforcés pour lutter contre le décrochage scolaire

Le mercredi et le samedi, les animateurs favorisent plutôt les projets et les sorties culturelles, d'expression ou sportives, solidaires.

Les soirées et les créneaux supplémentaires en journée en semaine sont principalement consacrés aux ateliers et à l'accompagnement à la scolarité.

Des créneaux d'animations spécifiques ont été ajoutés ou proposés en soirée, selon les projets et les initiatives des jeunes.

De façon inédite, l'année 2020 a vu sa capacité d'accueil réduite : fermeture pendant 7 semaines.

Les restrictions et les couvre-feux ont peu, ou pas, permis d'assurer des actions en soirée après 20h, puis 18h et une fermeture de l'accueil les samedis d'octobre à décembre.

Mais après le 1^{er} confinement, une nouvelle organisation a été proposée pour lutter contre le décrochage scolaire en complémentarité de l'organisation de leur emploi du temps dans les collèges : l'alternance entre cours en distanciel et au collège ont laissé les emplois du temps de collégiens avec des plages libres pour pouvoir planifier des créneaux avec un ou 2 ados par animateur.

A. Fonctionnement en période de vacances scolaires :

Pendant les vacances scolaires, les espaces d'animations ados sont ouverts du lundi au vendredi, de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00.

Une programmation d'activités variées est mise en place à chaque période de vacances, sur les quatre Grands Quartiers.

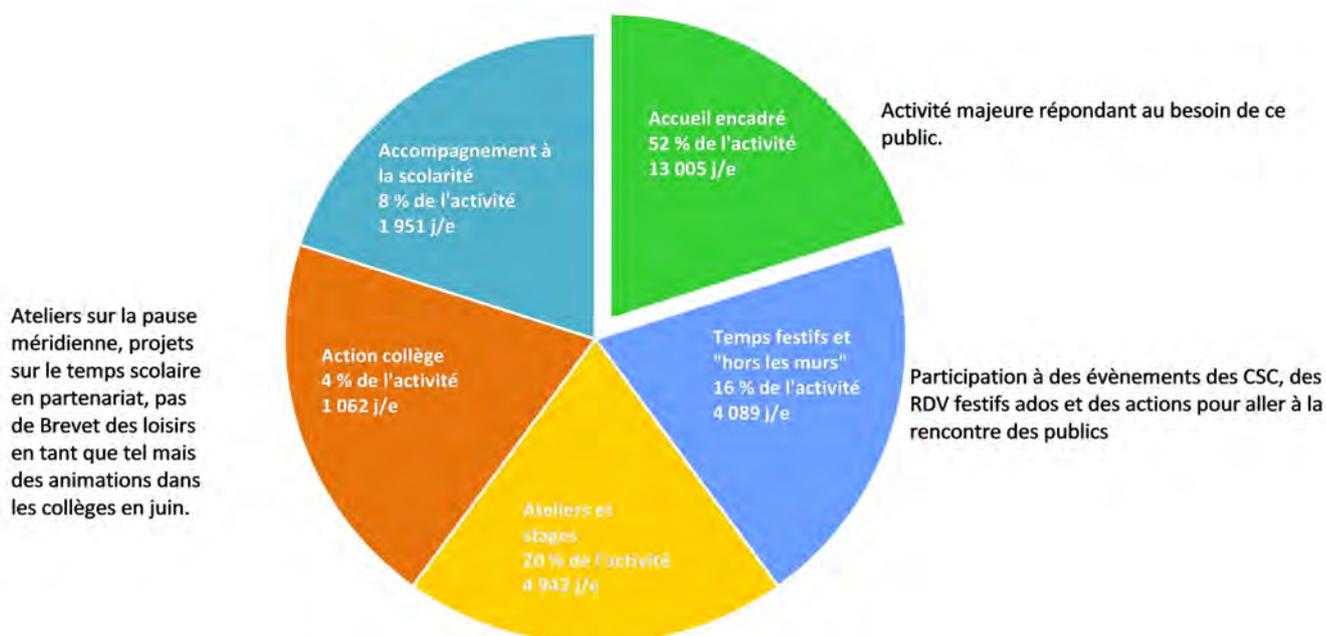
Si habituellement les vacances étaient propices aux rencontres entre jeunes et aux projets inter-centres, notre organisation a été adaptée aux conditions sanitaires dans le respect des gestes barrières. Les consignes et les différents protocoles sanitaires impliquaient de réduire le nombre de jeunes par groupe, d'éviter les grands rassemblements car le non brassage des publics était préconisé.

Ainsi, les équipes ont plutôt concentré leurs actions avec le public de proximité, en limitant le croisement des différents quartiers et donc des rencontres interquartiers.

Chaque lundi matin, une activité « petit déj' » est l'occasion de partager avec les ados le programme de la semaine et de construire ensemble de nouvelles propositions.

Les inscriptions aux ateliers et stages s'effectuent, avant ou au début des périodes de vacances dans les secrétariats des centres socioculturels. Les autres activités payantes peuvent être réglées auprès des animateurs pendant la période de vacances. De nombreuses activités sont proposées gratuitement sur chaque espace d'animation ados. Tous ces accueils de loisirs ados, encadrés par des animateurs diplômés, répondent à la réglementation des Accueils Collectifs de Mineurs

Quelques chiffres clefs des différentes activités proposées :



B. Les projets particuliers

Focales qualitatives

Zoom sur l'animation sur les réseaux sociaux et « l'animation ados numérique »

Un début d'année classique avec une dynamique sur les différents quartiers avec en particulier le lancement du projet ados numérique aux vacances de février au LUNe.

Le LUNe est un lieu dédié au numérique qui accueille et accompagne les collèges dans l'apprentissage du numérique, à travers des activités immersives innovantes et ludiques. Situé sur l'Île de Nantes, il propose sur 200 m², différents espaces immersifs et met en scène la réalité virtuelle, des imprimantes 3D, la réalisation vidéo, des écrans géants interactifs. Cet espace a été mis à disposition des équipes ados pour construire une programmation ludique soit sous forme d'atelier découverte ou de stage « Fake-news ». Les équipes ont pu apporter leur savoir-faire et bénéficier d'outils performants. La collaboration devait se poursuivre sur d'autres périodes de vacances mais tout a été mis en suspens avec cet événement inédit et inattendu : le confinement.

De mars à l'été : premier confinement.

Passé la stupeur de devoir fermer nos espaces, de vivre dans l'incertitude et dans ce contexte anxiogène lié à cette épidémie, il fallut réagir et se mobiliser dans l'intérêt des ados. Au fil des jours, les responsables pédagogiques et leurs équipes, aidés des coordinateurs Grand Quartier ont dû et su se réinventer et imaginer des nouvelles animations, de nouvelles façons de travailler à distance, avec des temps réduits pour les animateurs devant faire face à du chômage partiel.

En ligne de mire des enjeux majeurs :

- Maintenir le lien social et garder le contact avec les ados via les outils numériques et apporter écoute et soutien
- Lutter contre le décrochage scolaire
- Être solidaire

Les équipes se sont relayées pour assurer des appels téléphoniques et des SMS en direction des ados et de leurs familles : 400 ados concernés.

Cette période a été l'occasion d'expérimenter l'animation en réseaux : une programmation et des rdv réguliers selon les jours :

- Des contenus postés ou en live : Posts, quizz, jeux de société réadaptés « live », groupes de discussions Via les réseaux sociaux (Instagram, whasps App, Snapchat essentiellement) interviews, relais d'informations sur les dispositifs de veille (soutien psychologique, aide financière, etc.) : 100 RDV environ et des centaines de vues en moyenne
- Des séances d'accompagnement scolaire individualisés d'une heure environ avec RDV hebdo en « distanciel » (en Visio ou par téléphone : 80 ados concernés)
- Le dispositif des promeneurs du net en veille avec 5 animateurs ados identifiés .

Si le nombre d'ados paraît parfois « faible » au regard de toute l'énergie déployée sur les réseaux, le bénéfice le plus significatif fut d'avoir développé une capacité à innover, à s'adapter et à tenter des approches parfois loin des habitudes de travail. Cela a donné du sens à notre action, comme favoriser la rencontre, la mixité sous toutes ses formes, la proximité de dialogue, la mobilité des publics. Les équipes ont développé une solidarité et une forme de « résistance » pour ne pas abandonner le public. Les interactions ont été surtout dans les conversations privées ou en petits groupes type WhatsApp, mais l'animation des réseaux a surtout permis de rester en veille.

À noter un vrai coup de projecteur sur le site « Mic-Ados » : un média en ligne par les ados et pour les ados sur les sujets d'actualité. Les différentes interviews réalisées via Instagram d'ados, de parents et d'animateurs sur leur vécu et leur ressenti du moment ont pu être vues et écoutées plus largement avec la participation active de la journaliste M. Chevré et de l'animateur Numérique ados.
tous les reportages, ici => <http://www.mic-ados.com/>

À noter également : l'utilisation des réseaux sociaux a été à la fois une manière de valoriser, de communiquer qu'un levier d'animation. Mais l'enseignement que les équipes en ont retiré est que l'implication des ados dans la création des contenus postés sur Instagram notamment donnait envie au public de nous suivre et d'interagir avec nous ! Avec un nombre de vues multiplié par 5 quelques fois.

Les promeneurs du net ont quant à eux eu un rôle primordial dans le maintien de la communication avec les jeunes sur les réseaux. Quizz en ligne, challenges, vidéos tutos ... Ils ont occupé « la rue numérique » en proposant des activités ludo-éducatives. Cela leur a permis d'être des contacts privilégiés de certains ados qui avaient besoin de confier leurs inquiétudes sur la situation qu'ils vivaient.

Les Ados ont aussi pu agir en se mobilisant pour participer à des actions de solidarité avec les CSC ou des collectifs d'habitants.

- Aide à la distribution de repas pour les personnes isolées avec les associations locales et les CSC > Malakoff, Bellevue, Bottière, Bourderies, Boissière : 50 ados concernés
- Fabrication de masques à la maison pour dons aux habitants et familles > Clos Toreau, Studio, Malakoff : 30 ados concernés
- Des actions de relais d'information comme les actions relayées par Nantes entraide, un mini site Accord etc.

Renforcement du soutien à la scolarité

Une nouvelle organisation a été mise en place pour faire face à la reprise partielle et progressive des cours dans les collèges jusqu'à l'été et avec une ouverture supplémentaire le lundi soir à partir d'octobre suite au deuxième confinement et à la fermeture des samedis après-midi (ouverture uniquement sur le temps périscolaire préconisé).

Augmentation des créneaux d'accompagnement scolaire individuels et sur le temps scolaire en complément des cours, avec un ciblage via les familles en demande, les équipes pédagogiques des collèges et même avec des questionnaires en ligne via Facebook. Ainsi de nouveaux jeunes ont pu bénéficier d'un accompagnement : 150 ados concernés .

Nous avons pu constater que le décrochage scolaire avait atteint de plus en plus de collégiens et cela même pour ceux qui n'avaient pas de difficultés auparavant : angoisse de l'avenir, moins de motivation à travailler, surcharge mentale et sentiment de ne pas savoir faire face ; mais aussi des conditions de travail défavorables, pas d'espace propice à la concentration, sur-sollicitation des réseaux, outils numériques en panne, multitudes d'outils de communication et de transitions des cours ou devoirs (pro-note , e-lyco, mail, outil de visio, etc .)

La réouverture des espaces a mis à l'épreuve la mobilisation des équipes

- Une adaptation perpétuelle aux protocoles sanitaires pour les équipes au fil des mois > pour les ados aussi (port du masque dès 11 ans) et l'obligation de proposer des animations en plus petits groupes, sans grands rassemblements.
- Le port du masque a été plutôt bien respecté avec de la bonne volonté mais les tentations sont grandes de mal le porter. Le dialogue et la réappropriation des gestes barrières ont été permanentes : de façon humoristique, par des mises en scène en vidéo ou photos langages.

3-1-5 – Séjours

NOMBRE DE JOURNÉES ENFANTS/JEUNES REALISEES PAR SECTEURS GEOGRAPHIQUES		HORS ÉTÉ	ÉTÉ		TOTAL
			Séjours courts (5 nuits et moins)	Séjours longs (plus 5 nuits)	
OUEST	Enfants	104	0	0	104
	Ados	111	348	0	459
	Total	215	348	0	563
		19%	6%	0%	8%
NORD	Enfants	120	140	0	260
	Ados	33	96	140	269
	Total	153	236	140	529
		14%	4%	100%	8%
EST-ERDRE	Enfants	0	0	0	0
	Ados	135	264	0	399
	Total	135	264	0	399
		12%	5%	0%	6%
CENTRE-SUD	Enfants	0	101	0	101
	Ados	84	133	0	217
	Total	84	234	0	318
		8%	4%	0%	5%
OFFRE CENTRALE	Enfants	523	3 180		3 703
	Ados		1 490		1 490
	Total	523	4 670	0	5 193
		47%	81%	0%	74%
TOTAUX	Enfants	747	3 421	0	4 168
	Ados	363	2 331	140	2 834
	Total	1 110	5 752	140	7 002

1452 enfants partis (dont 192 hors été)

Faire vivre le droit aux vacances

Comme toutes les autres activités de l'Accoord, les séjours ont été fortement impactés par la crise sanitaire. L'objectif de l'association a été de tout mettre en œuvre pour maintenir une offre de séjours et permettre ainsi aux enfants de partir en vacances.

Les annonces gouvernementales ayant tardé à arriver, il a fallu que les équipes soient très réactives pour remodeler l'offre de séjours. En quelques jours, l'Accoord a adapté son offre et les conditions d'accueil des enfants. Tous les métiers ont été mobilisés, depuis les services généraux jusqu'aux secrétaires en passant bien évidemment par les directeur.ice.s de séjours et les services informatiques puisque l'ensemble des demandes de réservation se sont faites en ligne. Chaque famille pouvait formuler jusqu'à 3 vœux par enfant et était ensuite recontactée par les secrétaires de l'Accoord qui ont accompli un grand travail de suivi.

Sur l'année 2020, l'Accoord a maintenu son offre de séjours malgré les conditions sanitaires. Riches, diversifiés et de qualité, les séjours se sont déroulés sans accroc.

Ce sont 1 452 enfants et adolescents qui ont découvert les joies des séjours de vacances sur l'année (Bivouac compris). Une saison que l'on estime réussie, avec des sourires et des souvenirs toujours au rendez-vous, si l'on repense au contexte sanitaire de l'époque.

L'Accoord a été un des seuls organisateurs sur Nantes Métropole à avoir redéployer son offre séjours sur l'été. Cela a d'ailleurs été salué de la part de nombreuses familles, élus et partenaires.

Il y a eu 7 002 équivalents journées / enfants réalisées. C'est un chiffre à la baisse par rapport à 2019 (10 508 en 2019). Cela est dû au contexte sanitaire et aux mesures mises en place avant l'été.

En 3 semaines, les équipes d'animation ont été formées au respect des gestes barrière et une série de mesures a été appliquée sur chaque séjour :

- Groupes restreints entre 12 et 24 jeunes maximum
- Équipes d'animations dotées de masques et de gels hydroalcooliques
- Lavage des mains très régulier
- Ménage approfondi et désinfection régulière des points de contact
- Organisation adaptée des activités par petit groupe
- Suppression des séjours pour les 4/5 ans,

Pour rappel, la cible inscrite sur le contrat de délégation de service public est de 10 000 équivalents journées. Nous sommes donc en-dessous de celle-ci. 82 % des séjours se déroulent l'été qui est naturellement la période d'activité la plus forte.

Ce sont les enfants (5-11 ans) qui fréquentent le plus nos séjours de vacances, 60% contre 40% pour les ados (12-15 ans). Ce qui est tout à fait logique au vue de l'offre et du nombre de places proposées dans chaque catégorie respective.

Malheureusement en 2020, nous n'avons pas pu conserver les séjours de 3 jours pour les 4/5 ans au vue des contraintes sanitaires mises en place. Il n'y a pas eu de premiers départs pour les plus jeunes. Ce qui explique également les 7 002 J/E en deçà des 10 000 journées de la cible. C'était un réel manque car nous savons chaque année que ce format de séjour permet de rassurer parents et enfants, le format de ces séjours de proximité répond à un réel besoin.

Les frontières étant fermées l'été dernier, nous avons également redéployé l'offre des séjours à l'étranger sur le territoire français avec des séjours thématiques pour les ados : Ile d'yeu, séjour surf à Longeville ou encore séjour sportif en Anjou. Au final, malgré la déception de ne pas partir à l'étranger, ces séjours ont été très appréciés des jeunes.

Les vacances Apprenantes

L'opération vacances apprenantes est un dispositif créé par l'Etat pour répondre au besoin de remobilisation des savoirs mais aussi d'expériences collectives des jeunes après la période de confinement. Pendant le temps des vacances, l'objectif est donc de proposer une offre d'activités, spécifique et renouvelée, centrée sur la culture, le sport et le développement durable. Ce dispositif s'inscrit pleinement dans la démarche pédagogique des séjours de l'Accoord ce qui a permis à 9 séjours de l'association de recevoir le label Vacances Apprenantes en 2020.

Focus : gratuité des séjours pour les QF 1/2/3

Du fait de la crise sanitaire, un certain nombre de séjours (que ce soit sur le territoire national ou international) ont été annulés pendant la période estivale. L'offre de loisirs et d'activités proposée par différents acteurs socioculturels a dû nécessairement être réduite afin de s'adapter aux nouvelles contraintes sanitaires. La précarisation financière de familles dans des situations économiques pré-existantes fragiles les a contraintes, pour certaines, à annuler leur départ en vacances. L'enjeu de l'accessibilité financière d'animations/séjours sur le territoire métropolitain s'est donc aussi posé fortement. La ville de Nantes a ainsi revisité son plan d'action de l'été 2020 afin de maintenir, déployer et amplifier des activités, loisirs et offres de séjours pour les familles les plus en difficulté. Ces actions ont été proposées en complémentarité des actions proposées par l'État dans le cadre de Vacances apprenantes.

La Ville de Nantes, notamment via les centres ACCOORD, s'est mobilisée pleinement autour de **l'organisation de séjours à proximité de Nantes pour permettre aux familles aux ressources les plus faibles de sortir de la ville et de bénéficier d'une offre de séjours gratuite.**

Ainsi, l'Accoord, en lien avec la ville de Nantes, a choisi de maintenir un haut niveau d'offre de séjours avec 5 892 journées séjour pour 86 séjours de 3 à 4 nuits (habituellement environ 9 000 journées séjour pour environ 70 séjours).

La Ville et l'Accoord ont également fait le choix de proposer la gratuité d'un séjour court par enfant cet été à chaque famille ayant un QF 1/2/3 (< 800).

L'ensemble des séjours programmés étaient des séjours courts à proximité de Nantes (200km maximum)

- 1 260 enfants sont partis (1800 en 2019)
- 617 familles ont bénéficié de la gratuité, soit plus de 50% des familles ayant inscrit un enfant en séjour cet été
- Concernant les familles en situation de précarité : 37% des enfant inscrits correspondent à un QF1 et 2. Si l'on considère uniquement les QF1, soit les plus petits revenus (pauvreté), ils représentent 23% des situations.
- Enfin, plus de 60% des enfants inscrits sont issus de QPV,

Séjours hors été

Séjours hors été	Nbre J/E	
Ouest	215	19%
Nord	153	14%
Est – Erdre	135	12%
Centre sud	84	8%
Offre centrale	523	47%
Totaux	1110	100%

Quatre séjours hors été se sont déroulés en 2020 dont deux séjours « neige ».

Ce qui est très peu par rapport à 2019 où nous avons 13 séjours hors été. Cela s'explique une fois encore par le contexte sanitaire, et l'annulation des 8 séjours prévus sur les vacances d'avril. Sur la période des vacances du printemps, nous avons beaucoup d'initiatives des centres socioculturels et des équipes 11/15 ans. Cela permet de retrouver le grand air, et faire sortir les enfants et ados de la ville.

Caractéristiques du public inscrit sur les séjours d'été.

La fréquentation de l'été 2020 est de 5752 équivalents journées/ enfants (bivouacs d'une nuitée inclus), contre 9 573 équivalents journées/enfants par rapport à l'an passé.

Cela représente concrètement 1260 enfants et adolescents partis sur 86 séjours et bases sur l'été.

617 enfants et adolescents ont pu bénéficier d'un accompagnement spécifique dans le cadre du plan pauvreté. (CF.ci dessus)

66% des inscrits sont des enfants âgés de 3 à 11 ans et 34% sont des ados âgés de 12 à 15 ans

Les séjours en quelques chiffres :- 1260 enfants/ados partis sur l'été

- 86 séjours de vacances
- 18 équipes de directions
- 22 bivouacs ados de 3 jours
- 8 enfants en situation de handicap

La parité entre filles et garçons est quasiment atteinte : 46% de filles contre 54% de garçons.

Mixité de genre sur nos séjours

Nb enfants		Année			
Genre	2016	2017	2018	2019	2020
F	534	559	565	810	580
M	552	561	584	877	680
Total général	1086	1120	1149	1687	1260

On s'aperçoit que sur la globalité des séjours, la mixité de genre est réellement présente et cela depuis 5 ans.

Origine géographique de notre public à l'échelle de Nantes :

Nb familles	Année			
	Quartier	2016	2017	2018
Doulon - Bottière	147	138	169	135
Malakoff - Saint-Donatien	133	150	147	174
Nantes Erdre	119	132	137	123
Bellevue - Chantenay - Sainte Anne	101	125	125	106
Nantes Nord	98	113	112	108
Dervallières - Zola	113	95	112	67
Breil - Barberie	86	75	63	58
Hauts Pavés - Saint Félix	75	73	74	89
Autres (Carquefou, Vertou, Coueron ...)	75	74	60	60
Ile de Nantes	51	53	67	76
Centre Ville	49	48	35	74
Nantes Sud	39	44	48	58
Total général	1086	1120	1149	1128

Mixité sociale dans nos séjours

Ventilation par Quotient familial

% enfants / QF	Année					Total général
	2016	2017	2018	2019	2020	
1	24,31%	23,84%	25,07%	25,7%	22,9%	24,36%
2	17,03%	15,89%	17,93%	15,98%	14,9%	16,34%
3	18,51%	17,77%	15,40%	15,21%	16,5%	16,67%
4	22,01%	22,32%	20,19%	21,41%	20,1%	21,20%
5	10,22%	12,59%	14,01%	13,17%	13%	12,6%
6	4,14%	4,38%	4,44%	3,96%	5,7%	4,50%
7	2,95%	2,77%	2,44%	4,53%	6,7%	3,88%
Non renseigné	0,83%	0,45%	0,52%	0,74%	0,2%	0,5%
Total général	100 %					

Depuis 5 ans, on constate une stabilité de la représentation des familles à petits quotients (QF 1 & 2). Cela malgré le programme de pré-inscriptions pour les familles repérées par les équipes des CSC.

La répartition des fréquentations est assez stable d'une année sur l'autre. Les QF les plus bas, QF 1, 2 et 3 cumulés représentent une part importante, 54,3 % des inscriptions, malgré un léger recul par rapport à l'été 2019 (57 %) et aux années antérieures. On peut supposer que la gratuité nous a permis de continuer de toucher ces familles, qui se retrouvent de plus en plus en précarité.

L'accessibilité de l'offre de service public des séjours confiée en gestion à Accoord n'est donc pas un « vain mot ». Nous constatons également que la mixité sociale recherchée est un objectif atteint puisque la « distribution sociale » touche tous les QF, y compris ceux les plus élevés (25,6 % QF 5, 6 et 7 cumulés.)

3.2 La sécurité, l'hygiène et les accidents

- **Respect des normes légales et contractuelles**

REGLEMENTATION

L'organisation des Accueils de Loisirs et leur mise en œuvre reposent sur un ensemble réglementaire complet et détaillé intégré au sein du Code de l'Action Sociale et de la Famille qui décrit très précisément les obligations multiples des organisateurs.

L'ensemble de ces éléments sont consignés et réactualisés en permanence dans un livret à destination de chaque directeur. Ils font l'objet de groupes de travail avec des animateurs et les services supports du siège de l'Accoord pour vérifier à la fois leur conformité et leur lisibilité.

Au regard de la situation sanitaire particulière de l'année 2020, un groupe de veille permanente a été mis en place pour adapter en permanence les protocoles sanitaires des ACM aux évolutions de la pandémie Covid-19.

Pour l'été 2020, un document a été actualisé « Spécial Directeurs-trices » reprenant les informations pratiques, RH, comptabilité, assurances, réglementation Jeunesse et Sports... Ce document a été remis à chaque directeur de séjour lors des réunions de formation qui ont eu lieu au mois de mai.

Nombre et nature des incidents

Pour l'année 2020 on dénombre très peu de faits de « tensions-violences » liés à la DSP. Pour autant, nous avons poursuivi la mise en œuvre de notre nouvelle politique. Un directeur de la sûreté a été nommé.

Durant l'année 2020, accompagnés par l'OFAPS, nous avons mis en place un système de management de la sûreté permettant de faire face et d'adapter nos réponses aux différentes menaces auxquelles nous sommes ou pourrions être confrontés.

Une partie importante des préconisations de l'audit sûreté réalisée en 2019 a été suivie. Un des points importants de cet audit portait sur la gouvernance de la sûreté. Un comité technique, avec la nomination de cadres référents « technique sûreté » pour chaque quartier de la ville, fonctionne dorénavant. De même, un comité de pilotage, chargé de suivre la mise en œuvre de la politique sûreté, s'est réuni à 3 reprises sur l'année 2020. La ville de Nantes est présente dans ce comité de pilotage, représentée par la Direction de la Tranquillité Publique.

A noter que sur 2020, nous ne déplorons aucun incident important. Nous avons eu uniquement quelques tentatives d'effractions de bâtiments sans conséquences et quelques moments tendus avec des adolescents qui ont pu se régler très facilement.

Dans le cadre de nos relations avec les forces de l'ordre, nous avons pu régler dans l'année 2020 deux situations problématiques aux abords des accueils de loisirs enfants des Dervallières et de l'Observatoire (point de deal et squat de marginaux souvent alcoolisés).

3.3 Les effectifs employés, les qualifications :

Heures Payées Réalisé vs Budget DSP 2020	Organigramme DSP 68,23% de Structure et Siège					
	Budget		Réalisé		Réa vs Bud révisé	
	HP	ETP	HP	ETP	HP	ETP
3/11 ans	283 419	155,7	325 394	178,8	41 975	23,1
11/15 ans	66 928	36,8	64 600	35,5	-2 328	-1,3
Séjours *	22 315	12,3	15 524	8,5	-6 791	-3,7
Personnel de service	38 579	21,2	35 454	19,5	-3 124	-1,7
CVO						
Sous-total animateurs d'activité et autres	411 241	226	440 972	242,3	29 732	16,3
Directeur d'Equipe	27 189	14,9	26 076	14,3	-1 114	-0,6
Autres Directeurs (à préciser)						
Encadrement animation (ASC, DAE, RP)	75 261	41,4	74 259	40,8	-1 003	-0,6
Secrétariat	37 545	20,6	35 482	19,5	-2 062	-1,1
Pers de ménage	32 752	18	36 773	20,2	4 021	2,2
Services généraux	19 628	10,8	16 793	9,2	-2 834	-1,6
Services supports métiers	31 491	17,3	30 622	16,8	-869	-0,5
Sous-total Structures	223 866	123	220 005	120,9	-3 861	-2,1
Direction générale	3 730	2	5 252	2,9	1 522	0,8
Communication	3 675	2	2 241	1,2	-1 435	-0,8
Ressources humaines	11 817	6,5	13 974	7,7	2 157	1,2
Finances	7 231	4	7 063	3,9	-168	-0,1
Informatique	5 571	3,1	8 635	4,7	3 064	1,7
Personnel de ménage	1 447	0,8	1 184	0,7	-262	-0,1
Sous-total Siège	33 472	18,4	38 349	21,1	4 877	2,7
	668 578	367,4	699 325	384,2	30 747	16,9

* Le budget 2019 Séjours est augmenté de 6,1 Etp Animateurs Activités rémunérés en vacations, non évaluées en Heures/Etp mais en charges lors de l'établissement budgétaire du contrat Dsp.

Actions de formation et de qualification au 31/12/2020

Les actions de formation se déclinent en 2 axes :

Axes formations	Coût	Nombre de stagiaires	Taux de réalisation *
Plan de formation	158 964 €	237	36.46 %
Prévention et sécurité	17 768 €	52	76.72 %

*sur le coût de la formation

Elles s'articulent autour des thématiques suivantes qui ont été privilégiées :

- La poursuite de la démarche d'évolution « qualité » de nos interventions et de nos pratiques sur l'ensemble des métiers
- Le maintien de l'effort de consolidation des parcours individuels, notamment par la formation diplômante et continue
- Le soutien aux responsables (DEPS, ASC...) dans la conduite d'équipe (cohésion d'équipe, entretiens professionnels...)

Nombre de stagiaires (tous les axes confondus) par sexe et tranche d'âge :

2020	F	H	Total
- 45 ans	96	78	174
+ 45 ans	48	15	63
Axe « plan de formation »	144	93	237
- 45 ans	12	17	29
+ 45 ans	17	6	23
Autres axes	29	23	52
Total	173	116	289

Nombre d'heures de stage (tous les axes confondus) :

2020	F	H	Total
- 45 ans	2271.5	2249	4520.5
+ 45 ans	615.5	546	1161.5
Axe « plan de formation »	2887	2795	5682
- 45 ans	71	175	246
+ 45 ans	87.5	42	129.5
Autres axes	158.5	217	375.5
Total	3045.5	3012	6057.5

3.4 Les rendements et la productivité :

3.4.1 Modernisation et amélioration des équipements : travaux significatifs réalisés par la ville de Nantes en 2020

TRAVAUX REALISES PAR LE BATI VILLE DE NANTES EN 2020				
Équipements	Opération / Travaux	Désignations des Demandes	Arrivées demandes	Réalisation des Travaux
MQ ile	ED	Ravalement : 3ème et dernière tranche		Été 2020
Espace animation Beaulieu	ED	Incendie Entrée	Aout 2019	Janv. 2020
Histoire de jouer	ED	Pb d'infiltration pluie	23 sept 2019	2eme semestre 2020
MQ Dervallières	ED	Infiltration d'eau importante a plusieurs points du bâtiment	OCT 2020	Travaux réalisés semaine 53 2020
MQ Doulon	ED	Infiltration d'eau pluie au droit de menuiseries extérieure	18/11/19	septembre/octobre/2020
MQ Doulon	ED	Remplacement d'alarme et équipements asservis	Aout 19	Juin, juillet et aout 2020
CSC Bourderie	ED	Empêcher squat sortie de secours accès salle de danse (arrière bâtiment)	juin 2018	1 ^{er} trimestre 2020
CSC Bellevue	AP	Protection espace conteneur suite incendie	Août 19	Janv. 2020
CL Grd Champs des Fontaines	ED	Remplacement de plaque de toitures sur le bâtiment restauration		Nov. 2020
MQ BREIL MALVILLE	ED	Accessibilité	2019	Février 2020 (décalé à Septembre 2020)
MQ Dervallières	ED	2020_Remplacement menuiserie alu + portes acier + pb chaleur films	18/11/19	2020 + 2021 seconde tranche
CSC Pilotiere	ED	Accessibilité	2019	mai juin 2020
CSC Bellevue	AP	Éclairage ext. à réaliser pour éclairer entrée	20/05/19	oct. 2020
CSC Boissière	ED	ludothèque	20/05/19	1 nov. 2020

3.4.2 Modernisation et amélioration des équipements : travaux significatifs réalisés par l'Accoord en 2020

TRAVAUX REALISES PAR ACCOORD EN 2020			
CSC Perray	AP	Pose d'une cuisine	Été 2020
ERLON	ED	Radiateurs : chauffage à inertie Réseau informatique suite dégât des eaux	oct-20
Bulle d'R - Martray	AP	Remplacement du sol	nov-20
Tous les équipements	AP	Protection plexis des accueils suite aux dispositions COVID	mai-20
CSC Pilotière	AP	Remplacement du miroir salle de Danse	nov-20
CSC Beaulieu	AP	Remplacement du miroir salle de Danse	déc-20
Plusieurs équipements	AP	remplacement des vitrages cassés	2020
Port Barbe	ED	tranchée PBarbe espace campement	mai-20
Le CUB	AP	Agrandissement du bureau	juil-20
Plusieurs équipements	ED	Peintures	2020
Plusieurs équipements	AP	Changements des luminaires par des Leds	2020

3.5 Les réclamations et contentieux :

Sur l'année 2020, 13 démarches explicites de réclamations écrites ont été enregistrées.

Les demandes de dérogations

Sur l'exercice 2020, nous n'avons dénombré aucune demande de dérogation.

Pour rappel, les familles nous sollicitaient pour demander un changement de rattachement Accueil de Loisirs Enfance. Par défaut, une réponse positive était faite sous réserve de disponibilité de places après inscription des familles prioritaires.

4 Les conditions d'exécution du service public

4.1 Les faits marquants de l'exercice

- **Ouverture de 4 nouveaux sites pour l'accueil des enfants 3-11 ans le mercredi permettant d'accroître la capacité d'accueil**

Pour répondre à la demande des familles, 4 sites supplémentaires ont été ouverts le mercredi. Il s'agit, à compter du 1^{er} janvier 2020, des sites de Grandchamps-des-Fontaines, ouvert le mercredi pour un accueil à la journée et de Lermite Larmoricière, ouvert le mercredi après-midi. Les sites des Agenêts et de Léon Say ont été ouverts les mercredis après-midi à compter de la rentrée de Septembre 2020.

Ce sont ainsi 372 places supplémentaires qui ont été mobilisées par l'Accoord pour permettre l'accueil des enfants de 3 à 11 ans le mercredi, soit jusqu'à 5 590 journées enfants supplémentaires potentielles le mercredi en 2020, et 7 957 en 2021.

- **Le e-service**

Dans une perspective d'amélioration du service rendu aux familles

En 2019, un travail a été engagé entre les services de la Ville de Nantes, Nantes Métropole et l'Accoord pour repenser le mode d'inscription des familles dans les accueils de loisirs. L'objectif de cette démarche est de permettre aux parents de gérer leurs demandes de réservation en ligne sur Nantes eServices et de gagner ainsi en souplesse et en simplicité. En 2020, avec le confinement et les règles de distanciation sociale, la nécessité d'en finir avec les files d'attente et de dématérialiser les inscriptions est devenue d'autant plus indispensable.

Pour autant, le lien social reste au cœur de l'activité de notre association. Pour les personnes qui ne sont pas à l'aise avec l'informatique, il est toujours possible d'être accueilli.e dans un des 21 équipements de l'Accoord pour se faire accompagner, pas à pas, dans leur démarche d'inscription grâce à nos équipes d'accueil. Elles ont un rôle essentiel pour expliquer les eServices aux usagers et les accompagner dans cette transition. En parallèle, un guide de l'utilisateur a été édité et publié en ligne pour accompagner les usagers pas à pas.

A terme, sur Nantes eServices, il sera possible aux usagers de gérer à distance leur dossier Accoord mais aussi leurs demandes de réservation, le paiement de leurs factures et leurs justificatifs d'absence. L'ensemble de ces fonctionnalités sera complètement opérationnel en 2021. Et 2020 a déjà vu les premières avancées du projet se concrétiser avec la création de la brique « Accueils de loisirs Accoord » sur Nantes eServices et l'ouverture de la fonctionnalité « Je gère mon dossier ». Ce eService permet de rattacher le dossier de son enfant sur Nantes eServices et de l'actualiser lorsqu'un changement survient (situation familiale, adresse, quotient familial, scolarité, habitudes alimentaires, protocole d'accueil individualisé etc.).

Autre nouveauté en 2020, les accueils de loisirs sont passés en post-facturation. Désormais, les usagers règlent chaque mois le montant correspondant aux activités auxquelles leur enfant a réellement participé. Une facture mensuelle est générée sur la base des activités consommées le mois précédent.

- **Renfort de l'activité adolescents**

Pour permettre de renforcer l'activité en direction des adolescents sur la pointe Est de Beaulieu, il a été proposé, à compter de Septembre 2020, de compléter les équipes « adolescents » de l'Accoord par la création d'un $\frac{3}{4}$ équivalent temps plein d'animateur d'activité, pour une charge supplémentaire de 26.000 euros par an.

4.2 Le suivi des obligations de service public

Le principe d'égalité des usagers devant le service public :

- **Conditions et nombre des usagers**

Fréquentations par site (exprimées en équivalent journées)

ACCUEIL DE LOISIRS	2020	
	Nbre de séances réalisées	Equiv Jour Ville présent
ALA Pôle d'attractivité Centre-Ville Malakoff		481
<i>Chrysalide 6-11 ans</i>		481
ALA Pôle d'attractivité Est-Erdre		622
<i>Chrysalide 6-11 ans</i>		622
ALA Pôle d'attractivité OUEST		324
<i>Chrysalide 6/11 ans</i>		324
ALA Studio Clos Toreau		269
<i>Chrysalide 6-11 ans</i>		269
ALE Aimé Césaire	85	6 353
<i>Accueil de Loisirs</i>	85	5 896
3/5		3 202
6/11		2 693
<i>Accueil Exceptionnel</i>		150
3/11		70
3/5		35
6/11		45
<i>Périscolaire</i>		307
2/12		51
3/5		132
6/11		124
ALE Ange Guépin / Jean Moulin	85	5 589
<i>Accueil de Loisirs</i>	85	5 367
3/5		2 725
6/11		2 642
<i>Périscolaire</i>		222
3/5		110
6/11		113
ALE Aubinière	86	2 219
<i>Accueil de Loisirs</i>	86	2 210
6/11		2 210
<i>Périscolaire</i>		9
6/11		9
ALE Barberie	21	899
<i>Accueil de Loisirs</i>	21	854
3/5		379
6/11		475
<i>Périscolaire</i>		45
3/5		23
6/11		22
ALE Bourderies	71	3 583
<i>Accueil de Loisirs</i>	71	3 483
3/5		2 441
6/11		1 042
<i>Périscolaire</i>		100
2/12		10
3/5		58
6/11		32

ACCUEIL DE LOISIRS	2020	
	Nbre de séances réalisées	Equiv Jour Ville présent
ALE Espace d'animation Beaulieu	86	4 528
<i>Accueil de Loisirs</i>	86	4 383
3/5		2 538
6/11		1 845
Périscolaire		145
2/12		53
3/5		63
6/11		29
ALE Félix Thomas	89	7 545
<i>Accueil de Loisirs</i>	89	7 173
3/5		4 362
6/11		2 811
Périscolaire		372
2/12		136
3/5		147
6/11		89
ALE Graine de Cosmos	85	5 337
<i>Accueil de Loisirs</i>	85	5 142
3/5		2 548
6/11		2 593
Périscolaire		195
2/12		68
3/5		66
6/11		61
ALE Grand Blottreau	62	2 504
<i>Accueil de Loisirs</i>	62	2 504
6/11		2 504
ALE Grand Carcouët	78	3 447
<i>Accueil de Loisirs</i>	78	3 295
3/5		1 826
6/11		1 469
Périscolaire		153
2/12		16
3/5		69
6/11		68
ALE Grandchamps	73	7 106
<i>Accueil de Loisirs</i>	73	6 536
3/11		625
3/5		2 297
6/11		3 614
Accueil Exceptionnel		491
3/11		0
3/5		226
6/11		265
Périscolaire		78
2/12		78
ALE Halvêque	86	3 162
<i>Accueil de Loisirs</i>	86	3 084
3/5		2 185
6/11		899
Périscolaire		77
2/12		9
3/5		44
6/11		25

ACCUEIL DE LOISIRS	2020	
	Nbre de séances réalisées	Equiv Jour Ville présent
ALE Julien Gracq	86	5 546
<i>Accueil de Loisirs</i>	86	5 383
2/12		2
3/5		2 805
6/11		2 576
Périscolaire		163
2/12		58
3/5		53
6/11		53
ALE Lhermite Lamoricière	16	1 193
<i>Accueil de Loisirs</i>	16	1 105
3/5		570
6/11		535
Séances	16	
Périscolaire		88
2/12		50
3/5		21
6/11		17
ALE Linot	85	7 561
<i>Accueil de Loisirs</i>	85	7 192
3/5		3 297
6/11		3 895
Périscolaire		369
2/12		132
3/5		105
6/11		132
ALE Manu IV	85	6 748
<i>Accueil de Loisirs</i>	85	6 385
3/5		3 286
6/11		3 099
Périscolaire		363
2/12		187
3/5		102
6/11		74
ALE Martray / Jeux de Mômes	87	7 431
<i>Accueil de Loisirs</i>	87	6 733
3/5		3 677
6/11		3 057
Accueil Exceptionnel		346
3/11		137
3/5		91
6/11		118
Périscolaire		352
2/12		94
3/5		165
6/11		93
ALE Meta	86	7 746
<i>Accueil de Loisirs</i>	86	7 295
3/5		3 074
6/11		4 221
Accueil Exceptionnel		143
3/11		84
3/5		35
6/11		24
Périscolaire		308
2/12		111
3/5		93
6/11		105

ACCUEIL DE LOISIRS	2020	
	Nombre de séances réalisées	Equiv Jour Ville présent
ALE Observatoire	86	5 090
<i>Accueil de Loisirs</i>	86	4 889
3/5		2 612
6/11		2 276
<i>Périscolaire</i>		202
2/12		32
3/5		85
6/11		84
ALE Paul Gauguin - Bout des Pavés	85	5 829
<i>Accueil de Loisirs</i>	85	5 347
3/5		2 660
6/11		2 687
<i>Accueil Exceptionnel</i>		240
3/11		90
3/5		70
6/11		80
<i>Périscolaire</i>		241
2/12		55
3/5		96
6/11		91
ALE Pilotière	89	3 443
<i>Accueil de Loisirs</i>	89	3 362
3/5		1 764
6/11		1 599
<i>Périscolaire</i>		81
2/12		31
3/5		30
6/11		20
ALE Port Barbe	45	975
<i>Accueil de Loisirs</i>	45	975
6/11		913
6/8		35
9/12		28
ALE Port Boyer	86	5 120
<i>Accueil de Loisirs</i>	86	4 837
3/5		2 237
6/11		2 601
<i>Accueil Exceptionnel</i>		124
3/11		124
3/5		0
6/11		0
<i>Périscolaire</i>		159
2/12		63
3/5		43
6/11		53
ALE Santos Dumont	21	529
<i>Accueil de Loisirs</i>	21	511
3/5		319
6/11		192
<i>Périscolaire</i>		18
2/12		10
3/5		5
6/11		3
Structure Port Barbe	75	3 179
<i>Accueil de Loisirs</i>	75	3 179
6/11		3 179
TOTAL GENERAL	91	138 953

Fréquentation Ados par territoire et par type d'activité

NOMBRE EN EQUIVALENT JOURNEE		Nbre journées Ados 2020
QUEST	ACCOMP. SCOLARITE	524
	ACCUEIL	2 471
	ANIMATION FESTIVE	430
	ATELIERS	1 364
	COLLEGES	544
	HORS LES MURS	2 312
	TOTAL E/D	7 645
NORD	ACCOMP. SCOLARITE	158
	ACCUEIL	1 607
	ANIMATION FESTIVE	20
	ATELIERS	25
	COLLEGES	188
	HORS LES MURS	529
	TOTAL E/D	2 527
EST-ERDRE	ACCOMP. SCOLARITE	846
	ACCUEIL	4 758
	ANIMATION FESTIVE	215
	ATELIERS	278
	COLLEGES	297
	HORS LES MURS	406
	TOTAL E/D	6 800
CENTRE-SUD	ACCOMP. SCOLARITE	423
	ACCUEIL	4 169
	ANIMATION FESTIVE	108
	ATELIERS	2 324
	COLLEGES	33
	HORS LES MURS	69
	TOTAL E/D	7 126
BASE PORT BARBE	ACCUEIL	0
	ANIMATION FESTIVE	0
	ATELIERS	951
	HORS LES MURS	0
	TOTAL E/D	951
TOTAL ACCOORD		25 049

Mesures prises pour faciliter l'accès des différents usagers

Accueil d'urgence

Pour toutes situations dites d'urgence (hospitalisation, déménagement, emploi, rupture soudain de mode de garde...) nous accueillons les enfants, 10 jours maximum sur l'année pour dépanner ces familles sur présentation de justificatifs.

Plan action Handicap

Début 2020, notre association lançait un Plan Action Handicap ambitieux pour conforter les démarches engagées depuis plusieurs années, informer les Nantais.es et améliorer l'accueil de tous les publics en situation de handicap au sein de nos structures. Après une année, où en sommes-nous sur ces 10 mesures concrètes ?

L'accueil des enfants et adolescent.e.s et leurs familles,

Malgré le confinement, nous avons accueillis cette année, 120 enfants/adolescent.e.s différent.e.s (113 en 2019) sur nos accueils de loisirs et 12 enfants/ados ont pu vivre un départ en séjour cet été. Pour les équipes d'animation, la priorité est d'accueillir tous les publics, quelles que soient leurs spécificités. En pratique, les équipes sont à même de s'adapter à des situations de handicap très différentes : autisme, surdit , handicap moteur etc.

Pour accompagner ces accueils, un groupe handicap composé d'animateur.ice.s a été initié et des malles ressources (livres, jeux, matériel adapté...) sont désormais à disposition des équipes pour animer des temps de sensibilisation autour du handicap.

L'accompagnement des équipes et le renforcement des partenariats

En 2020, ce sont aussi plusieurs formations qui ont permis aux équipes professionnelles et, tout début 2021, aux bénévoles, de se former à l'accueil, s'informer sur les différents types de handicap et imaginer des nouvelles actions pour faciliter l'accueil de tou.te.s... Et pour cela nous avons pu compter sur le soutien sans faille de nos partenaires, réunis à nos côtés dans un comité de suivi où 30 acteurs (partenaires, bénévoles et professionnel.le.s) partagent leur expertise pour nous faire avancer sur ce sujet. Cette année a été l'occasion de renforcer nos liens avec les partenaires historiques, d'en créer de nouveaux et de construire de nouveaux projets.

Et l'aventure se poursuit...

En 2021, ce sont tous les autres volets du plan qui s'engagent : une réflexion sur l'embauche et parcours des salarié.e.s en situation de handicap, des véhicules adaptés sur les centres socioculturels pour nos sorties d'été, une réflexion sur nos outils de communication pour les familles et les personnes en situation de handicap intellectuel sans oublier l'amélioration de l'accessibilité de nos locaux.

Accueil des enfants allergiques

L'Accoord propose une alternative à la restauration municipale pour les enfants atteints d'allergies alimentaires. Des repas fabriqués sur mesure, au regard du protocole Individualisé fourni par la famille, sont distribués chaque jour de fonctionnement.

La gestion de la liste d'attente

Elle est globalement gérée par les secrétaires et les services du siège. A chaque période de vacances, elle est mise à jour par le siège. Nous pouvons ainsi revenir vers les familles pour leur proposer des solutions au sein de leur ALE ou vers un ALE proche.

Le principe de continuité du service public :

● Utilisation

Annexe 2.b au contrat de DSP 2018-2021 – Accueils de loisirs et séjours de vacances
Capacité des locaux mis à disposition par le délégant au délégataire
Liste mise à jour Avenant n°2

Accueils Loisirs Enfants	Capacités maximales (sécurité) d'accueil des équipements mis à disposition		
	Nb Places	- 6 ans	+ 6 ans
Q.1/4 C.Ville / Ht pavés	360		
Martray	144	72	72
Histoire de Jouer (multisites)	48	24	24
Emile Péhant	56	32	24
Félix Thomas (multisites)	112	40	72
Q2 - Bellevue / Chantenay	228		
Bourderies	88	40	48
Méta	140	56	84
Q3 - Dervallières / Zola	300		
Lermite Lamoricière	96	48	48
Grand Carcouët	88	40	48
Dervallières	116	56	60
Q5 - Malakoff / St Donatien	310		
Manu IV	96	56	60
Malakoff	126	42	84
Les Agenêts	68	32	36
Q6 - Ile de Nantes	216		
Beaulieu	96	48	48
Aimé Césaire	120	48	72
Q7 - Breil Barberie	268		
Barberie	96	48	48
Breil Malville	104	56	48
Léon Say	68	32	36
Q8 - Nantes Nord	344		
Bout des Landes	40	16	24
Bout des Pavés	68	32	36
Sensive	64	28	36
Observatoire	104	56	48
Boissière-Cloé	68	32	36
Q9 - Nantes Erdre	300		
Port Boyer	96	48	48
Linot	128	56	72
Halvêque et Aubinière	76	40	36
Q10 - Doulon Bottière	272		
Doulon	128	56	72
Julien Gracq	84	48	36
Pilotière	60	24	36
Q11 - Nantes Sud	112		
Sarah Bernhardt Graine de cosmos	112	40	72
Grand Air	417		
Port Barbe AL	84	0	84
Port Barbe (stages)	105	0	105
4ème site Grand Air	84	0	84
Grandchamp	144	48	96
Total général	3127	1294	1833

Incidents ayant interrompu le service (travaux, grèves...)

Aucune grève n'est venue perturber le service en 2020.

COVID-19 : pandémie mondiale et crise sanitaire

Le service a naturellement subi une fermeture administrative imposée de mi-mars au début de l'été dans le cadre du confinement et des règles de déconfinement qui ont été mises en place par le gouvernement français.

L'association a naturellement prévenu la collectivité par courrier comme le prévoit le contrat que le service ne pouvait être tenu pour un évènement majeur non prévisible.

Le rapport dans sa partie analyse de l'activité décrit les impacts de cet évènement.

Pour autant, l'association a été très réactive et a proposé à la collectivité de redéployer une partie de ses moyens auprès de la population nantaise à des fins d'actions solidaires en particulier : accueil PCA 7 jours 7 pour les personnels prioritaires, service de garde solidaire lors du déconfinement, multipots, etc.

Lors du second confinement, l'activité a été moins perturbée mais n'a cependant pas pu se tenir normalement afin de respecter les protocoles sanitaires. Les séjours d'automne ont de nouveaux été annulés. Les ALE et ALA ont pu fonctionner mais avec des jauges adaptées.

• Nouvelles techniques de réduction des nuisances, de la pollution, d'économie d'énergie

- L'Accoord a acquis 2 véhicules électriques
- Un plan LED pour équiper une partie des lieux d'activités a débuté
- Un agenda 21 existe toujours afin d'encourager les gestes d'économie d'énergie > un plan de transition écologique important a été préparé en 2020. Il sera déployé en 2021.
- La direction des Services Généraux a été modifiée en 2020 > placée sous la conduite du DGA activités, cette direction a engagé un diagnostic de l'état de l'ensemble des 29 000 m² de locaux mis à disposition de l'Accoord par la Ville dont un axe porte sur la transition écologique. Ce travail sera terminé en 2021. Il servira à mieux dialoguer avec les services compétents de la ville de Nantes avec l'ambition de mettre à niveau les équipements et réduire l'empreinte écologique de leur fonctionnement.

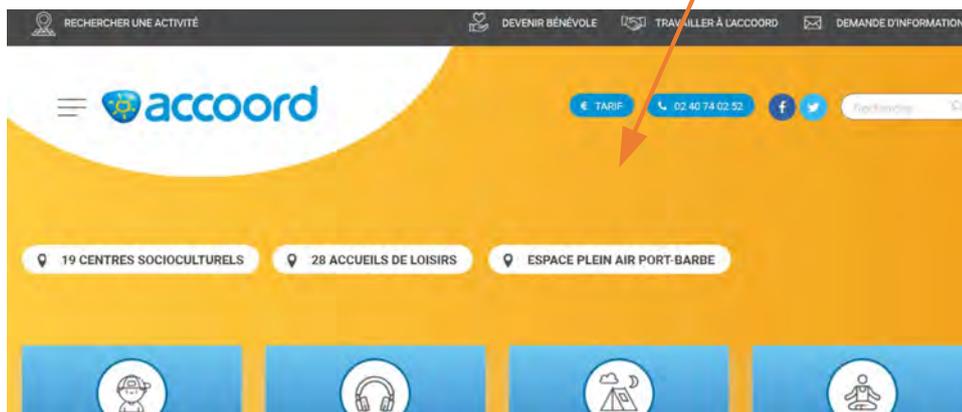
Le respect du principe de transparence :

• Moyens mis au service de l'information des usagers (notamment concernant les tarifs)

L'accès à la tarification des activités

Deux possibilités sont offertes aux usagers pour connaître la tarification des activités :

- Sur le site internet, www.accoord.fr, par le biais du simulateur de calcul qui se trouve directement sur la page d'accueil de notre site.



Il suffit de saisir son QF pour accéder à l'ensemble de la tarification Accoord (AL, séjours, stages...)

- Nos usagers peuvent également se rendre auprès des secrétariats de nos équipements, qui possèdent également un simulateur de calcul Excel, permettant le calcul de leur tarification à partir du QF CAF, mais également à partir de leur avis d'imposition.

L'information et la communication institutionnelle :

Notre magazine de rentrée se décline en 2 supports :



- **Un journal** papier de 16 pages présentant les activités de l'Accoord de manière générale mais aussi les évolutions de la structure (ex : meilleur accueil des enfants en situation de handicap, développement des projets en lien avec a transition écologique etc.). En fin de magazine, les usagers peuvent retrouver une double page présentant l'ensemble de activités proposées à l'Accoord ainsi qu'une carte de Nantes sur laquelle chaque équipement et chaque accueil de loisirs est identifié.

L'Accoord Mag est distribué à 10 000 exemplaires et diffusé en août dans le réseau des équipements Accoord (CSC, ALE) ainsi que dans les points d'accueils de publics de nos partenaires (équipements Ville de Nantes, Nantes habitat ...).

- Une version en PDF est à télécharger sur le site Internet de l'Accoord et envoyée à chaque rentrée scolaire à l'ensemble des familles inscrites en accueil de loisirs via la newsletter « La lettre aux parents ».

Chaque équipement dispose également d'une fiche pratique regroupant toutes les informations utiles et mise à jour chaque année pendant l'été : contact, horaires, activités. Cette fiche est également imprimable depuis notre site www.accoord.fr

A noter : un travail a été mené en 2020 en lien avec la Ville de Nantes pour inclure les activités de l'Accoord dans les plaquettes éditées par la Ville sur les différents territoires et quartiers. Ce travail de mutualisation des données est à poursuivre au cours des prochaines années afin de donner l'information la plus exhaustive possible aux habitants.

Le catalogue des séjours et stages été 2020

Ce magazine paraît un mois environ avant le début des inscriptions en ligne. Il est imprimé à environ 10 000 exemplaires dans les équipements Accoord et partenaires. Il informe de l'ensemble de l'offre séjours de l'été ainsi que de l'offre ateliers et stages nature de la base de Port-Barbe. Il est téléchargeable en ligne.



Les Programmes Ados

Un guide pratique Ados est édité pour chaque Grand Quartier. On peut y trouver les espaces d'animations Ados et les activités qui y sont proposées, des focus sur les animations collège, l'accompagnement à la scolarité, le Studio11-15, les modalités d'inscription.

Ce guide est distribué à la rentrée scolaire dans les collèges et disponible dans les espaces ados, centres socioculturels, accueils de loisirs et sur notre site Internet.

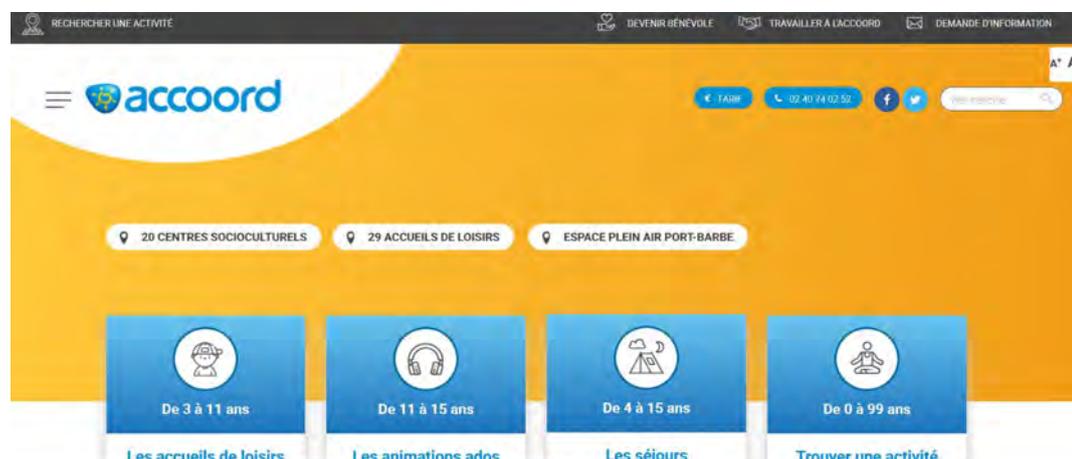


Le site Internet : www.accoord.fr

Il reprend naturellement l'exhaustivité de l'offre de l'Accoord dont les ALE, ALA et séjours. Il a bénéficié d'une profonde transformation en début d'année 2019 afin de le rendre plus accessible et plus ergonomique à nos usagers.

Une rubrique Actualités permet de tenir les parents informés des derniers changements ou des nouveaux projets menés à l'Accoord, aussi bien dans les ALE et ALA que dans les CSC. Cette rubrique est alimentée chaque semaine avec de nouveaux billets.

Une rubrique agenda permet, hors période Covid, de valoriser les différents événements qui se tiennent dans les centres socioculturels et les maisons de quartier. Cet agenda est relié à InfoNantes afin de créer une continuité entre les outils Ville et Accoord.



La page facebook

Elle annonce et/ou relaie de manière régulière des informations sur les activités à venir, des focus sur certains projets innovants menés dans les centres, des actualités liées aux inscriptions et des portraits d'usagers ou de bénévoles. La page de l'Accoord publie chaque semaine entre 5 à 7 contenus en veillant à garder un équilibre entre les territoires et en se portant garant du respect du droit à l'image. La page dispose d'environ 3 000 fans contre 1 000 en 2019 et d'interactions de plus en plus régulières avec sa communauté.

En parallèle de la page Accoord gérée par le siège, tous les centres socioculturels ont une page Facebook pour garder une communication de proximité avec leurs habitants. Un à deux référents communication sont identifiés sur les équipements pour publier des informations. Ils reçoivent régulièrement des tutos et peuvent bénéficier de formation ainsi que de l'appui du siège pour améliorer leur communication à l'échelle du territoire.

En été, la page Facebook valorise les animations issues des ALE, ALA et séjours Accoord, en particulier via le projet « Les Vacances des Nantais » qui dispose de son propre site : <http://lesvacancesdesnantais.tumblr.com/> A noter : en 2020, les Vacances des Nantais étaient en partenariat avec Ouest-France. Tous les contenus podcasts ont été relayés par le site Internet de Ouest France, donnant ainsi une très belle visibilité aux enregistrements réalisés sur le terrain.

Au cours de l'année 2020, l'Accoord a renforcé ses échanges avec les pages et groupes gérés par la Ville de Nantes, notamment le groupe Nantes Entraide, créé pendant le premier confinement. Des posts publiés par l'Accoord sont régulièrement relayés sur le groupe, en lien avec les équipes de Nantes Entraide. Il en est de même pour la page Facebook de la Ville de Nantes qui met régulièrement en lumière des actions portées par l'association.

La Lettre aux Parents



Cette newsletter s'adresse aux 11.000 familles nantaises qui fréquentent les centres Accoord pour l'accueil de loisirs, les activités ados ou durant les vacances scolaires. Notre objectif est de les informer des dernières actualités de l'association et de leur faire découvrir des projets menés à l'Accoord.

Elle a été mise en place en novembre 2019 avec une fréquence mensuelle sauf pendant la période du premier confinement où la newsletter a été envoyée chaque semaine pour répondre aux besoins des familles de trouver des activités à réaliser avec les enfants. Les usagers peuvent s'inscrire à la newsletter via la page d'accueil du site Internet de l'Accoord et se désabonner à tout moment..

Les taux d'ouverture de la newsletter sont excellents puisqu'ils avoisinent régulièrement les 50%. Le taux de désabonnement reste marginal ce qui tend à prouver que les usagers plébiscitent ce format pour être informés des périodes d'inscription ainsi que des projets menés dans les ALE et ALA.

L'information à partir des accueils de loisirs : la totalité des structures enfance a mis en place des formes particulières de communication et d'information en direction des parents. Différents outils et démarches développés placent le centre de loisirs comme une véritable structure éducatrice des enfants et donnent en même temps aux parents une véritable posture de partenaire actif dans la vie du centre. D'autre part, on peut aussi dire que l'investissement des parents dans la vie du centre donne à voir à leurs enfants qu'ils s'intéressent à leurs activités.

Par ailleurs, de très nombreux Accueils de Loisirs ont développé des outils d'information et de communication qui leur sont propres : journaux des enfants, SMS, rencontre des parents lors des goûters, fêtes de quartiers, affichage des programmes d'animation, flyers sur telle ou telle activité...

Également, à l'occasion de chaque séjour, il est organisé à l'attention des familles et leurs enfants ou ados, une rencontre préalable permettant de présenter le séjour, l'équipe d'encadrement, l'organisation générale et les règles de vie partagées (indispensable pour les séjours ados), le projet pédagogique.

Relations presse

Des communiqués de presse sont envoyés régulièrement aux médias nantais, notamment avant chaque période de vacances pour valoriser les activités-phares qui auront lieu à l'Accoord. De fait, le lien aux médias s'est développé au cours des derniers mois. Ainsi, au cours de l'été 2020, une centaine de retombées presse (print, tw, web, radio) liées à des activités de l'Accoord, ont été relayées.

Ces articles contribuent à donner un retour positif sur les actions des Accueils de Loisirs tant en direction des parents, des partenaires, qu'en interne. En effet, c'est aussi un des moyens de valorisation de l'engagement des équipes.

En plus du partenariat évoqué avec Ouest France évoqué précédemment pour le projet « Les vacances des Nantais », un partenariat avec la radio SUN a vu le jour en 2020. Ce partenariat permet de diffuser des podcasts du média créé par les ados de l'Accoord intitulé « Mic Ados » et donne aussi lieu à des visites immersives des studios radio de SUN par les ados des espaces 11-15 ans de l'Accoord.

Enfin, un partenariat avec TéléNantes permet de produire plusieurs vidéos par an sur des thématiques variées : emploi des jeunes, solidarité pendant le confinement, bases de loisirs en plein air etc. Ces vidéos sont ensuite diffusées à l'antenne de TéléNantes, sur leurs réseaux sociaux et leur site Internet.

L'Accoord peut aussi compter sur l'appui de Nantes Passion et des journalistes de Nantes.fr qui sont en contact réguliers avec les équipes pour mettre en lumière des actualités de l'association à même d'intéresser tous les nantais.

La communication aux partenaires

L'Accoord a intensifié sa communication auprès des partenaires institutionnels. Deux supports de communication dédiés ont été lancés en 2020 afin de rendre plus visible les actions de l'association auprès de ce public-cible. Un document de 4 pages intitulé « Vu de l'Accoord » met en lumière une thématique phare pour l'association. Ex : le bilan de l'été, l'après 16h, le numérique à l'Accoord etc.

Une newsletter, adressée uniquement aux partenaires, est envoyée tous les deux mois. Elle permet de consulter le dernier numéro de Vu de l'Accoord en version PDF et propose aussi d'autres contenus sur les actualités institutionnelles de l'association, les derniers partenariats noués, etc.

• **Fourniture du rapport annuel du délégataire et facilités d'accès à ce rapport mises en place pour les usagers**

Le rapport d'activités en synthèse annuel de l'ACCOORD est adressé à chaque membre des conseils d'équipements (représentants des usagers) et est consultable dans chacun des équipements de l'ACCOORD. Il reprend des éléments principaux du rapport du délégataire. Sa forme a été entièrement repensée en 2020 pour proposer un rapport d'activités sous forme de magazine, agréable à parcourir pour les lecteurs sur la forme tout en gardant une même exigence sur le fond.

Exercice 2020

Objet de la
délégation

Centre de
Loisirs
du Petit Port.

Les activités du Centre :

A- Patinoire

B- Piscine

C - Les salles sportives

D - Distribution automatique et salles internes

E - Services Généraux

F- La centrale photovoltaïque

G- Le spa

H- Le développement durable

I- Le Centre dans sa globalité

Sommaire décliné par activité :

1 Les principales caractéristiques du contrat de délégation de service public

1.1 Caractéristiques générales

1.2 Caractéristiques du service délégué

2 Les comptes de la délégation de service public

2.1 Le compte de résultat

2.2 Le compte rendu bilanciel

3 **L'analyse de la qualité** du service

4 **Les conditions d'exécution du service** public

4.1 Les faits **marquants de l'exercice**

4.2 Le suivi des obligations de service public

5 Annexes

A- Patinoire

1 Les principales caractéristiques du contrat de délégation de service public

1.1 Caractéristiques générales

Objet de la délégation	Exploitation de la patinoire du Petit Port
Nature de la convention	Concession
Date signature de la convention	5 juillet 2001
Date de prise d'effet de la convention	1 ^{er} juillet 2001
Echéance de la convention	30 juin 2026
Durée de la convention	25 ans
Dénomination sociale du délégataire	Nantes-métropole Gestion Equipements
Coordonnées	14-16 rue Racine 44007 NANTES Tél.02.51.84.94.51 Fax.02.51.84.94.50
Organigramme nominatif des dirigeants	Président : Mme Catherine Choquet Directeur Général : M. Richard CANTIN Directeur Général Délégué : M. Nicolas TRAVEL Directeur du Pôle Loisirs : M. Nicolas TRAVEL
Répartition du capital social	Ville de Nantes.....38.03 % Nantes Métropole.....38.03% Caisse des Dépôts et Consignations.....12.80% Caisse d'Epargne Pays de la Loire.....4.42% Dexia – Crédit Local.....2.76 % Caisse Fédérale Crédit Mutuel de L.Atl.....2.21 % C.C.I.....0.92% B.P.A.....0.83%

1.2 Caractéristiques du service délégué

<p>Les services fournis</p>	<p>Mettre en place l'organisation et les structures les mieux adaptées au service. Respecter les sujétions de fonctionnement liées aux publics de l'établissement, en intégrant son action dans la politique sportive définie par la collectivité.</p>
<p>Les tarifs des services fournis</p>	<p>Entrée adulte : 4,90 €, Entrée enfant – de 12 ans 3,30 €, Location de patins : 2,70 €, Groupe (9 à 50 pers) : 6,00 €, Groupe (+ 50 pers) : 5,00 €.</p>
<p>Les installations</p>	<p>Patinoire de dimension olympique (60 x 30) avec locaux annexes : Vestiaire public, tribune 1 034 personnes, locaux clubs (vestiaires clubs, salle de massage, sanitaires douches, zone de stockage) et arbitres, locaux techniques, infirmerie, bureaux, cafétéria avec distributeurs automatiques. L'ensemble refait à neuf et ouvert au public depuis le 24 juin 2008. Suite à des travaux, trois vestiaires clubs et 2 bureaux entraîneurs ont été ouverts en février 2017 (zone ancien restaurant). L'espace cafétéria a été refait à neuf. Et les 3 bureaux des clubs ont été déplacés et refaits à neuf depuis septembre 2017 (dans le cadre des travaux des salles sportives).</p>
<p>Le partage des charges entre le délégataire et le délégant</p>	<p>Le délégataire assure les charges courantes de fonctionnement, les dépenses d'entretien et grosses réparations, les impôts et taxes. Autant que de besoin, il finance le renouvellement des biens mis à disposition, ou procède à l'acquisition de nouveaux biens dans l'intérêt du service. Au terme du contrat, tous les biens seront considérés comme des biens de retour et remis gratuitement à la collectivité</p> <p>Janvier 2015 : Avenant n°6 à la Convention de délégation de service public relative à l'exploitation du Centre de Loisirs du Petit Port modifiant le dispositif de contribution financière du contrat. La Ville de Nantes verse annuellement une subvention globale et forfaitaire, pour sujétions de service public. Un mécanisme d'intéressement financier est intégré au contrat, prévoyant le versement à la collectivité de 50% des excédents de recettes et/ou d'économies de charges.</p> <p>2016 : avenant n°7 art.4</p> <p>compensation de la taxe sur les salaires</p> <p>Suite à la modification du dispositif de contribution financière par la Ville de Nantes, acté par l'avenant 6, NGE doit dorénavant supporter la taxe sur les salaires pour les activités qui font l'objet de la délégation de services publics. S'agissant d'une charge nouvelle, non prévue dans le contrat ou avenants antérieurs, elle sera prise en charge par le délégant. Celle-ci est due depuis la date de prise d'effet de l'avenant n°6 au 1^{er} janvier 2015). Le délégant versera au délégataire, l'année suivant le paiement de la taxe par ce dernier, la somme qui sera soumise préalablement à l'approbation du Conseil Municipal. L'article 3 de l'avenant 6 est ainsi complété par ce présent article.</p>

PATINOIRE DU PETIT PORT NANTES

INFORMATION COVID 19 – ANNEE 2020

La crise sanitaire COVID 19 a eu des conséquences sur le fonctionnement de la patinoire du Petit Port durant toute l'année 2020 :

- **Du 15.03 au 5.07.2020** fermeture et déglacage de la patinoire.
- **Du 6.07 au 29.10.2020** ouverture à tout public mais avec une FMI (fréquentation maximale instantanée) limitée à 250 personnes en séance publique (au lieu de 850 personnes habituellement), mise en place de protocoles sanitaires.
- **A partir du 29.10.2020** fermeture des séances publiques, cependant la patinoire est restée en glace afin d'accueillir les scolaires, les sections sportives scolaires, le sport professionnel (équipe hockey D1 club NAHG) puis les clubs de sports de glace (licenciés mineurs) à partir du 16.12.2020.

2 Les comptes de la délégation de service public

2.1 Le compte de résultat

Après la subvention globale et forfaitaire de la Ville de Nantes, le résultat net de l'année 2020 est positif à 20,06 K€, pour 13,42 K€ en 2019, soit une variation + 6,64 K€ :

- Diminution des produits d'exploitation (COVID-19) - 271,1 K€
- Diminution des consommations (COVID-19) - 73,9 K€
- Diminution des frais de personnel (COVID-19, chômage partiel) - 108,1 K€
- Augmentation des amortissements et provisions..... + 16,3 K€
- Augmentation de la subvention globale et forfaitaire et compensation de la taxe sur les salaires + 6,64 K€

Patinoire	2018		2019		2 020		Variation
	K€	%	K€	%	K€	%	2020/2019
Chiffre d' Affaires	632,8	100,0	648,8	100,0	377,8	100,0	-40,31%
Autres Produits de Gestion	0,0		0,1		0,0		
Total Produits	632,8	100,0	648,9	100,0	377,8	100,0	-41,77%
Achats de m/ses / revente							
Achats de m/ses / autres	214,7		228,8		219,4		-4,1%
Charges Externes	130,7		158,7		140,7		-11,4%
Impôts et Taxes	32,6		22,6		23,0		1,9%
Frais de siège et SGPP	651,2		671,8		624,9		-7,0%
Frais de Personnel / Travaux	0,0		0,0		0,0		
Reprise / Prov. GR ou Renouv.	0,0		0,0		0,0		
et Transferts de charges	0,0		0,0		0,0		
Total Consommations	1 029,1	162,6	1 081,9	166,7	1 008,0	266,8	-6,83%
VALEUR AJOUTEE	-396	-62,6	-433	-66,7	-630	-166,8	45,54%
Frais de Personnel	441,6	69,8	441,9	68,1	339,8	90,0	-23,10%
RESULTAT ECONOMIQUE BRUT	-838	-132,4	-875	-134,8	-970	-256,8	10,87%
Dotations Amort. & Provisions	397,8	62,9	410,9	63,3	427,2	113,1	3,99%
RESULTAT D' EXPLOITATION	-1 236	-195,3	-1 286	-198,1	-1 397	-369,9	8,67%
Charges Financières	95,2	15,0	86,2	13,3	75,1	19,9	-12,84%
Produits Exceptionnels	28,6	4,5	41,8	6,4	33,6	8,9	-19,51%
Charges exceptionnelles	17,0	2,7	41,4	6,4	22,9	6,1	-44,59%
RESULTAT NET -1-	-1 319	-208,5	-1 372	-211,4	-1 462	-387,0	6,57%
Redevance VDN	16,5	2,6	19,5	3,0	12,7	3,4	-34,70%
Subvention globale et forfaitaire & Compensation taxe s/ salaires	1 383,4	218,6	1 404,5	216,5	1 494,5	395,6	6,41%
RESULTAT NET -2-	47,60	7,5	13,42	2,1	20,06	5,2	49,47%

- **LE CHIFFRE D'AFFAIRES**

La crise sanitaire COVID-19 a eu des conséquences pour la patinoire de Nantes durant l'année 2020 :

- **Du 15.03 au 5.07.2020** fermeture et déglaçage de la patinoire.
- **Du 6.07 au 29.10.2020** ouverture à tout public mais avec une FMI (fréquentation maximale instantanée) limitée à 250 personnes en séance publique (au lieu de 850 personnes habituellement), mise en place de protocoles sanitaires.
- **A partir du 29.10.2020** fermeture des séances publiques, cependant la patinoire est restée en glace afin d'accueillir les scolaires, les sections sportives scolaires, le sport professionnel (équipe hockey D1 club NAHG) puis les clubs de sports de glace (licenciés mineurs) à partir du 16.12.2020

En 2020, la patinoire a donc été ouverte (au lieu de 11 mois habituellement) :

- 6,5 mois en séances publiques avec entrées payantes (janvier au 15.03 et 6.07 au 29.10.20).
- 8,5 mois pour les scolaires (janvier au 15.03 et 6.07 à décembre 2020).
- 7 mois pour les clubs de sports de glace (janvier au 15.03 et 6.07 au 29.10.20 et à partir du 16.12.20).

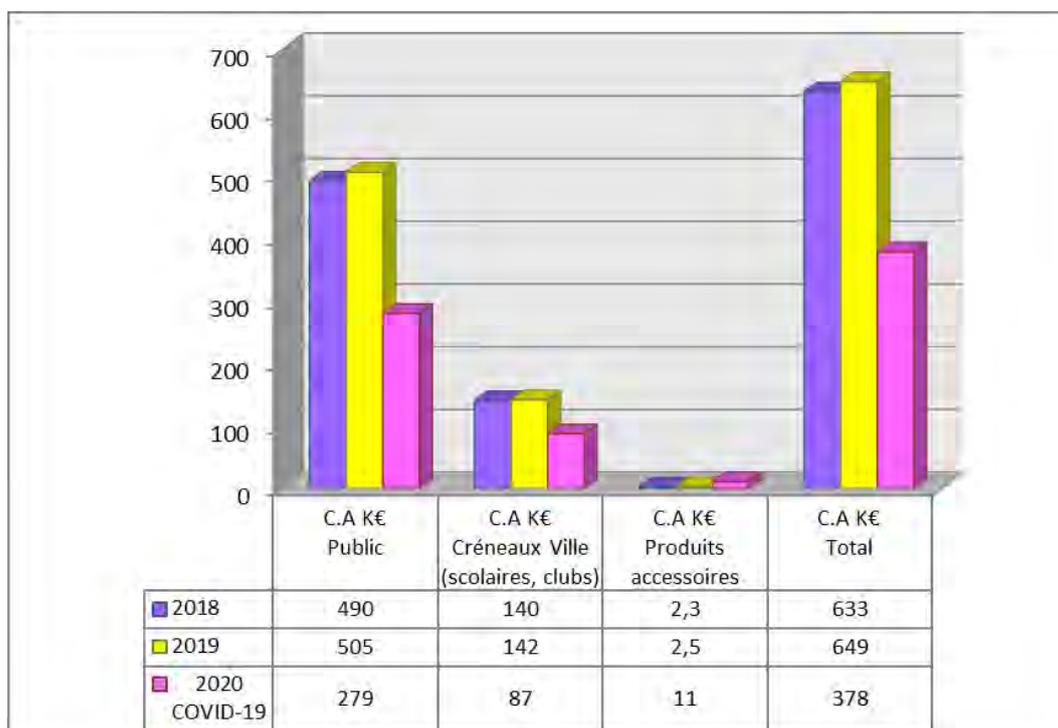
Avec la crise sanitaire, le **chiffre d'affaires total** est de 377,7 K€ soit une diminution de -41,8% (270,9 K€) par rapport à 2019 (648,6 K€).

La valorisation des **créneaux ville (scolaires et clubs)** est en baisse en 2020 avec 87 463€ (contre 141 544€ en 2019), en raison des fermetures liées à la crise sanitaire.

Le **C.A public** est en nette baisse de -44,7% (279K€) par rapport à 2019 (505K€).

Le **CA produits accessoires** 2020 est en forte hausse avec 10 988€ contre 2 476€ en 2019 (et 2 283€ en 2018).

Cela s'explique par le fort succès de la soirée privatisée organisée le 29 février 2020 qui a enregistré 8503€ de vente de billetterie pour 2166€ lors de la soirée privatisée de 2019 pour le COS SDISS 44. Le spectacle « GLIDE » troupe québécoise le Patin Libre, vous est présenté en détail dans le paragraphe sur les animations page 25.



- **LES CHARGES D'EXPLOITATION**

En 2020, avec la crise sanitaire COVID-19, la patinoire a donc été ouverte (au lieu de 11 mois habituellement) :

- 6,5 mois en séances publiques avec entrées payantes (janvier au 15.03 et 6.07 au 29.10.20).
- 8,5 mois pour les scolaires (janvier au 15.03 et 6.07 à décembre 2020).
- 7 mois pour les clubs de sports de glace (janvier au 15.03 et 6.07 au 29.10.20 et à partir du 16.12.20).

En 2020, avec 1 008K€, les **charges d'exploitation (consommations)** sont en baisse de -6,83% (par rapport à 2019 : 1 081,9 K€).

Avec la mise en place du chômage partiel liée aux différentes fermetures administratives imposées par l'Etat (3520 heures sur l'année 2020) suite à la crise sanitaire, les **frais de personnel** (339,8 K€) sont en baisse de -23,1% par rapport à 2019 (441,9 K€).

Les dotations aux amortissements et provisions (427,2K€) progressent de +3,99% par rapport à 2019 (410,9 K€).

- **INTERESSEMENT FINANCIER**

Un mécanisme d'intéressement financier est intégré au contrat, prévoyant le versement à la collectivité de 50% des excédents de recettes et/ou d'économies de charges.

Pour l'année 2020, le montant de la redevance versée à la Ville de Nantes est de 12,7 K€ (19,5 K€ en 2019), lié aux économies de charges de personnel (chômage partiel indemnisé par l'Etat) par rapport aux charges contractuelles.

- **LA SUBVENTION GLOBALE ET FORFAITAIRE DE LA VILLE DE NANTES**

Conformément aux dispositions contractuelles et à la signature de l'avenant n°10 à la convention de DSP concernant l'exploitation du Petit Port, la subvention collectivité pour sujétions de service public est fixée à 1 494,5 K€ pour la patinoire.

- **COMPENSATION TAXE SUR LES SALAIRES**

Suite à la modification du dispositif de contribution financière par la Ville de Nantes, acté par l'avenant 7, NGE doit dorénavant supporter la taxe sur les salaires pour les activités qui font l'objet de la délégation de services publics. S'agissant d'une charge nouvelle, non prévue dans le contrat ou avenants antérieurs, elle sera prise en charge par le délégant.

Le montant de la taxe sur les salaires 2020 est de 23 167 € (28 784 € en 2019).

2.2 Le compte rendu bilanciel

• LES ACTIFS IMMOBILISES

La valeur brute des immobilisations à fin décembre 2020 s'établit à 6,7 M€.

Evolution de la valeur des biens et matériels affectés à la délégation

en € / HT	Val. Brute	Mouvements de l'exercice (val. Brute)			Val. Brute
	01/01/2020	Acqu./transf.	Cessions	Mise au rebut	31/12/2020
Logiciels informat.	2 522,50	0,00		0,00	2 522,50
Agencs, aménagts, instal.	1 638 219,69	0,00		0,00	1 638 219,69
Matériel & outillage	279 455,09	16 189,80		0,00	295 644,89
Matériel de bureau & informat.	1 386,47	0,00		0,00	1 386,47
Mobilier de bureau	4 195,80	752,69		0,00	4 948,49
Terrains et contr. en concession	4 725 306,77	0,00		0,00	4 725 306,77
Immobilisations en cours	7 720,00	2 901,75		0,00	10 621,75
Total brut Immobilisé	6 658 806,32	19 844,24	0,00	0,00	6 678 650,56

Compte tenu des entrées et amortissements de l'exercice, la valeur nette des actifs s'établit à 2,9 M€.

en € / HT	Amortisst.	Mouvements de l'exercice		Amortisst.	V.N.C.
	01/01/2020	Dotations	Reprises	31/12/2020	31/12/2020
Logiciels informat.	2 522,50	0,00	0,00	2 522,50	0,00
Agencs, aménagts, instal.	1 007 551,35	98 993,08	0,00	1 106 544,43	531 675,26
Matériel & outillage	179 583,41	25 965,42	0,00	205 548,83	90 096,06
Matériel de bureau & informat.	1 386,47	0,00	0,00	1 386,47	0,00
Mobilier de bureau	3 811,43	81,56	0,00	3 892,99	1 055,50
Concession (caducité)	2 211 793,87	235 054,31	0,00	2 446 848,18	2 278 458,59
Cumul amortissements	3 406 649,03	360 094,37	0,00	3 766 743,40	
Valeur nette des Immobilisations	3 252 157,29	soit une variation de :		-10,46%	2 911 907,16

• TRAVAUX DE GROSSES REPARATIONS ET RENOUELEMENT

Les travaux de gros entretiens réalisés sur l'exercice 2020 s'élèvent à 105,7 K€ dont principalement :

- 45,7 K€ : fourniture de 753kg de gaz réfrigérant R507 (stock en cas de problème technique), suite au décalage à l'été 2021, des travaux de changement de gaz (passage à l'ammoniac). Ces travaux règlementaires ont été décalés suite à la crise sanitaire COVID-19 et au décalage du projet de construction d'une tribune supplémentaire (projet initié par le club de hockey NAHG).
- 44,6 K€ : aménagement du vestiaire public en libre-service.
- 12,5 K€ : divers travaux concernant la production de froid (IDEX).
- 2,8 K€ : remplacement de plusieurs BAES (blocs autonomes d'éclairage de sécurité).

TRAVAUX PATINOIRE 2020	
Remplacement BAES (Blocs Autonomes d'eclairage de sécurité)	2 882,14 €
Travaux divers IDEX, suivant contrat P3 IDEX	12 526,58 €
Traitement production froid - fourniture R507 (753kg) suite décalage travaux passage à l'amoniac (été 2021)	45 721,48 €
Réaménagement du vestiaire public - aménagement en libre service	44 559,40 €
TOTAL TRAVAUX PATINOIRE 2020	105 689,60 €

Tableau évolution des provisions pour risques et charges et PGR

	01/01/2020	Variations de l'exercice		31/12/2020
		Augmentations	Diminutions	
Provisions risques & charges	0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions Gr. Réparations	-504 523,20	67 143,00	105 689,60	-543 069,80
Cumul provisions	-504 523,20	67 143,00	105 689,60	-543 069,80

3 L'analyse de la qualité du service

3.1 Le service fourni aux usagers :

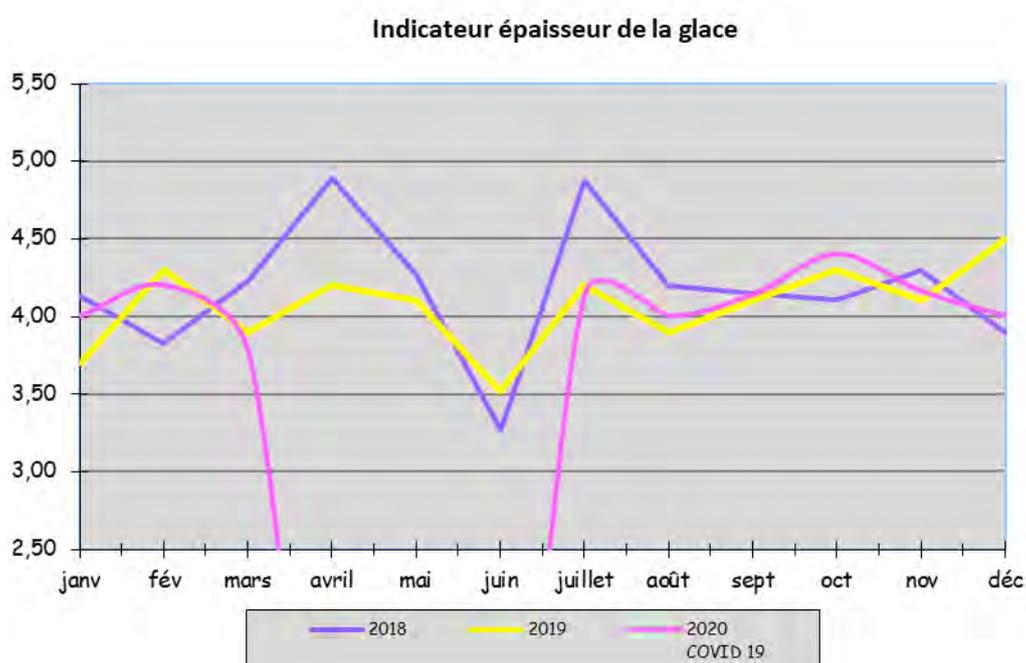
- Présentation et évolution des indicateurs de qualité mis en place pour suivre le service

ÉPAISSEUR DE LA GLACE :

À l'exception de la période de déglçage liée au 1^{er} confinement COVID-19 du 15.03 au 5.07.20 ; la moyenne de l'épaisseur de glace sur les périodes d'ouverture en 2020 (8,5 mois) est sensiblement équivalente aux 2 années précédentes avec 4,09 cm (4,07cm en 2019 et 4,18cm en 2018).

Les fréquentations publiques étant plus importantes lors des vacances scolaires (hors été), la glace est souvent plus abîmée durant ces séances très fréquentées. Par conséquent, lors des surfaçages, les agents doivent racler la glace, afin de lisser le plan de glace, l'épaisseur de la glace a donc tendance à diminuer durant ces périodes. Les agents arrosent donc la glace en fin de soirée afin d'augmenter/de maintenir son épaisseur.

L'épaisseur de glace doit être maintenue à 4 cm environ pour le bon déroulement des activités et pour une consommation énergétique optimale.



NIVEAU DE PROPRETE DES LOCAUX :

Le niveau de propreté des locaux est satisfaisant.

QUALITE DES AFFUTAGES :

La qualité des affûtages est satisfaisante tout au long de l'année.

La totalité du parc à patins (1 000 paires) est affûtée en moyenne 4 fois dans l'année.

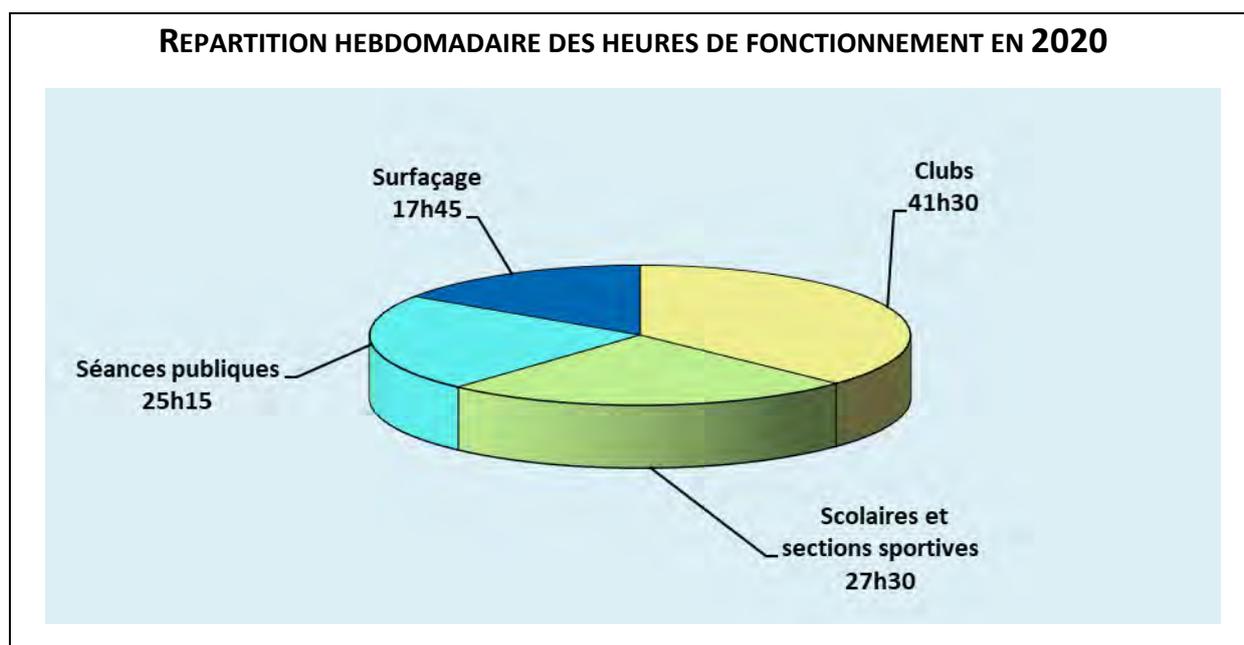
- **Évolution des prestations (quantités, horaires...)**

REPARTITION HEBDOMADAIRE DES HEURES DE FONCTIONNEMENT DE LA PATINOIRE (PERIODE SCOLAIRE) :

En période scolaire, la patinoire est ouverte aux activités de 8h à 23h30 du lundi au vendredi, de 7h30 à 23h30 le samedi et de 9h30 à 22h30 le dimanche. Soit un potentiel d'utilisation effectif de 96 heures par semaine (hors période COVID-19), déduction faite du temps nécessaire au surfaçage de la glace.

Un avenant n°10 à la Convention de délégation de service public relative à l'exploitation du Petit Port a été passé en 2020 pour intégrer les impacts de la crise sanitaire de 2020.

Ainsi, la valorisation des créneaux ville (scolaires et clubs) est inférieure en 2020 avec 87 463€ (contre 141 544€ en 2019). La subvention globale et forfaitaire est en hausse de +6,41% (1 404,5K€ en 2019 pour 1 383,4 K€ en 2018).



- Suivi de la fréquentation

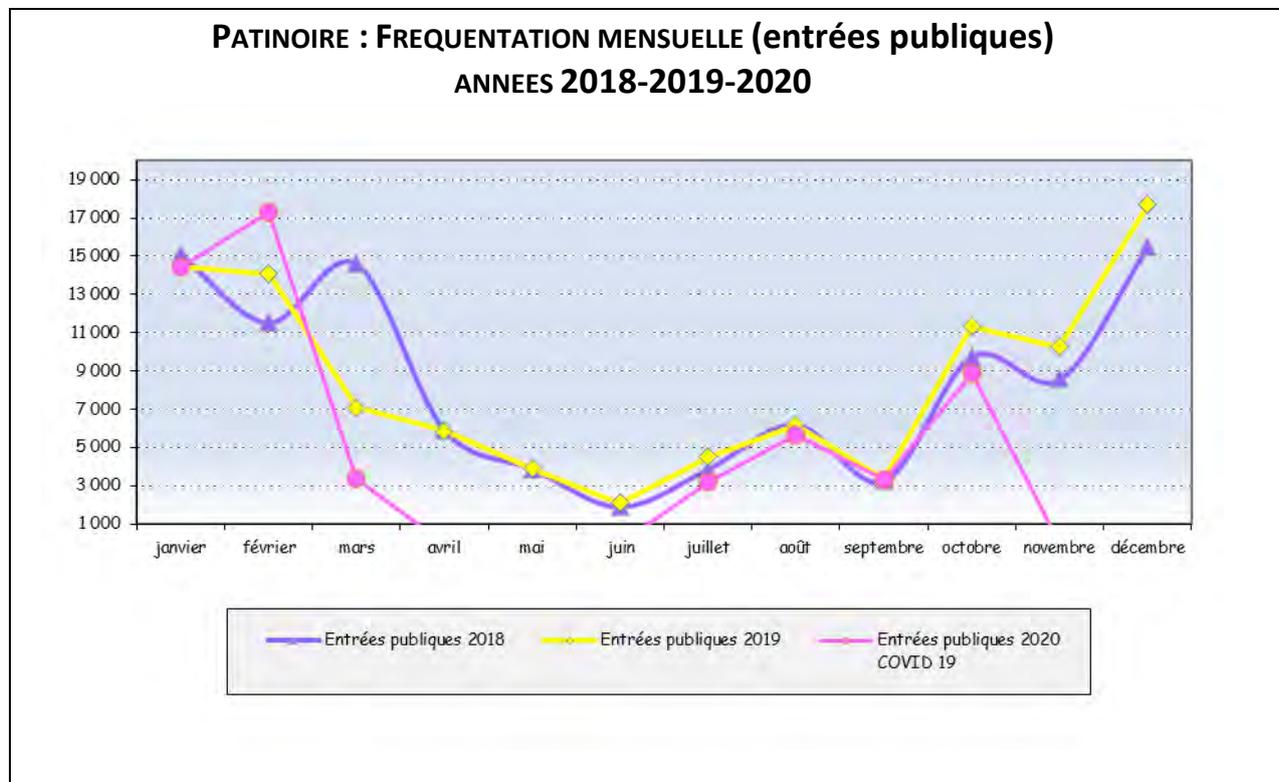
Avec la crise sanitaire COVID-19 et les différentes fermetures et contraintes sanitaires, en 2020, la fréquentation publique payante est en nette baisse -44% avec 56 223 entrées publiques payantes par rapport à 2019 (100 742 entrées) et -43% par rapport à 2018 (100 045 entrées, année des JO d'hiver).

Avec la crise sanitaire, la patinoire de Nantes a été fermée au public (entrées publiques payantes) :

- Du 15.03 au 5.07.2020 fermeture et déglacage de la patinoire.
- Depuis le 30.10.2020.

L'année avait bien commencée avec une fréquentation en hausse de +11% sur les 2 premiers mois (janvier et février 2020) avec notamment des vacances d'hiver très bien fréquentée avec une hausse de +22% (11 687 entrées du 17/02 au 1/03/20) par rapport à celles de l'hiver 2019 (9 595 entrées du 11/02 au 24/02/19).

À noter que malgré les contraintes sanitaires et la limitation de la FMI (Fréquentation maximale instantanée) (250 entrées au lieu de 850 entrées habituellement), la fréquentation publique payante de juillet à octobre 2020, est restée plutôt stable (-16,7%) avec 21 106 entrées contre 25 329 entrées en 2019 sur cette même période.

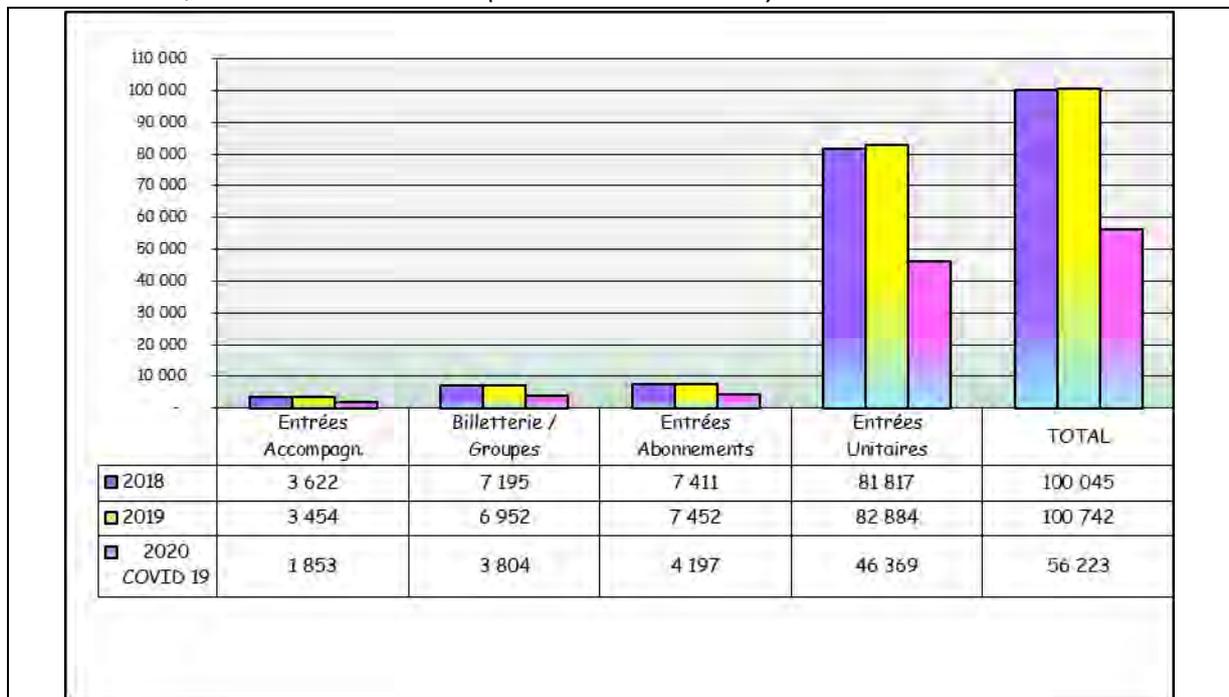


L'analyse qualitative de la fréquentation permet de constater que sur les périodes d'ouverture au public (entrées payantes), les entrées unitaires constituent une part importante de la fréquentation publique totale, soit 82,5% en 2020 (46 369 entrées), ce qui est stable (en termes de pourcentage) par rapport à 2019 (82,3% avec 82 884 entrées) et 2018 (81,8% avec 81 817 entrées).

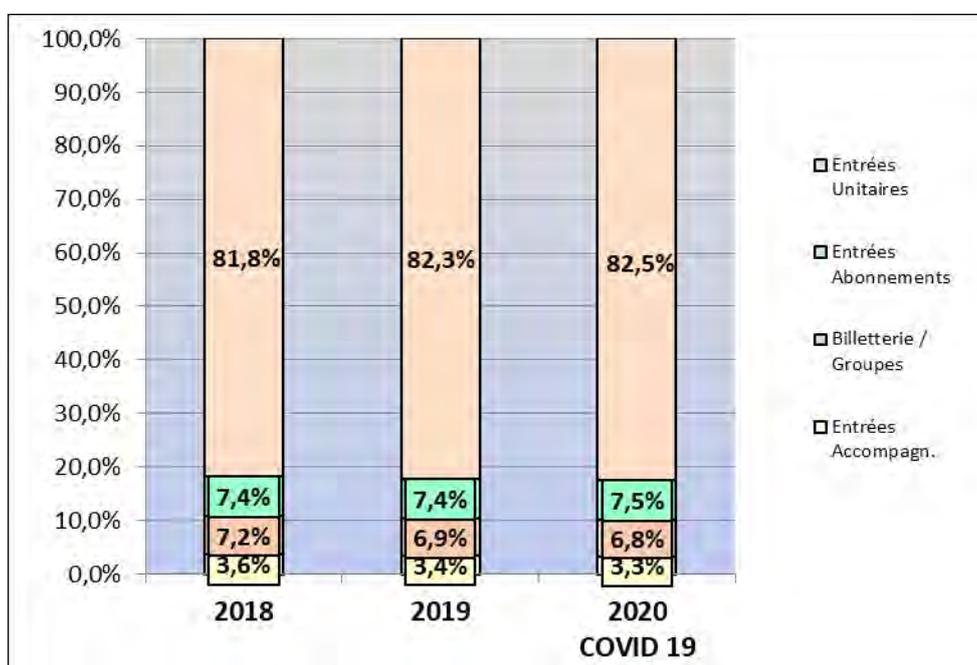
Les entrées abonnements sont également stables (en termes de pourcentage) et représentent 7,5% (4 197 entrées) contre 7,4% en 2019 (7 452 entrées).

Avec la crise sanitaire COVID-19, en 2020, avec 3 804 entrées (dont 1 549 en billetterie et 2 255 en groupes), le nombre d'entrées billetterie et groupes est en nette baisse de -45%, par rapport à 2019 (6 952 entrées dont 3 353 en billetterie et 3 599 en groupes). Il est également en baisse de -47% par rapport à 2018 (7 195 entrées dont 3 551 en billetterie et 3 644 en groupes).

DETAILS FREQUENTATION PATINOIRE (en nombre d'entrées) - ANNEES 2018-2019-2020



REPARTITION DE LA FREQUENTATION EN % - ANNEES 2018-2019-2020



Avec la crise COVID-19 et les différentes fermetures, en 2020, la **fréquentation des scolaires et des clubs** est largement inférieure à 2019 avec 6 763 entrées (contre 45 101 entrées en 2019) dont :

5 388 pour les scolaires (25 149 en 2019 et 26 509 en 2018).

1 375 pour les clubs (19 952 entrées en 2019 et 22 129 entrées en 2018).

Environ 60% de la fréquentation totale scolaire est représentée par les écoles primaires et 40% par les établissements secondaires.

La crise sanitaire et les différentes fermetures ont eu un impact important sur ces fréquentations :

- Du 15.03 au 5.07.2020 fermeture et déglacage de la patinoire.
- Du 6.07 au 29.10.2020 ouverture à tout public (scolaires et clubs compris) mais avec une FMI (fréquentation maximale instantanée) limitée à 250 personnes en séance publique (au lieu de 850 personnes habituellement), mise en place de protocoles sanitaires.
- À partir du 29.10.2020 fermeture des séances publiques, cependant la patinoire est restée en glace afin d'accueillir les scolaires, les sections sportives scolaires, le sport professionnel (équipe hockey D1 club NAHG) puis les clubs de sports de glace (licenciés mineurs) à partir du 16.12.2020.

3.2 La sécurité, l'hygiène et les accidents :

- Respect des normes légales et contractuelles

Les contrôles obligatoires suivis en interne NGE concernent essentiellement :

- La vérification des installations électriques par la Socotec.
- La vérification des installations gaz par la Socotec.
- Un contrat de maintenance chauffage et traitement de l'eau par la société IDEX.
- Un contrat de maintenance alarmes (incendie/intrusions) avec les sociétés INEO et FEE.
- Un contrat de maintenance ascenseur avec la société OTIS.

- Problèmes relatifs au **maintien de l'ordre**

La présence d'agents de sécurité lors des séances publiques permet de limiter les incivilités. Leur présence est indispensable au bon fonctionnement de l'activité et à l'accueil de la clientèle.

- Nombre et nature des incidents

Les agents de sécurité sont intervenus sur quelques altercations, en tour de piste et dans le vestiaire public, afin de ramener le calme dans la patinoire.

- Moyens de secours mis à disposition

Les moyens de secours mis à disposition à la patinoire du Petit Port sont ceux prévus par la réglementation en vigueur :

- Lit d'infirmier
- Brancard
- Plan dur équipé
- Matelas coquille
- Colliers cervicaux
- Défibrillateur Semi Automatique (D.S.A)
- Boite à infirmerie
- Ligne directe pompiers
- Alarme buzzer (vestiaires/banque d'accueil)
- Téléphone urbain

- Rapport des commissions de sécurité

Une visite périodique réglementaire a été effectuée le 30 novembre 2018 par le Groupe de visite de la Sous Commission Départementale de sécurité. La Commission a émis un avis favorable.

3.3 Les effectifs employés, les qualifications :

- Description du personnel attaché à la délégation

Au 31 décembre 2020, l'équipe de la patinoire est composée de 7 agents permanents à temps plein et 5 agents intermittents à temps partiel, encadrés par 1 responsable d'exploitation.

L'équipe patinoire au 31/12/2019 :

- 1 responsable d'exploitation (cadre) .
- 2 assistants du responsable d'exploitation (agents de maîtrise).
- 2 animateurs (employés).
- 2 agents d'accueil polyvalents (employés).
- 5 agents d'accueil polyvalents (employés) intermittents à temps partiel qui travaillent essentiellement durant les week-ends et les vacances scolaires, et qui assurent également les remplacements des agents permanents (congrés, maladie...).

L'effectif de la patinoire de Nantes a évolué en 2020 par rapport à 2019 :

- 1 agent d'accueil polyvalent à temps plein, est décédé durant le 1^{er} confinement et ce poste n'a été pourvu qu'en septembre 2020, soit 5 mois après le décès de l'agent. En effet, en raison de la crise sanitaire et des restrictions nous avons dû décaler ce recrutement.
- 1 agent d'accueil polyvalent en CDII (temps partiel) a démissionné en octobre 2020 (en raison de ses études) et avec la crise sanitaire et le 2^{ème} confinement, à ce jour nous n'avons pas recruté de nouvel agent.

Depuis le début de cette crise sanitaire, le planning de la patinoire et des agents est très souvent modifié et adapté à l'évolution des restrictions sanitaires.

Les agents travaillant à temps plein, sont donc en chômage partiel sur une grande partie de l'année 2020 :

- Chômage partiel en totalité du 15.03 au 31.05.2020 (en juin 2020, les agents ont réalisé des travaux de préparation et de remise en glace avant réouverture au public le 6.07.20).
- Chômage partiel limité depuis le 30.10.2020 (fermeture des séances publiques).

À noter que les agents d'accueil travaillant à temps partiel (CDII) sont en chômage partiel en totalité durant le 1^{er} confinement ET depuis le 30.10.2020 (fermeture des séances publiques).

Sur l'année 2020, il y a eu 3 520 heures déclarées en chômage partiel pour la patinoire.

- Actions de formation et de qualification engagées

Le personnel permanent temps plein et intermittent de la patinoire est formé aux diplômes de secourisme PSE1 et PSE2 (Premiers Secours en Equipe de niveaux 1 et 2).

Le PSE1 permet de réaliser la totalité des interventions de premiers secours et le PSE2 permet en plus de réaliser un brancardage. Des révisions sont organisées tous les ans.

Le personnel temporaire (CDD et intérim) possède au minimum, le PSC1 (Prévention et Secours Civiques de niveau 1).

En 2020, plusieurs formations ont été suivies par les agents :

- Découverte de l'environnement de NGE (pour les nouveaux salariés).
- Révision habilitation électrique.
- Formation initiale PSE1 (pour l'agent d'accueil temps plein recruté en septembre suite décès d'un agent).
- Formation continue PSE1
- Formation continue PSE2
- Remise à niveau SSIAP1 (Service de Sécurité Incendie et d'Aide aux Personnes niveau 1)

3.4 Les rendements et la productivité :

- Modernisation et amélioration des équipements

- **AMENAGEMENT DU VESTIAIRE PUBLIC PATINOIRE EN LIBRE-SERVICE :**

Suite au confinement et avant la réouverture au public le 6.07.2020, des travaux se sont déroulés dans la patinoire, avec **l'aménagement du vestiaire public en libre-service** pour un montant de **44 559€ HT** :

Intervention par des entreprises extérieures :

- Fourniture de dalles caoutchouc pour couvrir la totalité du sol du vestiaire (240m2), fournisseur société RAITA : **19 940€ HT**.
- Démolition des socles béton existants afin d'avoir un sol plat, réalisée par l'entreprise GCC : **18 617€ HT**.
- Fourniture de panneaux de signalétique pour les râteliers en libre-service, fournisseur SIGNARAMA : **2 796€ HT**.
- Modification des bancs existants par l'entreprise COYAC : **1 697€ HT**.
- Déplacement de prises électriques par l'entreprise VOLT : **1 009€ HT**.
- Mission de conseil SOCOTEC : **500€ HT**.

L'équipe patinoire a réalisé une grande partie de ces travaux : pose du sol caoutchouc, peinture des murs, réaménagement des râteliers selon plan faits par l'équipe et validés par le service technique et bureau de contrôle, installation de la signalétique, etc.

Ce projet d'aménagement du vestiaire public en libre-service, a été initié par l'équipe patinoire elle-même (2019/2020).

Avec ce nouvel aménagement en libre-service, les clients se servent directement dans les râteliers pour s'équiper de patins, avec les conseils des agents patinoire toujours présents dans le vestiaire. Les clients rangent leurs chaussures et effets personnels dans les casiers situés dans le vestiaire et en bord de piste pour les groupes.

La totalité du parc à patins a été renouvelé en 2 ans (1 000 paires de patins artistiques et 100 paires en hockey).

Ce nouvel aménagement permet une meilleure circulation du public dans un espace plus grand car la totalité du vestiaire est accessible au public (avant cette modification, 1/3 du vestiaire était réservés aux patins et au personnel patinoire pour la distribution).

Il permet également de moderniser cet espace avec une signalétique claire et colorée.

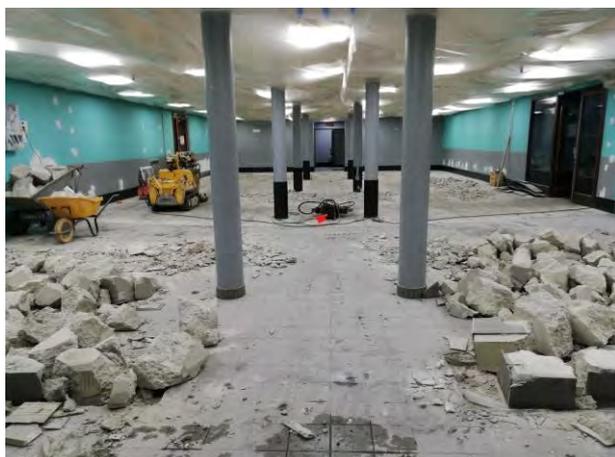
Les agents sont plus disponibles pour échanger directement avec les clients (accueil pro actif).

Enfin, cette nouvelle organisation, limite les troubles musculo squelettiques liés à la manipulation des patins pour la distribution aux clients (maintenant, les clients manipulent directement les patins).

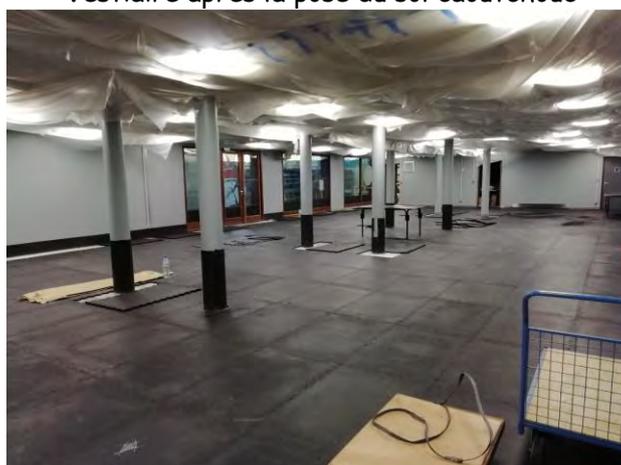
Le retour des usagers sur ce nouvel aménagement est très positif (plus simple, plus clair, plus d'espace, autonomie, meilleure fluidité...).

Les agents patinoire sont également très satisfaits de cette nouvelle organisation qui fait évoluer le métier d'accueil de la patinoire (accueil pro actif) et limite les troubles musculo squelettiques.

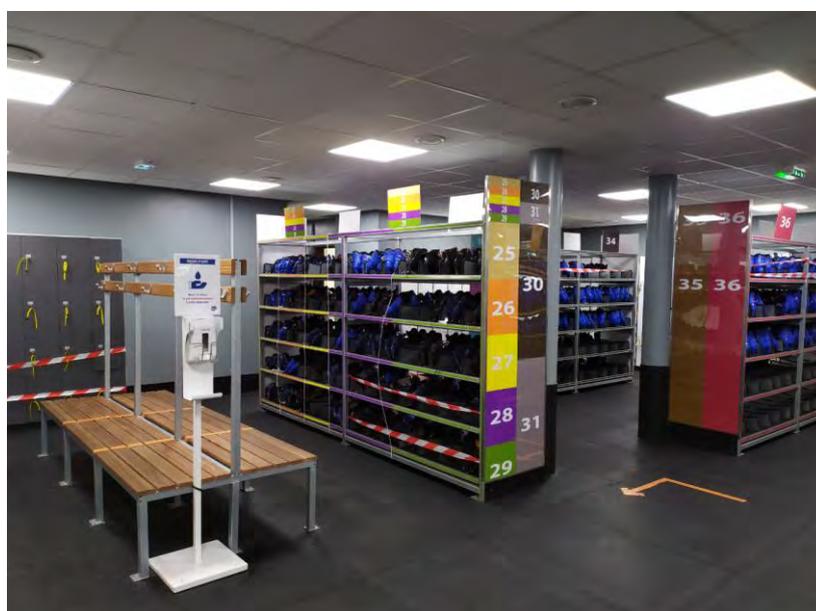
Démolition et évacuation des socles béton existants Vestiaire avant la pose du sol caoutchouc



Vestiaire après la pose du sol caoutchouc



Vestiaire public après travaux, avec le nouvel aménagement :



- Mise en place de facilités diverses (**modalités d'accès, de paiement...**)

La gestion des entrées se fait via le logiciel de contrôle d'accès « Aquaglist » de la société Horanet, mis en place en juin 2006.

Pour mémoire, le logiciel Aquaglist a également été retenu par la Ville de Nantes pour développer et gérer le système de cartes d'abonnés communautaires des 7 piscines présentes sur la commune.

À noter que depuis 2012, les personnes ayant une carte d'abonnement à la patinoire, peuvent recharger leur carte en ligne, via internet https://mon.nge-nantes.fr/users/sign_in

3.5 Les réclamations et contentieux :

- Modalités de réclamations offertes aux usagers

Ces modalités sont les mêmes qu'en 2019, les clients mécontents ou souhaitant faire une réclamation peuvent le faire par courrier, par mail ou auprès du personnel (main courante) qui en informe la hiérarchie. Un cahier de réclamations est également à la disposition du public à l'accueil caisse.

- Analyse et suivi des réclamations et des contentieux

Globalement, les réclamations sont centralisées (enregistrées dans le logiciel de gestion relation client Athénéo) et suivies par l'assistante du Directeur du Petit Port. Les réponses apportées sont validées par les responsables d'exploitation.

Une réponse doit être fournie au maximum dans les 15 jours qui suivent la réception de la plainte. Le Directeur du Petit Port en assure le contrôle.

4 Les conditions d'exécution du service public

4.1 Les faits marquants de l'exercice

Les relations avec les utilisateurs :

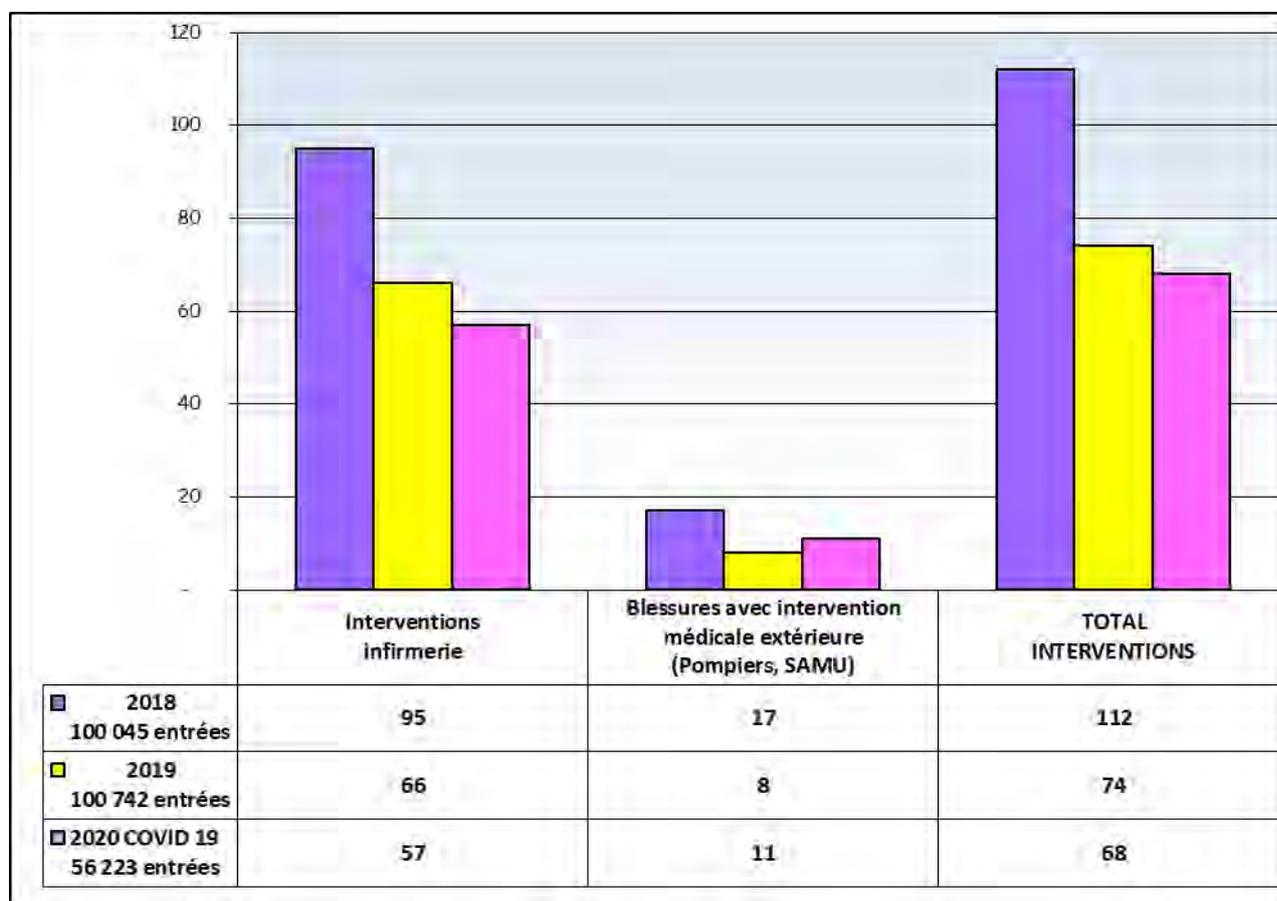
- Accidents

Avec la crise sanitaire et les différentes fermetures de la patinoire, le nombre d'interventions survenant pendant les séances publiques en 2020 est en baisse, en cohérence avec la baisse de la fréquentation.

Depuis 2010, le taux d'accident est relativement stable, entre 2 à 3 accidents environ pour 1000 patineurs.

En 2020, les interventions représentent 0,12% du total de la fréquentation annuelle avec 56 223 entrées contre 0,07% avec 100 742 entrées et 0,11% en 2018 avec 100 015 entrées.

Le taux d'accident de 1,2 pour 1 000 patineurs, est en légère hausse par rapport à 2019 (0,7).



- Animations

En 2020, la grande majorité des animations que nous organisons habituellement à la patinoire, a été annulée en raison des restrictions sanitaires.

PARTENARIATS :

- [Avec la société « Zone Laser » Nantes](#) (centre de loisirs de jeux lasers) :

Utilisation des échanges de marchandises de 2019 sur 2020.

Affichage et dépôt de flyers, échange visibilité Facebook et diffusion du visuel ; 50 entrées Patinoire et 50 entrées Piscine offertes en échange de 100 parties Zone Laser.

- [Avec la société « Karting de Nantes »](#), (circuit de karting électrique indoor) :

Utilisation des échanges de marchandises de 2019 sur 2020.

Affichage et dépôt de flyers, échange visibilité Facebook et diffusion du visuel ; 50 entrées Patinoire et Piscine offertes en échange de 50 séances de karting.

- [Avec Kproduction](#) Société de production de spectacle (Zénith Nantes, Cité des Congrès...) : partenariat se déroulant sur l'hiver 2019-2020.

En échange de diffusion d'affiches de spectacle dans le hall du Petit Port et la patinoire, la patinoire bénéficie d'entrées à différents spectacles se déroulant à Nantes (Post Modern Jukebox, Maxime Gasteuil, Alex Ramires, Camille Lelouche...). Cependant, ce partenariat s'est annulé avec la crise sanitaire et l'annulation des spectacles.

COMMUNICATION :

- [Communication sur les Animations \(hors période COVID-19\)](#) :

Communication : flyers, affiches sur sites NGE (parkings NGE, Capitainerie, Camping) et partenaires, spots LCD sur les écrans du Petit Port et accueil NGE, site Internet, spots radio, insertions presse, réseaux sociaux : page fan Facebook, Twitter et Instagram.



PATINOIRE du Petit Port

Programme des animations janvier - juin 2020

11 jan. EXCLUSIF! SOIRÉE ICE CLUBBING
Soirée électro mêlant ambiance Trance & Progressive et patinage sur glace, animée par les DJ Tom Neptunes et Christophe Chaignon aka Stunter.
de 21h à 23h30

21 mar. TOTAL BLACK OUT
Tentez l'expérience et bousculez vos sens en patinant dans le noir le plus total.
Vos seuls repères : les accessoires fluo qui seront offerts
Dans la limite des stocks disponibles
de 21h à 23h30

12 avr. CHOCOLAT PARTY
Œufs, poules, clochas... au chocolat*, Plagues à la patinoire, c'est la fête aux chocolats pour les patins... et les grands!
Dans la limite des stocks disponibles. Pour votre santé, éviter de manger trop gras, trop sucré et trop salé.
de 9h30 à 11h45 et de 15h à 19h30

14 juin LES OLYMPIADES SUR GLACE
Tous les mini-jeux sur la glace pour un max de défis givrés ! Amusement garanti !!! De nombreux cadeaux à gagner*, des entrées offertes**
*Dans la limite des entrées gratuites disponibles.
**Dans la limite des stocks disponibles.
de 9h30 à 11h45 et de 15h à 19h30

29 fév. INÉDIT! PATIN LIBRE
La célèbre compagnie montréalaise Le Patin Libre fait escale à la patinoire ! Dans le cadre de la séance publique, les artistes-patineurs et animateurs du Patin Libre se joindront, tels des amoureux de rue à la séance de l'après-midi.
de 14h à 17h

29 fév. ÉVÈNEMENT SPECTACLE GLIDE
Venez assister au best of des meilleurs numéros de Patin libre.
Découvrez un patinage innovant, fait de virtuosité, de modernité, d'acrobatie, bourré d'humour et de poésie.
À ne pas manquer !
de 19h à 20h05
Billetterie mise en ligne début 2020

24 avr. DJ CONTEST 2K20
Tu aimes mixer ? Tu as entre 18 et 21 ans ? La soirée DJ Concours Amateurs est pour toi !
IMPORTANT ! Prédilections des participants sur les réseaux sociaux.
Un stage de mix avec un DJ de renommée nationale à gagner + une soirée à mixer à la patinoire de Nantes*
*Stage d'un week-end avec un DJ professionnel offert par une école de DJ.
de 21h à 23h30

TOUTES LES SEMAINES

MINI HOCKEY
Tous les mardis soirs (hors vacances scolaires)

JARDIN D'ENFANTS
Les mercredis à partir de 14h (hors vacances scolaires)
Les dimanches de 9h30 à 11h30 et de 17h30 à 19h (de septembre à juin)
Du lundi au vendredi de 16h45 à 17h45 (pendant vacances scolaires)

MINI JEUX
Tous les mercredis à partir de 14h (basés sur glace, mini-hockey...) jusqu'à 12 ans (hors vacances scolaires)

EISSTOCK - PÉNINGUE SUR GLACE
Tous les jeudis soirs (hors vacances scolaires)

FRIDAY MIX
Un vendredi soir par mois ! Pour connaître toutes les dates et thèmes musicaux, suivez-nous sur les réseaux sociaux.

Facebook, Twitter, Instagram, Snapchat

Le Petit Port
NANTES 102.4
www.patinoire-nantes.fr - 02 40 74 01 77

PATINOIRE du Petit Port

ICE CLUBBING
SAMEDI 11.01.20
21H00-23H30

FEATURING DJ'S
TOM NEPTUNES **STUNTER**

POWERED BY: **WARRIOR**
INFOLINE: 02.40.74.01.77
EN PARTENARIAT AVEC: **CLUBBING FOLCERN**

Le Petit Port
NANTES 102.4
www.patinoire-nantes.fr - 02 40 74 01 77

PATINOIRE du Petit Port

Le jardin d'enfants
Les joies de la glisse, pour les plus petits aussi !
Reservé au public, sans restriction d'âge

Des patins à notre taille !
Des chaises-luges multicolores.
C'est trop bien !
Vous ?

Les mercredis à partir de 14h (hors vacances scolaires)
Les dimanches de 9h30 à 11h30 et de 17h30 à 19h (hors vacances scolaires)
Du lundi au vendredi de 16h45 à 17h45 (pendant vacances scolaires)

Le Petit Port
NANTES 102.4
www.patinoire-nantes.fr - 02 40 74 01 77

- WEB

Mise à jour régulière du site Internet www.patinoire-nantes.fr.

Nombre de visites sur le site internet :

62 999 sessions en 2020 soit -28,33% par rapport à 2019 (87 906)

On constate des pertes de visites sur les deux phases de confinement national : au printemps 2020 et à la fin de l'année (novembre-décembre)

Technologie : Avec quel appareil les internautes naviguent sur le site ?

- Mobile : 74,95% des visites proviennent de mobiles (72,18% en 2019)
- Ordinateur : 22,79% contre 23,70% en 2019
- Tablette : 2,36% contre 4,12% en 2019

Les visites via mobile continuent d'augmenter chaque année.

Les visites via ordinateur diminuent mais moins vite que via les tablettes.

La page la plus vue du site en 2020 est celle des horaires et tarifs (50,45%), vient ensuite la page d'accueil (25,61%) et la page animations (8,50%).

Pas de grosses différences entre 2019 et 2020.

Canaux d'acquisition : D'où viennent les internautes ?

Pas d'évolution notable non plus de ce point de vue-là entre 2019 et 2020.

- 84,12% des visites proviennent des moteurs de recherche (84,84% en 2019)
- 10,05% sont des visites directes (favoris, URL tapée dans la barre de recherche...)
- 4,97% de liens référents dans lesquels sont comptés des moteurs de recherches alternatifs donc ces visites seraient plutôt à mettre dans le 1er pourcentage, on y retrouve sinon nge-nantes.fr et le site de la piscine principalement
- 0,86% des réseaux sociaux : 87,46% de Facebook, 11,97% d'Instagram

Fans Facebook patinoire (au 31/12/2020) : 10 722 (contre 10 887 en 2019), c'est le support des animateurs patinoire pour animer la page fan.

Abonnés Instagram patinoire (au 05/05/2020) : 666 (contre 607 en 2019).

- Autres :

Déclinaison des tarifs 2020 sur supports papier (6 000 flyers) et Internet.

PATINOIRE du Petit Port > Horaires & tarifs à partir du 1^{er} janvier 2020

PLUS QU'UNE PATINOIRE, UN GLISS' PARC

Horaires d'ouverture
Heures d'ouverture

Mardi	21h00/23h30
Mercredi	14h00/17h00 21h00/23h30
Judi et vendredi	21h00/23h30
Samedi	11h00/17h00 21h00/23h30
Dimanche	9h30/11h45 15h00/19h30

Horaires d'ouverture
Heures d'ouverture

Du lundi au vendredi	14h30/18h00 21h00/23h30
Samedi	14h00/17h00 21h00/23h30
Dimanche	9h30/11h45 15h00/19h30

RETROUVEZ-NOUS SUR

f t i s

Tarifs 2020

Tarif entrée avec location de patins

Tarif plein	7,60 €
Tarif réduit enfant -12 ans	6,00 €
Tarif réduit enfant -6 ans ⁽¹⁾	Gratuit
Tarif réduit étudiant - demandeur d'emploi ⁽²⁾	4,90 €
Tarif réduit bénéficiaire de l'ALP ⁽³⁾	4,90 €

Tarif entrée sans location de patins

Tarif plein	4,90 €
Tarif réduit enfant -12 ans	3,30 €
Adulte accompagnateur non patineur	3,30 €

Location de patins⁽⁴⁾

	2,70 €
--	--------

Abonnements (valables 1 an)

Tarif plein 10 entrées	40,00 €
Tarif réduit 10 entrées enfant -12 ans	27,00 €
Tarif 10 locations de patins	27,00 €

Tarif avec location de patins

Coût de 4 à 10 personnes	8,50 €
Groupe + de 50 personnes	5,00 €

Bénéficiaire + Carte Blanche ⁽⁵⁾

Tarif réduit entrée avec location de patins	4,90 €
Tarif réduit 10 entrées + 10 locations de patins	49,00 €

Arrêtage des patins ⁽⁶⁾

	5,40 €
--	--------

Perte de carte

	4,00 €
--	--------

(1) La municipalité organise et la municipalité met à disposition gratuitement des patins de 20 à 25 ans.
(2) Le soir, hors week-end, sur présentation d'un justificatif de moins de 3 mois.
(3) Bénéficiaire des aides des personnes handicapées.
(4) Montant compris, sur présentation de la carte avec photo.
(5) Porteur du 25 ou 49.
(6) Dépend de l'état des patins et du matériel.

Le Petit Port
www.patinoire-nantes.fr

- **Animations** :

- **Animations mensuelles** :

En 2020, la grande majorité des animations que nous organisons habituellement à la patinoire, a été annulée en raison des restrictions sanitaires.

- **Samedi 11 janvier** : **Ice Clubbing** : soirée mix avec les DJ Tom NEPTUNES et STUNTER.

- **Événement patinoire** :

Le **samedi 29 février 2020**, la patinoire de Nantes a organisé un spectacle de patinage contemporain avec la compagnie québécoise « Le patin libre ».

Cet événement s'est déroulé de 19h à 20h30, permettant ainsi le maintien de la séance publique du samedi soir (21h à 23h30).

La patinoire affichait complet pour ce spectacle.

PATINOIRE
du Petit Port

SAM. 29 FEV. 19H

GLIDE

Par la compagnie montréalaise du Patin Libre

Patinage contemporain
Une performance artistique et originale

Billetterie en ligne : www.billetweb.fr/glide
Plein tarif : 12€ / Enfants - de 12 ans : 8€

Bd du Petit Port - Tram ligne 2 - Morbihanière - Petit Port
www.patinoire-nantes.fr - 02 40 74 01 77

La billetterie a été vendue en ligne via la plateforme billetweb :

- Plein tarif : 12€
- Enfants - de 12 ans : 8€

Communication :

Des affiches A3 et flyers ont été réalisés et diffusés sur le réseau interne NGE (parkings centre-ville, parkings-relais, Petit port, camping, ports, Espace Accueil)

Communication PRINT et DIGITAL :

- Affiches A3 et flyers diffusés sur le réseau interne NGE (parkings centre-ville, parkings-relais, Petit port, camping, ports, Espace Accueil) + autres partenaires.
- Campagnes Facebook,
- Pages dans le quotidien 20 MINUTES,
- Pages dans le magazine LEMON + site internet,
- Pages dans le magazine BIG CITY LIFE + site internet,
- Pages dans le magazine BIGRE + site internet,
- Pages dans le magazine SORTIES A NANTES + site internet,

Communication radio : France Bleu Loire Océan, NRJ, Chérie FM.

Quelques photos du spectacle :





La compagnie le Patin Libre a également animé la séance publique du samedi après-midi 29 février 2020 de 14h à 17h, en réalisant des extraits de leur spectacle, démonstrations de patinage, ateliers participatifs de danse (battle, etc.).

Quelques photos de l'après-midi :



Animations hebdomadaires... :

Des animations plus régulières sont également organisées, elles ont pour but de fidéliser la clientèle et de dynamiser l'équipement.

La totalité de ces animations ont été organisées avant la crise sanitaire en janvier et février 2020, ensuite seule l'animation « jardin d'enfants » a été maintenue de juillet à octobre 2020 (restrictions sanitaires).

- Les mardis soir : **Mini-hockey sur glace.**
- Les mercredis après-midi, dimanches matin et après-midi + du lundi au vendredi pendant les vacances scolaires de 16h45 à 17h45 : **Jardin d'enfants** → du matériel ludique (plots, cerceaux, luges...) est mis en place et à disposition des clients sur 1/3 de la piste, afin que les enfants découvrent le patinage de manière plus ludique.
- Les mercredis après-midi (hors vacances scolaires) : **Mini jeux** → basket sur glace, mini hockey... pour les enfants jusqu'à 12 ans.
- Les jeudis soir : **Eisstock - pétanque sur glace**



- Les vendredis soir : **Friday Mix** → un thème musical est proposé aux clients un vendredi soir par mois (communication des dates et thèmes musicaux via les réseaux sociaux).

• Événements sportifs :

➤ Des matchs de hockey sur glace ont été organisés via les équipes du club NAHG (D1, féminines et hockey mineurs).

Avec la crise sanitaire, plusieurs matchs ont été annulés à l'automne en raison de cas de COVID-19 et à compter du 2^{ème} confinement (du 30.10 au 31.12.20), tous les matchs ont été annulés. Le Championnat de D1 a été repoussé à 2021 (janvier à avril 2021, matchs D1 à huis clos).

➤ Le club de hockey NAHG a privatisé la patinoire le samedi soir 15 février 2020 afin d'organiser une soirée concert avec leur partenaire HELLFEST (avant le début de la crise sanitaire).

Ainsi que le mardi soir 22.09.20 pour l'organisation d'un match amical D1.

➤ Les galas de fin d'année des clubs de patinage artistique organisés habituellement en juin, n'ont pas été organisés en raison du confinement.

4.2 Le suivi des obligations de service public

Le principe d'égalité des usagers devant le service public :

- Suivi des évolutions des tarifs applicables aux différentes **catégories d'usagers**

Les tarifs sont proposés par le délégataire et fixés par Nantes Métropole ; en 2020, ils ont évolué comme suit :

TARIFS TTC	2019	2020
Public :		
Entrée adulte	4,90 €	4,90 €
Entrée enfant (-12 ans)	3,20 €	3,30 €
Entrée enfant (-6 ans) *	Gratuit *	Gratuit *
Location de patins	2,70 €	2,70 €
Adulte accompagnateur non patineur	2,30 €	2,30 €
Abonnement 10 entrées	40,00 €	40,00 €
Abonnement 10 entrées enfant (- 12 ans)	26,00 €	27,00 €
Abonnement 10 locations de patins	23,00 €	23,00 €
Forfait groupe : entrée + location patins (sur réservation, hors week-end)		
De 9 à 50 personnes	6,00 €	6,00 €
Plus de 50 personnes	5,00 €	5,00 €
Etudiants, Demandeurs d'emploi (le soir, hors week-end)		
Forfait entrée + location patins	4,90 €	4,90 €
Bénéficiaires "Carte Blanche"		
Forfait entrée + location de patins	4,90 €	4,90 €
Abonnement 10 entrées + 10 locations patins	49,00 €	49,00 €
Affutage patins	5,30 €	5,40 €
Tarif Scolaire et Etablissement Extérieur (TTC):		
Entrée	2,90 €	2,90 €
Location de patins	2,70 €	2,70 €
<i>* Le mercredi après-midi et le dimanche matin pour les enfants accompagnés d'un patineur</i>		

Le principe de continuité du service public :

- Utilisation (fermeture, **taux d'occupation de l'équipement...**)

Avec la crise sanitaire, en 2020 la patinoire a été fermée du 15.03 au 5.07.20 et du 1.06 au 5.07.20, différents travaux ont été réalisés avec notamment l'aménagement du vestiaire public en libre-service.

Le principe d'**adaptabilité et de mutabilité du service public** :

- Age des installations, plan de renouvellement, entretien, maintenance

Suite au confinement et avant la réouverture au public le 6.07.2020, des travaux se sont déroulés dans la patinoire, avec **l'aménagement du vestiaire public en libre-service** décrit dans le paragraphe **3.4 Modernisation et amélioration des équipements pages 20-22.**

En plus de ces travaux d'aménagement de vestiaire, l'équipe patinoire a également réalisé différents travaux :

- **Aménagement du vestiaire public** avec l'intervention d'entreprises extérieures (Cf. p.20-22).
- **Remise en glace** (déglacage réalisée pendant le confinement en mars),
- Aménagement et rangement du matériel de la patinoire,
- Petit entretien,
- Nettoyage, entretien, affutage des patins,
- Ponçage et peinture des bancs,
- Réparation filets et peinture des buts de hockey,

Le respect du principe de transparence :

- Moyens mis **au service de l'information des usagers**

Les tarifs de la patinoire sont affichés à l'entrée de l'établissement et des flyers sont à disposition des clients.

- **Existence d'un site internet dédié** à la délégation

Les informations relatives à la patinoire sont accessibles sur le site internet www.nge-nantes.fr

- Fourniture du rapport annuel du délégataire et **facilités d'accès** à ce rapport mises en place pour les usagers

Cf. délégant.

5 Annexes

- Comptes sociaux certifiés du délégataire
- Note expliquant et justifiant le passage des comptes sociaux aux comptes de la délégation

Ce complément est exclusivement destiné à l'information de l'autorité délégante dans l'exercice de ses pouvoirs de contrôle.

B- Piscine

1 Les principales caractéristiques du contrat de délégation de service public

1.1 Caractéristiques générales

Objet de la délégation	Exploitation de la piscine du Petit Port
Nature de la convention	Concession
Date signature de la convention	5 Juillet 2001
Date de prise d'effet de la convention	1 ^{er} Juillet 2001
Echéance de la convention	30 Juin 2026
Durée de la convention	25 ans
Dénomination sociale du délégataire	Nantes Métropole Gestion Equipements
Coordonnées	14-16 rue Racine BP 20707 44007 Nantes Cedex 1 Tél : 02 51 84 94 51 Fax : 02 40 08 88 81
Organigramme nominatif des dirigeants	Président : Mme Catherine CHOQUET Directeur Général : M. Richard CANTIN Directeur Général Délégué : Mr Nicolas TRAVEL Directeur du Pôle Loisirs : Mr Nicolas TRAVEL
Répartition du capital social	Ville de Nantes.....38.03% Nantes Métropole.....38.03% Caisse des Dépôts et Consignations..... 12.80% Caisse d'Epargne Pays de la Loire.....4.42% Dexia – Crédit Local.....2.76% Caisse Fédérale Crédit Mutuel de L.Atl..... 2.21% C.C.I..... 0.92% B.P.A.....0.83%

1.2 Caractéristiques du service délégué

Les services fournis	Mettre en place l'organisation et les structures les mieux adaptées à l'exploitation de la piscine du Petit Port pour satisfaire un service public. S'inscrire dans la politique sportive définie par la ville de Nantes tant dans l'accueil des clubs que des scolaires.
Les tarifs des services fournis	Tarifs Unitaires :Adulte 4,50€, Enfants 2,90€, -8 Ans 1,40€ Abonnements à points:Adulte de 18€ à 77€ Réduit : de 12€ à 48,50€ Moins de 8 ans : de 5,50€ à 24,60€ Abonnements Entreprise : de 11€ à 32€ Abonnements Famille : de 24 à 44€ Abonnements à l'heure : 10h : 29,50€ 20h : 51,90€
Les installations	Les Bassins : Un bassin polyvalent de 665m2 comprenant : - Entrée en pente douce 120m2 - 1 Bassin boule à vague 170m2 - 1 Bassin de natation 375m2 Un bassin d'apprentissage : 144m2 Une pataugeoire de 70m2 2 toboggans (76ml & 20ml) Jeux d'eau (cols de cygne, geysers, plaques à bulles, buses de nage à contre courant). Les plages : 1167m2 Les locaux personnels : 95m2 Les locaux annexes : 60m2 Les locaux techniques : 400m2 Vestiaires publics et collectifs : 457m2
Le partage des charges entre le délégataire et le délégant	Le délégataire assure les charges courantes de fonctionnement, les dépenses d'entretien et grosses réparations, les impôts et taxes. Autant que de besoin, il finance le renouvellement des biens mis à disposition, ou procède à l'acquisition de nouveaux biens dans l'intérêt du service. Au terme du contrat, tous les biens seront considérés comme des biens de retour et remis gratuitement à la collectivité Janvier 2015 : Avenant n°6 à la Convention de délégation de service public relative à l'exploitation du Centre de Loisirs du Petit Port modifiant le dispositif de contribution financière du contrat. La Ville de Nantes verse annuellement une subvention globale et forfaitaire, pour sujétions de service public. Un mécanisme d'intéressement financier est intégré au contrat, prévoyant le versement à la collectivité de 50% des excédents de recettes et/ou d'économies de charges. 2016 : avenant n°7 art.4 compensation de la taxe sur les salaires Suite à la modification du dispositif de contribution financière par la Ville de Nantes, acté par l'avenant 6, NGE doit dorénavant supporter la taxe sur les salaires pour les activités qui font l'objet de la délégation de services publics. S'agissant d'une charge nouvelle, non prévue dans le contrat ou avenants antérieurs, elle sera prise en charge par le délégant. Celle-ci est due depuis la date de prise d'effet de l'avenant n°6 au 1er janvier 2015). Le délégant versera au délégataire, l'année suivant le paiement de la taxe par ce dernier, la somme qui sera soumise préalablement à l'approbation du Conseil Municipal. L'article 3 de l'avenant 6 est ainsi complété par ce présent article.

PISCINE DU PETIT PORT NANTES

INFORMATION COVID 19 – ANNEE 2020

La crise sanitaire COVID 19 a eu des conséquences sur le fonctionnement de la piscine du Petit Port sur toute l'année 2020 :

- **Du 02.01 au 13.13.2020** ouvertures classiques avec accueil des différents publics (usagers, scolaires , clubs, activités)..
- **Du 15.03 au 10.05.2020** fermeture dans le cadre du 1^{er} confinement.
- **Du 11.05 au 22.11.2020** Début des travaux avec remise en état du plafond et changement du liner dans le Grand Bassin.
- **Du 23.11 au 18.12.2020** Accueil uniquement des scolaires et des clubs avec protocole sanitaire.
- **Du 21.12 au 31.12.2020** Accueil uniquement de l'ENN avec protocole sanitaire.

2 Les comptes de la délégation de service public

2.1 Le compte de résultat

Piscine	2018		2019		2020		Variation 2020/2019
	K€	%	K€	%	K€	%	%
Chiffre d' Affaires	880	100,0	694	100,0	165	100,0	-76,2
Autres Produits de Gestion	0		0		0		
Total Produits	880	100,0	694	100,0	165	100,0	-76,2
Achats de m/ses / autres	389		415		262		-36,8
Charges Externes	235		238		182		-23,5
Impôts et Taxes	53		24		7		-71,6
Frais de siège et SGPP	957		995		913		-8,3
Frais de Personnel / Travaux	0		0		0		-100,0
Reprise / Prov. GR ou Renouv. et Transferts de charges	0		0		0		
Total Consommations	1 635	185,8	1 672	241,0	1 364	826,9	-18,4
VALEUR AJOUTEE	-755	-85,8	-979	-141,0	-1 199	-726,9	22,5
Frais de Personnel	992	112,8	1 041	150,0	675	409,0	-35,2
RESULTAT ECONOMIQUE BRUT	-1 747	-198,6	-2 019	-291,0	-1 874	-1 135,9	-7,2
Dotations Amort. & Provisions	923	104,9	944	136,1	967	586,0	2,4
RESULTAT D' EXPLOITATION	-2 670	-303,5	-2 964	-427,1	-2 840	-1 721,9	-4,2
Charges Financières	204	23,1	182	26,2	158	95,9	-12,9
Produits Exceptionnels	42	4,8	69	10,0	42	25,6	-38,8
Charges Exceptionnelles	71	8,1	99	14,2	52	31,4	-47,4
RESULTAT NET -1-	-2 903	-329,9	-3 175	-457,5	-3 008	-1 823,6	-5,3
Redevance VDN	27,1	3,1	8	1,2	14	8,8	74,5
Subvention globale et forfaitaire & Compensation taxe s/ salaire	2 968	337,3	3 017	434,9	3 027	1 835,3	0,3
RESULTAT NET -2-	38	4,3	-166	-23,8	5	2,9	-102,9

Le compte de résultat de l'exercice 2020 fait apparaître un résultat bénéficiaire de **+5K€**.

Le chiffre d'affaires

Le CA public enregistre une baisse (-76,2%) en raison de :

- la diminution de la capacité d'accueil en début d'année (pb de sonorisation plafond)
- la crise sanitaire (fermetures)
- travaux plafond effectués durant la période estivale jusqu'en novembre



Le CA des activités (leçons et cours collectifs) s'élève à 32,58 K€ soit - 55,50% par rapport à 2019.

Les créneaux réservés à l'usage des scolaires et clubs font l'objet de nouvelles modalités financières avec la ville de Nantes dans le cadre d'un avenant N°10 intégrant les impacts de la crise sanitaire.

Piscine	Réalisé 2019	Compte d'exploitation prévisionnel 2020 (1)	Réalisé 2020
Recettes usagers	405 219	78 562	78 562
Créneaux clubs et scolaires	167 692	53 806	53 806
Autres recettes	120 901	32 580	32 580
TOTAL RECETTES	693 811	164 947	164 947

Les charges :

Les charges fixes sont en ligne avec celles du compte d'exploitation prévisionnel.

Les charges actualisables sont maîtrisées et en légère baisse de -1,4% par rapport au compte d'exploitation prévisionnel.

Piscine	Réalisé 2019	Compte d'exploitation prévisionnel 2020 (1)	Réalisé 2020
Charges fixes	1 125 411	1 124 665,01	1 124 667
dont amortissement extension	582 181	605 261	605 261
dont amortissement autres	20 318	19 572	19 574
dont PGR	341 709	341 709	341 709
dont frais financiers d'emprunt	181 203	158 123	158 123
Charges actualisables	2 713 626	2 067 491	2 038 595
dont frais de personnel	1 049 514	711 464	676 586
dont frais de siège+scs gaux CLPP	958 147	860 031	880 639
<i>frais de siège</i>	<i>290 136</i>	<i>273 880</i>	<i>294 488</i>
<i>refac scs gaux CLPP</i>	<i>668 011</i>	<i>586 151</i>	<i>586 151</i>
dont impôts	24 208	25 195	6 881
dont autres	681 757	470 801	474 490
TOTAL CHARGES	3 839 036	3 192 156	3 163 262

Conformément aux nouvelles dispositions contractuelles (art.8 avenant n°9 de la DSP), les économies de charges ont été versées à la Ville de Nantes à hauteur de 50% soit 14 447,72€ HT.

50 % des économies à reverser si charges actualisables < 2 067 491 €HT
Soit 14 447,72 €

Subvention pour sujétions de service public :

L'avenant n°10 actualise le dispositif de contribution financière de la Ville sur l'année 2020 pour tenir compte de la crise COVID. Le montant de la subvention est de 3 027K€ HT alors qu'il était de 3 017€ HT en 2019, soit +0,33%.

Piscine	Réalisé 2019	Compte d'exploitation prévisionnel 2020 (1)	Réalisé 2020
Subvention Ville	3 017 301	3 027 209	3 027 209
Résultat exceptionnel	-29 558	0	-9 579
Redevance à la collectivité	8 278		14 447,72
Résultat NGE	-165 760	0	4 867

COMPENSATION TAXE SUR LES SALAIRES

Suite à la modification du dispositif de contribution financière par la Ville de Nantes, acté par l'avenant 6, NGE doit dorénavant supporter la taxe sur les salaires pour les activités qui font l'objet de la délégation de services publics. S'agissant d'une charge nouvelle, non prévue dans le contrat ou avenants antérieurs, elle sera prise en charge par le délégant.

Le montant de la taxe sur les salaires 2020 est de 39 666 €.

Intéressement financier :

Conformément aux nouvelles dispositions contractuelles, les résultats réels sont comparés avec les comptes prévisionnels :

- les excédents de recettes sont reversés à la Ville de Nantes à hauteur de 50%
- les économies de charges sont reversées à la Ville de Nantes à hauteur de 50%.

50 % des excédents à reverser si recettes usagers >		78 562 €HT
Soit	0,00 €	
50 % des économies à reverser si charges actualisables <		2 067 491 €HT
Soit	14 447,72 €	
Total REDEVANCE	14 447,72 €	

En 2020, la redevance d'intéressement (14,4 K€) concerne les économies de charges de personnel (chômage partiel indemnisé par l'Etat) réalisées par rapport aux charges contractuelles.

REVERSEMENT DU COMPTE DE TIERS « USAGERS PISCINE »

Comme le prévoit l'art.6 de l'avenant n°6, NGE doit verser chaque année à la Ville de Nantes 90% du solde du compte « abonnements à points communautaires ». A ce titre, NGE versera 26 205,79 € pour l'année 2020.

2.2 Le compte-rendu bilancier

La valeur brute des immobilisations à fin 2020 s'élève à 12,410 M€.

Evolution de la valeur des biens et matériels affectés à la délégation

en € / HT	Val. Brute 01/01/2020	Mouvements de l'exercice (val. Brute)			Val. Brute 31/12/2020
		Acqu./transf.	Cessions	Mise au rebut	
Logiciels informat.	13 900,00	0,00		0,00	13 900,00
Agencs, aménagts, instal.	185 032,64	0,00		0,00	185 032,64
Matériel & outillage	39 153,30	4 393,00		0,00	43 546,30
Matériel de bureau & informat.	740,00	0,00		0,00	740,00
Mobilier de bureau	16 025,47	0,00		0,00	16 025,47
Terrains et contr. en concession	12 150 788,83	0,00		0,00	12 150 788,83
Total brut Immobilisé	12 405 640,24	4 393,00	0,00	0,00	12 410 033,24

Compte tenu des nouvelles acquisitions de l'exercice, et des amortissements pratiqués, la valeur nette à fin 2020 est arrêtée à 5,930 M€.

en € / HT	Amortisst.	Mouvements de l'exercice		Amortisst.	V.N.C.
	01/01/2020	Dotations	Reprises	31/12/2020	31/12/2020
Logiciels informat.	13 900,00	0,00	0,00	13 900,00	0,00
Agencs, aménagts, instal.	103 601,74	16 061,01	0,00	119 662,75	65 369,89
Matériel & outillage	30 909,59	3 372,88	0,00	34 282,47	9 263,83
Matériel de bureau & informat.	740,00	0,00	0,00	740,00	0,00
Mobilier de bureau	15 256,74	139,95	0,00	15 396,69	628,78
Concession (caducité)	5 690 770,68	605 261,18	0,00	6 296 031,86	5 854 756,97
Cumul amortissements	5 855 178,75	624 835,02	0,00	6 480 013,77	
Valeur nette des Immobilisations	6 550 461,49	soit une variation de :		-9,47%	5 930 019,47

Le financement affecté à l'exploitation au titre des investissements relatifs à la concession (soit une quotité de 72% des emprunts et subventions) présente un encours de 6,03 M€ à fin 2020, dont 3,7 M€ sur emprunts.

Evolution des moyens de financement affectés à la délégation

	01/01/2020	Variations de l'exercice		31/12/2020
		Augmentations	Diminutions	
Emprunt - encours	4 341 804,23	0,00	598 654,06	3 743 150,18
Subvention d'équipement	2 286 287,28	0,00	0,00	2 286 287,28
Cumul financements	6 628 091,51	0,00	598 654,06	6 029 437,46

Le tableau ci-dessous reprend le détail des travaux effectués sur l'année 2020 au titre des grosses réparations :

TRAVAUX GROSSES REPARATIONS REALISEES EN 2020	
- mission CT sur étanchéité cuves contact ozone	1 400,00
- travaux d'étanchéité des cuves	160 229,25
- mission SPS	1 862,00
- mission MOE	49 852,50
- mission CT	2 392,70
- dépose et repose d'équipements électriques	1 685,40
- lot 1 : démolition, maçonnerie, carrelage, faïence	13 074,94
- lot 2 : menuiserie bois et acier	149 302,14
- lot 3 : peinture	13 540,37
- lot 4 : faux plafond	126 140,00
- lot 4 : faux plafond	137 800,00
- lot 4 : faux plafond	90 598,20
- lot 5 : serrurerie	19 027,00
- assurance DO + TR	12 056,44
- travaux divers pendant vidange octobre	1 756,42
- travaux divers pendant vidange octobre	625,40
- travaux divers pendant vidange octobre	959,30
- travaux sur porte local technique	644,23
- travaux divers	2 128,63
- travaux divers pendant vidange octobre	2 981,78
- travaux supplémentaires pendant vidange octobre	1 973,91
voir détail suivi contrat P3	46 150,63
- rempl. de 7 supports projecteurs subaquatiques	1 737,39
- rempl. de 13 projecteurs subaquatiques	7 356,40
- traitement anti rouille pieds de chassis vitres	1 356,80
- remplacement du revêtement fond grand bassin	62 540,00
- rempl revêt. fond gd bassin mise à dispo d'une benne	621,84
- mise en sécurité accès fosses	3 270,10
- remplacement verins électriques	2 144,80
TOTAL	915 208,58 €

3 L'analyse de la qualité du service

3.1 Les indicateurs de qualité au niveau des installations

Afin de vérifier et d'améliorer les conditions d'accueil des usagers, divers contrôles de la propreté sur l'ensemble du site (bassins, vestiaires, coursives) sont réalisés.

Ceux-ci sont effectués deux fois par semaine (lundi, vendredi) par le personnel d'encadrement qui attribue une note pour chacun des espaces inspectés.

Cette note fait l'objet d'un calcul moyen hebdomadaire et mensuel.

Les différents points contrôlés se répartissent comme suit :

- Espace halle bassins (sols, chromes, goulottes, grilles d'évacuation, toboggans)
- Espaces vestiaires hommes, femmes & collectifs (sols, cabines, casiers, goulottes d'évacuation)
- Espaces sanitaires hommes & femmes (sols, toilettes, lavabos, douches)
- Coin beauté (sol, miroirs, mobilier)

L'objectif est de maintenir un niveau d'évaluation situé entre les deux barèmes de notation supérieur, à savoir N°4 et N° 5. Ne jamais être en dessous du barème N°3.

5	Entretien de grande qualité qui ne se limite pas à l'essentiel mais qui est attentif aux moindres détails
4	Entretien de bonne qualité. Equipement propre dans l'ensemble
3	Entretien de qualité moyenne ; l'essentiel est juste assuré
2	Entretien de qualité insuffisante
1	Entretien de mauvaise qualité qui ne donne pas une bonne impression d'hygiène

Les résultats concernant la prestation de nettoyage effectuée par la société GSF font observer des interventions plutôt constantes ces trois dernières années.

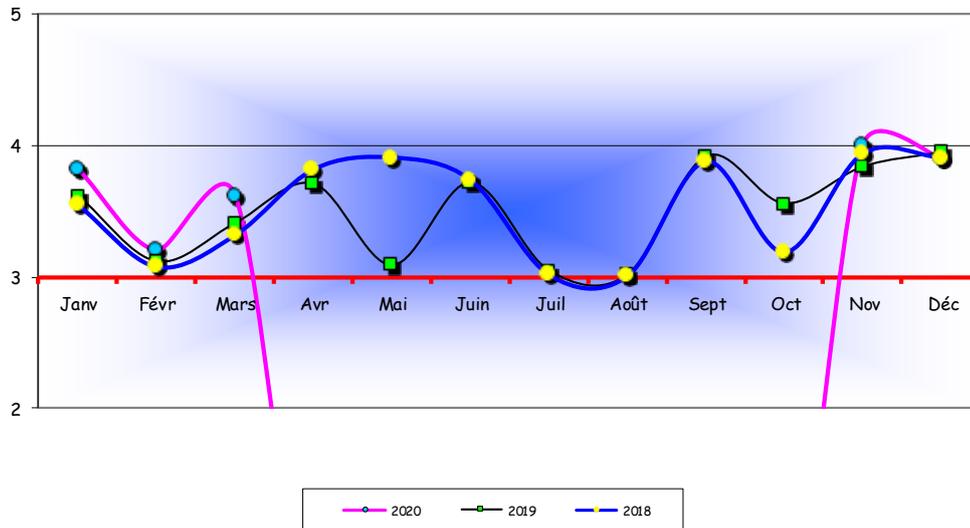
En raison de la longue fermeture de l'établissement (7,5 mois) les résultats sont quelque peu tronqués avec peu de mesures sur l'année (4) associés à une fréquentation plus faible (uniquement scolaires).

- 2018 : 3,53

- 2019 : 3,50

- 2020 : 3,68

Le maintien de ces dispositions s'effectuent à travers de régulières tables rondes organisées avec le titulaire du marché afin d'obtenir une plus grande régularité et une meilleure constance dans la qualité des prestations apportées à l'équipement.



À travers les analyses d'eau mensuelles effectuées par l'Agence Régionale de Santé, un suivi et une attention toute particulière sont portées à l'évolution du taux de chloramines dans les bassins .

Cet indicateur permet de vérifier la bonne qualité de l'eau mais également d'apprécier le niveau confort de la clientèle ainsi que celui du personnel en charge de la surveillance.

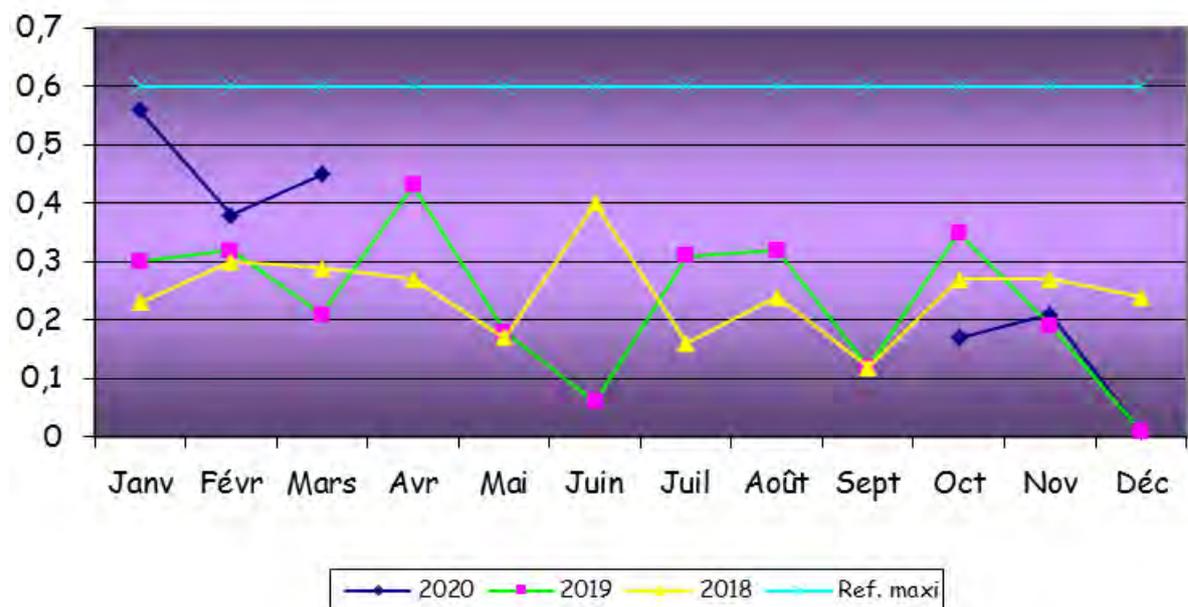
Le palier à ne pas dépasser préconisé par l' ARS est au seuil de 0,6mg/l.

Le traitement à l'ozone de l'eau des bassins permet malgré une fréquentation élevée de maintenir un niveau largement inférieur à ce seuil .

La moyenne annuelle pour l'ensemble des bassins (polyvalent, boule à vague, apprentissage, pataugeoire), reste faible et très stable pour ces dernières années et ce malgré des fréquentations très élevées.

Les résultats de l'année 2020 sont particuliers en raison du peu d'analyses lié à une ouverture de l'établissement de seulement trois mois et demi sur l'année.

- 2018 : 0,24 mg/l
- 2019 : 0,23 mg/l
- 2020 : 0,29 mg/l



3.2 Évolution des prestations, fréquentation et sécurité

- Évolution **des prestations (quantités, horaires...)**

Fonctionnement et organisation du service :

En cette année particulière liée à la COVID ainsi qu'aux travaux (plafond, liner) programmés sur la période, les ouvertures de l'établissement se sont trouvées très largement perturbées. Les ouvertures classiques avec accueil du public, des scolaires et des clubs ont été assurées jusqu'à la date de début du 1^{er} confinement (14 mars).

- Du 02 janvier au 13 mars : ouvertures classiques avec accueil des différents publics (usagers, scolaires , clubs, activités).
- Du 14 mars au 10 mai : Confinement.
- Du 11 mai au 22 novembre : Début des travaux avec remise en état du plafond et changement du liner dans le Grand Bassin.
- Du 23 novembre au 18 décembre : Accueil uniquement des scolaires et des clubs avec protocole sanitaire.
- Du 21 décembre au 30 décembre : Accueil uniquement de l'ENN avec protocole sanitaire.

- Suivi de la fréquentation

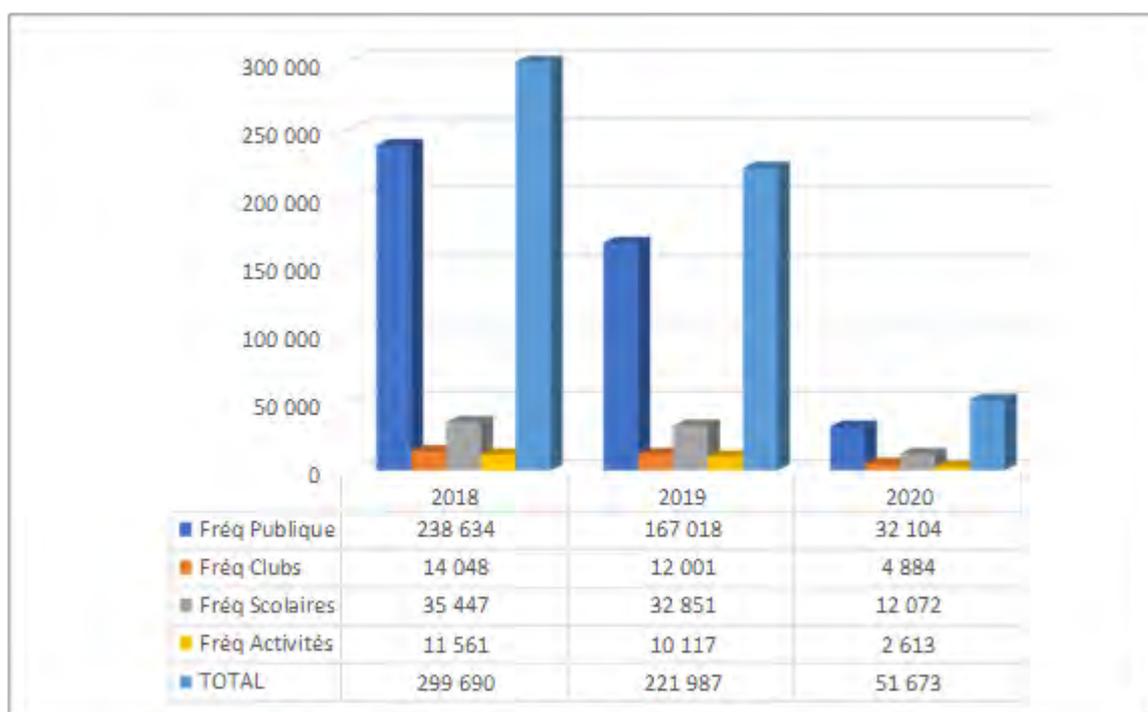
La fréquentation publique totale pour l'année s'élève à 32 104 entrées et fait apparaître une baisse de - 80,7% par rapport à 2019 (167 018 entrées).

Cet écart très important de la fréquentation entre ces deux années s'explique à travers la fermeture de l'établissement au public sur une très longue période et ce du 13 mars (1^{er} date du confinement) au 23 novembre, date de la réouverture uniquement pour les scolaires. Cette date

de reprise correspond à la fin des travaux liée à la remise en état du plafond suspendu de la halle bassins.

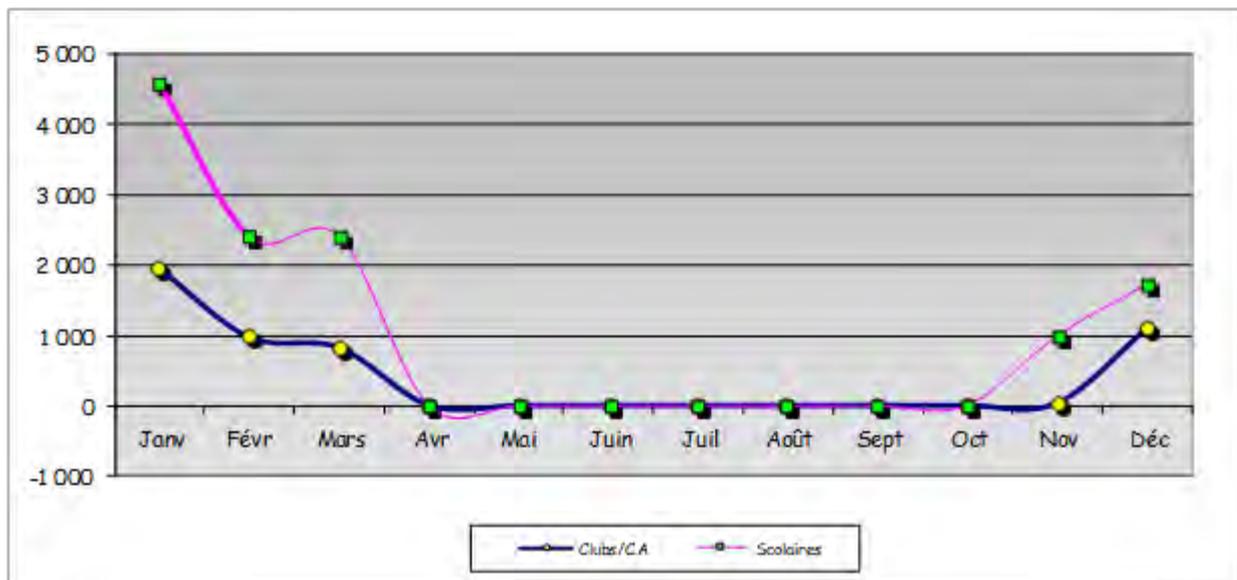
Il est à noter, que nous avons exceptionnellement et afin de répondre aux difficultés rencontrées par le service des sports dans l'accueil des clubs sur les différents bassins de la ville, accueilli pendant les vacances de Noël, hors contrat DSP, 1052 enfants de l'ENN du 21/12 au 30/12/2020.

L'interprétation des chiffres de la fréquentation ne peut amener à aucune analyse objective en raison d'une année de fonctionnement tronquée. Ouverture 2,5 mois d'ouverture au public.



La fréquentation totale (tous publics confondus) s'élève à 51 613 entrées et en baisse de - 76,74% par rapport à n-1.

Cette baisse générale correspond à la fermeture de la piscine sur une très longue période à la fois en raison du 1er confinement (à compter du 14 mars) mais également au regard des travaux engagés pour la remise en état du plafond suspendu (jusqu'au 21 novembre).

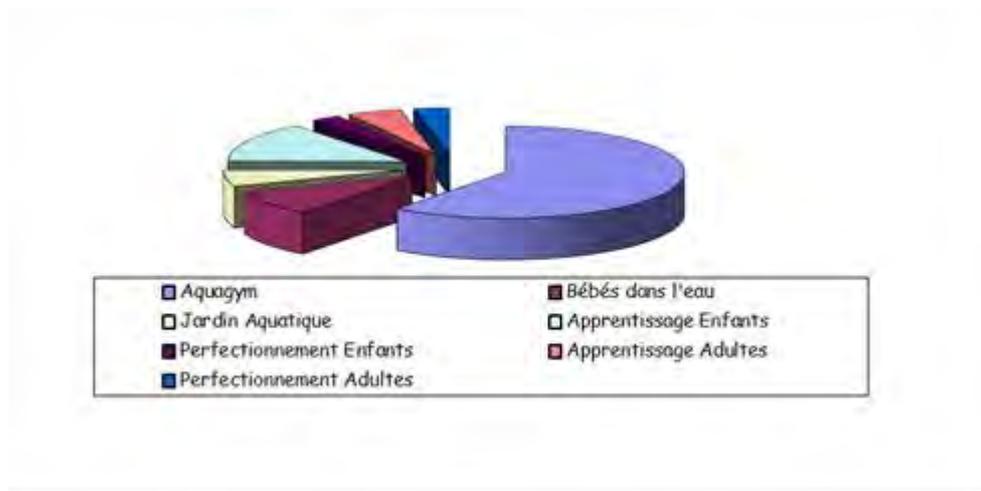


Les activités de la natation (aquagym, natation enfants & adultes, bébés dans l'eau, jardin aquatique) ont atteint le nombre total de 654 inscrits pour un potentiel de 660 places (99% du taux de remplissage).

Si globalement le nombre d'inscrits reste relativement stable, une évolution significative est à observer pour ce qui concerne les cours d'apprentissage enfants. En effet, afin de répondre à une forte demande concernant cette activité, il a été décidé d'augmenter sensiblement le nombre de participants par cours ; De 8 il est passé à 10 élèves par groupe.

Cependant, en raison de la fermeture exceptionnelle liée à la COVID, nous avons été dans l'obligation de rembourser l'ensemble des inscrits au prorata temporis du nombre de cours non effectués sur la période (17 mars au 30 juin).

	2018	2019	2020	Evol. 20/19
Aquagym	393	387	395	8
Bébés ds l'eau	60	60	58	-2
Apprentissage Enfts	77	80	93	13
Apprentissage Adlts	25	32	32	0
Perfectionnement Enfts	18	21	17	-4
Perfectionnements Adlts	19	21	21	0
Jardin Aquatique	41	41	38	-3
TOTAL	633	642	654	12



- Synthèse des enquêtes de satisfaction menées

Aucune enquête de satisfaction n'a été diligentée en 2020 du fait du contexte sanitaire.

La **sécurité, l'hygiène et les accidents** :

- Respect des normes légales et contractuelles

Les contrôles obligatoires sont suivis par le Pôle technique de NGE ; Ceux-ci concernent essentiellement :

- La vérification des installations électriques réalisée par l'Apave
- La vérification des installations de gaz est réalisée par l'Apave
- Un contrat de maintenance chauffage et traitement de l'eau par la société IDEX
- Un contrat de maintenance alarmes (incendie/intrusions) avec la société Fee
- Un contrat de maintenance porte automatique avec la société Fresnais
- Un contrat de maintenance ascenseur avec la société Otis
- Un contrat de maintenance toboggans avec la société Power Composite
- Un contrat de maintenance des bassins avec la société Myrtha Pools

- Problèmes relatifs au maintien de l'ordre

En raison des affluences constatées sur le site des agents de sécurité (Lynx assistance) assurent la tranquillité des usagers ainsi que celle du personnel .

Aucun incident notable n'a été constaté au cours de ces 2,5 mois d'ouverture au public.

- Nombre et nature des incidents

Aucun incident notable n'a été constaté au cours de ces 2,5 mois d'ouverture au public.

- Moyens de secours mis à disposition

Les moyens de secours mis à disposition à la piscine du Petit Port sont ceux prévus par la réglementation en vigueur :

- Oxygénothérapie
- DSA (défibrillateur)
- Aspirateur de mucosités équipé de sondes
- Masques à oxygène
- Attelles, colliers cervicaux
- Extracteur, immobilisateur de rachis
- Brancard, lit d'infirmier, plan dur équipé
- Boîte à infirmerie
- Ligne téléphonique directe pompiers
- Alarmes internes (buzzer)
- Téléphones urbains

- Rapport des commissions de sécurité

Aucune commission de sécurité n'a été diligentée en 2020.

3.3 Les effectifs employés, les qualifications :

- Description du personnel attaché à la délégation

Au 31.12.2020 :

- 1 Responsable piscine (cadre)
- 1 Adjoint au responsable (agent de maîtrise)
- 13 Maîtres Nageurs dont 2 chefs de bassins (agent de maîtrise)
- 5 agents d'entretien et d'accueil (employés)

3.4 Les rendements et la productivité :

- Modernisation et amélioration des équipements

Suite à la détérioration des suspentes liée à la corrosion, l'ensemble de la structure du plafond suspendu de la halle bassins a été remplacé en prenant compte des particularités du site (hygrométrie, température). Cette nouvelle structure a également été repensée pour le bien être des nageurs avec des panneaux posés parallèlement aux lignes d'eau du bassin de natation.

Durant cet arrêt technique, il a été également procédé au remplacement du liner de fond du grand bassin .

- Certifications obtenues pour des activités relatives à la délégation

Aucune certification n'a été sollicitée durant cette année.

- Mises en place de facilités diverses (modalités **d'accès, de paiement...**)
- La gestion des entrées se fait via le logiciel de contrôle d'accès « Aquagloss » de la société Horanet, mis en place en juin 2006.
- **Toute action entreprise en vue d'améliorer les performances** du service ainsi que les économies réalisées

Les réclamations et contentieux :

- Modalités de réclamations offertes aux usagers

Les réclamations s'effectuent par l'intermédiaire des mains courantes, de courriers tant papiers qu'électroniques.

Elles sont traitées en fonction des doléances et d'après les rapports du personnel (si nécessaire), soit par le responsable d'exploitation soit par le service commercial.

- Analyse et suivi des réclamations et des contentieux

Les demandes les plus récurrentes concernent des attentes liées au fonctionnement de l'établissement :

- Températures (bassins, vestiaires)
- Horaires d'ouvertures
- Fonctionnements des toboggans ou des animations aquatiques
- Organisation des lignes de natation.....

4 Les conditions d'exécution du service public

4.1 Les faits marquants de l'exercice

Les relations avec les utilisateurs :

- Accidents

Aucun accident notable n'a été constaté durant l'exercice. Les interventions sur la période se déclinent comme suit :

- 1 Malaise avec évacuation pompiers (spasmophilie)
- 1 choc entre 2 nageurs (douleur arcade sourcillière)
- 1 début de noyade sans évacuation pompiers (enfant de 7 ans)

- Animations particulières

Aucune animation particulière n'a été organisée sur l'exercice en raison des protocoles COVID .

- Contentieux

Le contentieux concernant la déformation des vitrages côté hall d'entrée et salle des Antilles a été anticipé avec une remise en ordre du site ET démontage des panneaux de protection.

- Marketing et communication

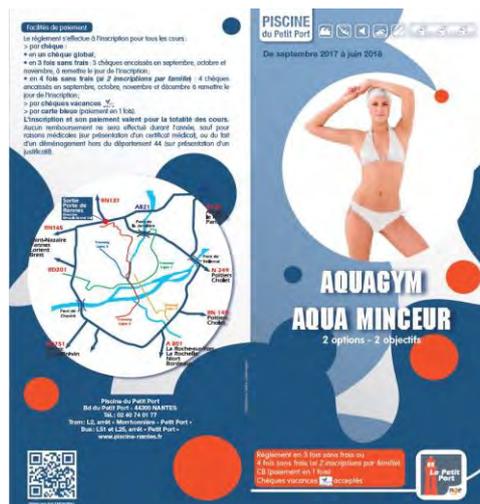
Produits «Forme et détente» : distinction des cours de natation et des cours d'aquagym.

Dépliant cours de natation :

1 4X3, 50 A3, 480X120, 7 120X176, 20 000 dépliantes.



Dépliants aquagym 8 120 X 176, 50 A3, 480X120, 20 000 dépliants.



Diffusion de supports de communication visant à assurer la promotion de cours spécifiques dispensés pendant l'année : parkings NGE, écrans LCD, site internet piscine et portail NGE, sites amis, Twitter, Facebook piscine partenaires, équipements NGE...

Edition d'un livret d'accueil « bébés dans l'eau »

Edition d'un livret de natation scolaire

Déclinaison des tarifs 2020 sous format flyer et affiche A3.

Animations semestrielles

Janvier à juin 2020

Calendrier semestriel des soirées, animations mensuelles, 10 000 dépliants, 14X3,4 80X120, 15 120X176, 60 A3.



Septembre à décembre 2019

Calendrier semestriel des soirées, des animations mensuelles. 10 000 dépliant, 1 4 X 3, 4 80x120, 15 120 X 176, 60 A3.



Diffusion de supports de communication visant à assurer la promotion de cours spécifiques dispensés pendant l'année : parkings NGE, écrans LCD, sites Internet piscine et portail NGE, sites amis, Twitter, Facebook piscine, partenaires, équipements NGE...

Création d'affiches A3 spécifiques + visuels pour les écrans LCD pour les soirées de la piscine (exemples : soirée zen, baptême de plongée, apnée ludique...)



Diffusion de supports de communication visant à assurer la promotion de cours spécifiques dispensés pendant l'année : parkings NGE, écrans LCD, sites Internet piscine et portail NGE, sites amis, Twitter, Facebook piscine, partenaires, équipements NGE...

PISCINE
du Petit Port

DÉCOUVERTE AQUAGYM

AQUA MINCEUR

Le mercredi 14 juin

18h à 18h30 et 19h à 19h30
(durée 30 minutes)



Dans la limite des places disponibles

Bd du Petit Port à Nantes - 02 40 74 01 77
Axe de Tram ligne 2 - Mairie - Petit Port

www.piscine-nantes.fr



PISCINE
du Petit Port

Apnée ludique

Vendredi 24 mars
20h45 / 23h

Laissez vous tenter par l'expérience
du grand bleu !

Cette animation est encadrée par deux moniteurs de plongée.

Bd du Petit Port à Nantes
Axe de Tram ligne 2 - Mairie - Petit Port

www.piscine-nantes.fr



PISCINE DU PETIT PORT	A compter du 04/09/2017
	Euros TTC
Tarifs Public TTC	
Entrée - Adultes	4,50
Entrée - Tarif Réduit	2,90
Entrée - Enfants (- 8 ans)	1,40
Abonnements 5 entrées / 50 pnts	
Adultes / Nantais	18,00
Adultes / Nantais Tarif réd	12,00
Enfants / Nantais (- 8 ans)	5,50
Abonnements 10 entrées / 100 points	
Adultes / Nantais	35,00
Adultes Nantais Tarif réd	24,00
Enfants / Nantais (- 8 ans)	11,00
Abonnements 20 entrées / 200 points	64,00
Adultes / Nantais	41,60
Adultes / Nantais Tarif réd	21,50
Enfants - 8 ans / Nantais	77,00
Adultes / Non Nantais	48,50
Adultes / Non Nantais Tarif réd	24,60
Enfants - 8 ans / Non Nantais	44,00
Abonnements Famille	24,00
Nantais / mois	
Nantais tarif réduit/mois	32,00
	22,50
Abonnements Entreprises - Vente 10 cartes minimum	11,00
Carte 10 entrées / Adulte	
Carte 10 entrées / tarif réduit	29,50
Carte 10 entrées / Enfants - 8 ans	51,90
Abonnements à l'heure :	
Carte 10 heures	
Carte 20 heures	4,00
Perte de carte abonné	

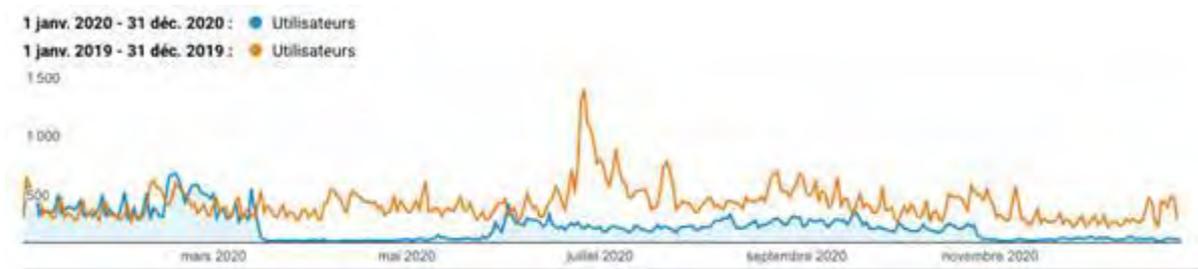
WEB

Mise à jour régulière du **site internet www.piscine-nantes.fr**

Nombre de visites sur le internet :

55 519 sessions en 2020 soit une baisse de 59,62% par rapport à 2019 (137 505).

Une baisse qui s'explique par les deux grosses périodes de confinement au printemps et en fin d'année.



Technologie : Avec quel appareil les internautes naviguent sur le site ?

- Mobile : 64,73% des visites proviennent de mobiles (63,04% en 2019)
- Ordi : 32,13% (contre 31,54% en 2019)
- Tablette : 3,14% (contre 5,43% en 2019)

La plus grosse évolution concerne les visites via tablette qui sont en forte diminution.

Page la plus vue ?

La page la plus vue du site en 2020 est celle des horaires et tarifs (41,91%). Vient ensuite la page d'accueil (31,34%) comme les années précédentes.

On constate une baisse de 4 points pour la page des horaires contre une augmentation de 3,40 points pour la page d'accueil.

La nouveauté en 2020 c'est la page "Cours de natation et aquagym" qui arrive en 3ème position à la place, habituellement, de la page "Animations".

Canaux d'acquisition : D'où viennent les internautes ?

- 83,51% des visites proviennent des moteurs de recherche (83,92% en 2019)
- 9,81% sont des visites "directes" (enregistrement dans un favori, url tapée directement dans la barre d'url...) (contre 10,91% en 2019)
- 6,37% de sites référents (contre 4,73% en 2019) dans lesquels sont comptés des moteurs de recherches alternatifs donc ces visites seraient plutôt à mettre dans le 1er pourcentage, on y retrouve sinon nge-nantes.fr, le site de la patinoire ou nantes.fr
- 0,31% des réseaux sociaux (contre 0,43% en 2019) : 96,75% de Facebook, 2,44% de Youtube

Fans FB : 6 428 contre 6 510 en 2019

4.2 Le suivi des obligations de service public

Le principe d'égalité des usagers devant le service public :

- Suivi des évolutions des tarifs applicables aux différentes **catégories d'usagers**

Tarifications des activités NGE 2019/2020 en € TTC :

Activités	Tarifs	
Bébés dans l'eau	230€	230€
Jardin Aquatique	275€	275€
Apprentissage Enfants	235€	235€
Apprentissage Adultes	235€	235€
Perfectionnement Enfants	240€	240€
Perfectionnement Adultes	275€	275€
Aquagym (30 cours)	270€	270€
Aquagym (60 cours)	425€	425€
Aquagym (30cours/12h30-13h10)	250€	250€

En raison de l'éventuelle programmation d'un arrêt technique concernant la remise en état du plafond de la halle bassins le choix commercial de ne pas augmenter les tarifs a été privilégié.

Le principe de continuité du service public :

- **Utilisation (fermeture, taux d'occupation de l'équipement...)**

Cette année de COVID associée aux travaux nous a amené à vidanger les bassins au début du 1^{er} confinement (mars) pour une remise en eau semaine 47 (novembre) :

Cet arrêt a été l'occasion de réviser l'ensemble des éléments techniques de l'établissement (filtres, pompes réseaux, toboggans...) de remettre en état les bassins (nettoyage, réparation des fuites) mais également les sanitaires, les vestiaires (joints, carrelage ...) et surtout d'effectuer une grosse remise en état des cuves de contact (pose de résine) altérées par le traitement de l'eau à l'ozone.

- Incidents ayant **interrompu le service (travaux, grèves...)**

Suite à un mouvement de grève national initié par un syndicat de Maître Nageur la piscine a subi des fermetures intempestives . Celles-ci sont au nombre de 9 sur la période et impactaient principalement le créneau de 17h30 à 20h le dimanche.

D'autres fermetures ponctuelles (4) d'une partie des bassins et d'une durée variant de une à trois heures maximum ont été constatées, elles sont liées à des difficultés dans le recrutement des personnels Maître Nageur Sauveteur.

Une seule concerne une fermeture pour défaut d'hygiène liée à une pollution excrémentielle.

Le respect du principe de transparence :

- Moyens mis au service de **l'information des usagers** (notamment concernant les tarifs)

Les tarifs sont affichés à l'entrée de l'établissement . Des flyers concernant les différentes activités et animations sont à disposition, ainsi qu'un standard téléphonique ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 18h30 et le samedi de 9h30 à 13h & 14h à 16h30.

- Existence d'un site internet dédié à la délégation

Site internet libre accès pour notre clientèle : www.nge-nantes.fr

- Fourniture du rapport annuel du délégataire et facilités **d'accès** à ce rapport mises en place pour les usagers

Cf. délégant.

5 Annexes

- Comptes sociaux certifiés du délégataire
- Note expliquant et justifiant le passage des comptes sociaux aux comptes de la délégation

Ce complément est exclusivement destiné à l'information de l'autorité délégante dans l'exercice de ses pouvoirs de contrôle.

C - Les salles sportives

1. Les principales caractéristiques du contrat de délégation de service public

Les salles sportives ont ouvert leurs portes le 4 septembre 2017 après un an de travaux. Elles se composent :

- Une salle de combat de 406 m²,
- Une salle d'escrime de 554 m²,
- Une salle de boxe de 297 m²
- Une salle d'expression corporelle et de gymnastique douce de 230 m²
- Une salle de musculation de 102 m²

À celles-ci s'ajoutent des locaux de stockage, des salles de convivialité, des bureaux, des blocs sanitaires et des vestiaires, une infirmerie.

4,1 M€ (HT) ont été consacrés pour les aménagements de ces espaces financés par une subvention de la Ville de Nantes à hauteur de 3,5 M€ et une reprise des provisions de Grosses Réparations de 0,6 M€ par NGE.

C'est le service des sports de la Ville de Nantes qui assure la planification des créneaux.

La fréquentation globale s'élève à : **41 252** entrées en 2019 pour **23 671** entrées en 2020.

Elle se compose de **18 928** entrées clubs et de **4 743** entrées scolaires.

Cette baisse de fréquentation fait suite aux modifications de planification dues au COVID et en adaptation aux différentes mesures sanitaires mises en œuvre en 2020.

A noter que la fréquentation de la salle de musculation n'est pas impactée car les utilisateurs sont principalement des sportifs de hauts niveaux moins touchés par les restrictions sanitaires.

Cumul mensuel des fréquentations par salles						
	Arts martiaux	Escrime	Boxe	Expressions corporelles	Musculation	TOTAL
Total 2019	16950	5816	10466	6139	1881	41 252
Total 2020	10055	3737	5073	2893	1913	23 671
écart	-6 895	-2 079	-5 393	-3 246	32	-17 581

2. Le compte de résultat

Salles sportives	2018		2019		2 020		Variation 2020/2019
	K€	%	K€	%	K€	%	%
Chiffre d' Affaires	152,1		154,0		122,8		-20,3%
Autres Produits de Gestion	0,0		0,0		0,0		
Total Produits	152,1		154,0		122,8		-20,3%
Achats de m/ses / autres	-1,7		1,8		0,6		-64,8%
Charges Externes	78,8		69,7		45,3		-35,0%
Impôts et Taxes	-6,1		0,4		1,0		142,8%
Frais de siège et SGPP	42,5		42,3		40,3		-4,7%
Frais Généraux affectés							
Frais de Personnel / Travaux	0,0		0,0		0,0		
Reprise / Prov. GR ou Renouv. et Transferts de charges	0,0		0,0		0,0		
Total Consommations	113,5		114,1		87,2		-23,6%
VALEUR AJOUTEE	38,6	0,0	39,9	0,0	35,6	0,0	-10,9%
Frais de Personnel	0,0		0,0		0,0		
RESULTAT ECONOMIQUE BRUT	39	0,0	40	0,0	36	0,0	-10,9%
Dotations Amort. & Provisions	25,2		25,2		25,2		0,0%
RESULTAT D' EXPLOITATION	13,4	0,0	14,7	0,0	10,4	0,0	-29,5%
Charges Financières	0,0		0,0		0,0		
Résultat Exceptionnel	0,0		0,0		0,0		
RESULTAT NET -1-	13,4	0,0	14,7	0,0	10,4	0,0	-29,5%
Redevance à la collectivité	6,8		7,5		5,3		
RESULTAT NET -2-	6,6		7,2		5,1		-30%

D - Distribution automatique et salles internes

1- Caractéristiques générales

Le chiffre d'affaires est exclusivement réalisé par la distribution automatique, et de façon anecdotique par l'espace Boréal, et la salle des Antilles.

Le lot concernant les distributeurs avait été attribué à la société PATISMATIQUE pour une durée de 5 ans à compter du 1^{er} janvier 2018. Elle prendra donc fin le 31 décembre 2023.

Redevance prévue : - 40% du CA HT annuel sur les boissons chaudes.
- 30% du CA HT annuel sur le snacking.

Les éléments principaux composant le Chiffre d'affaires 2020 se décomposent comme suit :

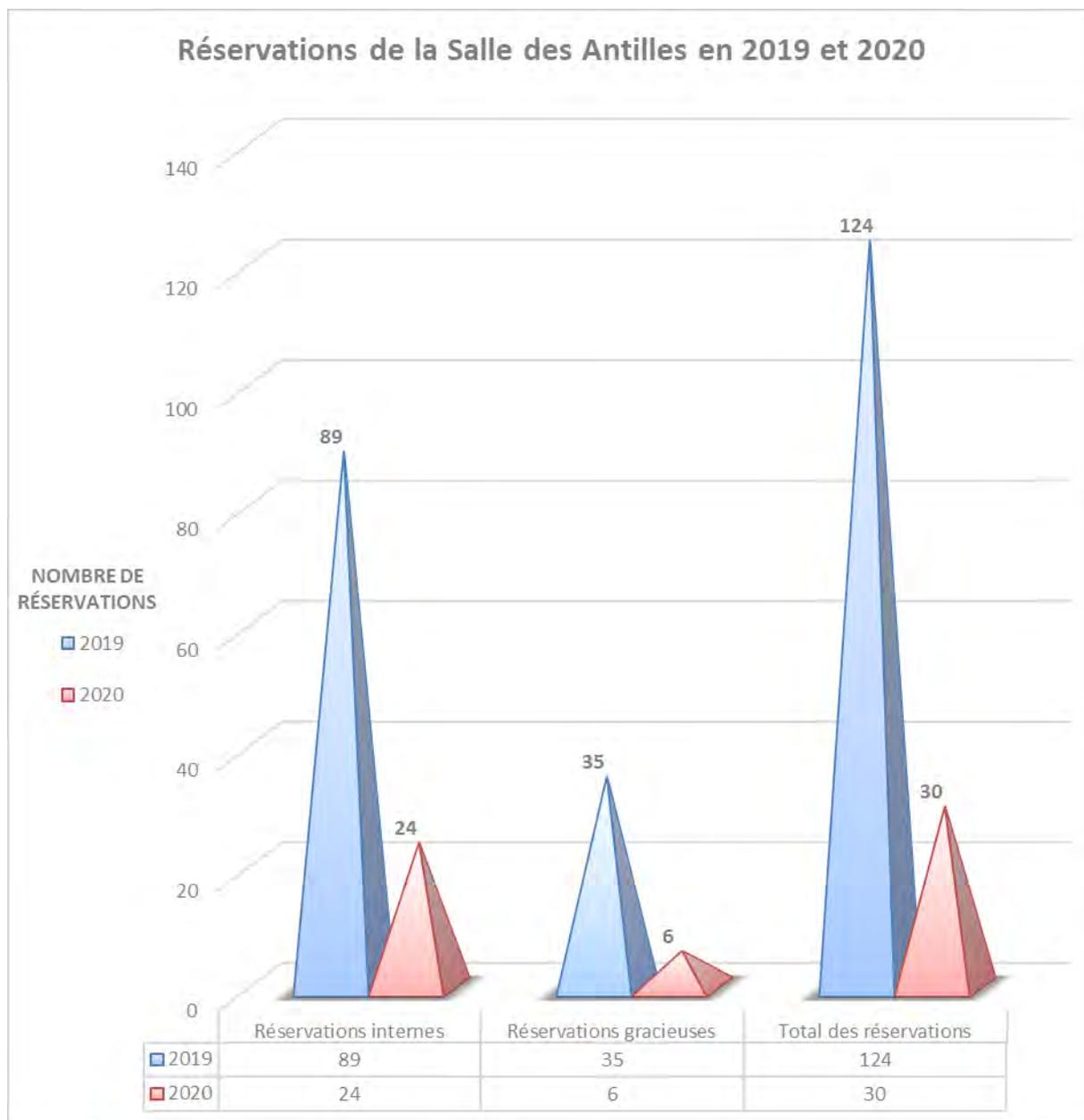
- La redevance concernant la distribution automatique pour 7.5 K€ HT.
- Refacturation des charges diverses pour 1 231 K€ HT.

Le CA de la distribution automatique étant principalement en lien avec la fréquentation, une baisse significative est enregistrée en 2020, soit moins 15.4 K€.

Activité location de salles :

La salle des Antilles reste principalement utilisée pour des réservations internes et est mise à disposition gracieusement pour les clubs, lorsque l'Espace Boréal n'est pas disponible ou que l'effectif est restreint.

Dans ce cadre, les réservations ont baissé de 72,8 % par rapport à 2019 (hors annulations : 70 en 2020 contre 33 en 2019). Cette baisse s'explique par la crise sanitaire intervenue en mars et novembre 2020 et par les travaux qui ont entraîné la non disponibilité de la salle du 1^{er} septembre au 1^{er} novembre 2020.



En 2020, la salle des Antilles a été louée 2 demi-journées.

2.1 Le compte de résultat

Salles PP	2018		2019		2 020		Variation
	K€	%	K€	%	K€	%	2020/2019 %
Chiffre d' Affaires	29	100,0	24	100,0	9	100,0	-64,0
Autres Produits de Gestion	0	0,0	0	0,0	0	0,0	
Total Produits	29	100,0	24	100,0	9	100,0	-64,0
Achats de m/ses / autres	1		0		1		129,1
Charges Externes	3		2		1		-53,7
Impots et Taxes	0		1		0		-58,7
Frais de siège et SGPP	0		0		0		-63,5
Frais de Personnel / Travaux	0		0		0		
Reprise / Prov. GR ou Renouv. et Transferts de charges	0		0		0		
Reprise provision dépréciation	0,0		0,0		0,0		
Total Consommations	5	17,7	3	12,0	2	24,2	-27,4
VALEUR AJOUTEE	24	82,3	21	88,0	7	75,8	-69,0
Frais de Personnel	-1	-5,0	0	0,0	0	0,0	
RESULTAT ECONOMIQUE BRUT	25	87,3	21	88,0	7	75,8	-69,0
Dotations Amort. & Provisions	1	1,8	0	0,0	0	0,0	
RESULTAT D' EXPLOITATION	25	85,5	21	88,0	7	75,8	-69,0
Charges Financières	0	0,0	0	0,0	0	0,0	
Résultat Exceptionnel	4	14,7	0	0,0	-5	-56,6	
RESULTAT NET -1-	29,22	100,2	21,40	88,0	1,68	19,2	-92,1

2.2 Le compte rendu bilanciel

Evolution de la valeur des biens et matériels affectés à la délégation
La valeur brute des immobilisations à fin décembre 2020 s'établit à 19,6 K€.

en € / HT	Val. Brute 01/01/2020	Mouvements de l'exercice (val. Brute)			Val. Brute 31/12/2020
		Acqu./transf.	Cessions	Mise au rebut	
Agencs, aménagts, instal.	6 002,00	0,00		0,00	6 002,00
Mobilier de bureau	13 570,93	0,00		0,00	13 570,93
Total brut Immobilisé	19 572,93	0,00	0,00	0,00	19 572,93

Equipts spécialisés concession

0

en € / HT	Amortisst. 01/01/2020	Mouvements de l'exercice		Amortisst. 31/12/2020	V.N.C. 31/12/2020
		Dotations	Reprises		
Agencs, aménagts, instal.	6 002,00	0,00	0,00	6 002,00	0,00
Mobilier de bureau	13 570,93	0,00	0,00	13 570,93	0,00
Cumul amortissements	19 572,93	0,00	0,00	19 572,93	

Valeur nette des Immobilisations	0,00	soit une variation de :	-100,00%	0,00
				0,00

Evolution des moyens de financement affectés à la délégation

	01/01/2020	Variations de l'exercice		31/12/2020
		Augmentations	Diminutions	
Emprunt - encours	0,00	0,00	0,00	0,00
Subvention d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
Cumul financements	0,00	0,00	0,00	0,00

Evolution des provisions pour risques & charges, et PGR

	01/01/2020	Variations de l'exercice		31/12/2020
		Augmentations	Diminutions	
Provisions risques & charges	59 157,28	0,00	59 157,28	0,00
Provisions Gr. Réparations	-39 928,29	0,00	0,00	-39 928,29
Cumul provisions	19 228,99	0,00	59 157,28	-39 928,29

E - Services Généraux

1. Compte-rendu technique

A- Organisation des services généraux du Petit Port :

Les services généraux regroupent le personnel d'accueil de tout le site ainsi que certaines fonctions supports dédiées au Centre de Loisirs du Petit Port comme par exemple les agents de sécurité-incendie.

Au 31 décembre 2020, l'équipe est composée de 7 agents permanents à temps plein et 3 agents à temps partiel, et 1 CDII (recrutement en attente - contexte COVID).

Pour l'effectif direct :

- Le Directeur du centre : 1
- Une responsable accueil : 1
- Le personnel d'accueil : 5 agents dont 3 à temps partiels
- Le personnel commercial et administratif : 1 agent à temps partiel
- Personnel du service incendie et maintenance : 3 agents

B- Mouvement du Personnel équipe accueil

En 2020, l'effectif de l'équipe d'accueil était en début de période composé comme suit :

- Assistante de la responsable de l'accueil : 1
- Hôtesse d'accueil principal : 1
- Hôtesse d'accueil à 80 % : 1
- Hôtesse d'accueil à 77 % : 1
- Hôtesse d'accueil à statut « *intermittent* » : 2

Suite à 3 départs, le planning a été revu en collaboration avec les salariés.

L'effectif en date du 1^{er} octobre 2020 est composé comme suit :

- Assistante de la responsable de l'accueil : 1
- Hôtesse d'accueil principal : 1
- Hôtesse d'accueil à 100 % : 1
- Hôtesse d'accueil à 80 % : 1
- Hôtesse d'accueil à statut « *intermittent* » : 1 (recrutement en attente - contexte COVID)

Par ailleurs, le personnel de l'Accueil a été en « chômage partiel total » du 15 mars au 5 juillet 2020.

A compter du lundi 6 juillet, la Patinoire était ouverte au public avec des modifications d'horaires et la Piscine fermée jusqu'au 16 novembre pour cause de travaux du faux-plafond, le planning du personnel a donc subi des modifications.

A noter que la Responsable de l'accueil a été en fonction sur un autre poste au service financier du 11 juin au 18 septembre.

Malgré une courte reprise de l'activité avec les scolaires et le public, les exploitations ont fermé leurs portes au public dès le vendredi 30 octobre. Les heures de travail étant réduites, le personnel bénéficie du chômage partiel à compter du lundi 9 novembre mais reste présent pour l'accueil des professionnels, des instituts spécialisés, ... venant aux Salles Sportives ou à la Piscine.

C- Protocole COVID

Des aménagements ont été effectués aux deux banques d'accueil avec l'installation de plexi.

Des produits de désinfection sont mis à disposition du personnel (gel hydroalcoolique et désinfectant) ainsi qu'aux clients devant les banques d'accueil ou dans le hall.

Des masques lavables ont été fournis au personnel et des masques jetables sont à disposition.

Des affichages sont apposés dans le hall et aux banques d'accueil pour le rappel des gestes barrières ainsi que l'obligation du port du masque.

Pour la gestion de la file d'attente du public de la Patinoire (de juillet à fin octobre), une mise en place d'une file d'attente spécifique aux entrées a été effectuée afin que le public entrant et sortant ne se croise.

D - Les formations

4 salariés sont partis en formation. Ils ont réalisé 9 formations qui se déclinent ainsi :

- 7 formations « Sécurité »
- 2 formations « habilitation électrique »

E - Travaux, grosses réparations couvertes par provision et investissement :

Grosses réparations :

Étiquettes de lignes	2020 TOTAL facturé	2020 Cout MO	2020 TOTAL GR
406 Généraux	52 788,71	2 405,09	55 193,80
Correctif SSI	3 055,76	183,35	3 239,11
Divers travaux	17 722,45	641,68	18 364,13
Etanchéité terrasses	715,48	-63,63	651,85
Etanchéité toitures terrasses	8 337,96	266,28	8 604,24
Luminaires LED	22 957,06	1 377,42	24 334,48
409 SPA	4 125,19	247,51	4 372,70
Chauffage	4 125,19	247,51	4 372,70
410 Salles sportives	2 573,05	102,92	2 675,97
Divers travaux	2 573,05	102,92	2 675,97

F- Services extérieurs :

Le nettoyage de l'établissement est réalisé pour sa plus grande partie par une entreprise externe : GSF. Le contrat a été signé en décembre 2016, pour une période de 3 ans renouvelable une fois avec prise d'effet au 1^{er} janvier 2017.

Le suivi journalier est toujours assuré par le personnel de nettoyage de la piscine.

La télésurveillance et les interventions sur alarmes sont assurées par les sociétés CITEDIA / GP2S. Les contrats renouvelés au 1^{er} janvier 2018 sont conclus pour une durée d'un an et ils pourront être reconduits 2 fois par tacite reconduction.

La sécurité et la surveillance sont en partie assurées par une entreprise extérieure « LYNX Assistance ». Le contrat a été renouvelé suite à un appel d'offre, il prendra fin en décembre 2020 et sera encore renouvelable une fois 1 an.

Suite à un appel d'offre, un nouveau contrat a été signé avec la Ste IDEX avec mise en œuvre fin mars 2019. Ce nouveau marché a pour objet la mission de conduite, de maintenance courante et de grosses réparations des installations techniques du complexe sportif du Petit Port, détaillé comme suit :

- L'exploitation technique (conduite, pilotage, contrôle, etc.) et l'entretien courant des installations (poste P2) - Mission de service.
- Les grosses réparations, renouvellement et amélioration après acceptation des installations (poste P3) - Mission de travaux.
- Modernisation, mise aux normes des installations initiales (poste P4) - Mission de travaux.

La durée de l'accord-cadre est de 4 ans à compter du 1^{er} avril 2019.

L'accord-cadre pourra être reconduit 1 fois pour une durée de 3 ans et 2 mois, sans que la durée totale de l'accord-cadre, période de reconduction comprise, ne puisse aller au-delà du 30 juin 2026.

G - Analyse et suivi des réclamations et des contentieux :

NGE dispose d'un outil de gestion des réclamations clients : le logiciel Atheneo

Sur l'année 2020, on enregistre **5 réclamations** dans le logiciel Atheneo dont 4 pour l'exploitation de la Piscine et 1 pour la Patinoire.

Les 5 réclamations se décomposent comme suit :

- 3 demandes de remboursement d'un abonnement à la Piscine (raisons médicales et déménagement hors Loire-Atlantique) et 1 à la Patinoire (raison médicale).
- 1 mécontentement suite aux travaux de la Piscine

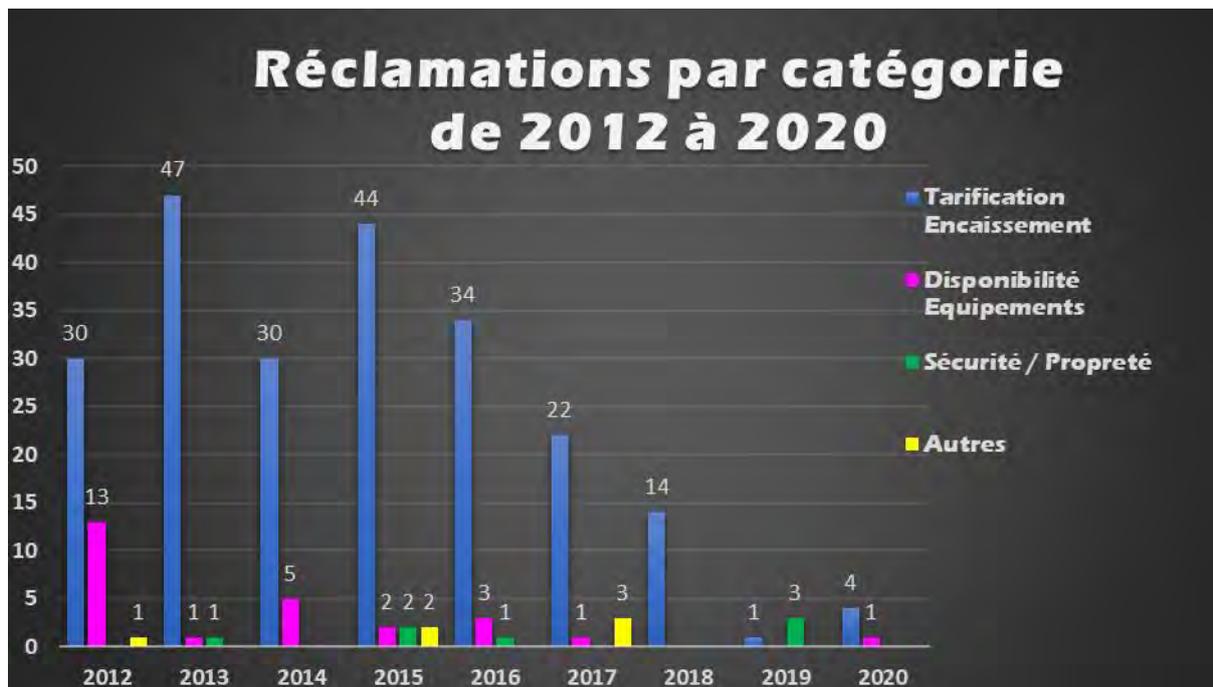
Le temps de réponse apporté varie de moins de 24 heures à 1 semaine. En effet, si le client ne fournit pas toutes les pièces demandées pour un remboursement, le temps de traitement de sa demande est plus long. Sur l'année 2020, la moyenne était de 3 jours.

Suite au contexte sanitaire, il y a eu peu de réclamations en raison des démarches faites en amont afin d'éviter une recrudescence de demandes :

- Prolongation effectuée pour les abonnements de la Piscine et de la Patinoire,
- Prolongation d'une partie de la billetterie vendue aux comités d'entreprises,
- Remboursement des cours des activités de la piscine,
- Communication sur les nouveaux horaires d'ouverture de la Patinoire au public du 6 juillet à fin octobre 2020,
- Communication sur les travaux de la Piscine,
- Communication sur la fermeture des exploitations au public depuis le 30 octobre 2020, ...

On peut constater sur cette année 2020 qu'il y a eu très peu de demandes via la boîte mail mise à disposition pour toutes interrogations.

En effet, les clients ont été consultés nos sites Internet (horaires ou fermetures des exploitations) ou leurs comptes clients sur notre site (durée de validité des abonnements).



H - Sécurité :

Incidents, interventions de la société de surveillance :

On dénombre 8 interventions en lien avec la sûreté, 28 interventions concernant la sécurité incendie et 13 interventions de natures diverses (ex : porte mal fermée, problèmes tripodes, gestion des flux ...).

Exercice incendie : 1 exercice incendie s'est déroulé le 28 octobre 2020, avec la participation des agents en poste.

Commission de sécurité : La visite triennale de la commission de sécurité a eu lieu le 30 novembre 2018. Suite à cette visite, la commission a donné un avis favorable pour la poursuite de l'exploitation de l'établissement.

Vérifications techniques réglementaires :

Les contrôles obligatoires sont suivis par la Direction du Petit Port en lien avec le Pôle technique de NGE. Ceux-ci concernent essentiellement :

La vérification :

- des installations électriques
- des installations gaz
- des installations d'alarme incendie
- de désenfumage
- des ascenseurs
- des portes automatiques
- des extincteurs et RIA
- de l'éclairage de sécurité
- Thermiques. (chauffage, ventilation, climatisation, réfrigération).

I - Moyens de secours mis à disposition :

- Deux défibrillateurs : un dans le hall du Petit Port et un dans les salles sportives.
- Un brancard
- Une trousse de 1^{er} secours

2.1 Le compte de résultat

Services Généraux	2018		2019		2 020		Variation 2020/2019
	K€	%	K€	%	K€	%	%
Chiffre d' Affaires	0,5		0,5		0,5		0,0%
Autres Produits de Gestion	0,0		0,0		0,0		
Total Produits	0,5		0,5		0,5		-0,5%
Achats de m/ses / autres	16,7		44,2		10,2		-77,0%
Charges Externes	255,7		209,4		142,8		-31,8%
Impôts et Taxes	97,3		84,5		99,9		18,3%
Frais de siège et SGPP	-1 092,6		-1 109,6		-976,9		-12,0%
Frais Généraux affectés							
Frais de Personnel / Travaux	0,0		0,0		0,0		
Reprise / Prov. GR ou Renouv. et Transferts de charges	0,0		0,0		0,0		
Total Consommations	-722,8		-771,5		-724,0		-6,2%
VALEUR AJOUTEE	723,3	0,0	772,0	0,0	724,5	0,0	-6,2%
Frais de Personnel	629,9		633,9		523,5		-17,4%
RESULTAT ECONOMIQUE BRUT	93	0,0	138	0,0	201	0,0	45,5%
Dotations Amort. & Provisions	74,8		77,4		141,5		82,9%
RESULTAT D' EXPLOITATION	18,7	0,0	60,8	0,0	59,5	0,0	-2,1%
Charges Financières	3,5		2,4		1,0		-58,0%
Résultat Exceptionnel	84,5		7,9		54,2		
RESULTAT NET -1-	99,7	0,0	66,2	0,0	112,7	0,0	70,1%
Redevance à la collectivité	7,8		30,6		53,0		
RESULTAT NET -2-	91,9		35,6		59,7		68%

Les dispositions contractuelles prévoient une prise en charge du coût des services généraux Petit Port (SGPP), sur les activités piscine-patinoire et salles sportives à hauteur de 976.9 K€ pour l'exercice 2020.

quote-part :

Piscine : 586,2 K€

Patinoire : 351,7 K€

Salles Sportives : 39,1 K€

Le CA de 0,5 K€ se compose principalement de la redevance d'occupation de Vélocampus,

On constate une baisse des charges externes 142.8 K€ en 2020 pour 209.4 K€ en 2019. Ce résultat est en lien avec une baisse des activités sur l'année 2020 en adaptation avec les mesures prises pour lutter contre le COVID 19. Diminution des besoins en nettoyage et en personnel de sécurité sous-traité à GSF pour l'un et Lynx Assistance pour l'autre.

A noter que les coûts de personnel sont également en baisse pour les mêmes raisons 523.5 K€ en 2020 pour 633.09 K€ en 2019 (- 17.4%).

La fermeture de la piscine pour travaux a également entraîné une baisse des effectifs du personnel d'accueil. Les plannings ont été adaptés. Et des périodes de chômage partiel ont été mises en place représentant 4 194 heures sur l'année 2020.

2.2 Le compte rendu bilancier

Evolution de la valeur des biens et matériels affectés à la délégation

en € / HT	Val. Brute 01/01/2020	Mouvements de l'exercice (val. Brute)			Val. Brute 31/12/2020
		Acqu./transf.	Cessions	Mise au rebut	
Agencs, aménagts, instal.	295 162,44	33 375,02		0,00	328 537,46
Agencs, aménagts de rénov.	0,00	0,00		0,00	0,00
Constructions	0,00	0,00		0,00	0,00
Matériel & outillage	21 049,21	698,00		0,00	21 747,21
Matériel de transport	0,00	0,00		0,00	0,00
Matériel de bureau & informat.	65 601,70	3 335,87		0,00	68 937,57
Mobilier de bureau	15 406,56	0,00		0,00	15 406,56
Immobilisations en cours	9 125,18	18 124,64		27 249,82	0,00
Total brut Immobilisé	406 345,09	55 533,53	0,00	27 249,82	434 628,80

en € / HT	Amortisst. 01/01/2020	Mouvements de l'exercice			Amortisst. 31/12/2020	V.N.C. 31/12/2020
		Dotations	Reprises			
Agencs, aménagts, instal.	177 281,85	22 200,23	0,00	199 482,08	129 055,38	
Agencs, aménagts de rénov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Matériel & outillage	17 738,28	1 190,42	0,00	18 928,70	2 818,51	
Matériel de transport	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Matériel de bureau & informat.	25 789,32	7 743,98	0,00	33 533,30	35 404,27	
Mobilier de bureau	13 645,71	545,41	0,00	14 191,12	1 215,44	
Cumul amortissements	234 455,16	31 680,04	0,00	266 135,20		

Valeur nette des Immobilisations **171 889,93** soit une variation de : -1,98% **168 493,60**

Evolution des moyens de financement affectés à la délégation

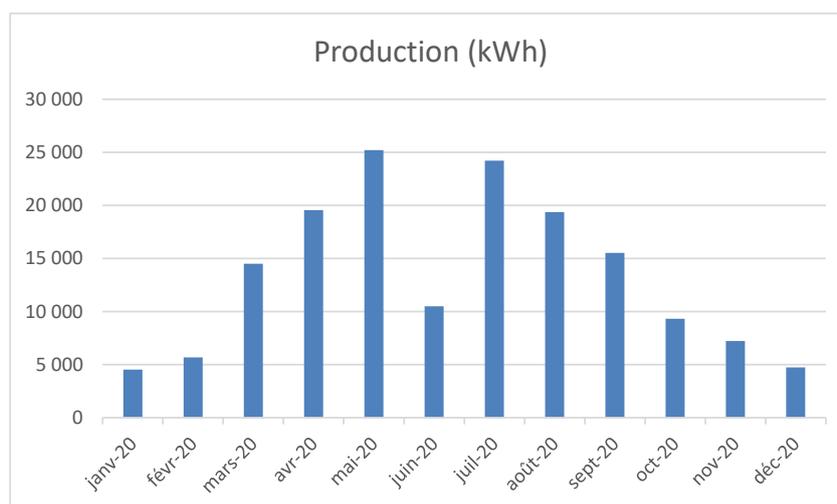
	01/01/2020	Variations de l'exercice		31/12/2020
		Augmentations	Diminutions	
Emprunt - encours	6 094 025,98	0,00	0,00	5 253 985,51
Subvention d'équipement	3 175 399,00	0,00	0,00	0,00
Cumul financements	9 269 424,98	0,00	0,00	5 253 985,51

F- La centrale photovoltaïque

Le compte de résultat

Centrale Petit-Port	2018		2019		2020		Variation 2020/2019
	K€	%	K€	%	K€	%	%
Chiffre d' Affaires	85,7	100,0	84,0	100,0	83,2	100,0	-1,0
Autres Produits de Gestion	0,00		0,00		0,00		
Total Produits	85,7	100,0	84,0	100,0	83,2	100,0	-1,0
Charges Externes	6,7		5,4		5,6		
Impôts et Taxes	3,6		2,8		3,3		
Frais de siège	9,9		9,8		10,7		
Rémunération de gestion							
Redevance d'occupation	2,7		2,7		2,7		
Total Consommations	23,0	26,8	20,7	24,7	22,2	26,7	7,2
VALEUR AJOUTEE	63	73,2	63	75,3	61	73,3	-3,8
Frais de Personnel	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	
RESULTAT ECONOMIQUE BRUT	63	73,2	63	75,3	61	73,3	-3,8
Dotations Amort.	40,5	47,3	40,5	48,2	40,5	48,7	0,0
RESULTAT D' EXPLOITATION	22	25,9	23	27,1	20	24,6	-10,4
Produits financiers	0,0		0,0		0,0		
Charges Financières	1,8	2,1	1,6	1,9	1,3	1,5	-21,0
RESULTAT NET	20	23,8	21	25,2	19	23,1	-9,6

La production s'élève à 160 402 kWh sur l'année 2020 avec la répartition suivante :



G- Le spa

Le compte de résultat

SPA Aqua Bien-Etre	2018		2019		2020		Variation 2020/2019
	K€	%	K€	%	K€	%	%
Chiffre d' Affaires	35,1	100,0	36,6	100,0	16,4	100,0	-55,2
Autres Produits de Gestion	0,0		0,0		0,0		
Total Produits	35,1	100,0	36,6	100,0	16,4	100,0	-55,2
Achats de m/ses / revente	0,0		0,0		0,0		
Achats de m/ses / autres	8,8		7,3		8,5		16
Charges Externes	3,8		0,7		7,1		853
Impôts et Taxes	-2,8		-1,5		-2,8		86
Frais de siège, SGPP & divers	0,5		0,4		0,2		
Frais de Personnel / Travaux	0,0		0,0		0,0		
Reprise / Prov. GR ou Renouv. et Transferts de charges							
Total Consommations	10,3	29,2	6,9	18,9	13,0	79,2	87,8
VALEUR AJOUTEE	24,8	70,8	29,7	81,1	3,4	20,8	-88,5
Frais de Personnel	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	
RESULTAT ECONOMIQUE BRUT	24,8	70,8	29,7	81,1	3,4	20,8	-88,5
Dotations Amort. & Provisions	101,2	288,3	95,0	259,4	89,1	542,6	-6,3
RESULTAT D' EXPLOITATION	-76,3	-217,5	-65,3	-178,4	-85,7	-521,8	31,1
Charges Financières	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	
Résultat Exceptionnel	46,2	131,6	66,0	180,3	55,6	338,6	-15,8
RESULTAT NET -1-	-30,2	-85,9	0,7	1,9	-30,1	-183,2	-4 349,6

Les locaux du SPA font l'objet d'une location auprès de la société commerciale « Les comptoirs du Soins » depuis septembre 2016. Compte tenu de la fermeture du Petit Port sur décision administrative, une réduction du loyer a été consentie sur la période inoccupable.

H- Le développement durable

Depuis sa création au début des années 1980, le Centre de Loisirs du Petit Port est avant-gardiste dans sa conception sur les questions écologiques et notamment de maîtrise des énergies.

Le Centre de Loisirs du Petit Port est en travaux de rénovation-extension depuis près de 15 ans (2005-2019). Vous trouverez ci-dessous la liste des transformations les plus notables réalisées ces dernières années :

- nouvelle piscine en décembre 2007,
- nouveaux vestiaires pour les clubs patinoire et bureaux administratifs en 2008,
- ouverture du Spa en septembre 2010,
- aménagement d'une centrale photovoltaïque sur la toiture de la patinoire en 2011,
- réaménagement de la salle Billards en salle réceptive pour les clubs (espace Boréal) en 2013,
- aménagement d'une crèche dans l'ancien restaurant d'application en 2014,
- réaménagement des anciens espaces Bowling et Piscine en salles sportives en 2017,
- retrofit groupes froids patinoire en 2021.

NGE s'est donc concentré sur cette période à concevoir et piloter des installations techniques répondant aux attentes des différents usagers et à assurer en bonne sécurité l'accueil des différents publics sur un site en travaux.

La réhabilitation du Centre de Loisirs étant maintenant achevée, NGE établit le profil de consommation du site afin d'en définir des axes d'amélioration dans le pilotage et poursuivre son engagement dans une gestion toujours plus vertueuse.

Le détail ci-dessous des travaux réalisés depuis plus de 30 ans témoignent pour partie de cette volonté de NGE et des collectivités délégantes de contribuer à l'efficacité et la maîtrise des énergies nécessaires au bon fonctionnement du Centre de Loisirs du Petit Port mais aussi dans l'application des gestes quotidiens permettant une consommation plus responsable et une meilleure valorisation des déchets produits.

- **SYSTEME DE RECUPERATION DES CALORIES DE LA PATINOIRE POUR LA PISCINE :**

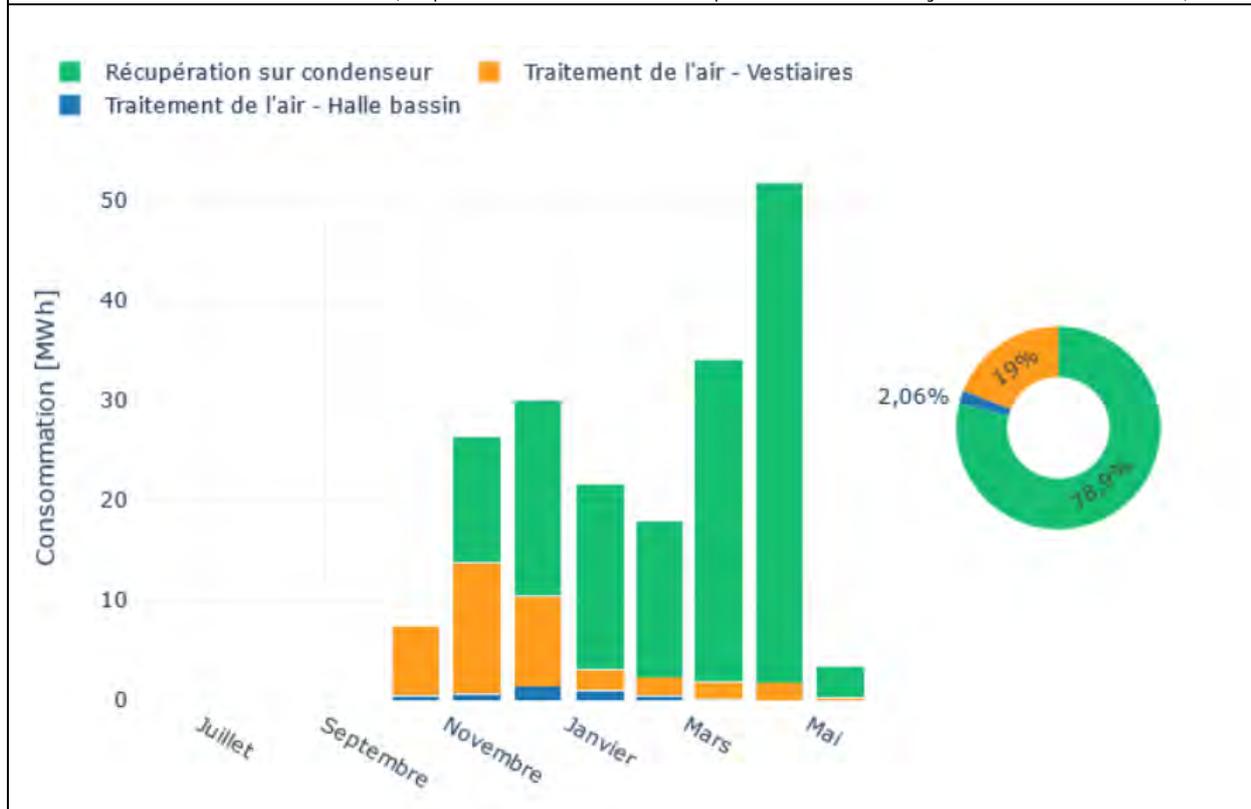
Ainsi, le système de production de froid de la patinoire a intégré dès sa conception un système permettant de préchauffer l'eau des bassins de la piscine et ainsi éviter de perdre les calories produites.

Les groupes frigorifiques de la patinoire qui permettent la production de froid dans la patinoire (et donc de la glace sur la piste), dégagent de la chaleur (en fonctionnement).

Les groupes sont donc équipés d'un système de récupération de chaleur : le condenseur, afin de réutiliser cette chaleur pour chauffer l'eau des bassins de la piscine du Petit Port.

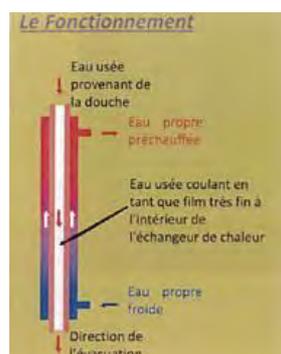
Le graphique ci-dessous montre que la consommation de chaleur de la piscine du Petit Port, vient principalement de la récupération de chaleur sur le condenseur de la patinoire.

Graphique de la décomposition mensuelle des consommations de chaleur de la piscine de Novembre 2020 à mai 2021 (la piscine étant fermée pour travaux de juin à octobre 2020) :



- **INSTALLATION D'UN SYSTEME DE RECUPERATION DES CALORIES DES EAUX GRISES SUR LES DOUCHES DE LA PISCINE EN 2013 :**

La piscine du Petit Port s'est équipée, en septembre 2013, d'un récupérateur de chaleur sur les eaux usées provenant des douches. Pour cela, l'eau chaude provenant des douches est récupérée et dirigée vers le tuyau central du récupérateur de chaleur. Dans l'habillage enveloppant ce récupérateur de chaleur, l'eau propre est propulsée en contre sens. L'eau usée descendante préchauffe l'eau montante, ce qui entraîne un gain énergétique. Ainsi, le récupérateur de chaleur permet d'économiser environ 40 000 KWh d'électricité par an.



- **RACCORDEMENT DU CENTRE DE LOISIRS SUR LE RESEAU DE CHALEUR METROPOLITAIN CENTRE LOIRE :**

Soucieux de recourir aux énergies les moins polluantes, NGE a saisi l'opportunité d'un raccordement au réseau de chaleur Centre-Loire dans le cadre de l'extension de ce réseau au quartier Petit Port / facultés. Le raccordement fut opérationnel en octobre 2016.

- **MISE EN PLACE DE L'OUTIL BUILDSENSE AVEC LA SOCIETE ECOTROPY :**

L'outil Buildsense, créé par la société Ecotropy, est un service en ligne de suivi énergétique des équipements sportifs (piscine, patinoire, etc.). La plateforme en ligne récolte les données de consommation, de météo et d'usage, puis les analyse grâce à une intelligence artificielle.

Cet outil permet de vérifier le bon fonctionnement énergétique du site et de contrôler les équipements pour trouver la meilleure adéquation entre les fréquentations, les besoins en énergie et la température extérieure.

Il a été installé au Petit Port au cours de l'année 2020. Nous sommes en phase de rodage sur une année pleine d'exploitation. A terme, cet outil doit donc permettre de définir le profil de consommation du site en collaboration avec le prestataire assurant la maintenance des installations techniques (IDEX) et d'instaurer un régime d'intéressement/sanction contractuel sur les consommations énergétiques afin de s'assurer de la meilleure optimisation possible selon les besoins.

- **RETROFIT GROUPES FROIDS PATINOIRE :**

Dans leur conception d'origine, les groupes froids permettant de produire la glace sur la patinoire fonctionnent avec le recours à un gaz de la famille des « Fréons » intitulé R 507. Il s'agit d'un gaz produit industriellement qui, en cas de fuite, a un impact sur la couche d'ozone, ce qui accentue l'effet de serre contribuant au réchauffement climatique.

NGE a engagé une réflexion en 2019 avec le fabricant des groupes (JCI) pour envisager le remplacement de ce gaz R507 par de l'ammoniac autrement appelé NH3.

L'ammoniac a l'avantage d'être un fluide naturel qui n'a aucun impact sur la couche d'ozone ni sur le réchauffement climatique. Il ne sera donc pas visé par des protocoles de disparition comme la catégorie des « fréons ».

De plus, c'est un fluide présentant un très bon rendement puisque la température de refoulement des gaz HP est assez haute, permettant un niveau de température en récupération d'énergie intéressant.

Enfin, le prix au kg de ce gaz est plus intéressant que celui des fréons et stable depuis 15 ans.

Compte tenu de la crise sanitaire, les travaux initialement prévus en 2020 sont décalés sur l'été 2021.

- **LE RECYCLAGE DES DECHETS :**

L'ensemble du site du Petit Port est équipé de poubelles double-flux et mène régulièrement des campagnes de sensibilisation auprès de ses usagers et des clubs organisateurs de manifestation sur la gestion des déchets (limitation des emballages, utilisation de gobelets recyclables etc.).

Pour aller plus loin sur ce sujet, depuis 2010, NGE, dans le cadre de sa politique de développement durable, a décidé de mettre en place de nouvelles solutions de tri des déchets :

✓ Une convention de partenariat avec l'association de réinsertion ARBRES a été signée. Celle-ci collecte chaque mois les cartons, papiers, cartouches et toners. En choisissant de collaborer avec ARBRES, NGE contribue activement à la solidarité et à la protection de l'environnement et permet à des demandeurs d'emploi de retrouver une activité professionnelle.



✓ Un contrat a également été passé avec l'entreprise SOLUTION RECYCLAGE qui met des bacs de tris à disposition et assure chaque mois leur collecte. Les collectes effectuées permettent de recycler des produits (films plastique, polystyrènes, gobelets plastique, bouteilles PET, cannettes de boisson) non pris en charge dans les filières traditionnelles.

✓ Par ailleurs, la collecte, le tri et le traitement des déchets dangereux, principalement des aérosols vides, sont toujours assurés par l'entreprise CLIKECO.



✓ Piles et batteries : un partenariat a été conclu avec l'éco-organisme SCRELEC pour la collecte des piles et batteries usagées de la société et de nos clients. Un enlèvement des « batritubes » est réalisé dès que nécessaire.

I- Le Centre dans sa globalité

Les actions commerciales

Les Actions Commerciales se traduisent à ce jour principalement par la vente de billetterie piscine et patinoire et les réservations de groupe à la patinoire (soirée sur séance publique, privatisation).

La crise sanitaire a réduit de façon importante la possibilité de les développer davantage.

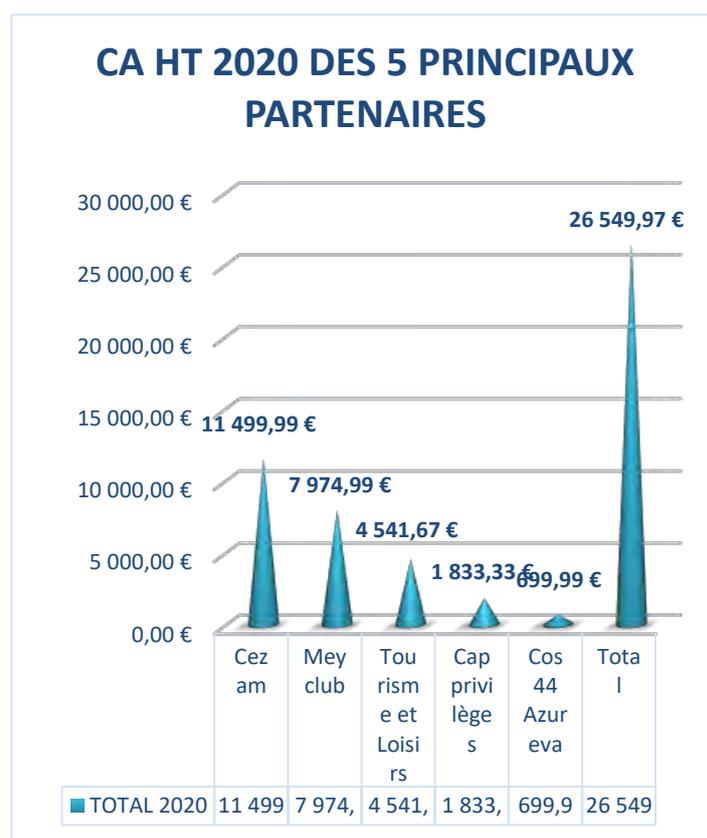
CLIENTÈLE COMMERCIALE ENTREPRISES/CE/ASSOCIATIONS ET COLLECTIVITES

La base Athénéo a été enrichie de **4 prospects**.

3 nouveaux clients toutes exploitations confondues ont été recensés.

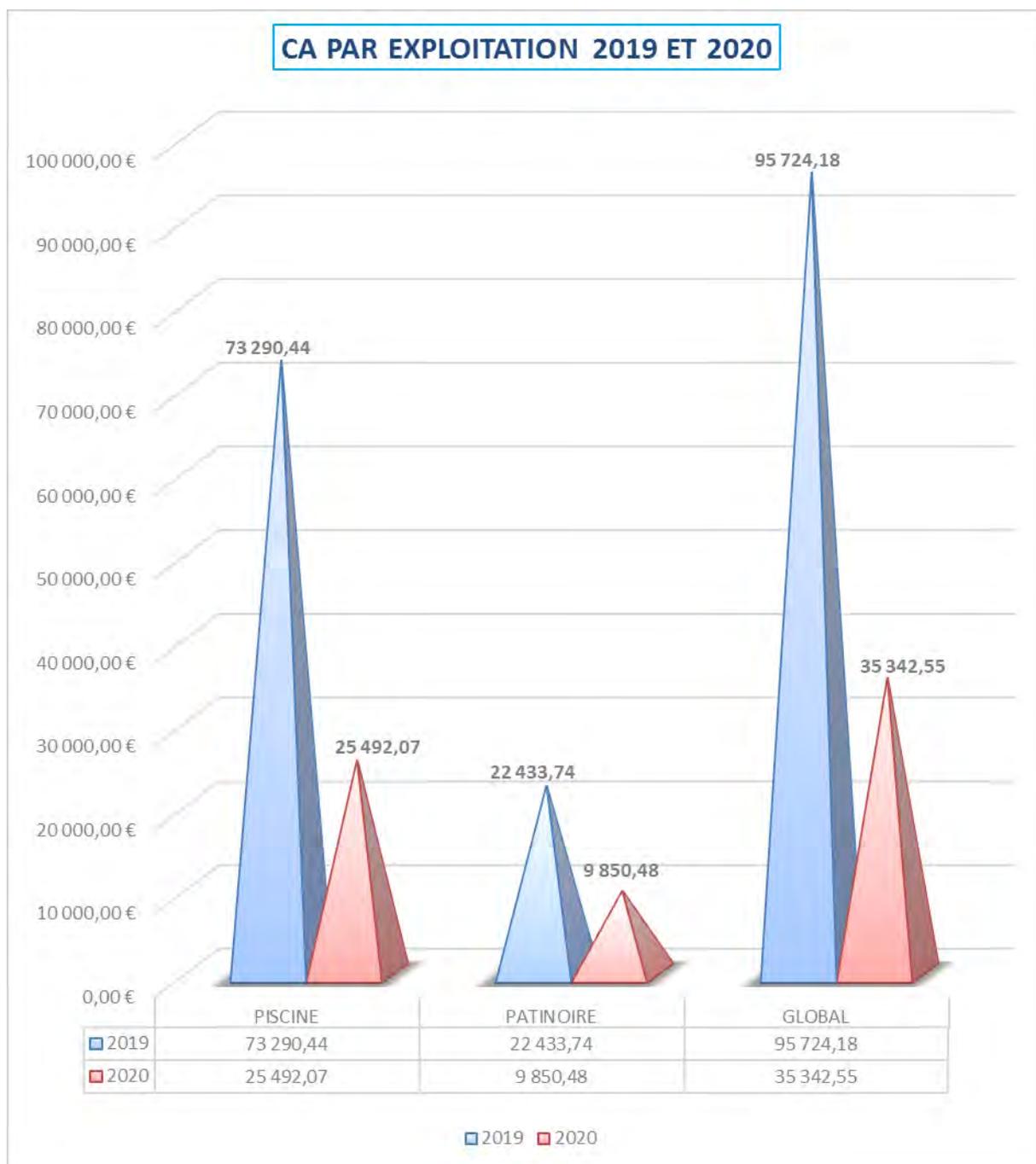
Le nombre réel de nouveaux clients comme toutes les années précédentes reste non quantifiable du fait de commandes multiples passées par nos partenaires.

Le CA HT cumulé de nos 5 principaux partenaires représente 75,12 % du CA HT global qui est de 35 342,55 €.



CA PAR EXPLOITATION

Le chiffre d'affaires HT global est de **35 342,55 €** contre **95 724,18 €** en 2019.



PATINOIRE

Le CA HT est de **9 850,48 €** contre 22 433,74 € en 2019, soit une baisse du chiffre d'affaires de **56,1 %**.

Une seule privatisation de la patinoire a eu lieu en 2020 malgré quelques demandes qui n'ont pu être conclues pour les raisons suivantes : problème de plages horaires, effectif trop restreint, crise sanitaire, la non possibilité de privatiser le week-end.

L'activité commerciale de la patinoire a été dense sur les trois premiers mois de l'année et au mois d'octobre sans pour autant pouvoir en constater financièrement les effets.

PISCINE

Le CA HT est de **25 492,07 €** contre 73 290,44 € en 2019, soit une baisse du chiffre d'affaires de **65,22%** par rapport à 2019.

Les ventes de contremarques, adultes, moins de 8 ans, étudiant, - de 18 ans et demandeur d'emploi ont toutes les trois régressées.

La chute du chiffre d'affaires s'explique par la fermeture de la piscine intervenue mi- mars 2020 du fait de la crise sanitaire et des travaux sachant que celle-ci n'a pas pu rouvrir au public avant la fin de l'année 2020.